TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9440 — 44 PAGES — SAMEDI 24 MAI 1975

La voie est ouverte pour l'entrée des forces du Pathet-Lao à Vientiane

LIRE PAGE 2
l'article de notre envoyé spécial
BRUNO DETHOMAS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

BRUSQUE REBONDISSEMENT DE LA CRISE AU LIBAN

Les forces de l'ordre et les Palestiniens sont aux prises à Beyrouth

Très tendue depuis plusieurs jours, la situation à Beyrouth s'est sérieusement aggravée ce vendredi matin 23 mai. Les heurts entre militants du parti des Kataëb (phalanges) et fedayin, qui avaient repris dans la nuit de jeudi à vendredi, se sont brusquement transformés en un affrontement armé entre les résistants palestiniens et les forces de l'ordre libanaises.

Un jeune coopérant français, dont l'identité n'a pas été révélée, a trouvé la mort vendredi dans la matinée, victime d'une balle perdue dans le secteur de Dekouaneh à l'est de Beyrouth.

Selon l'agence palestinienne Wafa, les phalangistes ont ouvert le feu, peu après minuit, sur un convoi de plusieurs ambulances du Croissant-Rouge palestinien, qui transportaient des blessés du camp de réfugiés de Tal-Zaatar. L'une des ambulances a été atteinte.

Peu après, des tirs intenses d'armes diverses et de violentes explosions se sont fait entendre dans la zone est de Beyrouth, du secteur névralgique de Dekouaneh-Tal-Zaatar aux quartiers périphériques de Bourj-Hammoud, Sin-El-Fil, Achrafieh et Fourn-El-Chebbak.

Vers 3 heures, heure locale (1 heure, heure française), l'artillerie des fedayin entrait en action, pilonnant les positions adverses dans la banlieue est et sud de la capitale libanaise. Des canons de campagne, des mortiers et des pièces de D.C.A. de 23 et 30 millimètres ont été utilisés.

Les forces de sécurité libanaises ont alors ouvert le feu à leur tour, utilisant les canons de leurs blindés. Elles ripostaient ainsi — indique-t-on de source officieuse, à Beyrouth — aux tirs provenant du camp palestinien de Jisr-Al-Pacha, situé à peu de distance du camp de Tal-Zaatar.

Radio-Liban a diffusé, à 7 h. 05 (5 h. 05, heure française), un communiqué des forces de sécurité intérieure, annonçant que la route de Damas était soumise à des tirs intenses dans le secteur de Fourn-El-Chebbak. Le communiqué invitait la population à éviter de circuler sur cette route, *« en attendant que les forces de sécurité intérieure puissent intervenir, avec les moyens dont elles disposent, pour rétablir une situation normale »*.

Le bilan provisoire des incidents, depuis la nuit de dimanche à lundi, s'élève à plus de trente tués et cent cinquante blessés, dont une quinzaine de morts dans la seule journée de jeudi.

Notre correspondant à Beyrouth, Édouard Saab, croit savoir que M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a protesté contre l'intervention de l'armée libanaise, qui aurait prêté main-forte aux milices phalangistes. Le leader palestinien aurait informé les ambassadeurs arabes accrédités à Beyrouth que le nombre et la qualité des obus tirés sur le camp de réfugiés de Tal-Zahtar indiquaient que les Phalanges avaient reçu des armements de l'État.

Quelle que puisse être l'évolution de la situation sur le terrain, ajoute notre correspondant, les observateurs à Beyrouth sont persuadés que le dénouement de la crise ne peut être que politique. Le président Frangié avait l'intention de prendre d'importantes décisions, ce vendredi.

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT A ANTENNE 2

Lire page 8 les articles de Pierre Viansson-Ponté : « Le dernier secret » et de Raymond Barrillon : « Une balle mécanique ».

Le dilemme de M. Frangié

La situation s'aggrave à Beyouth. Malgré la conclusion de lusieurs accords de cessez-le-eu — huit au cours des dernièes quarante-huit heures. — les ffrontements armés entre les ilitants du parti d'extrême roite Kataëb (les Phalanges) et es fedayin palestiniens augmenent en nombre et en intensité. es forces de l'ordre ont dû interenir dans la nuit de jeudi à endredi.

Les rapports entre l'O.L.P. et le égime libanais, qui passaient pour xcellents, risquent d'en être sérieusement affectés. Le président 'rangié ne peut accepter longemps que les fedayin, qui dispoent d'un impressionnant arsenal, lont des pièces d'artillerie lourde, ilonnent les positions « adveres » dans les quartiers chrétiens le la capitale occupés par les nilices phalangistes. Il peut difficilement, d'autre part, sévir ontre un parti chrétien dont l'inluence dans la population granlit au fur et à mesure que le onflit prend une tournure confesionnelle. Les musulmans, qui onstituent plus de la moitié de a population, sont, certes, diviés, mais dans leur majorité ils outiennent la résistance palestiienne, à laquelle le Front des artis progressistes, dirigé par M. Kamal Joumblatt, donne son lein appui. Le chef de l'État ne eut donc pas prendre de mesues draconiennes contre les edayin.

Le choix qui se pose à M. Franié est dramatique. M. Pierre iemayel, leader des Phalanges, xige que « l'État dans l'État » rigé au Liban par les résistants alestiniens soit liquidé sans tarer : les commerçants de la capiale libanaise lui ont fait écho en bservant, mercredi et jeudi, une rève générale en signe de « protestation contre l'insécurité et instabilité ». Sur un appel du ront progressiste, les travailurs ont également débrayé jeudi. e vendredi matin, Beyrouth prénentait l'aspect d'une ville en état e guerre.

Bien que l'O.L.P. n'ait pas intéêt à ce que la situation s'envenime, les organisations de fedayin nt toutes annoncé, à l'issue d'une éunion extraordinaire tenue nercredi, qu'elles n'avaient pas ntention de « rester les bras roisés » face au « complot » ourdi our liquider la résistance palesnienne au Liban. Les dirigeants u mouvement n'ont pas hésité faire un parallèle entre le onflit actuel et celui qui, en sepmbre 1970, avait conduit l'armée rdanienne à massacrer des milers de Palestiniens.

Il est douteux qu'il entre dans s intentions du président Franie d'avoir recours à l'armée, qui st divisée entre chrétiens et musulmans. Mais il n'est pas exclu u'il s'y trouve entraîné si l'anarhie devait s'étendre.

Le chef de l'État libanais pourait évidemment faire appel à I. Rachid Karamé pour former 1 nouveau gouvernement. Mais elui-ci ne sera soutenu que par Front des partis progressistes, quel pose de multiples condiions, notamment la réforme des tructures de l'armée et une proonde démocratisation de l'État. es musulmans en seraient les rincipaux bénéficiaires. Si un tel ninistère devait être constitué, il st à craindre que les formations hrétiennes ne réagissent violemnent. A n'en pas douter, le Liban st en proie à une crise redouable.

Les conséquences du conflit du « Parisien libéré »

NOUVELLE GRÈVE DES OUVRIERS DU LIVRE LE 27 MAI

(Lire nos informations page 17.)

Reprochant aux socialistes de grossir un « incident »

Les militaires portugais affirment qu'ils « n'accepteront jamais de dictature »

L'épreuve de force engagée par le parti socialiste portugais depuis qu'il a été dessaisi, le 19 mai, du contrôle de son quotidien, « Republica », se poursuit à Lisbonne. Répondant à la décision du P.S. de retirer ses membres du conseil de gouvernement aussi longtemps qu'il n'aura pas obtenu satisfaction, le Conseil de la révolution s'est réuni dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mai. Assurant qu'il « n'accepterait jamais l'instauration d'une dictature », il a reproché aux socialistes, sans toutefois les nommer, de donner à l'affaire « des développements sans aucun rapport avec l'importance réelle de l'incident ». Quelques heures auparavant, le P.S. avait organisé une grande manifestation dans les rues de Lisbonne.

De son côté, le P.C. portugais lance, vendredi matin, une très violente attaque contre le parti socialiste, qui, dit-il, « agit comme un parti d'opposition en polarisant autour de lui les forces réactionnaires et contre-révolutionnaires, y compris les groupes gauchistes pseudo-révolutionnaires ». Il l'accuse de mettre en cause le système de pouvoir existant et affirme que la destruction de la coalition enlèverait toute raison d'être à l'existence de la Constituante.

Le Conseil de la révolution a, d'autre part, décidé d'abaisser à soixante ans l'âge du passage dans le cadre de réserve pour les militaires. Cette mesure semble viser le général Da Costa Gomes, président de la République, généralement tenu pour modéré.

Sur le plan international, le premier ministre portugais aura à Bruxelles, à l'occasion du « sommet » de l'OTAN, un entretien avec le président Ford le 29 ou le 30 mai. L' « International Herald Tribune » croit savoir que le commandant Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, se rendra aux États-Unis en août ou en septembre. Le quotidien fait également état d'un propos de M. Kissinger, qui aurait dit en privé qu' « il y a peu d'espoir que le Portugal reste dans l'OTAN ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — *« Nous ne voulons pas ouvrir une crise politique grave. Mais nous ne voulons pas non plus assumer au gouvernement un rôle uniquement symbolique. Nous sommes le plus grand parti du Portugal. Le Conseil de la révolution doit donc dire s'il veut gouverner, appuyé par la majorité que nous représentons ou gouverner contre cette majorité. »* D'un balcon, les orateurs s'adressent depuis trois heures déjà à la foule rassemblée, le jeudi 22 mai, à l'appel du parti socialiste portugais, pour une manifestation en faveur de la liberté d'information.

Partie à 19 heures de la place du Rossio, au cœur même de la ville, la longue colonne sur laquelle flottent des centaines de drapeaux rouges à l'emblème du P.S.P., est parvenue une heure plus tard sur les hauteurs de Lisbonne, devant le siège du parti socialiste.

M. Mario Soares, secrétaire général du parti, vient de poser la question du jour : celle du maintien de la participation au gouvernement des ministres socialistes. Des cris s'élèvent dans la foule : *« De quel côté est le Mouvement des forces armées ? »* Cinq cents mètres plus loin, un véhicule blindé barre la rue pour empêcher quiconque en aurait l'intention d'approcher un vieil immeuble délabré qui abrite le siège du journal *Republica*, fermé le 20 mai par les autorités militaires, à l'issue d'un conflit entre sa direction et sa rédaction socialistes et une commission de travailleurs déterminés à faire changer la ligne politique du quotidien.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

GARANTIES

Du temps de Salazar, les ouvriers portugais n'avaient pas le droit de grève, les socialistes et les communistes n'avaient pas le droit à la liberté et l'armée n'avait que le droit de mener une guerre coloniale.

Aujourd'hui, les partis politiques ont le droit de s'exprimer, les ouvriers celui de faire la grève, et le M.F.A. garantit ces principes.

Mais la nouvelle démocratie portugaise risquerait de repartir aussi vite qu'elle est venue si la liberté d'expression se mettait en grève en même temps que les travailleurs et si le M.F.A. garantissait ce droit au silence.

BERNARD CHAPUIS.

Malgré les interventions des banques centrales

La faiblesse du dollar aggrave la récession mondiale

Les banques centrales, y compris celle des États-Unis, sont intervenues, jeudi après-midi 22 mai, pour soutenir le dollar dont les cours vendredi matin étaient légèrement supérieurs à ceux de la veille. A Paris, la devise américaine cotait un peu au-dessus de 4 F (contre 3,99 F).

En Allemagne, la Bundesbank a abaissé son taux d'escompte (voir page 36) *mais cette mesure ne paraît pas suffisant pour rétablir un meilleur équilibre sur les marchés. Le cours de l'or, qui était monté jeudi après-midi à Londres à 176 dollars l'once, se traitait vendredi matin entre 171 et 172 dollars. La faiblesse persistante du dollar et de la livre risque d'accentuer encore la récession dans tous les pays industrialisés. En Grande-Bretagne, le chômage s'est brusquement aggravé, atteignant à la mi-mai 3,7 % de la population active.*

Vendredi matin, les marchés des changes étaient encore agités, malgré une légère reprise du dollar, qui valait 4,0060 F à Paris, 2,3377 DM à Francfort, 2,4845 FS à Zurich. Ce mouvement était dû aux interventions faites la veille par les banques centrales, pour enrayer la chute de la devise américaine dont le cours, jeudi après-midi, était descendu jusqu'à 3,99 à Paris. La Banque de France a sans doute acheté à cette occasion 60 ou 70 millions de dollars, mais l'opération la plus remarquée a été celle de la Federal Reserve Bank de New-York, qui, selon son habitude, est intervenue pour de faibles montants, en rachetant les dollars contre francs, deutschemarks ou florins. Depuis plusieurs mois déjà, les autorités monétaires essaient de freiner la baisse du dollar, et le total de leurs interventions atteint des sommes relativement importantes. L'échec au moins relatif de ces tentatives fait planer un doute sur l'efficacité du projet que M. Fourcade voudrait faire adopter à Bruxelles, et qui prévoit la fixation concertée d'un niveau européen du dollar, avec mission, pour les banques centrales participant au « serpent », de le défendre.

C'est la Banque de France qui a racheté le plus de dollars : environ 2 000 millions de dollars depuis le 1er janvier. Viennent ensuite la Banque d'Italie, avec 1 300 millions, et la Banque nationale suisse, avec 1 100 millions. La Bundesbank, pour sa part, s'est contentée de racheter 200 millions de dollars, mais ces statistiques doivent être maniées avec précaution, car il faut tenir compte que, simultanément, des pays comme la France et l'Italie ont continué à emprunter sur le marché international des capitaux (euromarchés).

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 38.)

PROPRIÉTÉ ET ENTREPRISE

Parmi les grandes réformes en vue rappelées par M. Giscard d'Estaing, celle de l'entreprise figure en bonne place. Ne peut-on l'élargir à la propriété dans son ensemble ? Tel est le propos d'André Piettre, membre de l'Institut, professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, dans les deux articles dont nous commençons aujourd'hui la publication.

I. — Des choses aux personnes

par ANDRÉ PIETTRE

Le socialisme — du moins celui d'un Blanqui ou d'un Marx — était dichotomique. De même qu'il divisait la société en deux blocs : les possédants et les prolétaires, de même il ne voyait d'autre solution de rechange à la propriété privée que son abolition. Telle fut l'œuvre de la révolution de 1917 pour les biens de production.

Ailleurs l'évolution a été différente : il y a eu non pas *abolition* mais *scission* de la propriété.

D'un côté, la propriété *« de rapport »*, essentiellement impersonnelle, a été de toutes parts battue en brèche : droit, fisc, inflation, mœurs, tout s'est ligué contre elle. Mais, d'un autre côté, la propriété *personnelle*, d'usage et d'activité, n'a cessé de s'étendre : élévation du niveau de vie, droits accrus des occupants et des exploitants, ont agi dans ce même sens. Le droit assis sur les choses le cède aux droits fondés sur la personne. Évolution profonde et novatrice, mais non révolution. Dans le même temps, la brutale antithèse possédants-propriétaires a donné place à une nouvelle classe moyenne : celle des tertiaires. De part et d'autre, peut-on dire, Proudhon l'a emporté sur Marx.

De cette évolution, la propriété immobilière est un premier exemple.

Pour le logement, le fait est général : la propriété de rapport sous la forme traditionnelle de maisons ou d'appartements à louer ne cesse de diminuer, tandis qu'augmente la propriété personnelle ou familiale. Tel a été l'effet de toute la législation des deux guerres et des deux après-guerres, limitant les loyers et accordant à l'occupant un droit de maintien dans les lieux.

Dès lors, les détenteurs de capitaux ont cessé non seulement de construire, mais même de maintenir : ils ont préféré vendre plutôt que de garder une propriété qui ne leur rapportait plus. Ainsi a-t-on vu les immeubles urbains se fractionner par appartements, ce qui auparavant eût paru impensable. Mais, en se divisant, la propriété s'est multipliée. Se détachant du sol comme du sous-sol, elle a acquis sa « troisième dimension ».

(Lire la suite page 40.)

L'AFFAIRE ROSENBERG A LA TÉLÉVISION

Procès à McCarthy

Antenne 2 présente, les samedis 24 et 31 mai, une évocation dramatique d'Alain Decaux et Stellio Lorenzi, « Les Rosenberg ne doivent pas mourir ». Cette émission exceptionnelle — commandée par Pierre Sabbagh au temps de l'O.R.T.F. — sera le prétexte d'un débat aux « Dossiers de l'écran », le mardi 3 juin.

Le 19 juin 1953, les citoyens américains Julius et Ethel Rosenberg ont été exécutés sur la chaise électrique pour « espionnage atomique » au profit de l'Union soviétique. Jusqu'au bout, ils ont proclamé leur innocence, et ils ont payé cette constance de leur vie : le bourreau a affirmé, plus tard, qu'il avait reçu l'ordre de surseoir à l'exécution à tout moment si les Rosenberg s'étaient déclarés « prêts à coopérer » avec le gouvernement.

Leur procès avait provoqué un important mouvement de solidarité à travers le monde ; le pape (Pie XII) et le président Auriol avaient intercédé en leur faveur : la mort allait faire de ces deux juifs new-yorkais un symbole, les martyrs de la guerre froide et de la chasse aux sorcières.

Parce que les pièces à conviction du procès Rosenberg ne peuvent satisfaire aucun historien épris d'exactitude et soucieux de faire parler les faits, Alain Decaux s'est intéressé à ce « creux », à ce manque de preuves, d'éléments matériels pour tenter de mettre au jour le héros absent du procès : l'esprit de justice. Il a écrit une pièce, jouée ces dernières années sur les scènes de la périphérie parisienne : « Les Rosenberg ne doivent pas mourir ».

MARTIN EVEN.

(Lire la suite page 33.)

ASIE

Laos

La voie est ouverte pour l'entrée des forces du Pathet-Lao dans la capitale

Les Américains détenus depuis plusieurs jours par des lycéens à Savannakhet, dans le sud du Laos, ont été libérés et évacués, jeudi 22 mai, vers la Thaïlande. Un certain nombre d'Américains de Vientiane quittent actuellement le royaume. « Il ne s'agit pas d'une évacuation totale », mais il faut « mettre à jour la position américaine face à la nouvelle situation politique qui est en train de se créer au Laos », a déclaré à Ankara M. Kissinger. L'aide des Etats-Unis à Vientiane se poursuivra « à un niveau réduit », indique-t-on à Washington, où l'on estime qu'il existe encore « jusqu'à un certain point un gouvernement de coalition laotien ».

De notre envoyé spécial

Vientiane. — La pluie — fréquente en cette période de mousson — n'a pas empêché quatre mille Laotiens de se rendre, vendredi 23 mai, au stade de Vientiane pour écouter une explication sur la situation politique dans le pays. A la demande du *Mouvement des vingt et une organisation* — elles sont aujourd'hui vingt-huit, mais le nom donné le 9 mai au mouvement a été conservé — plusieurs hommes politiques ont pris la parole.

Se démettre ou se soumettre, tel a toujours été le choix des politiciens en cas de changement brusque du rapport de forces. Pour sa part, M. Leuam Insisingmay, vice-premier ministre, chef de *la droite* et partisan inconditionnel du prince Boun Oum — *le féodal du Sud*, — s'est félicité de la situation actuelle. Mais on attendait surtout le discours de M. Phoumi Vongvichit, l'autre vice-président du conseil, représentant des forces patriotiques.

Ce dernier, après avoir salué le Vietnam et le Cambodge, *« indépendants, car ils sont déjà complètement libérés »*, a réaffirmé que le Laos devait se libérer dans la légalité et de façon pacifique. Certes, il faut *« chasser les réactionnaires »*, mais les accords de Vientiane sur le rétablissement de la paix et la réalisation de la concorde nationale restent le fondement de toute action politique. L'annonce de la dissolution de la mission de l'U.S.A.I.D. (Agence américaine pour le développement international) comme les exhortations au travail obtinrent un grand succès dans un public où se trouvaient de nombreux militaires des forces armées royales, des *étudiants et des bonzes.*

Le discours de M. Pheng Phongsavan, ministre de l'intérieur depuis treize ans, fut aussi très applaudi. Neutraliste, ce dernier a accepté très rapidement de collaborer avec le Pathet-Lao dans l'esprit des accords, et le premier ministre pourrait lui confier le portefeuille de la défense dans le cabinet qu'il est en train de former pour pourvoir au remplacement des ministres de droite en fuite.

Le préfet de Vientiane, un des huit orateurs, a annoncé la fermeture prochaine des bars et des night-clubs.

Après le meeting, le porte-parole du Mouvement des vingt et une organisations (mouvement qui se dit *« progressiste, nationaliste, épris de paix, d'indépendance et de neutralité »*, autant de mots que ne renie pas le Pathet-Lao) a rappelé que la réunion avait pour objet de *soutenir « la lutte pour la paix, la concorde nationale et la justice populaire »*, de fêter la victoire sur la *« droite ultra-réactionnaire »* et d'expliquer la situation actuelle à la population. La radio a diffusé les discours en direct.

Dans un communiqué, le Mouvement déclare *« soutenir le peuple thaïlandais qui chasse les forces américaines de Thaïlande »* et demande à ce peuple voisin *« de ne pas accorder l'asile politique aux forces réactionnaires ultra-droitistes du Laos »*. Il donne surtout son accord à l'entrée à Vientiane des forces du Pathet-Lao. Comme à Savannakhet, *c'est donc triomphalement que* le Pathet-Lao pourrait intrer, dans les jours ou les semaines qui viennent, dans la capitale.

BRUNO DETHOMAS.

Cambodge

LA DERNIÈRE POSITION RÉPUBLICAINE EST TOMBÉE

La dernière position encore tenue par les forces républicaines a été enlevée, jeudi 22 mai, par les Khmers rouges. Il s'agit du temple de Preah-Vihar, situé dans le nord du pays, sur la frontière thaïlandaise, et qui fut bâti voilà neuf siècles.

Une haute falaise protège le temple du côté cambodgien. L'accès est en revanche très aisé du côté thaïlandais. Cette particularité topographique explique pourquoi, jusqu'à présent, les communistes n'étaient pas passés à l'attaque.

La position a finalement été enlevée. Elle était, à l'origine, défendue par cent *cinquante* hommes. La plupart d'entre eux avaient quitté les lieux avant l'attaque. Ils n'étaient plus que dix-neuf lorsque les Khmers rouges ont atteint le temple. Ces soldats se sont alors rendus aux Thaïlandais et ont été désarmés.

Preah-Vihar fit, autrefois, l'objet d'un litige entre Phnom-Penh et Bangkok, chacune des deux capitales en revendiquant la possession. Finalement, la Cour internationale de justice donna raison aux Cambodgiens.

QUE TRANSPORTAIT LE « MAYAGUEZ » ?

Que transportait le Mayaguez, *le cargo américain arraisonné, le 12 mai, par les Khmers ? De la viande, de l'alcool « et autres choses de ce genre », destinés aux troupes américaines de Thaïlande, a déclaré un porte-parole de la Sea Land Services, compagnie propriétaire du bateau. Il a ajouté :* « Il n'y avait à bord aucun matériel d'espionnage de la C.I.A. »

Cependant, selon l'hebdomadaire ouest-allemand Stern, *le* Mayaguez *transportait des documents et du matériel appartenant aux services secrets. Dans son édition du 22 mai, le journal écrit que la C.I.A. avait choisi ce moyen de transport en raison de l'apparence anodine du cargo. Le 21 avril, précise-t-il, des dossiers avaient été chargés sur le* Mayaguez *dans le port sud-vietnamien de Vung-Tau ; le cargo se rendit ensuite à Hongkong, puis fit route vers la Thaïlande. Avant le déclenchement de l'opération de récupération, au large de l'îlot de Koh-Tang, des hommes-grenouilles américains avaient placé des mines sous la coque du cargo ; si les Khmers avaient voulu s'emparer des documents secrets, les détonateurs de mines auraient été mis à feu. Le caractère particulier de la cargaison explique aussi que Washington ait décidé de tout mettre en œuvre pour récupérer au plus vite le bateau, écrit* Stern.

La Maison Blanche dément ces informations. L'article de Stern *a fait l'objet d'une discussion entre le porte-parole de la Maison Blanche et M. Colby, directeur de la C.I.A. Cependant, le porte-parole cité par le* New York Times *reconnaît que le* Mayaguez *avait acheminé vers Hongkong* « certains documents administratifs » *provenant de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon.*

Ajoutons que, selon certaines sources anglo-saxonnes, la Sea Land Services aurait, à plusieurs reprises, servi de couverture à la C.I.A.

Vietnam

TÉMOIGNAGES DE RESCAPÉS

Comment les deux divisions protégeant Saigon s'effondrèrent fin avril

Saigon (A.P.). — Un général s'est tiré un coup de feu dans la tête, après avoir ordonné la reddition sans combat des quinze mille hommes de sa division. Un autre général, pris de panique, a réquisitionné l'unique jeep disponible à son P.C. et a été fait prisonnier alors qu'il tentait de franchir une rivière. Telle a été la triste fin de deux divisions d'infanterie de l'armée de Thieu, au terme de la déroute de cinquante jours d'une armée bien équipée et forte d'un million d'hommes.

Des détails sur ces ultimes moments de la guerre ont été donnés par des rescapés de la 5e division, qui se trouvait au nord de Saigon, et de la 25e division, qui était basée au nord-ouest de la capitale. Ces deux unités étaient alors les seules à s'interposer entre les troupes communistes et la ville.

La 25e division fut attaquée la première à son camp de Cu-Chi. Le 29 avril au matin, les pertes étaient très lourdes, les dépôts de munitions sautaient, les hommes cherchaient à fuir la base, indique un ancien officier. Ordre avait été donné pourtant de résister à tout prix. Au même moment, l'inquiétude grandissait à Lai-Khe, P.C. de la 5e division, que commandait le général Vy, qui n'avait plus de contact avec le quartier général de Bien-Hoa. Cette officier voulut faire marcher ses troupes sur Saigon. Lorsqu'il prit cette décision — non suivie d'effet, — le général Ly Tong Ba, commandant la 25e division, était déjà fait prisonnier. L'attaque contre Cu-Chi fut, en effet, foudroyante ; des chars communistes pénétrèrent rapidement dans la base. Les hommes fuyaient, personne n'obéissait plus à personne, des blessés étaient abandonnés. « Lorsque le général Ba et ses *officiers arrivèrent à la porte de* la base, plus d'un millier d'hommes cherchaient à quitter les lieux. Un certain nombre ont été abattus *pour refus d'obéissance.* Le général Ba sauta dans la seule jeep à sa disposition, ordonnant l'ouverture de la porte. Deux mille soldats et membres de leurs familles se ruèrent aussitôt à l'extérieur. Les communistes tiraient en l'air pour les arrêter », *dit un ancien officier. Le général put rouler pendant 5 kilomètres ; un hélicoptère tenta de se poser près de lui, mais fut abattu. Le général fut capturé alors qu'il voulait traverser la rivière.*

A Lai-Khe, cependant, le général Vy décida d'agir isolément et convoqua une réunion d'état-major pour le 30 avril, à 7 heures, trois heures avant l'annonce par le président Minh de la reddition inconditionnelle de l'armée du Sud. Tous les officiers étaient présents, le commandant adjoint excepté, qui avait quitté le Vietnam à bord d'un avion américain. Le général Vy dit que Saigon allait tomber ; il passa son commandement au colonel Tu Van. « En tant qu'officier de l'armée sud-vietnamienne, je dois agir dans l'honneur. Mais vous devez protéger la vie des soldats. Bonne chance », *dit-il au colonel.*

Le général se retira chez lui, alluma une cigarette et se tua d'un coup de revolver dans la tête. Le colonel Tu Van ordonna que l'on organise des obsèques avec les honneurs militaires. La division se rassembla autour du drapeau de l'unité, à la base de Lai-Khe. Le général fut inhumé. A 13 heures, alors que l'armée avait fait sa reddition, toute la division prit place à bord de deux cents camions qui se dirigèrent vers Ben-Cat, localité occupée par le G.R.P. Le convoi s'arrêta non loin de la petite ville. Sous la surveillance d'une cinquantaine de soldats communistes, les militaires sud-vietnamiens descendirent des véhicules, déposèrent leurs armes, enlevèrent leurs uniformes. Deux jours plus tard, ils étaient tous libérés, à l'exception des officiers retenus pour « recyclage », et dont certains ont, depuis, regagné Saigon.

EUROPE

Turquie

La détente ne peut être sélective déclare M. Kissinger à la réunion du CENTO

De notre correspondant

Ankara. — La vingt-deuxième *réunion du conseil* ministériel du CENTO (1), ouverte le jeudi 22 mai, a décidément apporté un peu de couleur à la vie de la capitale turque, étouffée par les joutes parlementaires.

Au cours de la séance d'ouverture, M. Kissinger avait trouvé l'occasion de développer ses thèmes favoris. *« Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *n'abandonneront pas leurs alliés et honoreront leurs engagements. »* Faisant allusion aux rapports entre Washington et Moscou, le secrétaire d'Etat — qui vient de rencontrer son homologue soviétique à Vienne — a une fois encore souligné que *« dans les régions où les intérêts des Etats-Unis ne sont pas parallèles à ceux de l'Union soviétique, une pratique de modération et de responsabilité réciproque soit observée (...). Nous avons toujours insisté sur le fait que l'apaisement des tensions ne peut pas être sélectif. »*

M. Roy Hattersley, ministre d'Etat britannique chargé des affaires étrangères et du Commonwealth, a de son côté fait état timidement de *« doutes »* quant à la fermeté de l'engagement américain vis-à-vis des problèmes de sécurité de leurs alliés. M. Khalat Bary, ministre iranien des affaires étrangères, a, pour sa part, déclaré qu'il était erroné d'imputer les tendances inflationnistes et les problèmes de la balance des paiements que connaissent de nombreux pays aux mouvements du prix du pétrole ou de celui des autres matières premières.

Le problème chypriote est surtout évoqué dans les coulisses et au cours des entretiens en tête à tête que le ministre turc des affaires étrangères, M. Caglayangil, a eus ou aura avec ses collègues. Il semble acquis que la rencontre entre MM. Demirel et Caramanlis aura bien lieu la semaine prochaine, lors du « sommet » atlantique.

M. Kissinger a partagé vendredi matin un petit *déjeuner de travail* avec M. Ecevit, chef du Parti républicain du peuple, au domicile de ce dernier. Selon certains journaux turcs, le secrétaire d'Etat américain exhorterait l'ancien premier ministre à assouplir sa politique chypriote et à faciliter par là la tâche du gouvernement de coalition de M. Demirel, dont la majorité est très fragile et qui, de ce fait, n'[...] guère en mesure de proposer qu[...] que ce soit. Cependant, M. Eco[...] déclarait vendredi matin aux jo[...]nalistes : *« Nous sommes dans l'[...] position, et M. Kissinger ne pou[...] rien nous demander. »*

Le chef du P.R.P. souhaite[...] laisser à M. Demirel la responsa[...]lité des décisions à prendre, [...] celles-ci s'imposent. *« Par n'impo[...] quel moyen il faut sortir de c[...] impasse*, nous a dit un diplom[...] turc. *Sinon la Turquie sera tôt [...] tard isolée sur le plan internatio[...] à l'exemple d'Israël. »*

ARTUN UNSAL.

(1) Le CENTO, ou Organisation [...] traité central, groupe actuellem[...] les Etats-Unis, la Grande-Bretag[...] l'Iran, la Turquie et le Pakistan.

Grèce

VINGT-QUATRE RESPONSAB[...] DU COUP D'ÉTAT DE 196[...] INCULPÉS DE HAUTE TRAHIS[...]

La Chambre des mises en [ac]cusation d'Athènes a inculpé, [...] 22 mai, de haute trahison et rebellion, crimes passibles de peine de mort, vingt quatre responsables du coup d'Etat [du] 21 avril 1967. Parmi eux fig[urent] l'ancien président de la Répu[bli]que, Georges Papadopoulos, l'ancien vice-président Angh[elis] et ses deux principaux adjo[ints] MM. Pattakos et Makarezos.

Les inculpés devant être imm[é]diatement écroués, ainsi que [le] stipule l'arrêt de renvoi devant [la] chambre criminelle, le géné[ral] Anghelis a été arrêté vendr[edi] matin, 23 mai, ainsi que d'aut[res] officiers et de personnalités, d[ont] les généraux Spandinakis et Pa[...] petrou et les colonels Stama[...] lopoulos, Tsakas, Karydas [...] constantopoulos. Trois accu[sés] sont en fuite, les colonels à [la] retraite Aslanidis, Kotselis, [...] leologos.

De violents heurts ont eu [lieu] entre policiers et étudiants, j[eudi] 22 mai, à Salonique, au c[ours] d'une manifestation organisé[e à] l'occasion du douzième anni[ver]saire de l'assassinat du dép[uté] Gregorios Lambrakis.

Au cours des affrontements [qui] se sont prolongés tard dans [la] nuit, un policier et sept manif[es]tants, dont le poète Manolis Ar[a]gnostakis, ont été blessés et qui[nze] personnes ont été arrêtées.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'APPEL A LA GREVE GENERALE lancé par l'Union nationale des travailleurs angolais *(UNTA)* et le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) a été largement suivi, jeudi 22 mai, à Luanda, où l'activité était extrêmement réduite. Une manifestation, rassemblant quinze mille personnes, s'est déroulée en début de matinée. Parmi les revendications présentées figure notamment le départ du général Silva Cardoso, haut commissaire portugais, qualifié de « *réactionnaire* ». — *(Reuter.)*

Brésil

● LE GENERAL EN RETRAITE NEMO CANAVARRO a été élu le 21 mai président de la commission de direction *provisoire* du parti nationaliste brésilien, dont la formation a été annoncée à Rio.

Le manifeste du nouveau parti appelle tous les citoyens à participer à l' « *émancipation nationale et populaire du pays* ». Le général Canavarro a demandé au président de la République, le général Ernesto Geisel, de dissoudre les deux partis politique existants et de réformer la loi sur les partis politiques, pour permettre à ceux-ci de se constituer sur une base égalitaire.

Espagne

● TROIS JOURNALISTES ESPAGNOLS envoyés par l'agence Europa Press et par le quotidien de Madrid *Pueblo* pour rendre *compte du séjour* de la délégation des Nations unies au Maroc ont été expulsés, jeudi soir, de ce pays, annonce la direction d'Europa Press à Madrid. Aucune explication officielle n'a été fournie par les autorités marocaines. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. DANIEL PATRICK MOYNIHAN va être nommé représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, en remplacement de M. John Scali, a annoncé le mercredi 21 mai la Maison Blanche. Agé de *quarante-huit* ans, *M. Moynihan* a été secrétaire d'Etat adjoint au travail sous la présidence de Lyndon Johnson, conseiller du président Nixon et ambassadeur à New-Delhi de 1973 à 1975. — *(A.F.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LES ILES SALOMON SERONT INDEPENDANTES AVANT L'ETE DE 1977, indique un communiqué, publié mercredi 21 mai à Londres, à la suite de négociations entre le sous-secrétaire au Foreign *Office* et M. Salomon Mamaloni, « chief minister » de l'archipel. Situées au nord-est de l'Australie, les Salomon sont actuellement un protectorat britannique ; elles obtiendront leur autonomie interne à la fin de cette année.

Irlande du Nord

● LA CONVENTION CONSTITUTIONNELLE chargée de déterminer les grandes lignes d'un régime administratif pour l'Irlande du Nord s'est réunie jeudi à Belfast pour la première fois. Ses soixante-dix-huit membres avaient été élus le 1er mai. Cette première séance a été marquée par de vifs incidents entre catholiques et protestants. La convention se réunira à nouveau le 27 mai. *Par ailleurs,* un *ouvrier a été* tué sur un chantier proche de Belfast par l'explosion d'une bombe. — *(A.P., Reuter.)*

Namibie

● LE CONSEIL DE SECURITE *DES NATIONS UNIES* débattra du problème de la Namibie (Sud-Ouest africain) le 30 mai prochain. La date choisie coïncide avec l'expiration du délai fixé par une résolution du conseil du 17 décembre dernier qui demandait à l'Afrique du Sud de déclarer solennellement qu'elle avait l'intention d'abandonner le contrôle du territoire. — *(Reuter.)*

Philippines

● LES REBELLES MUSULMANS ont *tué onze soldats* et en ont blessé dix-sept autres dans le sud du pays, le mardi 20 mai. D'autres accrochages avaient eu lieu les jours précédents.

Les milieux officiels avaient pourtant affirmé que le calme était revenu à la suite de discussions entre une délégation gouvernementale et certains dirigeants de la rébellion. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● QUATRE ETUDIANTS, un Hollandais et trois Américains, ont été enlevés en Tanzanie, près du lac Tanganyika, le 20 mai, par une quarantaine d'hommes armés, venus par bateau du Zaïre. Les quatre étudiants effectuaient des travaux pour un programme de recherche de l'université Stanford de Californie. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Rhodésie

LA RENCONTRE ENTRE M. SM[ITH] ET L'A.N.C. N'A DONNÉ AU[CUN] RÉSULTAT CONCRET.

Salisbury (A.F.P., Reuter, U.P.[I.]) — Suspendus depuis début ma[rs à] la suite de l'arrestation du rév[érend] Ndabaningi Sithole, les pourpa[rlers] entre le Conseil national afr[icain] (A.N.C.) et M. Ian Smith, pre[mier] ministre, jeudi 22 mai à Salisb[ury] n'ont donné aucun résultat co[ncret] (nos dernières éditions du 23 m[ai]).

Ce premier contact direct e[ntre] les deux parties, qui a duré qu[atre-]vingt-dix minutes, a été limi[té à] l'examen des conditions *mises* [par] l'A.N.C. à une reprise des co[nsul]tations officielles en vue de ré[unir] une conférence constitutionnelle.

Les représentants de l'A.N.C. [ont] accusé M. Smith *de ne pas resp[ecter]* les dispositions de l'accord de [Lu]saka, notamment à propos d[e la] libération des quelques trois [cents] prisonniers politiques toujours in[car]cérés. Ils ont également *exprim[é le]* souhait d'obtenir l'assurance [de] M. Smith que le révérend Sit[hole,] actuellement à Lusaka, ne sera[it pas] de nouveau incarcéré s'il regag[nait] Salisbury.

Bien qu'aucun progrès n'ait [été] accompli jeudi, on a admis le p[rin]cipe d'une nouvelle rencontre, [sans] toutefois arrêter de date précise.

Ile Maurice

VIOLENTS HEURTS ENTRE LES ÉTUDIANTS ET LA POLICE

Port-Louis *(A.F.P., Reuter)*. De nouvelles manifestations d'[étu]diants ont eu lieu à l'île Mau[rice] mercredi et jeudi, et ont [pris] parfois, un tour très violent. [Une] centaine de personnes ont [été] arrêtées.

Vendredi, plus de dix m[ille] élèves des collèges seconda[ires] publics et privés poursuiva[ient] une grève engagée lundi [pour] protester contre le manque d['en]seignants et le caractère « c[olo]*nialiste* » du système d'éduca[tion] mauricien.

EUROPE

Portugal

Les militaires affirment qu'ils « n'accepteront jamais de dictature »

(Suite de la première page.)

Le thème de la liberté d'information est évidemment brûlant au Portugal, où la majorité des organes de presse, et notamment des quotidiens de Lisbonne, sont dominés par des sympathisants communistes. On l'a bien vu lorsque la manifestation du P.S.P. a défilé, dans l'avenue de la Liberté, devant le *Diario de Noticias*, le plus grand quotidien du soir de la capitale, passé il y a quelques semaines sous contrôle communiste, à la suite d'une opération semblable à celle que vient de vivre *Republica*. « *Valets !* » et « *Information, oui, mensonges, non !* », criait la foule devant l'immeuble gardé par des parachutistes.

Dès le matin du 22 mai, M. Mario Soares avait nettement élargi le débat, à l'occasion d'une conférence de presse dans un hôtel dont le propriétaire est un sympathisant socialiste.

Le secrétaire avait indiqué qu'il venait de rencontrer le général Costa Gomes, président de la République, pour le prier de transmettre au Conseil de la révolution, qu'il préside, une sorte d'ultimatum.

Les socialistes ont, en effet, décidé de lier leur maintien au gouvernement à la satisfaction d'un certain nombre d'exigences : celles-là mêmes que le P.S.P. formule avec insistance depuis qu'il est sorti vainqueur des élections du 25 avril. La garantie de la liberté de la presse n'est que l'une d'elles, brûlante certes, mais pas nécessairement la plus importante. Parmi ces exigences figurent : la tenue, dans un délai assez rapproché, d'élections municipales, l'organisation d'élections syndicales à bulletin secret, la garantie d'une égalité d'accès de tous les Portugais — sous-entendu : y compris les socialistes — aux emplois publics. « *Le Mouvement démocratique populaire* — proche du parti communiste — *est devenu une véritable agence de placement* », assure M. Soares.

Enfin, et surtout, les socialistes exigent une redéfinition des compétences du Conseil de la révolution et du gouvernement. Les ministres socialistes se plaignent, en effet, d'être totalement court-circuités par les militaires. « *Je suis tout au plus un directeur dans mon ministère*, nous confiait l'un d'eux. *Pour être informé de ce qui ne concerne pas directement mon département, j'en suis réduit à lire le* Monde. *D'ailleurs, il n'y a pas eu de véritable conseil des ministres depuis les élections du 25 avril. Quand un problème touche par un biais ou l'autre mon domaine, je suis appelé pour donner mon avis sur ce point précis. Puis la discussion se poursuit sans moi.* »

C'est dire que la décision prise par le secrétariat du P.S. de ne plus participer aux travaux du gouvernement, en attendant la réponse du Conseil de la révolution, est plutôt symbolique. Le parti n'a pas fixé de délai à son ultimatum au Conseil de la révolution. Nul n'imagine néanmoins qu'il laissera passer la séance inaugurale de l'Assemblée constituante, fixée au 2 juin, sans avoir pris une décision.

Ce n'est certes pas la première fois que le parti socialiste envisage de quitter le gouvernement. Une telle menace avait été sérieusement agitée en janvier dernier lors du débat sur le problème de l'unicité syndicale. Mais cette fois, c'est du haut en bas de l'appareil qu'une cure d'opposition est envisagée.

Le Mouvement des forces armées ne cherchera-t-il pas à prendre le P.S.P. de vitesse en annonçant la formation d'un gouvernement uniquement militaire ? C'est l'une des hypothèses envisagées à Lisbonne. En tout cas, le Portugal a perdu, ces derniers jours, l'un de ses éléments de stabilité. Il n'est plus sacrilège désormais pour les socialistes de contester publiquement le M.F.A. Certes, les organisateurs de la manifestation du 22 mai ont voulu effacer l'impression déplorable produite par certains excès de langage de leurs militants, durant la nuit du 19 au 20 mai, sous les fenêtres de *Republica*. Ils ont banni ou fait taire les slogans hostiles au Mouvement des forces armées. Mais ce dernier a cessé, à leurs yeux, d'être au-dessus de tout soupçon. « *Le P.S. a honoré le pacte qu'il a signé fin mars avec le M.F.A. devant le président de la République. Il faut que le M.F.A., lui aussi, honore ce pacte en respectant le pluralisme* », a déclaré M. Mario Soares. Etrange retournement de situation : les socialistes se font aujourd'hui un bouclier de ce document qu'ils avaient signé la mort dans l'âme.

JEAN-PIERRE CLERC.

Les réactions à l'étranger

La tension entre le mouvement des forces armées, le parti socialiste et le parti communiste portugais suscite à l'étranger plusieurs prises de position.

● *L'ancien chancelier Willy Brandt*, président national du parti social-démocrate (S.P.D.), a exprimé, le jeudi 22 mai, au nom de son parti, sa solidarité avec les socialistes portugais et a fait état « *des liens particulièrement étroits qui l'unissent au P.S. et à son secrétaire général, M. Mario Soares* ».

Il exprime, d'autre part, l'espoir que « *le mouvement des forces armées respectera les principes qu'il a lui-même adoptés, ainsi que le pacte conclu avec les partis politiques* ».

● *Le ministre néerlandais des affaires étrangères*, M. Max Van Der Stoel, a déclaré, jeudi soir à La Haye, que la situation politique au Portugal continuait de comporter, à ses yeux, « *des éléments inquiétants* ».

● *A Bruxelles, la Chambre des représentants* a approuvé jeudi, à l'unanimité — trois députés communistes s'abstenant — une résolution sur le Portugal dans laquelle elle « *exprime son inquiétude devant les tentatives faites pour étouffer une démocratie parlementaire naissante, basée sur des élections libres et pour limiter les droits et les libertés démocratiques. La Chambre*, poursuit le texte, *invite le gouvernement à user de tous les moyens diplomatiques pour remédier à cette situation* ».

● *A Barcelone*, un groupe de personnalités socialistes a adressé un message de solidarité au directeur du journal socialiste *Republica*, M. Raul Rego exprimant son « indignation » devant la fermeture provisoire du quotidien.

● *L'Unita*, organe du parti communiste italien, a présenté jeudi comme un « *acte d'intolérance politique* » la fermeture du quotidien *Republica*.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE FRANÇAISE

L'HUMANITE : à jouer avec le feu...

Le quotidien communiste *l'Humanité* consacre vendredi 23 mai, sous le titre « Situation tendue à Lisbonne », un article non signé dans lequel on lit notamment :

« *Mario Soares dénonce volontiers — c'est son leitmotiv — les dangers (irréels) d'une « solution à l'albanaise ou à la cubaine ». Mais qui prétend imposer de telles solutions à Lisbonne ? Le parti communiste ? Ni dans son comportement quotidien, ni dans ses déclarations, ni dans ses choix il n'a jamais été et il n'est pas question de solutions importées de l'étranger. (...)*

» *Quelle portée, quelle signification conférer à des manifestations dont nul n'ignore qu'elles draineront des adversaires de la démocratie et de la liberté. Les initiateurs de ce genre d'opérations sont-ils assurés d'en contrôler le déroulement, d'éviter les débordements ?*

» *A jouer avec le feu, on court le risque de se brûler les doigts et de mettre le feu à la maison Portugal.* »

L'UNITE : en dépit du pacte.

« *En dépit du pacte signé, tout se passe comme si les officiers du M.F.A. considéraient désormais le parti socialiste non comme un allié, mais comme un adversaire. (...) Dans ce contexte, les incidents qui ont abouti à la fermeture du quotidien* Republica *revêtent une incontestable gravité. (...)*

» *L'un des rares organes portugais — pour ne pas dire le seul — exprimant la pensée du parti socialiste a été mis dans l'impossibilité de paraître. C'est non seulement une atteinte grave à la démocratie, mais une rupture du pacte sur la base duquel est établie la coalition gouvernementale. (...)*

» *On ne sort pas sans secousses de cinquante années de fascisme. Si nous exprimons aujourd'hui nos craintes, c'est parce que nous savons que le peuple portugais a actuellement à surmonter de graves difficultés — économiques, notamment — et qu'il n'aurait rien à gagner à de nouveaux déchirements dont les forces de la réaction gardent toujours l'espoir de pouvoir tirer profit.* »

(CLAUDE ESTIER.)

Ensuite, à l'éditorial de Claude Estier, *l'Unité* ajoute : « L'Humanité *de mercredi croit devoir rappeler que Raul Rego, directeur de* Republica, *fut ministre du gouvernement Spinola. A notre connaissance, Alvaro Cunhal aussi...* »

L'AURORE : leçon pour Mitterrand.

Sous le titre « Quelle leçon pour Mitterrand », José Van den Esch écrit en première page de *l'Aurore* : « *Si la tragédie de Lisbonne permettait* [à Mario Soares] *de faire un saut à Latché* [où a lieu une rencontre des dirigeants socialistes de l'Europe du Sud], *imaginez quelles interrogations viendraient aux lèvres de Mario Soares, et quel regard il poserait sur Mitterrand !* »

LE FIGARO : l'éternelle question.

« *Rupture du pacte... C'est, décidément, l'éternelle question qui se pose à tous les socialistes de tradition lorsque leur stratégie de conquête du pouvoir implique leur alliance avec les communistes. Et à François Mitterrand comme aux autres.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : l'immense pouvoir du M.F.A.

« *Les déchirements qui pourraient se produire ne profiteraient à personne. Mais le comportement de M. Soares doit être également attribué à la réalité du rapport de forces : si ses ultimatums sont des gestes de défense plutôt que d'agression, c'est parce qu'il sait qu'en dépit de l'assise électorale de son parti l'immense pouvoir accumulé par le M.F.A. rend le P.S. extrêmement vulnérable. On peut en effet souligner l'originalité et la diversité des hommes qui composent le Mouvement des forces armées, on ne saurait ignorer qu'ils sont des militaires, donc des gens attachés à l'ordre, quel qu'il soit, qu'ils ont établi, et qu'ils seront d'autant plus enclins à le faire respecter qu'ils disposent de ce moyen suprême que sont les armes. Toute l'action de M. Soares se situe dans une résistance assez vigoureuse pour sauvegarder les droits du P.S. et assez souple pour éloigner le risque d'une réaction brutale.* »

(RICHARD LISCIA.)

LIBERATION : face à l'ancien monde.

« *Face à des hommes politiques et à des appareils très européanisés, les militaires cherchent à inventer une voie qui permette au peuple de participer plus directement à la révolution. En cela, ils sont la modernité dans le Portugal d'aujourd'hui, face à l'ancien monde, que ce soit celui de la IIIe internationale ou celui d'un « Mitterrand à la portugaise ».* »

(SERGE JULY.)

M. DEFFERRE (P.S.) : nous refusons l'assimilation.

Au micro d'Europe 1, jeudi soir 22 mai, M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré : « *Les gens de droite, en France, essaieront de tirer argument contre nous de ce qui se passe au Portugal et quoi qu'il s'y passe. Nous, nous essaierons d'en tirer argument, évidemment, à notre bénéfice. Ce que je souhaite c'est que les choses se passent bien, et que, après les incidents, peut-être inévitables, qui ont pu se produire, l'entente réapparaisse, se renoue entre les uns et les autres. Que, demain, ce pays soit un exemple de démocratie auquel nous pourrons nous référer. Mais, je le répète, encore une fois, je refuse l'assimilation que la droite voudrait nous imposer : elle cherche tous les arguments pour essayer — malgré ses échecs dans le domaine de politique économique, et sociale — d'empêcher la gauche de gagner les prochaines élections.* »

● *La Chine* a décidé de ne pas participer à la réunion des comités de décolonisation de l'ONU, les 12 et 19 juin à Lisbonne. La raison officielle de ce refus est que la Chine n'a pas d'ambassade au Portugal. — *(A.F.P.)*

Italie

Les nouveaux textes sur l'ordre public renforcent les pouvoirs de la police

De notre correspondant

Rome. — Le Parlement italien a définitivement adopté, mercredi 21 mai, le projet de loi sur l'ordre public dont la discussion mettait en péril le gouvernement depuis plusieurs mois. Repoussée par les communistes, cette loi « anti-casseurs » a été votée à contrecœur par les socialistes, malgré une libéralisation du projet initial et une accentuation de son caractère « anti-fasciste ». Elle était jugée indispensable pour lutter contre deux phénomènes conjugués : la délinquance de droit commun et la violence politique.

Les nouvelles mesures — qui entrent immédiatement en application — peuvent être rassemblées sous sept têtes de chapitre :

— *La liberté avant jugement* sera refusée aux mineurs, aux auteurs de délits graves et aux récidivistes, accusés de violence physique.

— *La garde à vue* n'était autorisée que dans le cas de flagrant délit ou de tentative de fuite d'un inculpé ayant fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Elle sera consentie maintenant en présence d'indices « *suffisants* » (pas forcément « *graves* »), pour des délits pouvant valoir à leurs auteurs six années de prison et pour apologie du fascisme. La police se trouve ainsi investie du même pouvoir que la magistrature pour l'évaluation des preuves et l'opportunité de priver un citoyen de sa liberté.

— *Les perquisitions à domicile* sans autorisation de la justice seront possibles en cas « *exceptionnel de nécessité et d'urgence* » pour s'emparer d'armes ou d'explosifs.

— *L'usage des armes par la police* n'était autorisé que pour « *repousser une violence ou vaincre une résistance à l'autorité* ». Il sera davantage laissé à l'appréciation des forces de l'ordre pour empêcher toute une série de délits, comme l'enlèvement des personnes, l'attentat, le vol à main armée, l'homicide volontaire et même les naufrages, les catastrophes aériennes et ferroviaires.

— *Les manifestants*, qui porteront un casque ou recouvriront leur visage (totalement ou partiellement) pour ne pas être reconnus, seront passibles de peines allant jusqu'à trois ans de prison. Les partis de gauche craignent les abus auxquels une mesure aussi sévère pourrait donner lieu.

— *Les agressions contre les agents de l'ordre* vaudront à leurs auteurs une arrestation immédiate, avec interdiction de bénéficier de la liberté avant jugement. Ils seront jugés selon une procédure accélérée.

— *La défense des institutions* se voit renforcée dans la mesure où les dispositions de la loi anti-mafia de 1965 — surveillance spéciale, interdiction de séjour, etc. — sont étendues à des personnes suspectes de préparer des actes subversifs ou de reconstituer le parti fasciste.

Il s'agit, en tout état de cause, d'une législation d'exception qui, logiquement, devrait disparaître à la fin de l'année avec l'adoption du nouveau code pénal.

ROBERT SOLE.

Espagne

Après l'interdiction d'une réunion diocésaine aux Canaries

La tension s'accroît à nouveau entre l'Église et l'État

De notre correspondant

Après avoir assisté à une messe à la mémoire des victimes des attentats attribués à l'organisation basque ETA, plusieurs centaines de manifestants d'extrême droite, parmi lesquels des membres du groupe Fuerza nueva et des Guérilleros du Christ roi, ont défilé dans les rues de Madrid. Ils ont exigé la démission immédiate du premier ministre, M. Arias Navarro, qu'ils jugent trop modéré dans sa lutte contre le terrorisme.

Madrid. — Les relations entre l'Eglise et l'Etat espagnol traversent à nouveau une passe difficile. La commission permanente de la Conférence épiscopale espagnole vient de se réunir à Madrid pour étudier les points les plus brûlants de cette situation, notamment à la suite de la proclamation de l'état d'exception au Pays basque, et après la suspension, par les autorités civiles, de l' « *assemblée socio-pastorale* » des Canaries. Mgr José Antonio Infantes Florido, évêque de ce diocèse, a laissé entendre que le gouverneur civil de la province était passible d'excommunication, et il est parti pour Rome où il doit exposer la situation au pape, qui recevra également, le 26 mai, le ministre espagnol de la justice, M. Sanchez Ventura.

Le problème des séparatismes

M. Martinez Canabate, gouverneur civil de Las Palmas, avait signifié, le 10 mai, aux organisateurs l'interdiction de l'assemblée du diocèse des Canaries, que devait présider l'évêque.

Cinq cents personnes, dont quatre cents laïcs, devaient étudier au cours de cette réunion les problèmes économiques et sociaux de l'archipel, en vue d'adopter une pastorale adaptée à sa situation.

Le gouverneur a informé la presse que « *l'autorité gouvernementale n'interdirait pas une assemblée composée uniquement de membres du clergé* », mais, que, étant donné le nombre élevé de laïcs convoqués à cette assemblée, celle-ci était une « *réunion de caractère plus public que religieux* ». Le problème est le même que celui qui se posa au mois de mars, lorsque fut suspendue l'assemblée du vicariat épiscopal de Vallecas (quartier ouvrier de Madrid). Il s'agit de savoir s'il appartient à l'Eglise ou à l'Etat de décider du caractère religieux ou civil d'une réunion convoquée par un évêque.

Ce conflit, en aggravant ses relations avec l'Etat, porte préjudice à l'Eglise. Il peut faire croire aux fidèles de Vallecas et des Canaries que si leurs assemblées n'ont pas lieu la faute en revient à leurs évêques, qui, une fois de plus, se sont inclinés devant le pouvoir civil.

Certains secteurs de l'opinion reprochent au clergé des Canaries d'être « *infiltré par le marxisme* » et, grief habituel chaque fois que l'Eglise convoque une réunion où les laïcs ont un rôle important, de « *favoriser le séparatisme* ». Or il n'y a pas, actuellement, de séparatisme canarien. Il existe bien un Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C.), mais son audience aux Canaries est des plus faibles. En revanche, un désir d'autonomie est assez répandu du fait des conditions socio-économiques particulières à l'archipel.

JOSE ANTONIO NOVAIS.

● MANUEL FAL CONDE est décédé à Séville, a-t-on appris, mercredi 21 mai. Agé de quatre-vingt un ans, Fal Conde s'était distingué, en 1936, en organisant une importante force carliste rassemblant cent mille « requêtes », dont l'entrée en action rapide devait être décisive. Son rôle avait consisté également à effectuer des démarches auprès de Mussolini pour obtenir l'appui du Duce. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

Le Surinam (Guyane néerlandaise) deviendra indépendant le 26 novembre 1975

De notre correspondant

Amsterdam. — Le Surinam (Guyane néerlandaise) vivra sa première journée d'indépendance totale le 26 novembre 1975. Mais il ne s'agit pas de la « *décolonisation modèle* » qu'avait espérée le gouvernement néerlandais. La conférence « au sommet » qui vient de se terminer à Paramaribo, capitale du Surinam, n'a pu déterminer les modalités générales de l'accession à l'indépendance. Le gouvernement surinamien n'est pas satisfait de la somme de 3 milliards de florins (5,5 milliards de francs français) que les Pays-Bas lui proposent comme aide au développement. Le Surinam demande le double, payable dans dix à quinze ans.

L'équipe gouvernementale en place, composée presque exclusivement de créoles noirs, un des deux groupes ethniques importants du pays, pose un sérieux problème.

L'autre communauté, environ 400 000 Hindoustans, originaires surtout des anciennes colonies hollandaises en Indonésie, redoute l'avenir et a beaucoup moins de goût pour l'indépendance que le gouvernement. Un conflit racial s'est d'ailleurs ébauché à Paramaribo cette semaine. Des bureaux gouvernementaux ont été incendiés, et un autre incendie a ravagé, au cours de la nuit, une rue commerçante de la ville. Une déclaration gouvernementale selon laquelle il s'agit vraisemblablement d'une « *provocation de la part des Hindoustans* » n'a pas apaisé les esprits.

L'autre grand problème est celui de la nationalité des habitants du Surinam. Pour l'instant, tout Surinamien est Néerlandais de plein droit et peut s'installer librement dans la métropole, bénéficiant exactement des mêmes droits que tout Néerlandais. Les Surinamiens, qui continuent d'affluer vers la métropole, ne pourront rester Hollandais que s'ils se trouvaient aux Pays-Bas au moment de l'indépendance. Tout Surinamien au Surinam obtient automatiquement la nationalité surinamienne. Le gouvernement surinamien, et plus encore les Hindoustans exigent de pouvoir librement entrer et circuler aux Pays-Bas, même après l'indépendance. Le gouvernement néerlandais s'y oppose encore. Le premier ministre, M. Den Uyl, a déjà laissé entendre qu'il ne reviendrait plus au Surinam et que cette affaire devrait se régler à La Haye, les 24 et 25 juin prochain.

(Intérim.)

Roumanie

VISITE OFFICIELLE DU MARÉCHAL KIM IL SUNG

(De notre correspondant.)

Vienne. — Le maréchal Kim Il Sung, secrétaire général du comité central du Parti du travail (communiste) coréen et président de la République démocratique populaire de Corée, est arrivé inopinément jeudi après-midi 22 mai en Roumanie, où il fait une « *visite officielle à l'invitation du comité central du parti communiste roumain, du gouvernement de la République socialiste de Roumanie et de M. Nicolas Ceaucescu* ». Le chef du parti et de l'Etat roumain s'était lui-même rendu à Pyongyang en juin 1971. La rareté des déplacements du leader coréen hors de son pays suffirait déjà à faire apparaître l'événement comme exceptionnel : avant de se rendre à Pékin le mois dernier, M. Kim Il Sung n'avait pas quitté la Corée depuis 1961 et son dernier séjour en Europe — en Roumanie également — date d'il y a dix-neuf ans.

Les déclarations qu'avait faites M. Kim Il Sung à Pékin le 18 avril dernier (*le Monde* daté 20-21 avril) sur la nécessité d' « *adopter des mesures effectives* » destinées à adapter la « *future lutte commune* » de son pays et de la Chine à une « *situation en évolution rapide* » incitent à penser que le leader coréen, âgé de soixante-trois ans, et que l'on dit malade, estime le moment venu d'activer le processus de réunification de son pays.

Les premières paroles du leader nord-coréen, à Bucarest, ont été à peine plus pondérées que celles qu'il avait prononcées à Pékin le mois dernier. « *Dans l'avenir également*, a-t-il dit au banquet qui lui était offert jeudi soir, *nous allons soutenir et activement encourager la lutte du peuple sud-coréen contre le fascisme, pour son droit à l'existence, à la démocratisation et à l'unification du pays.* »

(Intérim.)

EUROPE

Italie

Aux élections régionales du 15 juin la démocratie chrétienne espère limiter ses pertes

De notre correspondant

Rome. — La campagne pour les élections régionales s'est officiellement ouverte depuis quelques jours en Italie. Pour la première fois, les citoyens âgés de dix-huit à vingt et un ans participeront à un vote le 15 juin prochain. Pour être régional, ce scrutin n'en revêt pas moins une grande importance en raison d'une perte possible de voix de la démocratie chrétienne et des menaces qui pèsent sur la coalition de centre-gauche.

Contrairement à l'Allemagne fédérale, où les régions votent en ordre dispersé, l'Italie concentre tous ses scrutins — régionaux, provinciaux et municipaux — le même jour, ce qui donne à la consultation un relief particulier. Des résultats du 15 juin dépendra d'ailleurs l'avenir de la législature, car un transfert substantiel de voix aurait pour conséquence directe des élections générales anticipées.

Le Parlement a décidé que la campagne électorale serait austère, en raison des difficultés économiques actuelles. On n'assistera donc pas à cette débauche de propagande sonore et lumineuse qui avait marqué de précédents scrutins et que les caisses des partis — alimentées par le financement public — auraient pu consentir à nouveau. Mais la guerre des affiches n'a pas attendu l'ouverture officielle de la campagne : depuis des semaines une démagogie de circonstance a envahi les murs des grandes villes. Le printemps 1975 correspondant au trentième anniversaire de la libération, ce sont trente années de pouvoir démocrate-chrétien que les électeurs sont invités à juger. « De bonnes années, quelques-unes moins bonnes, toutes dans la liberté », affirme le parti majoritaire. « L'Italie a changé, la démocratie chrétienne non », répliquent les socialistes, qui ont fini par oublier leur appartenance à la coalition gouvernementale.

A Noël, tout le monde prédisait *un écroulement de la démocratie chrétienne* devant démentir la traditionnelle stabilité du corps électoral italien. Le parti dominant ne serait-il pas contraint de s'allier avec les communistes et de réaliser — au niveau régional tout d'abord — ce « *compromis historique* » qui le tente et l'inquiète à la fois ? Plusieurs événements survenus depuis ont conduit les observateurs à plus de circonspection. Le gouvernement de M. Moro (formé de démocrates-chrétiens et de républicains, avec l'appui externe des socialistes et des sociaux-démocrates) a réussi à redresser quelque peu la situation économique. Les événements du Portugal, parfaitement exploités par la direction démocrate-chrétienne, joints à la volonté des communistes de ne pas participer au pouvoir en période de crise, ont repoussé à plus tard ce fameux compromis. Enfin, la grande peur du désordre a renforcé M. Fanfani, secrétaire de la démocratie chrétienne, qui a parfaitement compris cette inquiétude et, passant outre aux accusations de démagogie, s'est posé en champion de la sécurité intérieure.

Un attentat des « Brigades rouges »

Rapports confidentiels de préfets et sondages d'opinion en arrivent aujourd'hui à la même conclusion : la démocratie chrétienne (38,8 % des voix aux élections législatives de 1972) perdra du terrain, mais moins que prévu, et elle pourra récupérer une partie de ses pertes à l'extrême droite. Toutefois, l'évolution de la situation intérieure va être décisive. Si des attentats ou des enlèvements politiques se reproduisaient, les électeurs seraient tentés de confier leurs *voix à l'un des deux grands partis*, démocrate-chrétien ou communiste, au détriment des autres formations politiques. Les résultats de l'extrême gauche en particulier — un million *de voix dispersées en 1972* — dépendront du climat de la campagne. Ses dirigeants les plus modérés en sont trop conscients pour encourager des actes aussi dangereux que l'enlèvement du magistrat, qui vaut, depuis quelques jours, à leurs mouvements des perquisitions humiliantes et discutées.

Toutefois, les trois principales formations d'extrême gauche (Lotta Continua, P.D.U.P.-Manifesto et Avant-Garde ouvrière) n'ont aucune prise sur les Brigades rouges et les Noyaux armés prolétariens (NAP). Ces derniers se sont manifestés de nouveau de manière inquiétante : un de leurs membres a téléphoné le 22 mai à l'agence de presse Ansa pour exiger que cinq avocats, choisis par les NAP, défendent les détenus appartenant à l'organisation. En cas de refus, les NAP menacent de créer des incidents, avant les élections dans une ville du nord ou du centre de l'Italie.

Les partis de gauche, qui ont condamné l'agression dont a été victime, le 15 mai dernier, dans son bureau M. Massimo de Carolis, *chef du groupe démocrate-chrétien* de la municipalité de Milan, blessé à la jambe par un commando des Brigades rouges, sont convaincus que ces groupements sont manipulés *par l'extrême droite*.

ROBERT SOLÉ.

Danemark

Au congrès d'Aalborg

Les sociaux-démocrates ont maintenu leur emprise sur les syndicats

De notre correspondante

Copenhague. — La centrale syndicale danoise L. O. vient de tenir, à Aalborg (Jutland), son congrès quadriennal en présence de mille délégués et d'une quarantaine d'invités étrangers. Le premier ministre, M. Anker Joergensen, ancien militant syndicaliste, a assisté au début des travaux et expliqué notamment les raisons qui avaient poussé son gouvernement à intervenir d'autorité, en mars, dans le processus des négociations des conventions collectives.

La centrale L. O., qui regroupe tous les syndicats du royaume, compte aujourd'hui près d'un million d'adhérents *sur les cinq* millions de Danois. La vague de chômage de ces derniers mois lui a valu un afflux de nouveaux membres car il est indispensable, au Danemark, d'être inscrit à un syndicat pour *bénéficier* de l'allocation de chômage, les syndicats étant seuls habilités à gérer les caisses d'assurance chômage.

La contestation de la base n'a guère fait entendre sa voix, et les sociaux-démocrates, qui tiennent traditionnellement en main tous les leviers de commande du mouvement, ont eu la satisfaction de voir, à cette occasion, confirmer leur monopole. M. Thomas Nielsen, président depuis 1971, et quatorze des quinze membres de son bureau (tous sociaux-démocrates zélés) ont tous été réélus par acclamation, à l'unanimité, sans qu'aucun concurrent leur soit opposé : le seizième membre du bureau, qui se retirait, a été remplacé par un social-démocrate qui a facilement triomphé de ses deux concurrents communiste et socialiste.

Les dirigeants de la L.O. constatant que sur le plan des salaires le jeu de l'échelle mobile réduisait le rôle de la revendication, ont décidé de faire porter pour l'instant leurs efforts sur la sécurité des lieux de travail et la qualité de la vie.

La seule question qui a suscité de très vives discussions a porté sur le soutien financier traditionnel de la L.O. à la presse social-démocrate. Il n'existe plus que *trois journaux du parti*, le *principal* étant *Aktuelt*, édité à Copenhague, et la L. O. a dû, à plusieurs reprises déjà, sacrifier des millions pour tenter d'éponger les déficits.

En dépit de vives résistances, M. Nielsen a obtenu du congrès le vote d'une aide extraordinaire de 9 millions de couronnes à la presse social-démocrate, somme qui s'ajoutera au fonds de roulement annuel (10 millions en 1975).

Pour couvrir cette somme extraordinaire, les cotisations des adhérents seront augmentées.

C. O.

Finlande

VOTE DE LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

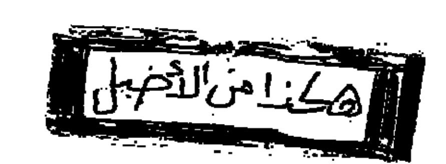
(De notre correspondant.)

Helsinki. — Après plus de deux ans de tractations et de compromis entre les deux principales formations du gouvernement de coalition, le parti du centre et le parti social-démocrate, les lois sur le développement régional ont été votées par le Parlement. Les discussions sur ces lois qui avaient dernièrement conduit à la crise la plus grave qu'ait connue le gouvernement de M. Sorsa (social-démocrate) avaient amené le président de la République, M. Urho Kekkonen à prendre l'affaire directement en main et à proposer un compromis selon lequel se prononcerait le Parlement (*le Monde* du 24 avril). Le parti du centre s'était rallié *à ce texte deux semaines* plus tard.

Les nouvelles lois donnent un cadre à l'action de l'État pour les années 1975-1979 dans le domaine du développement régional. Le découpage du pays en deux zones demeure, l'aide de l'État étant plus forte dans la première que dans la seconde. Une commission de planification régionale dont les deux tiers des membres sont des représentants des régions de développement sera mise en place. L'État peut prendre en charge de 10 à 20 % de l'investissement de l'entreprise qui s'installe dans une région de développement (5 à 10 % dans la zone 2) et soutenir le démarrage de l'entreprise par des aides aux salaires et des compensations pour les dépenses sociales. *Cinq autres lois qui portent* sur des aides spécifiques et sur le fonds de développement régional ont été approuvées dans *le même « paquet »*.

Le second budget supplémentaire devrait être voté séparément d'ici à la fin du mois de mai. La loi sur l'imposition séparée des couples ne semble pas devoir être examinée avant juin.

GILLES GERMAIN.



PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens entre le fusil et le rameau d'olivier

IV. — Les jusqu'au-boutistes

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Les succès de l'O.L.P. sur la scène internationale ont contribué à modifier sensiblement le langage des responsables palestiniens. Ces derniers n'écartent plus désormais l'idée d'une participation à la conférence de Genève qui équivaut pratiquement à une reconnaissance de l'Etat d'Israël (« le Monde » des 21, 22 et 23 mai). Ils doivent cependant tenir compte encore de l'existence au sein du mouvement palestinien du « front du refus ».

Beyrouth. — M. Ahmed Jibril tient en horreur la « *sensiblerie humaniste* ». « *Les Israéliens, tous les Israéliens, doivent payer le prix du sang pour leur présence sur le sol de ma patrie* », déclare tranquillement le leader du Front populaire de la libération de la Palestine — commandement général. Ses commandos ne reviennent jamais vivants de leurs incursions à l'intérieur de l'Etat juif. Agés de seize à vingt-deux ans, ils se font tuer au combat, ou se détruisent en mettant à feu la ceinture bourrée d'explosifs qu'ils portent à la taille. Il est vrai qu'ils sont préalablement choyés. Après avoir achevé un entraînement de six mois, ils bénéficient d'un traitement de faveur : des soldes élevées qui leur permettent de se vêtir à la mode, de faire bonne chère, de mener joyeuse vie à Beyrouth ou à Damas. Avant de partir en mission, ils ont le droit de passer quelques jours en famille. Ils s'en vont le cœur joyeux : ils sont persuadés, grâce aux cours d'endoctrinement qui leur sont dispensés, que le sacrifice de leur vie servira non seulement la cause de la Palestine, mais aussi celle de l'ensemble du monde arabe.

L'exil, les humiliations et les persécutions subies ont nourri chez Ahmed Jibril un nationalisme ombrageux, la haine des Israéliens et la soif de revanche.

A l'âge de onze ans — en 1948 — il fuit sa ville natale de Jaffa en compagnie de sa famille, qui se réfugie en Syrie. A dix-neuf ans, il entre à l'Académie militaire du Caire. Trois ans plus tard, il fonde l'une des premières organisations de fedayin, tout en faisant partie des cadres de l'armée syrienne, qu'il quitte en 1963. Il ne cesse, depuis, d'organiser des sabotages et des attentats contre l'ennemi « sioniste ». Son « palmarès » d'opérations terroristes, dont il fait état avec orgueil, est impressionnant. L'un de ses plus beaux fleurons, selon lui, est l'attaque, l'année dernière, de la localité de Kiryat Shmoneh qui a coûté la vie à tous les assaillants ainsi qu'à dix-huit Israéliens.

Ahmed Jibril se targue du fait que sa tête est mise à prix en Israël et en Jordanie. Cultivant volontiers le mystère, il ne se laisse jamais photographier, et accepte rarement de s'entretenir avec des journalistes occidentaux. Grand, le visage plein, le teint clair, les cheveux lisses rejetés en arrière, il est particulièrement volubile quand on aborde les questions militaires. « *La lutte armée doit se poursuivre, coûte que coûte, qu'un règlement soit conclu ou non au Proche-Orient*, nous déclare-t-il. *Seule la guerre permanente épuisera l'Etat sioniste avant de précipiter sa chute, servira de catalyseur à l'unité du monde arabe, accélérera le processus de radicalisation des masses, et précipitera la chute des régimes réactionnaires. L'Union soviétique, qui a mis des années à saisir le sens du soulèvement vietnamien, finira par appuyer notre lutte en faveur de la création d'une Palestine réunifiée et démocratique.* »

« Le temps travaille en notre faveur »

Si M. Jibril se veut le « technicien de la guérilla » du « front du refus », M. Georges Habache, le leader du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P. passe pour en être le théoricien (1). Pour lui, la guerre d'octobre, que les Arabes ont perdue, n'a pas modifié fondamentalement le rapport des forces en faveur des Palestiniens. Son porte-parole, M. Bassam Abou Cherif — dont le visage a été mutilé et la main sectionnée par l'explosion d'un colis piégé que lui auraient adressé les services spéciaux israéliens — brosse un sombre tableau de la conjoncture : « *L'Union soviétique ainsi que les Etats-Unis soutiennent l'existence d'Israël et sont disposés à garantir ses frontières. La quasi-totalité des pays arabes se sont rangés, bon gré mal gré, derrière les deux super-grands. Les Saoudiens font la loi dans la région pour le compte de leurs maîtres américains, dont l'influence demeure déterminante sur le plan mondial. Une mini-Palestine, créée dans ces conditions, ne serait qu'un Etats fantoche, soumis à l'impérialisme et au sionisme. En revanche, un Etat édifié sur un territoire libéré par les armes donnerait une nouvelle et puissante impulsion à la lutte visant à réunifier la Palestine. Cet objectif pourrait être atteint dans vingt ou trente ans. En tout cas, le temps travaille en notre faveur ; pourquoi, donc, se presser pour conclure une paix infamante avec Israël, qui ne serait rien d'autre qu'une capitulation ?* »

Les leaders « *réalistes* » de l'O.L.P. réagissent vivement à ces arguments. « *En dernière analyse, ce sont les jusqu'au-boutistes qui sont les propagateurs du défaitisme dans nos rangs*, nous déclare M. Nayef Hawatmeh, leader du Front démocratique (F.D.P.L.P.), *leur thèse concernant la toute-puissance des Etats-Unis aboutirait à susciter le désespoir des masses et risquerait de les démobiliser. Ne voient-ils pas que, partout dans le monde, au Portugal, en Grèce, au Vietnam, au Cambodge, en Afrique australe, l'impérialisme subit des défaites ?* »

« *Les théoriciens du « front du refus » sont des poètes lyriques, des métaphysiciens, des manichéens, tout sauf des hommes politiques !* » s'exclame, d'autre part, M. Zoheir Mohsen, président de la Saïka. « *Si nous pouvons récupérer pacifiquement une partie de notre patrie, pourquoi faut-il absolument avoir recours à la violence ? Devons-nous vivre sous l'occupation ou en exil pendant des décennies, en attendant que la conjoncture soit favorable à l'établissement d'un Etat palestinien unifié et démocratique ?* »

Abou Ayad, le numéro 2 du Fath, estime que les jusqu'au-boutistes de la résistance n'ont rien appris de l'expérience passée, qu'ils sont affligés du « complexe du refus » qui avait conduit les chefs du mouvement national palestinien pendant un demi-siècle à appliquer la politique du « tout ou rien », « *laquelle s'est révélée catastrophique* ». « *Si nos dirigeants avaient eu la sagesse d'accepter, en 1947, le plan de partage de l'ONU, prévoyant la création de deux Etats fédérés, l'un juif, l'autre arabe, nous vivrions déjà aujourd'hui dans une Palestine judéo-arabe réunifiée et démocratique.* »

Défendant le même point de vue, M. Majed Abou Sharar, responsable de l'information à l'O.L.P., se réfère à la « perspicacité géniale » de M. Ben Gourion, « *lequel eut le courage de se rallier, en 1947, au plan de partage, malgré les injures et les accusations de trahison lancées contre lui par les extrémistes juifs* ». « *M. Ben Gourion*, poursuit M. Abou Sharar, *avait soutenu qu'un mini-Etat d'Israël n'était qu'une étape vers la réalisation des aspirations sionistes. Il a eu raison puisqu'Israël s'étend aujourd'hui sur l'ensemble du territoire palestinien.* »

Cependant, contrairement aux sionistes, poursuit M. Abou Sharar, les nationalistes palestiniens n'ont pas l'intention de recourir à la force après la conclusion d'un règlement pour atteindre leur « objectif stratégique ». Ils feront de leur mini-Etat un modèle de démocratie et de tolérance afin de démontrer, dans la pratique, aux Israéliens qu'ils pourront vivre en toute quiétude au sein d'une Palestine réunifiée.

Les « maximalistes » sont nettement minoritaires

Dans ce débat, qui se poursuit sans relâche depuis quinze mois, les partisans d'un compromis l'ont largement emporté sur leurs adversaires « maximalistes » du « front du refus ». Les trois organisations — le Fath, la Saïka et le Front démocratique — qui soutiennent la politique de M. Arafat regroupent plus de 90 % des effectifs de la résistance. Leur influence dans les territoires occupés et en Transjordanie est largement prédominante. Les populations des deux côtés du Jourdain souhaitent ardemment la création d'un Etat palestinien indépendant qui les libérerait du pouvoir israélien ou jordanien. Les Palestiniens de la diaspora, originaires de Cisjordanie ou de Gaza, sont, eux aussi, tout naturellement favorables à un projet qui leur permettrait de rentrer chez eux.

Les réalistes se sont, cependant, heurtés à la résistance des réfugiés de la guerre de 1948, qui avaient dû fuir le territoire sur lequel s'est constitué l'Etat d'Israël. Ne se sentant pas concernés par une mini-Palestine, qui exclurait leur retour dans leurs foyers, ils sympathisent avec ceux qui leur offrent, dans l'immédiat, la perspective de « la libération de toute la Palestine ».

Divers facteurs ont cependant contribué à gagner beaucoup de ces réfugiés — implantés surtout dans des camps au Liban et en Syrie — aux thèses de M. Arafat et de ses amis : ces derniers leur ont assuré qu'ils exigeraient l'application de la résolution de l'ONU leur donnant le droit de choisir entre leur rapatriement et des indemnités substantielles qui leur permettraient de refaire leur vie soit dans le nouvel Etat palestinien, soit dans l'un des pays arabes où — grâce au passeport dont ils seraient munis — ils ne seraient plus traités en apatrides parasitaires. Cet engagement est pris d'autant plus au sérieux que M. Arafat paraît bénéficier, surtout depuis son admission à l'ONU, d'une large autorité sur la scène internationale.

De l'avis de tous les observateurs, l'audience des organisations faisant partie du « front de refus » s'est rétrécie, ces derniers mois, comme une peau de chagrin. Deux d'entre elles, le Front de libération arabe (F.L.A.) et le Front de la lutte populaire (F.L.P.), n'ont apparemment aucune activité politique ou militaire. Les deux autres, le F.P.L.P. du docteur Habache et le F.P.L.P.-commandement général de M. Ahmed Jibril ne regroupent que quelques milliers de militants. Elles continuent, malgré tout, à exercer une certaine fascination sur les jeunes intellectuels, même au sein du Fath, et, malgré leur orientation « gauchiste », sur certains grands bourgeois de la diaspora. « *Ces notables*, nous dit un responsable du Front démocratique, *peuvent se payer le luxe de la surenchère nationaliste. Eloignés des champs de bataille, ne souffrant ni de l'occupation ni de l'exil, vivant dans l'aisance, ils sont tout prêts à attendre vingt ou trente ans pour libérer toute la Palestine.* » Abou Ayad ajoute, pour sa part, que les intellectuels contestataires, qui lui ont donné beaucoup de fil à retordre, ne sont que des « *révolutionnaires de salon* ».

Isolés du monde arabe

Soutenus, à des degrés différents, seulement par l'Irak et la Lybie, les « jusqu'au-boutistes » souffrent de leur isolement dans le monde arabe. A quelques exceptions près, notamment au Koweït et en République démocratique du Yémen, la grande presse de la région leur est résolument hostile. Ils ne parviennent à retrouver grâce aux yeux de leurs adversaires que lorsqu'ils accomplissent une opération spectaculaire contre Israël.

C'est l'une des raisons qui poussent les dirigeants de l'O.L.P. à multiplier les attentats et, parfois, à revendiquer... ceux qui ont été perpétrés par leurs rivaux. Dénoncé comme « traître » pour avoir été le premier, en août 1973, à prôner la création d'une mini-Palestine qui coexisterait avec Israël, M. Nayef Hawatmeh a cherché, dit-on, à se faire pardonner sa modération en organisant l'an dernier la prise d'otages de Maalot. Il a ainsi acquis auprès de l'opinion palestinienne le crédit qu'il a perdu sur la scène internationale. Le leader du Front démocratique est aujourd'hui l'un des dirigeants les plus influents de la résistance, l'un des plus proches de M. Yasser Arafat. Il est vrai que son autorité repose aussi sur l'extension qu'a prise son organisation dans les territoires occupés et en Transjordanie.

Le « front du refus » n'estime pas, pour autant, avoir perdu la partie. Il compte des adeptes jusqu'au sein des organisations rivales, malgré les mesures répressives et les épurations. Dans les camps de réfugiés du Liban, parmi les quelque deux cent mille Palestiniens installés au Koweït, leur influence idéologique n'est pas totalement absente. MM. Habache et Jibril menacent de se retirer de l'O.L.P. et de « *châtier les traîtres* » si la « centrale » des fedayin devait être admise à la table des négociations à Genève. M. Arafat et ses amis répondent qu'ils entendent, pour leur part, « *poursuivre le dialogue* », « *respecter les règles de la démocratie* » au sein de la résistance.

En réalité, les uns et les autres ne veulent pas d'une épreuve de force prématurée. Les dirigeants du « front du refus » misent sur l'échec de la politique d'ouverture de M. Arafat. Si ce dernier ne parvient pas à se faire admettre à la conférence de Genève, il sera bien obligé — pensent-ils — de s'aligner sur les positions de ses adversaires, ou de se démettre.

Le leader de l'O.L.P. estime, pour sa part, qu'un éventuel règlement, donnant satisfaction aux principales revendications de la résistance, lui vaudrait un soutien populaire encore plus étendu. Les contestataires seraient alors réduits aux proportions d'une minorité marginale qui pourrait être aisément neutralisée par des moyens politiques ou, le cas échéant, par la force.

Prochain article :

LE FOYER NATIONAL

(1) Voir son interview du *Monde* du 8 février 1975.

PROCHE-ORIENT

La démarche de sénateurs auprès de M. Ford est considérée à Jérusalem comme un succès diplomatique

La lettre adressée au président Ford par soixante-seize sénateurs américains (et non soixante-quinze comme nous l'indiquions dans nos éditions du 23 mai) a été rendue publique, jeudi 22 mai, à Washington. Les auteurs de cette lettre estiment que *« la sauvegarde de la paix exige qu'Israël obtienne une aide militaire et économique adéquate afin de dissuader ses voisins d'entreprendre une nouvelle guerre »*. C'est la première fois qu'un nombre aussi important de sénateurs signent un document en faveur d'Israël, fait-on remarquer à Washington.

Cependant, la Maison Blanche a accueilli cette démarche avec une certaine réserve. Son porte-parole s'est contenté de dire que le président Ford considérait *« avec intérêt toutes les suggestions venant de toutes les sources alors que les Etats-Unis poursuivent le réexamen de leur politique au Proche-Orient »*. Le porte-parole a ajouté que le gouvernement américain est fondamentalement attaché à la survie d'Israël en tant qu'Etat libre et indépendant, mais qu' *« il souhaite aussi la paix au Proche-Orient qui, à long terme, ne peut reposer que sur des assurances obtenues par Israël et les autres pays de la région »*.

En Israël, nous indique notre correspondant André Scemama, la démarche des sénateurs a été jugée comme un succès considérable pour la diplomatie israélienne, M. Kissinger ayant souvent averti ses interlocuteurs israéliens qu'ils ne pourraient plus compter sur l'appui du Congrès. Selon des milieux officiels israéliens cités par l'A.F.P., *« la politique de M. Rabin, qualifiée à l'intérieur et à l'extérieur d'intransigeante, s'est finalement révélée correcte »*.

D'autre part, la décision syrienne de prolonger de six mois le mandat de la force des Nations unies sur le front du Golan a été accueillie à Jérusalem avec faveur. M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense, l'a qualifiée jeudi *« d'étape positive »*...

Notre correspondant aux Nations unies, Philippe Ben, nous *câble de New-York que*, selon un diplomate de l'Europe de l'Est, la décision prise par Damas a été surtout due à un *« conseil amical et urgent »* de la part de l'U.R.S.S. M. Gromyko avait été impressionné par des propos que lui aurait tenus, à Vienne, M. Kissinger. Le secrétaire d'Etat américain l'aurait averti que *« la détente ne pourrait pas survivre à une nouvelle guerre israélo-arabe, indépendamment de son résultat »*.

Les nouvelles de Washington et de Damas ont été d'autant mieux accueillies à Jérusalem qu'elles succédaient à une recrudescence préoccupante des attentats en Israël et en Cisjordanie. Selon André Scemama, ces attentats révèlent toutefois un abaissement notable du niveau technique de leurs auteurs. Les services de sécurité israéliens ont procédé, ces dernières semaines, au *démantèlement de plusieurs réseaux de fedayin* qui s'étaient constitués en Cisjordanie et en Israël même, dans la région de Nazareth. Un important réseau, celui de Hébron, démantelé en mars dernier, comptait parmi ses membres un Israélien, Dani Sail, qui aurait fourni à la cellule du F.P.L.P. (groupe du Dr Habache) des armes et des explosifs volés dans des dépôts de l'armée. Dani Sail, qui est âgé de trente-six ans, a réussi à fuir en Europe, vraisemblablement en Allemagne.

Le F.P.L.P. a, de son côté, annoncé, jeudi, dans un communiqué *publié à Beyrouth, que « des groupes de juifs révolutionnaires ont commencé à participer à des opérations dans les territoires occupés »*.

Libye

● *L'U.R.S.S.* installera en Libye des bases militaires terrestres, aériennes et navales, aux termes d'un accord conclu entre les deux pays, croit savoir, ce vendredi 23 mai, le journal *Al Ahram*, citant son correspondant à Beyrouth. L'accord, d'un montant de 4 milliards de dollars, selon le journal, aurait été signé par le colonel Kadhafi et M. Kossyguine, au cours de la récente visite de ce dernier en Libye. *Al Ahram* écrit *qu'aux termes de cet accord* l'Union soviétique fournira à la Libye les armes les plus modernes qu'elle refuse aux « pays du champ de bataille ». — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Les entretiens de M. Sauvagnargues à Belgrade révèlent une étroite concordance de vues entre la France et la Yougoslavie

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Les entretiens que M. Sauvagnargues a eus pendant deux jours, à Belgrade, avec les dirigeants yougoslaves, se sont terminés jeudi 22 mai avec le dîner que le ministre français des affaires étrangères a offert à son homologue yougoslave, M. Minitch. M. Sauvagnargues a ensuite assisté à une réception donnée en l'honneur de la Comédie-Française, qui venait de faire salle comble à Belgrade.

Vendredi, le *ministre français* a pris l'avion pour Titograd, où il est l'hôte à déjeuner des dirigeants de la République fédérée du Monténégro.

Il est conforme aux traditions que les porte-parole de deux ministres qui se rencontrent célèbrent à l'envi l'atmosphère amicale des entretiens et les convergences de vues, même si les résultats ont été médiocres.

Cette fois, cependant, Français et Yougoslaves sont en train de prendre réellement conscience des possibilités et de l'utilité d'une étroite concertation. La crise de l'énergie, l'aggravation de la tension au Proche-Orient, la concentration des armements en Méditerranée, la pression croissante des pays en voie de développement, ont visiblement amené les Français à mieux apprécier, d'une part le rôle international de la Yougoslavie, pionnière et animatrice du *non-alignement*, d'autre part, les convergences de vues et d'intérêts entre Paris et Belgrade.

A cet égard, le message de M. Giscard d'Estaing, que M. Sauvagnargues a remis jeudi au maréchal Tito, annonçant l'acceptation du président de la République de se rendre en Yougoslavie en 1976, pourrait ouvrir une ère nouvelle dans les relations. Ce sera la première fois depuis la deuxième guerre mondiale qu'un président de la République française visitera la Yougoslavie, pour la plus grande satisfaction des Yougoslaves, qui n'ont jamais compris et toujours regretté la relative froideur des dirigeants français à l'égard d'un pays animé par une farouche volonté d'indépendance et de traditionnels sentiments francophiles.

Entre temps, M. Bijeditch, chef du gouvernement yougoslave, viendra à Paris.

Le maréchal Tito a déclaré, au cours de son entretien avec M. Sauvagnargues, *« qu'il serait bon de développer la coopération politique entre la France et la Yougoslavie »*.

M. Sauvagnargues et son homologue yougoslave M. Minitch ont affirmé la même volonté au cours de leur dernier entretien, entièrement consacré aux grands problèmes mondiaux.

La similitude des vues s'est aussi manifestée au sujet de Chypre et du Proche-Orient, où le maréchal Tito n'estime pas la situation trop inquiétante dans l'immédiat, ainsi que de la sécurité européenne et des problèmes de développement. Les Yougoslaves, fondateurs du groupe des non-alignés, ont toujours été de grands partisans de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Ils ont donc exprimé leur vif désir que cette conférence aboutisse rapidement. La France, a déclaré M. Sauvagnargues, partage ce point de vue. Faisant preuve d'optimisme, le ministre français a estimé, avec le maréchal Tito, qu'il existe de grandes chances pour que la phase finale de cette conférence se tienne avant la fin du mois de juillet.

M. Minitch a longuement exposé ses vues sur un nouvel ordre économique dans le monde. M. Sauvagnargues a précisé la position de la France sur les problèmes de l'énergie et des matières premières, notant que les appels se multiplient pour souhaiter la reprise, avant septembre (date de la session spéciale des Nations unies sur les questions économiques) des entretiens de Paris sur l'énergie. Selon le ministre français, l'échec définitif de ces entretiens a été annoncé trop vite. Il répétera, le 28 mai à l'O.C.D.E., que la France ne prendra pas de nouvelle initiative à cet égard, mais qu'elle restera totalement disponible.

Même sur ces problèmes délicats, les points de vue français et yougoslaves se sont révélés très proches, dès lors que la France vise avant tout à éviter une confrontation entre producteurs et consommateurs d'énergie et ne cherche pas à séparer les pays en voie de développement non producteurs de ceux qui le sont. Ainsi, les Yougoslaves sont-ils eux-mêmes favorables à la reprise de la discussion amorcée lors de la réunion préparatoire de Paris. Il subsiste cependant une divergence : les Yougoslaves souhaiteraient qu'une telle discussion se fasse dans le cadre de l'ONU, dont les Français mettent l'efficacité en doute.

JEAN SCHWŒBEL.

POLITIQUE

Le Sénat ampute les crédits affectés à la délégation générale à l'information

Le Sénat a adopté, le 23 mai, à 3 heures du matin, le projet de loi modifiant la procédure des opérations de remembrement rural. Il avait auparavant entamé l'examen de la réforme du statut du fermage, qu'il devait reprendre dans la matinée, et voté le projet de loi de finances rectificative pour 1975. Les sénateurs ont amputé ce dernier texte d'une partie des crédits affectés à la délégation générale à l'information.

Au début de la séance de l'après-midi du 22 mai, le Sénat avait adopté le projet de loi modifiant les conditions de nationalité exigées pour l'exercice de la profession bancaire. Ce texte établit la liberté d'établissement en faveur des ressortissants de la Communauté économique européenne. Puis a été approuvée une convention concernant la réévaluation des réserves monétaires de la Banque de France.

Les sénateurs ont ensuite examiné le projet de loi de finances rectificative pour 1975, voté à l'Assemblée nationale le 13 mai (le *Monde* du 15 mai). « *Ce projet*, a indiqué le rapporteur général M. COUDE DU FORESTO (Union centriste), *injecte 15 milliards 690 millions dans l'économie. Il prend en quelque sorte le contre-pied du plan de refroidissement de juin 1974.* »

Selon le rapporteur général, si l'on constate une amélioration de notre balance extérieure, celle-ci demeure très fragile.

« Vous avez raison d'insister sur la fragilité du redressement de notre balance, comme sur la difficulté de l'emploi, déclare M. FOURCADE. *Il serait faux de croire que nous sommes sortis de la crise pétrolière : le moment n'est pas venu de relâcher les disciplines.*

Le ministre souligne que les carnets de commandes des P.M.E. se regarnissent et annonce : *« L'emprunt national de 5 milliard s'est placé aisément, à concurrence de deux tiers, chez les particuliers. Au total, 20 milliards ont été souscrits depuis janvier, en emprunts tant publics que privés. »*

Le ministre des finances déclare en conclusion :

» Le problème que nous pose aujourd'hui la situation de l'emploi nous conduit à effectuer un choix analogue. L'effort supplémentaire d'investissement productif qui sera consenti grâce aux mesures qu'il propose permettra d'aborder dans les meilleures conditions la période du VIIe Plan. En vous proposant de soutenir l'emploi en favorisant l'investissement productif, le gouvernement ne veut pas seulement répondre à une exigence du présent, mais préparer l'avenir. »

Dans la discussion générale de ce collectif, MM. TOURNAN (P.S.) et GAUDON (P.C.) élèvent de vives critiques contre une politique qu'ils estiment *injuste* pour les travailleurs et annoncent qu'ils voteront contre le projet. Celui-ci, à l'inverse, est défendu par M. SCHUMANN (app. U.D.R.), qui déplore néanmoins que l'on fasse si peu pour soutenir l'industrie textile du Nord dans la « grave crise de structure » qu'elle traverse.

Une modification a été ensuite apportée au projet de loi, à propos de la dotation de la délégation générale à l'information. Les sénateurs, sur la proposition de M. COUDE DU FORESTO, en ont réduit les crédits de 4 210 000 francs à 1 210 000 francs. L'amendement de la commission des finances, défendu par son rapporteur général, et combattu par M. Fourcade, a été voté par 261 voix contre 138. Au cours de l'examen de cette dotation, le problème de l'aide à la presse a été évoqué par MM. CHAMPEIX (P.S.) et FOSSET (Union centr.). « *Comme M. Champeix*, a notamment déclaré M. Fosset, *je suis hostile à une aide qui prend en compte les diffusions gratuites. Les grands quotidiens régionaux sont en position de monopole alors que nous sommes favorables au pluralisme. Le système d'aide risque d'être défavorable à la presse parisienne, qui incarne le mieux ce pluralisme et qui « bouillonne » davantage.*

» Défendre la liberté de la presse par une aide conjoncturelle c'est très bien, mais n'est-elle pas menacée d'autre façon ? N'a-t-on pas vu aujourd'hui même des camions de presse attaqués par des syndicalistes abusivement exclusifs ? »

« Nous répartirons l'aide à la presse, a répondu le ministre des finances, *selon les chiffres de vente réelle des journaux en 1974. J'indique à M. Fosset que les hebdomadaires régionaux sont inclus dans la définition posée par l'article* 39 bis.

» Dans les conflits du travail, le gouvernement n'intervient pas, mais s'ils dégénèrent en atteintes à la liberté du travail, le gouvernement fait exécuter les décisions de justice. Je tiens, comme les orateurs, à ce que la liberté de la presse soit respectée. »

L'ensemble du « collectif » budgétaire a été ensuite adopté par 177 voix contre 95 (P.C., P.S.).

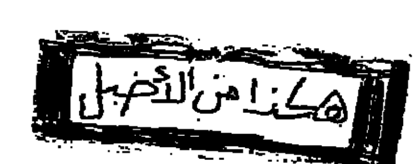
Puis le Sénat a commencé l'examen du projet de loi aménageant certaines dispositions du statut du fermage en vue d'améliorer la stabilité du fermier en assurant, comme contrepartie, un meilleur revenu au propriétaire. Rapporteurs : MM. DE HAUTECLOCQUE (pays.) et BAJEUX (Union centr.). La discussion de ce texte, interrompue avant minuit, devait être reprise le 23 mai. La fin de la séance de nuit a été consacrée à l'examen du projet de loi tendant à modifier certaines dispositions du code rural relatives au remembrement des exploitations agricoles.

Ce projet, a indiquée le rapporteur M. BERCHET (gauche dém.), a trois objets : démocratiser la commission communale du remembrement, renforcer l'efficacité du remembrement pour l'exploitant, enfin, assurer une meilleure protection du milieu naturel.

M. BEAUPETIT (gauche dém.), regrette que la durée des opérations de remembrement soit limitée à cinq ans. M. TINANT (Union cent.), critique les lenteurs administratives. M. EBERHARD (P.C.), estime que les mesures proposées ne répondent pas à l'ampleur du problème. M. CHAMPEIX (P.S.), voudrait que l'on ne demande pas trop à la commune :

Le Sénat a voté plusieurs amendements, présentés le plus souvent par M. BERCHET au nom de la commission des affaires économiques. Les plus importants *concernent la composition* des commissions communales, la réorganisation foncière et de remembrement : la position des fermiers s'y trouvera notamment renforcée. Le Sénat a voulu aussi préciser les conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les transferts de propriété et la mise en exploitation des parcelles.

L'article 5 introduit par l'Assemblée nationale, et tendant à limiter à cinq ans la durée des opérations, a été écarté par le Sénat. Enfin, par 177 voix contre 87, les sénateurs ont voté un article additionnel obligeant le gouvernement à déposer, à l'occasion de chaque plan, un projet de loi-programme définissant « la nature et le volume des actions à mener en matière de remembrement et d'aménagement rural ». — A. G.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La protection sociale des familles des détenus est améliorée

Jeudi 22 mai, l'Assemblée nationale a examiné UN PROJET DE LOI RELATIF A LA SITUATION DES DETENUS ET DE LEUR FAMILLE AU REGARD DES ASSURANCES MALADIE ET MATERNITE. — M. DELANEAU (R. I.), rapporteur, estime que ce projet améliore de manière très sensible la législation actuelle, qui place les familles des détenus dans une situation difficile en les privant, très souvent, de toute prestation d'assurance-maladie, trois mois après l'incarcération. Le texte prévoit donc l'extension temporaire du champ d'application des régimes d'assurance-maladie et l'affiliation obligatoire au régime général.

Pour M. DURAFOUR, ministre du travail, ce projet, qui s'inscrit dans un ensemble de textes législatifs réformant la condition pénitentiaire, a un double objectif :

— Améliorer la protection sociale des familles des détenus;

— Faciliter la réinsertion sociale des détenus récemment libérés en leur accordant le bénéfice de l'assurance-maladie pendant la période de recherche d'un emploi.

A son avis ce projet est susceptible d'être accueilli favorablement par l'ensemble du corps social.

« Petit effort, petit projet », estime, dans la discussion générale, M. FORNI (P.S., Belfort) qui reconnaît toutefois que ce texte va dans la bonne direction mais relève « des lacunes », en soulignant, par ailleurs, qu'il ne coûtera rien au gouvernement.

M. FONTAINE (non insc., la Réunion) constate que dans les départements d'outre-mer *« tout est à mettre en place : le seuil du tolérable est désormais dépassé »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement accordant le bénéfice des prestations aux détenus qui ne relevaient pas d'un régime obligatoire de Sécurité sociale avant leur incarcération et qui n'exécutent pas, durant leur détention, un travail pénal. Les députés adoptent également un amendement de la commission prévoyant que les aménagements nécessaires pour l'application de la loi aux DOM-TOM seront fixés par voie réglementaire. Puis l'Assemblée adopte l'ensemble du projet ainsi modifié.

L'Assemblée examine ensuite plusieurs textes.

● PROPOSITION DE LOI DE MM. VOISIN (APP. U.D.R.), CHASSAGNE (N.I.) ET DELANEAU (R.I.) TENDANT A RESERVER L'EMPLOI DU MOT « CREMANT » aux vins mousseux et vins pétillants d'appellation d'origine.

Le terme « Crémant », précise M. CHASSAGNE, rapporteur, est considéré par le consommateur comme synonyme d'un vin de grande qualité. Il désigne, en effet, traditionnellement, un champagne de mousse légère, mais ne fait actuellement l'objet d'aucune réglementation particulière. C'est pourquoi il convient de le réserver à des vins de grande qualité, qui devraient s'insérer entre les champagnes et les mousseux ordinaires. Le texte réserve donc ce terme aux vins mousseux et aux vins pétillants élaborés à partir de vins d'appellation et selon les conditions de production telles que le produit fini soit d'une grande qualité. Dans l'immédiat, précise le rapporteur, seraient intéressées les aires de production alsacienne, bourguignonne et du Val-de-Loire.

Pour M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU, secrétaire d'Etat à l'agriculture, ce texte favorisera une politique de qualité en matière de vins mousseux.

Après les interventions de MM. VOISIN (app. U.D.R., Indre-et-Loire), LEBON (P.S., Ardennes), MAUJOUAN DU GASSET (R.I., Loire-Atlantique), en faveur de ce texte, le secrétaire d'Etat précise que la Loire-Atlantique pourra également prétendre à cette appellation.

L'article unique du projet est ensuite adopté par l'Assemblée.

● PROJET DE LOI REGLEMENTANT LE DRAGAGE DES SABLES ET GRAVIERS DANS LA MER TERRITORIALE.

Cette activité, indique, dans son rapport, M. CHRISTIAN CHAUVEL (N.I.), est en train de se développer en France. Dans un proche avenir, les matériaux marins représenteront une part importante des matériaux de construction. Ces matériaux étant encore inexploités, il est possible de considérer le problème sur le plan de l'environnement et de préparer l'avenir avec prudence et efficacité. Il ne s'agit pas de refuser les exploitations mais d'en organiser le contrôle afin de préserver une faune et une flore sous-marines de plus en plus menacées.

Après l'intervention de M. D'ORNANO, ministre de l'industrie et de la recherche, qui précise que la France consomme, chaque année, 300 millions de tonnes de sables et de graviers, l'Assemblée passe à l'examen des articles et adopte plusieurs amendements mineurs, avant de voter l'ensemble du texte ainsi modifié.

● PROJET DE LOI ADOPTÉ PAR LE SÉNAT LE 20 NOVEMBRE 1974, MODIFIANT ET COMPLÉTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 31 DÉCEMBRE 1964 SUR LES MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE (deuxième lecture).

La commission, indique M. DHINNIN (U.D.R.), estime opportun d'écarter du bénéfice de la loi les coopératives qui se livrent exclusivement ou non à des actes de commerce.

M. D'ORNANO donne son agrément. L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté.

● PROJET DE LOI RENDANT APPLICABLES DANS LES TOM LES DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE RÉFORMANT LE CRÉDIT AUX ENTREPRISES (afin de simplifier les formalités imposées aux emprunteurs et d'améliorer la garantie des organismes de réescompte).

Après les interventions de MM. DE ROCCA SERRA (U.D.R.), rapporteur, et STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, l'Assemblée adopte ce projet technique.

● PROPOSITION DE LOI DE M. TOMASINI, complétant et modifiant le code rural en ce qui concerne l'industrie de l'équarrissage.

Cette industrie, déclare M. CHAMBON (U.D.R.), rapporteur, répond à une nécessité d'intérêt public : l'enlèvement et la destruction des cadavres d'animaux. Des mesures apparaissent indispensables pour moderniser ce secteur d'activité.

Après les interventions de M. MAURICE LEGENDRE (P.S., Eure-et-Loir), M. DENIAU, secrétaire d'Etat à l'agriculture, précise que les maires n'auront de responsabilité dans l'enlèvement des cadavres qu'en cas de défaillance des propriétaires. D'autre part, les opérations non rentables seront tarifiées par les préfets. Des amendements dans ce sens sont adoptés par l'Assemblée qui vote la proposition ainsi modifiée.

● PROTOCOLE entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur le régime fiscal applicable aux institutions culturelles (rapporteur : M. LEBON, P.S.)

● CONVENTION FISCALE franco-yougoslave (M. MONTDARGENT, P.C.) adoptée définitivement.

● CONVENTION créant le Centre européen pour les prévisions météorologiques (M. Labarrère, P.S.) adoptée définitivement.

● PROTOCOLE sur les stupéfiants (M. EHM, U.D.R.). Dans la discussion M. RADIUS (U.D.R.) plaide en faveur d'une politique européenne de lutte contre la drogue.

● CONVENTION relative à la commission du thon tropical (M. OLLIVRO, réf.).

M. Papon (U.D.R.) : un retour au déficit budgétaire n'est plus inconcevable

L'Assemblée nationale a examiné, jeudi 22 mai, le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1973.

M. MAURICE PAPON (U.D.R.), rapporteur général, souligne l'importance de cet *« exercice rituel »* en matière de contrôle parlementaire *a posteriori*. Puis il rappelle la conjoncture économique de 1973 et la politique suivie par le gouvernement pour l'exécution de ce budget. Il indique également un certain nombre de pratiques irrégulières mais se félicite de la présentation, pour la première fois, d'un rapport sur les aides aux entreprises. Et il conclut : *« Un retour au déficit budgétaire n'est plus aujourd'hui inconcevable. Le gouvernement va se trouver soumis à des contraintes et à des charges de plus en plus lourdes, alors que la pression fiscale est parvenue à la limite du supportable. C'est en cela que 1973 éclaire 1976. »*

M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, souligne l'effort accompli pour informer le Parlement. *« Dans ses grandes lignes*, affirme-t-il, *l'exécution du budget a été conforme aux prévisions. »* Et il déclare, pour terminer : *« Si l'on replace le budget de 1973 dans son contexte, le jugement est positif : l'inflation a pu être modérée en dépit de l'environnement international très défavorable et l'expansion n'a pas été freinée. Le budget de 1973 n'était pas dans l'erreur. C'est pourquoi je vous demande d'approuver ce projet. »*

Dans la discussion générale, M. COMBRISSON (P.C., Essonne) regrette qu'un contrôle suffisamment suivi ne soit pas assuré au cours même de l'exercice budgétaire, d'o le caractère *« formel »* de cet examen. Il estime que le budget de 1973 conduisait au sous-emploi et à l'inflation ; aussi son groupe votera contre le projet.

Pour M. BOULLOCHE (P.S., Doubs), un tel débat, qui n'est pas *« politique »*, doit faciliter les futures discussions budgétaires et améliorer les conditions de travail de l'Assemblée. Le député socialiste annonce que son groupe s'abstiendra dans le vote final.

M. HAMEL (R.I., Rhône) annonce, lui, que son groupe votera ce texte qui indique notamment une progression *« considérable »* des dépenses d'équipements collectifs. Quant à la conception de l'équilibre budgétaire, elle devrait, à son avis être assouplie.

Après la discussion des articles et l'adoption de l'amendement socialiste renforçant l'information du Parlement, l'Assemblée vote le texte, les socialistes s'abstenant et les communistes votant contre.

Collectivités locales

M. FOURCADE : la taxe professionnelle n'apportera pas de ressources nouvelles.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget, ont été entendus par la commission des lois, réunie le 21 mai à l'Assemblée nationale. Les membres de la commision des finances avaient été invités à assister à cette séance. Après l'intervention de M. Jean-Claude Burckel, député U.D.R. du Bas-Rhin, et rapporteur du projet de loi supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle, M. Fourcade a présenté les grandes lignes du plan de cinq ans que le gouvernement entend mettre en œuvre pour renforcer les structures des collectivités locales, accroître leur autonomie et restaurer leur équilibre financier.

Il a souligné que le projet sur la taxe professionnelle, s'insérant dans cet ensemble, n'avait pas pour ambition d'apporter des ressources nouvelles aux collectivités locales mais de moderniser les bases sur lesquelles sont assis les impôts locaux.

En réponse aux intervenants, le ministre a notamment précisé que les biens loués en crédit-bail seraient imposés au lieu de fonctionnement du matériel et non au siège de l'organisme loueur, pour éviter *« l'inconvénient de favoriser exagérément la région parisienne »*. Il a indiqué que les établissements de recherches ne bénéficieraient plus d'exonérations, exception faite pour le commissariat à l'énergie atomique en sa qualité d'établissement public. M. Fourcade a confirmé que les sociétés civiles professionnelles continueraient à bénéficier en matière de taxe professionnelle de la *« transparence fiscale »*.

Enfin, il a estimé nécessaire de remanier un des articles du projet de loi afin d'éviter que les conseils généraux ne disposent pas d'un pouvoir de décision en dernier ressort pour l'attribution du produit de la taxe professionnelle appliquée aux établissements produisant de l'énergie ou traitant des combustibles.

LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES DONNE UN AVIS FAVORABLE AU PROJET SUR LE DIVORCE.

La commission des affaires culturelles familiales et sociales, réunie le jeudi 22 mai à l'Assemblée nationale, a donné un avis favorable aux dispositions du projet de loi traitant des conséquences du divorce pour les époux et les enfants. M. Jean de Préaumont, député U.D.R. de Paris et rapporteur pour avis, a rappelé que 36 % seulement des personnes divorcées perçoivent régulièrement leur pension. Il a souligné que l'intervention de la puissance publique devenait nécessaire vis-à-vis de certains débiteurs. Après l'exposé du rapporteur, la commission a adopté plusieurs amendements dont trois de M. de Préaumont. Le premier tend à prévoir, en cas de rupture de vie commune, le maintien au bénéfice de la femme divorcée des prestations de l'assurance-maladie dont elle bénéficiait comme ayant-droit. Le second prévoit l'indexation des pensions alimentaires versées aux enfants. Par le troisième, un ensemble de dispositions relatives au recouvrement public des pensions alimentaires par les comptables du Trésor, lorsque l'échec des voies de droit privé aura été constaté, serait inséré dans le projet. La commission a également adopté un amendement de Mme Gisèle Moreau, député communiste de Paris, précisant que les agences de l'emploi sont tenues de faciliter la réinsertion des femmes divorcées à la recherche d'un emploi.

● *La réforme du divorce* a été l'objet d'un examen commun de parlementaires français et allemands, jeudi 22 mai, à l'occasion d'une rencontre, à Paris, entre des délégations de la commission juridique du Bundestag et de la commission des lois de l'Assemblée nationale.

● *M. Mohammed Bedjaoui*, ambassadeur d'Algérie en France, s'est félicité jeudi 22 mai, devant le groupe parlementaire d'amitié France-Algérie, de l'amélioration *« sur les plans politique, économique et social »* des rapports entre les deux pays. Il a cependant regretté que *« pour le premier trimestre de l'année en cours, la diminution de l'exportation du pétrole vers la France ait atteint 52 % par rapport au même trimestre 1974, ce qui conduit l'Algérie à subir un déficit accru dans la balance des échanges. Si la situation ne s'améliorait pas*, a-t-il dit, *l'Algérie serait conduite à réviser ses projets d'importations en France »*.

L'ANNIVERSAIRE DU 19 MAI 1974

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT A ANTENNE 2

« Je suis sûr que la postérité ne gardera aucune image de moi »

Au terme des diverses manifestations et interventions *présidentielles* destinées à célébrer le premier anniversaire de l'élection du 19 mai 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing a été, jeudi soir 22 mai, la vedette du programme d'Antenne 2. Il a répondu pendant un peu plus d'une heure aux questions nombreuses et très diverses de Jacques Chancel, qui l'interviewait dans la salle des fêtes de l'Elysée.

Voici quelques extraits de l'interview

● *Qui est au-dessus de vous ?*

Je dirai : les grands intellectuels... Je considère que les grands intellectuels français ou étrangers sont des hommes vis-à-vis desquels j'ai un rapport d'admiration et je dirai même de déférence.

● *Etes-vous devenu quelqu'un d'autre et peut-être même vous-même ?*

Je ne crois pas. Pour deux raisons : la première, c'est qu'on imagine, quand on n'exerce pas une fonction, que si on l'exerçait on en aurait une conscience très forte ; pour ma part, cette prise de conscience s'est faite et se fait encore très progressivement. D'autre part, je peux dire que ce que je fais ou ce que je m'efforce de faire, c'est ce que je voulais faire. Donc, ce n'est pas un facteur de changement.

● *Vous estimez qu'on peut gouverner seulement dans un jeune âge. Donc, au bout d'un certain moment, vous saurez qu'il faut partir ?*

— Il y a deux hypothèses. Ou quelqu'un découvre, pour vous, qu'on a une difficulté ou un problème... Je crois qu'il ne faut pas prendre le risque de continuer à assumer une charge qui est multiple, incessante (...), si on a un problème personnel : dans ce cas-là, il faut partir. L'autre cas, c'est de savoir si, politiquement ou intellectuellement, on a encore quelque chose d'utile à faire. Je considère que la charge, à l'heure *actuelle (...), ne peut* être exercée que par des hommes relativement jeunes.

● *Vous pensez à la postérité, à l'image qu'elle gardera de vous ?*

Je suis sûr que la postérité ne gardera aucune image de moi... Je considère comme une espèce d'observation scientifique que les hommes politiques ne laisseront pratiquement aucune trace.

● *Vous avez peur d'un attentat ?*

Je pense exactement comme quelqu'un qui part en auto pour ses vacances : il sait qu'il y a une chance sur je ne sais combien qu'il ait un accident mortel. Or, quand on exerce la fonction d'homme d'Etat, il y a une chance sur je ne sais combien pour qu'on soit victime d'un attentat. Je dirai que cela fait partie de la fonction. C'est quelque chose que *je sais*, mais c'est quelque chose à quoi je ne pense jamais.

● *Vous arrivez à plier le temps à vos desseins ?*

Pour moi le temps est une matière que l'on travaille comme on travaillerait une autre matière, parce que je crois que toutes les transformations passent par une prise de conscience. Et les prises de conscience, c'est lent... Pour réaliser une réforme il faut beaucoup *de temps*.

● *Vous êtes ironique ?*

Je crois qu'il y a dans l'action politique un certain degré de *provocation* parce qu'il faut susciter une réaction.

● *Si vous étiez dans l'opposition, comment attaqueriez-vous Giscard ?*

Je crois pouvoir dire que je participerais à un dialogue démocratique en France. Le refus du dialogue de la part des grands dirigeants de l'opposition est une chose que je ne comprends pas, et qui est nuisible à la France.

● *Avez-vous été gaulliste ?*

J'ai beaucoup admiré, j'admire beaucoup le général de Gaulle... D'ailleurs, j'aurai l'occasion, probablement *d'ici à la fin de l'année*, d'écrire ce qu'ont été mes rapports personnels avec le général de Gaulle... Dans l'exercice de mes fonctions, la personne dont j'ai le plus appris, et de loin, c'est le général de Gaulle. Quand j'étais au conseil des ministres, dans les années 1959-1960, je l'observais pour apprendre... Par contre, je n'ai jamais fait partie du parti. Au début, je suis allé aux premières manifestations du R.P.F., mais je n'ai fait partie d'aucun parti politique.

● *Avez-vous l'impression de faire la politique de votre électorat ?*

Je ne fais pas la politique des intérêts de mon électorat, et c'est volontaire. Mais je fais une politique à laquelle mon électorat, en grande partie, apporte et apportera son adhésion... Mon électorat ne me reproche pas ma tendance à l'évolution.

● *Est-ce pendant vos activités qu'aura lieu le transfert des cendres de Pétain à Douaumont ?*

Je ne le pense pas. Je n'ai pas pris de décision. Il faudrait une circonstance. Mais je ne le pense pas.

● *Quelles sont les chances du communisme en France ?*

Les chances du communisme en Frances sont nulles, mais une orientation du type social-démocrate, comme en Allemagne fédérale, est possible.

● *Qui vous succédera ? Chirac, Poniatowski ?*

C'est le peuple français qui choisira, mais je considère qu'une de mes responsabilités est de faciliter la formation et la promotion d'un certain nombre d'hommes d'Etat.



(Dessin de KONK.)

LE DERNIER SECRET

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Il fallait bien de l'assurance à M. Giscard d'Estaing pour accepter, comme il l'a fait jeudi soir avec Jacques Chancel, une heure d'entretien en direct à la télévision et devant un questionneur aigu : dans sa fonction, chaque mot compte, pèse, et l'imprudence verbale, l'omission ou l'erreur peuvent être lourdes de conséquences.

Il lui fallait aussi bien de l'audace et même un certain courage, car il avait, dans cette aventure, plus à perdre qu'à gagner. Le dialogue portait, c'était entendu, sur lui-même, son tempérament, sa personnalité. Le risque était donc grand d'apparaître aux yeux de millions de Français qui le guettaient, et pour beaucoup sans bienveillance, soit insuffisant, soit prétentieux, soit encore trop réservé. Or il a choisi de se livrer et d'être lui-même.

Comment l'a-t-on perçu ? Ici, c'est l'affaire de chacun, et tout jugement ne peut être que profondément subjectif. S'il fallait tenter de ramener l'impression ressentie à trois adjectifs, on pourrait dire qu'il a semblé sincère, naïf et fragile.

Sincère, et sans détours : c'était un examen de conscience à haute voix où les ombres, certes, étaient légères et les lumières souvent brillantes. Mais un homme était là, qui s'interrogeait et parfois s'étonnait de se découvrir en nous parlant.

Naïf, et le mot a deux faces, il n'est pas péjoratif. Quand il déplore, par exemple, que ses adversaires refusent le dialogue, il est clair qu'il n'imagine pas, qu'il ne peut pas voir que dans l'autre camp on respire un autre air, on est dans un autre monde, on veut non infléchir la politique mais bien changer la société, et la changer de fond en comble, même s'il ne s'agit que d'un vœu non encore soumis à l'épreuve des faits. Naïf encore quand il voit et vit une politique « propre », où l'on ne se salit pas les mains : nous voilà bien loin des sommets gaulliens où souffle le vent glacé de la raison d'Etat.

Fragile : beaucoup de sentiments, une sensibilité à fleur de peau, des réactions parfois d'écorché vif. Pas de cuirasse : c'est, au fond, un éloge, car rien n'est pire que l'indifférence, la froideur, l'inhumanité. Ce n'est pas qu'un éloge : qu'adviendrait-il si la vague venait le frapper au visage, et nous avec lui ? Tiendrait-il ? C'est la grande question. La seule à laquelle il n'a pas été répondu. La seule à laquelle personne, et pas même lui, ne peut répondre. C'est son dernier secret.

Une belle mécanique

par RAYMOND BARRILLON

Au moment même où l'on se sentait excédé de l'immense remue-ménage organisé pour célébrer le *premier anniversaire du 19 mai 1974*, le dernier épisode de la longue parade présidentielle l'a heureusement emporté en intérêt, et de très *loin*, sur tous ceux *qui l'avaient* précédé. Ce fut, jeudi soir, une remarquable et passionnante performance.

Pendant une heure, les téléspectateurs d'Antenne 2 ont vu s'abandonner un peu, réfléchir difficilement, *hésiter parfois* devant *les* questions souvent abruptes de Jacques Chancel un homme formé de longue date à garder ses distances (d'où ses constants et émouvants efforts pour tenter de se rapprocher), habituellement plus glacial que chaleureux et plus rarement dubitatif que péremptoire.

Un homme qui, de surcroît, est fondamentalement ambigu. Faut-il surtout s'indigner du cynisme de ce non-gaulliste qui paraît n'avoir retenu de de Gaulle que ce qui pouvait le servir lui-même (*« je l'observais pour apprendre »*) ? Ne faut-il pas plutôt s'attendrir des efforts qu'il déploie pour convaincre qu'en *réalité* rien ne *l'éloigne du peuple*, et de l'anxiété amoureuse avec laquelle il évoque cette France difficile, *« non réconciliée avec son passé lointain »* ?

Est-il sincère ? plaisante-t-il ? se ment-il à lui-même ou aux autres *lorsqu'il se déclare convaincu que* la *postérité* ne gardera aucun souvenir de son passage à l'Elysée, *lorsqu'il se défend de se considérer* comme *« le meilleur »*, lorsqu'il fait aux *« grands intellectuels »* l'hommage de son admiration et de son humilité ?

Ce sont autant de *séduisants mystères*.

La méthode des questions multiples et rapides ne présentant pas que des avantages, on regrettera que M. Giscard d'Estaing ait été interrompu par son interlocuteur à diverses reprises, alors qu'on le sentait prêt à se livrer un peu davantage encore. Par exemple pour expliquer dans quelle mesure la campagne présidentielle de mai 1974 avait peut-être fait de lui un homme différent.

Il reste que maintes affirmations donnaient à réfléchir. La taxation des plus-values est assurément pour demain et les profiteurs en tous genres n'ont qu'à bien se tenir puisque le chef de l'Etat nous a dit avec courage et conviction : *« Je ne fais pas la politique des intérêts de mon électorat... mon effort, mon intérêt, ce n'est pas la conservation. »* Gardons-nous toutefois de *rêver* trop vite, non seulement parce que *« l'action doit être une action longue »* (plus d'un septennat peut-être...) mais aussi parce que le président de la République se considère comme *« délégué par la société pour faire ce que veut cette société »*.

« Je ne comprends pas le refus du dialogue », a dit à deux reprises le président de la République en réponse à des questions concernant l'opposition. Ses regrets sont peut-être, sans doute même, sincères s'agissant des socialistes (quel bonheur et quel soulagement s'il était possible de mettre au point en France *« une formule de style social-démocrate »* !) ; mais il devrait comprendre et admettre que son très cher ami d'hier et d'aujourd'hui, M. Poniatowski, n'a pas facilité l'ouverture *de quelque dialogue que ce* soit en présentant avec insistance le P.C.F. comme *« un parti totalitaire à caractère fascisant »*.

Tous comptes faits, cette merveilleuse mécanique intellectuelle que l'on prenait un plaisir intense à voir et à entendre fonctionner semble n'être pas exempte de quelque fragilité ! Faut-il s'en alarmer dès maintenant ou avoir la sagesse d'attendre *pour mieux juger ? On n'en est*, somme toute, qu'au début de la seconde année du septennat.

Libres opinions

UNE CARTE JETÉE

par ALFRED FABRE-LUCE

LA plupart des phrases prononcées au cours des journées d'auto-célébration que nous venons de vivre sont vouées à l'oubli. Mais deux déclarations — complémentaires — du *président* de la République nous seront rappelées.

L'une reporte au-delà d'une hypothétique union politique l'examen de la défense européenne. L'autre donne de cette *décision* une *première raison : les craintes « explicables » de l'U.R.S.S. C'est nous* faire part, sous une forme à peine voilée, d'un veto du Kremlin. Un veto provisoire ? Non, sans doute. Si l'on admet que l'U.R.S.S. a déjà des raisons de craindre la faible Europe d'aujourd'hui, *pourquoi* ne redouterait-elle pas encore davantage, *éventuellement*, l'Europe politiquement organisée de demain ?

Une autre déclaration était concevable. Le président de la République aurait pu dire au gouvernement soviétique : *« Vous maintenez une force considérable, et même constamment accrue, aux frontières d'une Europe libre qui — vous le savez très bien — n'a ni le désir ni la possibilité de vous attaquer. Si vous maintenez ce dispositif, cette Europe libre sera obligée de réfléchir à l'organisation de sa défense commune.* » Le propos aurait été logique et il eût pu en résulter une utile « dissuasion ». M. Giscard d'Estaing vient de jeter cette carte.

La défense européenne était pourtant mentionnée dans ses déclarations de candidat à la présidence de la République. M. Jobert, ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou, la présentait lui aussi, pu auparavant, comme une nécessité urgente, sans que cette déclaration fût suivie d'aucun acte. *Si tendus que soient aujourd'hui les raports* des deux hommes, il n'y a pas lieu de distinguer entre eux en cette matière. Ils ont été, ensemble ou successivement, les artisans de ce qui apparaît aujourd'hui comme une *mystification*. Qu'ils en aient eu l'intention, c'est une autre affaire. Il ne faut jamais se hâter d'attribuer une attitude qui surprend à un désir peu honorable : celui, par exemple, de piper les voix des « Européens ».

Dedx explications peuvent être avancées. La *première* a été donnée mercredi par M. Giscard d'Estaing lui-même : nos partenaires préfèrent l'atlantisme. Le jour où tout pourra être dit, il apparaîtra, je crois, qu'il n'était pas impossible de surmonter cette *contradiction*. *Une Europe autonome aurait* pu surgir *progressivement* de l'alliance atlantique. A deux conditions. La première était de ne pas lui donner au départ, alors qu'elle était encore pratiquement *dépendante*, une orientation *anti-américaine*. La seconde était de ne pas présenter la *force française comme* un instrument de défense exclusivement nationale. (En le faisant, nos gouvernants s'exposaient à être soupçonnés de *préparer* un neutralisme armé.) Ni serfs des Etats-Unis ni séparés d'eux : le jeu était difficile, mais une ferme volonté pouvait le *mener* à *bien*. *Beaucoup en garderont la nostalgie.* Ce *n'est* pas par hasard que le fantôme de la défense européenne, conjuré mercredi par le président de la République, reparaissait au même moment dans le débat de l'Assemblée nationale.

Cherchons donc ailleurs l'explication la plus profonde. Les gouvernements de la V[e] République n'ont pas été, jusqu'à présent, assez assurés d'obtenir par leur politique économique fiscale, sociale, un large consensus de la nation pour se dispenser d'assurer l'ordre public par un concours extérieur. *M. Giscard d'Estaing* vient de s'inscrire dans cette tradition. Il embellit le crépuscule politique de M. Brejnev par la promesse *d'une* non-défense *européenne* et de la signature solennelle d'un accord de faux échanges culturels, dont nous n'avons aucun besoin. Le geste aura-t-il pour contrepartie un apaisement de nos tensions sociales ? C'est beaucoup espérer de la discipline du P.C. à l'égard du grand parti frère.

Je suis de ceux qui, après avoir voté pour M. Giscard d'Estaing, ont approuvé la gestion financière heureuse et les réformes utiles qui ont marqué sa première année élyséenne. Je me propose de soutenir les réformes qu'il annonce. Je souhaite seulement qu'elles ne s'effilochent *pas au cours des délibérations gouvernementales et parlementaires*, et que nous ne nous trouvions pas, une fois de plus, dans une France où *régnerait* l'injustice, mais qui serait provisoirement préservée de ses effets par la bienveillance intéressée d'une superpuissance.

A Londres

Cinq ministres « anti-européens » critiquent vivement les propos du président français

De notre correspondant

Londres. — M. Giscard d'Estaing se voit placé aujourd'hui au centre des controverses britanniques sur le référendum européen du 5 juin. Cinq ministres adversaires de la Communauté — M. Benn (industrie), Mme Castle (affaires sociales), M. Foot (travail), M. Silkin (planification) et Mme Hart (coopération) — *ont publié, jeudi 22 mai, une déclaration* qui s'en prend de façon très vigoureuse au président français pour mieux atteindre M. Wilson. Ses auteurs relèvent les propos de M. Giscard d'Estaing, indiquant que la France continuera de poursuivre l'objectif d'une union économique et monétaire en Europe. Ici, en effet, le premier ministre et ses amis ne cessent de soutenir que l'idée d'une *telle union ne serait rien de plus* qu'un rêve très vague, n'ayant pas la moindre chance de se concrétiser dans un avenir prévisible. M. Heath *lui-même n'est d'ailleurs pas loin de* partager cet avis. Jeudi soir encore, au cours d'un débat à la télévision — enregistré avant la publication de la déclaration *des Cinq* — il a réaffirmé que l'union économique et monétaire *n'aurait « rien d'inévitable »* et qu'à chaque étape le consentement de la Grande-Bretagne serait *indispensable*.

Les cinq ministres soutiennent pour leur part que, selon le président français, la marche vers l'union économique et monétaire sera poursuivie *« sans tenir compte des vues d'une Grande-Bretagne qui ne pourra pas s'y joindre, à cause de sa faiblesse économique »*. Ils font dire aussi à M. Giscard d'Estaing que la Grande-Bretagne, en vertu de l'accord intervenu au « sommet » européen du mois de décembre, aurait renoncé à son droit de veto pour *faire obstacle à une* telle évolution.

Aussi, les Cinq se croient-ils en droit de conclure qu'un « club des riches » sera établi à l'intérieur du Marché commun par les six nations les plus prospères. *« Ces six nations auraient un pouvoir de décision dans les domaines économiques et monétaires, tandis que la Grande-Bretagne se retrouverait dans une situation pire que si elle n'avait jamais adhéré à la C.E.E. »*

Il s'agirait là, déclarent-ils, *« la pire des humiliations nationales que la Grande-Bretagne ait jamais connue. »*

Dans la confusion actuelle des controverses, il est peu probable que *la masse des électeurs comprenne* grand-chose à cette exégèse discutable de la conférence de presse du président français.

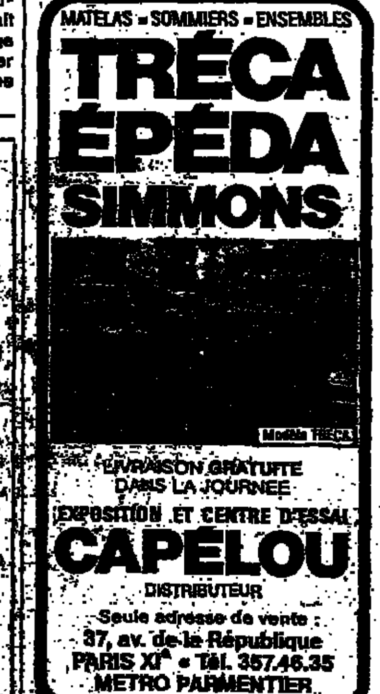
JEAN WETZ.

● *Le Parti des forces nouvelles* (extrême droite) *« s'indigne des déclarations ahurissantes du président de la République* [à l'occasion du déjeuner de presse du 21 mai], *selon lesquelles il ne faut pas envisager de forces militaires européennes, sous prétexte que cela pourrait inquiéter l'U.R.S.S. » « En refusant l'idée d'une force militaire européenne*, ajoute le P.F.N., *le gouvernement français laisse notre pays désarmé face à l'impérialisme russe. »*

M. GISCARD D'ESTAING NE PRONONCERA PAS SON ALLOCUTION MENSUELLE

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, jeudi matin 22 mai, M. Bernard Stasi, ancien ministre, vice-président du Centre Démocratie et Progrès.

L'Elysée a fait savoir d'autre part que le chef de l'Etat, s'étant largement exprimé sur une grande variété de sujets, avait décidé de ne pas prononcer ce mois-ci sa traditionnelle causerie.





POLITIQUE

L'association Présence du gaullisme relance son action

Le comité directeur de l'association *Présence du gaullisme* — créée en mai 1969 au lendemain du départ du général de Gaulle par MM. Pierre Messmer, Michel Debré et Louis Joxe — a décidé, le 22 mai, de relancer son activité sous la présidence de M. Messmer.

« *Les événements de l'an passé*, indique notamment un communiqué, *ont été de nature à troubler bien des nôtres en face d'un choix inopiné pour la présidence de la République, et qu'il appartenait à chacun d'entre nous de faire en conscience. (...)*

» *Les prises de position du président de la République, notamment en matière d'indépendance nationale, justifient notre fermeté à défendre nos principes.*

» *C'est pourquoi les gaullistes*, poursuit le communiqué, *repoussant l'immobilisme, recherchent pour les problèmes de notre temps les solutions conformes à la philosophie dont ils se réclament. Ils restent fidèles au destin que Charles de Gaulle a choisi pour la France.* »

M. Hubert Germain, ancien ministre, membre du comité directeur, a annoncé la création de comités départementaux de l'association, dont le siège national était fixé 1, place du Palais-Bourbon (Paris-7e).

L'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme, que préside M. René La Combe, député U.D.R. du Maine-et-Loire, avait décidé récemment, en raison de « *l'absence de divergences essentielles* » entre le gaullisme et la politique du gouvernement, de ne plus se réunir avant l'automne (*le Monde* du 23 avril 1975).

M. Robert Fabre et les « affaires Caillavet »

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche a examiné mercredi 21 mai les nouvelles déclarations du vice-président du parti, M. Henri Caillavet, reprochant à M. Robert Fabre une opposition trop systématique à l'égard du chef de l'État (*le Monde* du 22 mai). A l'issue de la réunion, le président du Mouvement, M. Fabre, a déclaré :

« *Je ne veux pas qu'on pense qu'il y a des personnes chez nous voulant remettre en cause le programme commun. Qu'il faille affirmer notre personnalité, qu'il faille enrichir sur certains points le programme commun, mais non sur ses dispositions essentielles, je suis d'accord, et ce problème fera l'objet de négociations que nous allons entreprendre avec nos partenaires. Mais nous restons dans l'union de la gauche de manière très franche, très loyale. Nous restons fidèles à nos engagements.*

» *Nous avons demandé au sénateur Caillavet de s'expliquer sur ses propos, et en particulier je lui ai moi-même reproché ses critiques à mon égard quant à une opposition « systématique » à l'égard de la politique de M. Giscard d'Estaing. De telles divergences ne peuvent exister entre le président et le vice-président du Mouvement, c'est pourquoi j'ai demandé un vote de confiance, que M. Caillavet a lui-même voté en affirmant que ses propos avaient été mal interprétés. Maintenant je pense que les choses sont claires, et qu'il n'y a plus d'ambiguïtés.* »

La motion de soutien à M. Robert Fabre a été adoptée à l'unanimité moins deux refus de vote, M. Caillavet ayant voté pour. Le texte souligne que le comité directeur « *réaffirme son entière confiance au président Robert Fabre pour diriger le Mouvement sur la base politique et stratégique (programme commun de gouvernement et union de la gauche) de la motion votée à Bordeaux lors du dernier congrès national (28 février, 1er et 2 mars 1975)* ».

Faisant allusion aux divergences qui s'étaient déjà manifestées lors du congrès de Bordeaux entre lui-même et M. Caillavet et à l'entrevue entre le sénateur de Lot-et-Garonne et le président de la République, M. Fabre a conclu : « *Il n'y a pas de troisième affaire Caillavet.* »

M. SÉGARD SERA CANDIDAT A LA MAIRIE DE LILLE SI...

M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur et ancien député du Nord (apparenté à l'U.D.R.), a indiqué, le 22 mai, à Nantes, au cours d'une conférence de presse, qu'il se présenterait aux élections municipales de Lille (Nord), « *si M. Mauroy poursuit son alliance avec les communistes* ». Pour M. Ségard, le maire socialiste de Lille « *joue un double jeu* ». « *Lorsqu'il est à la tête de sa mairie, il pratique l'anticommunisme*, a déclaré le ministre du commerce extérieur, *alors qu'au plan national, au niveau de ses responsabilités au parti socialiste, il défend ardemment l'union de la gauche et l'alliance avec les communistes.* »

CORRESPONDANCE

Les mouvements politiques de jeunes et FR 3

Après l'incident entre le Mouvement de la jeunesse communiste et la direction de FR 3 (le Monde du 22 mai), MM. Francis Szpiner et Jean-Maurice Duval, respectivement secrétaire et vice-président du Mouvement des jeunes radicaux de gauche, nous écrivent :

Nul jour ne passe désormais sans que le président de la République fasse parler de lui : Valéry défraye la chronique des journaux à sensation, Valéry reçoit la France au coin du feu élyséen, Valéry va manger en Alsace, et quand Valéry prend un peu de repos, ce sont ses ministres qui viennent nous parler de lui. A croire que sans sa dose de Valéry, la France est en état de manque.

Ce tape-à-l'œil, ce clinquant intempestifs contrastent avec les chétives tribunes prétendues libres de FR 3, au faible taux d'écoute. Mais, même là, fonctionne la démagocratie du gouvernement : officiellement, les mouvements politiques de jeunes sont libres de s'exprimer, du 20 au 28 mai. Qu'en est-il dans les faits ?

Une série d'éléments nous amènent à constater que cette liberté relève de l'arsenal des séductions giscardiennes et n'est qu'illusion, duperie, malhonnêteté intellectuelle.

— Les jeunes communistes sont invités, mais ils sont scandaleusement censurés.

— L'U.J.P. est invitée, mais sa tribune est repoussée, pour faire place à celle des jeunes de l'U.D.R., mouvement fantôme dirigé par un revenant, M. Grossmann et soutenu par M. Jacques Chirac.

— Les jeunes radicaux, eux, sont tout simplement écartés, alors que le Mouvement des jeunes radicaux de gauche est l'un des rares groupes dotés d'un réel statut d'autonomie et semble, au minimum, aussi représentatif de la jeunesse que certains des groupes ayant accès à la tribune.

Gageons que les jeunes U.D.R. ou giscardiens ne se heurteront pas à ces problèmes de censure, de mépris ou d'ignorance.

La liberté de Giscard, c'est donc celle laissée aux mouvements de jeunes de l'opposition de ne pas accéder à l'information, ou d'y accéder dans des conditions iniques.

C'est aussi celle laissée aux jeunes de subir une réforme Haby que les parents d'élèves eux-mêmes qualifient de « projet d'une pauvreté insigne ».

C'est encore celle qui permet aux jeunes de chercher un premier emploi et de n'en pas trouver.

C'est la vieille liberté d'entreprise, qui emprisonne ceux manquant des élémentaires conditions d'épanouissement.

Il y a un an, Giscard se prétendait candidat de la jeunesse et de la liberté. Mais la liberté selon le gouvernement, c'est surtout les libertés qu'il prend avec la liberté.

Aujourd'hui, alors que les partis de gauche mettent au point leur projet de charte des libertés, deux conceptions s'opposent, radicalement antinomiques.

Entre l'esbroufe et le concret les jeunes, sans doute, sauront voir où est leur intérêt, malgré la poudre que leur jettent aux yeux les organisations enchaînées au gouvernement afin de les aveugler.

OUTRE-MER

A la Réunion

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION DES MOUVEMENTS SOCIALISTES ET RÉGIONALISTES

Une Fédération des mouvements socialistes et régionalistes a été fondée le 18 mai à la Réunion, département français d'outre-mer. Le congrès constitutif de la nouvelle formation a eu lieu à la Plaine des palmistes.

M. Jean-Claude Fruteau, président de la Fédération, en définit ainsi les objectifs : « *Nous réclamons la mise en place d'un pouvoir régional de gestion. Il faut préciser que ce pouvoir ne doit absolument pas mettre en cause l'unité politique, l'unité de législation entre la Réunion et la métropole. C'est ce qui nous différencie des entreprises autonomistes. L'identité nationale des Réunionnais est française, et nous entendons que cette identité soit maintenue.* » Il précise, à propos de la fédération du parti socialiste déjà en place : « *Ce qui nous distingue d'elle, c'est la question du statut de notre île : les socialistes (...) préconisent une autonomie qui n'a que très peu de différence avec le projet d'État autonome présenté par le parti communiste réunionnais, et cela nous le rejetons formellement.* »

SCIENCES

● *Quatre mathématiciens chinois*, spécialistes de la topologie, sont arrivés à Paris, le mercredi 21 mai, et vont, pendant quatre semaines, séjourner à l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette. C'est la première fois depuis une dizaine d'années que des mathématiciens chinois sortent de Chine. Il s'agit des professeurs Chang Su-cheng, Wu Wen-tsün et Wang Qiming — qui enseignent à l'école de topologie de l'Académie Sinica de Pékin — et M. Yen Kia-an, étudiant depuis deux ans à Strasbourg. MM. Chang Su-cheng et Wu Wen-tsün ont fait leurs études il y a une vingtaine d'années en Europe le premier à Cambridge, le second à Strasbourg et Paris. Ce dernier est connu pour avoir découvert les « classes caractéristiques » de Wu.

POLITIQUE

UNE ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DANS LE TARN

SCRUTIN SUR FOND DE CRISE

Le dimanche 25 mai, le premier tour d'une élection législative partielle aura lieu dans la seconde circonscription du Tarn à la suite de la démission de M. Louis Donnadieu, député U.D.R., suppléant de M. Jacques Limouzy, ancien secrétaire d'État. Cette élection législative est la première à intervenir après la polémique qui a opposé le parti communiste au parti socialiste.

De notre envoyée spéciale

Castres. — « *Devenir député m'ennuyait, l'avoir été ne me déplait pas.* » Telle est la conclusion que tire M. Louis Donnadieu des cinq années pendant lesquelles il a remplacé, à l'Assemblée nationale, M. Jacques Limouzy (qui fut successivement secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement puis auprès du ministre de l'éducation). M. Donnadieu a accepté sans difficulté de donner sa démission pour que le titulaire tente de retrouver son siège : « *Mon rôle était de tenir la place au chaud* », dit-il. Cette « *place* », M. Limouzy — élu en 1967, réélu en 1968 et 1973 — a décidé de la reconquérir en invoquant comme motif « *la violence et l'agressivité dont le parti communiste a fait preuve à* [*son*] *égard* ».

Le secrétaire d'État n'a saisi l'occasion de « faire parler les urnes » qu'une fois acquis le soutien des autres composantes de la majorité, représentées au sein du conseil municipal de Castres, ville dont il est maire.

En attendant le verdict des électeurs, le candidat de la majorité présidentielle est — presque — silencieux. « *C'est la campagne la moins spectaculaire que j'aie jamais faite* », assure-t-il. Quelques rares visites de communes, une seule réunion publique, à Castres trois jours avant le premier tour, à peine deux mille affiches. En revanche, deux journaux, *Castres demain*, pour le seul chef-lieu de la circonscription, et *la Vie tarnaise* pour le reste, sont distribués dans chaque foyer. Pourquoi cete discrétion ? Parce que, explique le candidat, « *je suis coincé par la situation à gauche. La compétition, c'est dans l'autre camp qu'elle se déroule* ».

Effectivement quatre candidats *sollicitent les suffrages de la* gauche. Outre la représentante de Lutte ouvrière, chacun des trois partis signataires du programme commun a décidé de se battre sous son propre drapeau. Envisagée un temps, une candidature unique a été impossible à réaliser. Le parti communiste tenait à être présent et à compter ses voix, l'accord départemental entre le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, qui stipulait la présence dans la circonscription de Castres d'un candidat radical de gauche soutenu par les socialistes, lesquels se voyaient soutenus par les radicaux dans les deux autres circonscriptions, a été rompu après l'échec de plusieurs tentatives visant à une candidature nationale commune.

M. Bernard Raynaud, radical de gauche, estime que « *parachuter un candidat pour des élections partielles aurait été une grave erreur* ». De son côté, M. Michel Tournier, socialiste, interroge : « *Comment aurait-on pu faire comprendre que le parti socialiste soit absent de la compétition alors qu'il progresse partout ?* » Ses amis n'hésitent pas à faire état des derniers scrutins — en 1967, 1968 et 1973 — qui, selon eux, ont apporté la preuve que « *les radicaux ne peuvent battre M. Limouzy* ». De son côté, le candidat du parti communiste, M. Jean Ortiz, affirme : « *Les électeurs comprennent très bien la stratégie de la gauche, d'autant que c'est à eux de choisir leur candidat et non aux états-majors.* »

Bien qu'ils voient quelque paradoxe à se présenter en ordre dispersé pour défendre le même programme, les électeurs tarnais ne s'inquiètent pas outre mesure de la division de la gauche. Ainsi ce contremaître d'une entreprise de délainage à Mazamet qui explique : « *La gauche fera au premier tour le plein des voix, la multiplicité des candidatures est le seul moyen de mobiliser toutes les couches de l'électorat.* » Un électorat qui place au premier rang de ses soucis l'emploi.

Les syndicats comptent trois *mille chômeurs dans la circonscription*, dont mille cinq cents à Castres. Les jeunes, les femmes, sont les plus touchés. Deux entreprises servent plus particulièrement de points de mire. L'une, à La Bastide-Rouairoux, dont sont originaires les candidats du parti socialiste et du P.C., est en crise depuis avril 1974. Dirigée par M. Bourguet, devenu en 1974 sénateur socialiste après le décès de Fernand Verdeille, cette entreprise de tissage doit être rachetée par un industriel de la commune... mais une partie du personnel ne serait pas réembauchée. La seconde, La Tarnaise, à Castres, est une bonneterie : ses cent quarante-trois salariés l'occupent depuis le 27 février. Là aussi une solution est possible. Les dettes laissées par les anciens dirigeants de cette usine ont été « épongées », y compris un emprunt de 600 000 francs au Crédit hôtelier.

Pour les syndicats, cette campagne électorale est « *l'occasion de mettre en avant les revendications* », comme le confie Mlle Gauttrand, secrétaire de l'union départementale de la C.F.D.T., et « *le moyen de populariser les solutions pour mettre fin à la crise* », selon M. Elie Cros, secrétaire de l'union locale C.G.T. de Castres.

L'absence d'emplois qualifiés pour les jeunes est une des *critiques les plus souvent formulées par les adversaires de* M. Limouzy : « *On fabrique de la matière grise et on l'exporte* », lance M. Tournier. De son côté, M. Raynaud se préoccupe de la « *désertification* ».

Electoralement modérés, les agriculteurs, que ce soient dans la montagne les éleveurs de brebis ou, dans la plaine, les producteurs de maïs et de soja, qui pratiquent aussi l'élevage bovin, dénoncent « *une politique qui n'est faite que d'assistance* », « *un marché commun qui est moins que jamais la panacée* ».

De cette situation économique, *les candidats de gauche rendent* responsable « *le pouvoir incarné par M. Limouzy* ». Mlle Chantal Cauquil, candidate trotskiste, à laquelle Mlle Arlette Laguiller doit apporter, en personne, son soutien, avoue : « *Cela intéresse les révolutionnaires de mettre en cause publiquement des hommes responsables car nous savons que nos théories ont un écho dans la classe ouvrière.* » Et, ajoute-t-elle, « *nous dénions à une société qui engendre le chômage le droit d'exister* ». A peine moins révolutionnaire M. Raynaud estime que « *quand une société n'est plus capable de satisfaire les besoins qu'elle crée, c'est une société bloquée, et il faut en changer* ».

Le candidat de la majorité présidentielle attend que la gauche « *cesse sa kermesse* » et écrit dans son journal électoral : « *Le chemin que nous avons fait ensemble — avec les socialistes et les radicaux de gauche, dont certains sont, à titre personnel, des amis — est long ; alors, dans l'immédiat, ne vous perdez pas dans la médiocrité de cette élection qui va donner une mauvaise image de la grandeur de la gauche française que vous portez inconsciemment en vous-même.* » En face de lui l'opposition affirme jouer le jeu de « *la compétition loyale entre alliés* » : « *Nous sommes des concurrents mais pas des adversaires* », proclament-ils.

Cette concurrence, comment se traduira-t-elle en bulletins de vote ? Il importe au parti communiste, qui a recueilli 14,21 % des suffrages exprimés en mars 1973, de progresser quelque peu. « *Le rééquilibrage de la gauche passe par un renforcement du parti communiste puisque nous sommes ici en dessous de notre moyenne nationale* », estime M. Ortiz. Il faut aussi effacer le souvenir des élections partielles qui, l'automne dernier, avaient été marquées par un tassement, voire *un recul des voix communistes* dans six circonscriptions de la métropole. Pour cela, les trois cents *militants communistes* ont multiplié les opérations porte-à-porte, les réunions à l'adresse des chrétiens, des commerçants, des jeunes. Cinq parlementaires et *M. Claude Poperen, membre du* bureau politique du P.C., sont venus soutenir sa candidature.

De son côté, M. Mitterrand est venu apporter son soutien à M. Tournier. *Il semble que cela* n'ait pas suffi à laver la méfiance, voire l'opposition de certains socialistes qui étaient hostiles à la rupture de l'alliance avec les radicaux, d'autant que M. Tournier appartient au CERES. La venue de M. Michel Rocard et le soutien des anciens du P.S.U. qui ont adhéré au P.S après les assises du socialisme — dont M. Croste, qui avait recueilli avec l'étiquette P.S.U., 3,54 % des suffrages en mars 1973 — ne font qu'accroître la réserve de certains socialistes.

MM. Robert Fabre, François Luchaire et Maurice Faure ont également manifesté par leur présence leur soutien à M. Raynaud. *Le candidat radical de gauche*, secrétaire départemental de son parti, a en outre reçu l'appui inconditionnel de *la Dépêche du Midi*, qui a délibérément négligé M. Tournier, et de M. Limouzy.

Les primaires seront-elles ou non le moyen de mettre en ballottage l'ancien secrétaire d'État, premier objectif de ses adversaires ? Et, au-delà, la compétition ne laissera-t-elle pas des marques suffisamment profondes pour empêcher à l'avenir une autre stratégie, celle de la candidature unique ? « *Le besoin de cohésion, d'unanimité, de solidarité contre la gauche, fait que la majorité reste et restera unie* », affirme M. Joseph Bonnet, conseiller général et maire de Lacaune, responsable cantonal des républicains indépendants.

A l'inverse, c'est à la gauche de faire la preuve que son besoin « *de cohésion, d'unanimité, de solidarité* » contre la majorité ne sera pas contrarié par la multiplicité de ses candidats.

ANNE CHAUSSEBOURG.

DANS SA RÉSIDENCE DE LATCHÉ (LANDES)

M. Mitterrand cherche un langage commun avec les leaders socialistes de l'Europe du Sud

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a invité à Latché (Landes), les vendredi 23 et samedi 24 mai, les principaux dirigeants des partis socialistes de l'Europe du Sud. MM. Felipe Gonzales (parti socialiste ovrier espagnol), de Martino (P.S. italien), André Papandréou (Pasok, Grèce), Prtoopagas (Union socialiste démocratique, Grèce), M. Ferrera (P.S. portugais) et Cools (P.S. belge) devaient ainsi s'entretenir avec le député de la Nièvre, qui sera notamment entouré de MM. Mauroy, Defferre, Pontillon, Jospin, Motchane et Guidoni, des possibilités de dégager une stratégie commune aux forces de gauche dans cette région de l'Europe.

En conviant à Latché, dans sa propriété des Landes, les chefs de file des partis socialistes de l'Europe du Sud, M. François Mitterrand remet à l'honneur une division géopolitique qui a toujours marqué la diplomatie française. La V• République, notamment, a eu le souci de définir une politique méditerranéenne venant en complément mais aussi en contrepoids de la politique d'intégration européenne. L'Europe du Sud, parce qu'elle a conscience du retard économique qui la sépare de l'Europe du Nord, cherche à *s'affirmer* en tant que telle par rapport à ses puissants partenaires tout en restant proche du tiers-monde.

Les grands traits des rapports économiques et des relations d'État à État se retrouvent ainsi noués entre les partis politiques. S'il paraît, à cet égard curieux, de voir le parti socialiste belge participer à la réunion de Latché, c'est parce que l'on oublie les réserves qui se sont toujours manifestées en Belgique et même aux Pays-Bas devant la perspective d'une Europe coupée de ses éléments latins et donc placée sous la seule influence allemande.

A l'intérieur de l'Internationale socialiste, les mêmes divisions, affinités ou préventions se manifestent. C'est ainsi que M. François Mitterrand, devenu vice-président de l'Internationale, alors même qu'il signait en France le programme commun de gouvernement le liant au parti communiste, a pu, depuis, constater combien il reste isolé en Europe. accomplis dans ce sens, le parti socialiste français n'a pas rallié à ses vues les formations social-démocrates.

M. Olof Palme et les socialistes suédois se montrent, certes, confiants et ont plusieurs fois manifesté leur sympathie au leader socialiste. Il n'en reste pas moins que, globalement, le poids des partis socialistes et des partis sociaux-démocrates scandinave, britannique et surtout allemand et autrichien reste à ce point déterminant que M. Mitterrand se sent contraint de chercher des alliés et des soutiens dans une Europe du Sud en pleine mutation.

A l'inverse de la situation qui existe dans le nord du continent, il sait pouvoir trouver là des partis socialistes confrontés comme le sien à l'existence de partis communistes actifs et, surtout, de structures sociales restées plus archaïques. La persistance des classes moyennes traditionnelles a empêché l'intégration de la classe ouvrière, telle qu'elle a été réalisée par les sociaux-démocrates anglo-saxons. Pour les socialistes français, qui depuis la signature du programme commun font figure de précurseurs, il est important que face à cette réalité sociale soient coordonnées les stratégies des forces de gauche. Ils sont, en effet, les plus menacés par les tentatives visant à diviser l'opposition de gauche — par exemple par une politique de hauts salaires à l'égard de certaines catégories professionnelles — et à réaliser au profit de la droite une intégration progressive. Ces préoccupations, M. Mitterrand ne tient pas à les aborder dans le cadre actuel de l'Internationale socialiste, car elles n'ont aucun sens pour la plupart de ses partenaires.

Est-ce à dire que les socialistes de l'Europe du Sud ont, tout naturellement, un langage commun ?

Au-delà du fonds culturel commun, marqué par l'influence du catholicisme, des structures agraires ou la persistance du débat théorique au sein de la gauche entre socialistes et communistes, les pays représentés à Latché sont loin de constituer un ensemble homogène, et les partis rassemblés par le député de la Nièvre restent très différents.

A l'exception du parti socialiste français, force est de constater qu'aucun des autres P.S. n'est lié à un parti communiste. Certes, le parti socialiste italien de M. de Martino se montre plein de bonne volonté pour le P.C.I. Sa faiblesse par rapport à son puissant voisin communiste est cependant telle que celui-ci a tendance à le court-circuiter pour s'adresser directement à la démocratie chrétienne, seul interlocuteur valable depuis que M. Berlinguer et ses amis ont choisi la stratégie du « *compromis historique* ».

Les relations avec les communistes

Quant aux autres partis socialistes, leurs relations avec l'autre grand courant de gauche rendent peu probable l'adoption, à court terme, de stratégies unitaires du type français. Certes, le parti socialiste belge, qui avait déjà choisi à la fin de 1973 le symbole du poing et de la rose créé par les socialistes français, s'est encore rapproché l'an dernier, lors de son troisième congrès doctrinal, des thèses du socialisme autogestionnaire défendues par M. Mitterrand. Devenu parti d'opposition, il tend à se radicaliser mais on n'en est pas encore à envisager, compte tenu de la conjoncture belge, une alliance avec un P.C. très faible. Ses liens avec les structures de l'appareil d'État restent nombreux et sans commune mesure avec la situation créée en France par les quinze ans d'opposition imposés aux socialistes.

Certes, les Espagnols du P.S.O.E. ont des liens très étroits avec le P.S. français, qui leur vient en aide depuis le début de leur exil, il y a près de quarante ans. Ils restent néanmoins à l'écart de la Junte démocratique créée à l'initiative du parti communiste espagnol. (Le P.S.O.E. vient toutefois de lancer un appel au regroupement de toutes les forces d'opposition).

En s'entretenant avec M. Felipe Gonzalès, M. Mitterrand sait bien qu'il n'a pas en face de lui le représentant indiscuté du socialisme espagnol, puisqu'un parti socialiste populaire, minoritaire, certes, mais influent, existe en Espagne et participe, lui, à la Junte démocratique. M. Tierno Galvan, chef de file du P.S.P., avait d'ailleurs, le mois dernier, dissuadé M. Mitterrand de se rendre à Madrid pour y prendre la parole dans une réunion organisée par le P.S.O.E. en faisant remarquer qu'un tel geste ne ferait que donner une caution démocratique au régime franquiste.

Ces divisions internes au courant socialiste, que l'on retrouve également en Grèce, vont peser sur les entretiens de Latché. Il n'est d'ailleurs pas certain que M. André Papandréou, chef de file du Pasok, se rende dans les Landes dans la mesure où le P.S. français avait également adressé une invitation à M. Protopapas, de l'Union socialiste démocratique. Très minoritaire en Grèce, l'U.S.D. est néanmoins le représentant de la social-démocratie dans ce pays et c'est elle qui, à ce titre, est en contact avec l'Internationale socialiste. Or, si M. André Papandréou, volontiers gauchisant et nationaliste, se soucie fort peu d'être reconnu par cette Internationale, la notoriété de M. Mitterrand ne lui est pas indifférente. C'est pourquoi il espère bien être considéré comme l'unique porte-parole du socialisme grec (à quoi les socialistes français ont répondu qu'ils étaient prêts à faire de lui leur interlocuteur privilégié mais non unique). Cette concurrence entre socialistes grecs double celle, beaucoup plus virulente, existant entre les deux partis communistes de ce pays, celui de l'intérieur et celui de l'extérieur, ce qui rend toute stratégie unitaire impraticable, d'autant que l'influence de la gauche grecque est des plus restreintes.

Reste enfin le cas du Portugal. M. Mario Soares, malgré le désir qu'il en avait, n'a pu se rendre à Latché en raison de la situation politique à Lisbonne, et s'est fait reresénter par M. Ferrera, membre du bureau du P.S.P. Or c'est pourtant autour du cas portugais qu'une des discussions essentielles, celle portant sur les relations entre communistes et socialistes, doit se nouer.

Comme pour le P.S.O.E. les années d'exil ont créé des liens profonds entre socialistes français et portugais, mais aussi, et pour la même raison, entre communistes français et portugais. Il en résulte un risque d'identification du P.S. et du P.C.F. à leurs homologues susceptible de menacer le délicat équilibre de leurs relations.

L'initiative de M. François Mitterrand, si elle aboutit à une confrontation riche de promesses, va exiger aussi, de sa part, de sérieuses qualités de conviction et de synthèse, s'il veut que la rencontre de Latché débouche sur autre chose qu'une proclamation de bonnes intentions.

THIERRY PFISTER.

Le P.S. va créer des comités de chômeurs

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat national du P.S. où il est chargé du secteur « entreprises », député de la Vienne, a souligné, jeudi 22 mai, au cours d'une conférence de presse :

« *C'est volontairement que l'on a laissé se développer le chômage, et nous sommes persuadés que les mesures annoncées par le président de la République vont encore aggraver cette situation, notamment pour ce qui est du chômage partiel. Là où l'on agite le spectre de la crise, là où l'on nous parle de difficultés des entreprises sur le ton de la fatalité éplorée, il y a en fait une entreprise de restructuration du capitalisme. Et l'on abuse du mot crise pour faire se tenir tranquilles les travailleurs; ceux-ci ne s'en laissent pas conter.* »

M. Alain Rannou, délégué général du P.S. pour les entreprises, a ensuite indiqué que les socialistes vont participer « *à l'organisation des chômeurs en comités de défense de l'emploi* ». Cette initiative correspond à une proposition de M. Mitterrand adoptée par le bureau exécutif du P.S.

Le délégué général a confirmé au passage que le P.S. compte entre quatre cents et quatre cent vingt sections et groupes d'entreprises, soit environ 50 % de moins que le chiffre revendiqué par l'ancien responsable de ce secteur, M. Georges Sarre, animateur du CERES.

De son côté, M. Louis Mermaz, évoquant la déclaration du bureau national de la C.F.D.T. récusant la conception léniniste des rapports syndicats-partis (*le Monde* daté 18-19 mai), a noté : « *Nous respectons la séparation partis-syndicats, mais il convient de ne pas refuser aux partis le droit d'intervenir dans les affaires du mouvement ouvrier.* »

RÉUNIS AU SIÈGE DU P.C.F.

Les partis de gauche décident de « prolonger la campagne commune »

Le comité de liaison de la gauche mis en place entre les partis signataires du programme commun s'est réuni jeudi matin 22 mai au siège du P.C.F.. Il a « *dressé un bilan positif de la campagne d'explication et de lutte décidée le 27 février* ». Selon les trois formations, « *le retentissement des conférences de presse départementales et le succès des cent meetings traduisent le profond mécontentement des Françaises et des Français devant la montée du chômage, la dégradation du pouvoir d'achat et l'accentuation de l'autoritarisme qui caractérise la politique de M. Giscard d'Estaing depuis un an* ».

Le comité de liaison a décidé de « *prolonger la campagne commune en développant les actions pour la sauvegarde de l'emploi, en luttant contre l'étranglement financier des collectivités locales, en intervenant pour la garantie d'une information objective et équilibrée à la radio et à la télévision* ». Des manifestations départementales auront lieu le 14 juin pour protester contre la situation faite aux collectivités locales ; pour la région parisienne, la population est conviée à se rendre devant le ministère de l'intérieur. Le 24 juin, les travailleurs sont invités d'autre part à se rassembler devant les établissements de l'Agence nationale pour l'emploi.

● *M. Yves Guena*, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a qualifié de « *mascarade* », jeudi 22 mai à Rouen, la « déclaration des libertés » publiée par le P.C. (*le Monde* du 17 mai). « *Le parti communiste*, a-t-il dit, *se gratte là où ça le démange, et avec quelle maladresse !* »

A propos du passage de la déclaration relatif à « *tout placement arbitraire dans un établissement de soins* », M. Guéna a fait observer : « *Nous n'avons pas coutume de placer les opposants en clinique psychiatrique. Mais le P.C. nous rappelle opportunément que dans les régimes collectivistes c'est pratique courante.* »

DÉFENSE

POINTS DE VUE — Les clients du « marché du siècle » à l'heure de la décision

Le conseil des ministres des Pays-Bas, qui se réunit, ce vendredi après-midi 23 mai, à La Haye, a mis le remplacement des avions F-104 Starfighter à l'ordre du jour, et il est vraisemblable que le gouvernement néerlandais annoncera, tard dans la soirée, son attitude définitive sur ce qu'on a appelé « le marché du siècle » : le choix entre le Mirage F1 - M 53 du groupe privé Dassault-Bréguet, le F-16 de General Dynamics ou le Viggen-Eurofighter suédois. Au total, avec les commandes belges, danoises et norvégiennes, qui s'ajouteraient au contrat néerlandais, ce marché représente trois cent quarante-huit exemplaires et, environ, 18 milliards de francs.

A l'heure actuelle, les gouvernements norvégien et danois ont manifesté des préférences pour le F-16 américain et une tendance se dégage en Belgique pour le Mirage, cet achat marquant aussi le point de départ de la construction éventuelle en Europe, d'une industrie aéronautique intégrée qui travaillerait à des fins civiles et militaires.

Les leçons d'un choix

par LUCIEN OUTERS (*)

RAREMENT le choix d'un avion militaire aura provoqué autant de mouvements diplomatiques et soulevé de telles passions. *Même si cet événement* n'avait servi qu'à cela, il n'aurait pas été inutile. Car l'achat d'avions militaires par quatre pays européens, en servant de révélateur aux philosophies politiques qu'ils professent, aura permis à l'opinion publique de prendre une nouvelle fois conscience de l'écart existant entre les paroles des gouvernants et leurs actes.

Dans le cadre de cette tribune, je n'examinerai pas, bien entendu l'aspect technique du dossier. Depuis des mois, les études comparatives s'accumulent. Les mérites des appareils en cause sont connus. La conclusion de ces études *n'est pas contestée* : à quelques variantes près, la valeur des appareils français ou américain est largement comparable, leurs prix sont voisins, bien que le maintien du prix américain soit moins sûr. En ce qui concerne les retombées économiques, les industriels belges ont pris une position sans équivoque : *la participation à la fabrication* du Mirage F 1 est de loin plus intéressante pour notre industrie que celle que nous offre son concurrent américain.

Le choix éventuel de l'avion américain n'est donc pas déterminé par des raisons économiques. Il est politique. Le seul problème sérieux qui se pose, c'est de savoir si l'on va favoriser le maintien et le développement d'une *industrie dont le siège*, la propriété et la direction sont en Europe, ou si les gouvernements en cause envisagent comme une éventualité pour eux satisfaisante de réduire l'industrie européenne à l'état de sous-traitance. Elle a été parfaitement illustrée par un commissaire européen, M. Spinelli, *en octobre dernier : « Les gouvernements de la C.E.E. doivent prendre une décision au sujet du maintien en vie d'une industrie aéronautique européenne capable de développer les avions civils et militaires les plus avancés. »*

Telle est l'option. D'aucuns affirment : « *Le Mirage n'est pas un appareil européen, il est français.* » Curieuse affirmation. Cela signifierait-il que les industries dont les dirigeants relèveraient d'une seule nationalité sur le territoire de l'Europe des Neuf ne pourraient être considérées comme européennes mais étrangères ? Et que pour mériter le titre d'européen, les grandes firmes ouest-allemandes, néerlandaises ou belges devraient préalablement ouvrir leurs portes à des participations de responsables d'autres Etats européens ? Si tel est le sens de cette exclusive, on est en droit de s'inquiéter sur le nombre d'industries réellement européennes de notre continent.

A moins que l'on n'entende décerner le brevet européen par priorité aux sociétés multinationales à dominante américaine ? Et, aux *yeux des gouvernements intéressés*, préférer en l'occurrence le F-16 est, sans doute, une décision plus européenne !

Cette objection apparaît à ce point puérile qu'elle dissimule, bien entendu, des raisons plus profondes. Nous sommes ici une nouvelle fois au cœur du vieux débat *sur l'Europe. Comment se* fait-il que des dirigeants aussi prolixes en déclarations sur la nécessité de « *faire l'Europe* » adoptent si souvent, dans leur comportement politique, des attitudes aussi contraires à leurs professions de foi ? Evoquer la querelle entre l'Europe européenne et *l'atlantisme, c'est sans* doute donner à cette question l'essentiel de la réponse. Que ce soit en matière de défense, d'énergie, de monnaie, de technologie avancée, tous les gouvernements qui, chose curieuse, ont réussi à se créer dans l'opinion publique une réputation de bons européens, lorsqu'il s'est agi de choisir entre l'Europe et les Etats-Unis ont toujours frileusement opté pour ceux qu'ils considèrent comme leur protecteur naturel.

Mais l'atlantisme n'est qu'une réponse actuelle à un comportement plus ancien. Et comme d'habitude les résurgences de l'histoire éclairent les faits dont nous sommes les témoins. Parlant de la France des trois derniers siècles, *c'est Louis Madelin* qui écrivait : « *De Charles-Quint à Guillaume d'Orange, on a envié ou redouté celle que ce même Guillaume appelait l'« insolente nation »*. Ces craintes, même si ces justifications sont largement dépassées, imprègnent encore la mentalité de certains peuples *européens d'aujourd'hui. Un* de mes collègues néerlandais du Parlement européen, à qui récemment je soulignais les dangers de la politique atlantique, me répondit : « *En Europe, le danger, ce ne sont pas les Etats-Unis, mais c'est la France.* » Comme je me permettais de lui faire remarquer que la France d'aujourd'hui n'était plus celle de Louis XIV ou de Napoléon, il me répondit : « *Je sais que la France a perdu sa puissance de jadis, mais l'ennui c'est qu'elle ne le sait pas.* » On aurait tort de sourire de cette attitude, elle est plus répandue qu'on ne le pense.

Je suis de ceux qui croient que les mobiles irrationnels de nature quasi culturelle sont à l'origine de la plupart des comportements politiques. Et ce n'est pas un hasard si en Belgique, dans le problème qui n'est tout compte fait que le choix d'un matériel aéronautique, les parlementaires et la presse flamande plaident furieusement en faveur du F-16 et si l'opinion d'expression française se prononce presque unanimement en faveur du Mirage. Ce n'est pas un hasard non plus que nos amis néerlandais n'aient jamais acheté du matériel aéronautique français et, ce qui est un comble, aient même préféré se fournir en matériel américain, fût-il médiocre, plutôt qu'en avions français. La préférence qu'ils donnèrent jadis au Lockheed Electra sur la Caravelle est encore présente à nos mémoires.

A l'heure où j'écris ces lignes, les *décisions ne sont pas encore* tombées, mais les orientations paraissent déjà prises. On mesurera l'abaissement du niveau de la conscience européenne au fait *que le crédit du premier ministre* belge, M. Tindemans, désigné aujourd'hui pour promouvoir la relance européenne, ne risque même pas d'être altéré auprès de certains gouvernements si devait être choisie, une solution qui, comme le disait M. Spinelli, porterait en Europe un coup très dur dans un secteur technologique essentiel.

(*) Député de Bruxelles, membre du Parlement européen.

D'une « affaire » à une autre

par PAUL STEHLIN (*)

DANS une étude objective, j'avais été amené à préconiser une coopération, à l'intérieur de l'alliance atlantique, en matière d'industrie *aéronautique* et à suggérer que le remplacement d'avions périmés donne lieu à une décision commune des gouvernements des pays membres de *l'alliance, plutôt* qu'à une dispersion des efforts et à une compétition déraisonnable entre firmes privées. En attendant que cette coopération devienne effective — il y a plus de vingt-cinq ans que je la réclame, — ma proposition tendait à choisir, à l'intérieur de l'alliance atlantique, l'avion qui serait à la fois techniquement le plus avancé, opérationnellement le mieux adapté à la mission de défense en Europe, financièrement réalisable au meilleur prix. Il s'est trouvé que, selon moi, l'un ou l'autre des deux avions que le gouvernement américain offrait à cette coopération industrielle alliée présentait le mieux ces trois avantages. Ma suggestion devait permettre, pour des crédits définis, de construire, finalement, un nombre d'avions plus important, à l'avantage de l'ensemble des forces aériennes d'Europe et en même temps au bénéfice de la production aéronautique européenne, notamment française. En effet, elle s'inspirait essentiellement de l'offre des Américains de ne pas faire participer leurs coopérants européens éventuels aux dépenses déjà engagées ; d'étude, de recherche et d'expérimentation.

S'agissant du problème vital de notre défense qui, aujourd'hui, ne *peut être résolu qu'à l'intérieur d'une* organisation de sécurité collective, il ne paraissait pas que nous puissions admettre *une confusion entre l'intérêt supérieur du pays et les* intérêts privés d'une firme commerciale, fût-elle française, et si grand fût son prestige industriel. Il est permis de penser que c'est *le dirigeant* de cette firme, député de surcroît, qui, mobilisant le gouvernement, a orchestré cette campagne de calomnie contre moi, probablement par crainte que ma proposition ne portât préjudice à un intérêt particulier dont il faudrait enfin comprendre qu'il ne *s'identifie* pas nécessairement dans tous les cas à l'intérêt national. La question qu'on devrait se poser aujourd'hui serait de savoir pourquoi *la presse* n'a pas cherché à faire toute la lumière sur l'origine et les causes de cette remarquable machination. La réponse est simple. L'étude que j'avais faite et qui n'était qu'un chapitre d'un travail plus général sur l'état de la défense en Europe soulevait « *l'affaire Dassault* ».

Plusieurs journalistes, plusieurs écrivains ont eu le courage de regarder la vérité en face. Dans mon *livre*, je reproduis cette phrase d'u[n] article paru dans *le Monde* (1) : « *L'industrie aéronautique en Eu[rope] serait en bien meilleure pos[i]tion si la société Dassault n'ava[it] réussi de longue date à dicter s[a] politique au gouvernement français.* » Et le même quotidien publiait, d'A[l]fred Fabre-Luce, un « *point de vue* » dont j'extrais ce passage : « *M. Da[s]sault est un personnage qui n'a pa[s] d'homologue. Il n'est pas seuleme[nt] le maître d'un empire industriel [di]versifié, il joue un rôle essenti[el] dans le parti le plus nombreux [de] la majorité. Il est à la tête d'[un] Etat dans l'Etat qui a ses députés et ses porte-parole (partie visib[le] de l'iceberg), mais aussi et surto[ut] dans les milieux politiques et da[ns] la presse, un domaine d'influen[ce] dont l'inventaire, s'il pouvait ê[tre] fait, révélerait bien des secrets [de] la politique française.* »

Enfin, la publication par M. Etien[ne] Fajon, dans *l'Humanité*, de phot[o]copies dénonçant les évasions [de] *capitaux de M. Dassault* en Suis[se] et la question de l'avion Mercu[re] ne viennent-elles pas à point nomm[é] pour découvrir si, oui ou non, il y [a] *comme une partie* de la presse [l'a] déjà écrit, une « *affaire Dassault* » Je me garderai de donner mon av[is] sur le Mercure. Je me contenter[ai] *de noter que le ministre de l'écon[o]*mie et des finances a dit que l[es] dirigeants d'Air France « *seraie[nt] changés* » si cette compagnie n'ach[e]*tait pas cet avion*. Celui-ci a valu [à] M. Dassault un premier crédit [de] l'Etat de 500 millions de francs po[ur] construire un prototype. « [Ça m']*amuse* », nous a-t-il dit à la télé[vi]sion ! A ce crédit, il faut ajou[ter] une *aide* de 125 millions de fra[ncs] versés à Air Inter, et pris sur l'[ar]*gent public, qui fera également* [les] frais du dépassement du coût [de] l'exploitation sur les prévisions. [Il] n'en reste pas moins qu'à leur im[po]*ser des appareils non sollicités* ni l'aviation militaire ni l'aviation ci[vile], toutes deux soucieuses d'effic[a]cité, n'y retrouvent leur compte. J'[ai] déjà cité en exemple, dans ce mêm[e] journal, la coopération intelligente [et] exemplaire de la SNECMA avec s[es] homologues américains qui, n[on] seulement vaut à cette *compagn[ie] nationale* de construire les meilleu[rs] moteurs en Europe, mais au[ssi] d'avoir un plein emploi et de pou[r]suivre son expansion. *La SNECM[A]* de par la qualité de sa producti[on] et la réciprocité de sa coopératio[n] n'a jamais donné l'impression d'êt[re] ravalée au rang de « *sous-traitant* ». Pourquoi n'en serait-il pas de mê[me] pour la SNIAS, afin que les avio[ns] militaires et civils, les mieux app[ro]priés à l'Europe et à leur missio[n] soient construits en Europe ?

M. Jean-Pierre Fourcade a dit qu['il] *était « contre les féodalités, con[tre] l'appropriation des entreprises pub[li]ques par des personnes privées* ». Ce discours était à l'adresse de [la] direction d'Air France qui, *par* [son] choix, cherche à résorber un défi[cit] de 550 millions de francs. Que n'a-*t-il dénoncé, en même temps*, l'E[tat] dans l'Etat, comme l'écrit Alfr[ed] Fabre-Luce dans son « *point de vue* » déjà cité, que constitue le vaste em[pire] industriel, financier et comm[er]cial de M. Dassault ! Le contribuabl[e] ne comprend pas bien pourquoi [le] remède au déficit de la balance d[es] paiements doit nécessairement pass[er] par l'alourdissement des impôts, s[ur]tout au bénéfice d'une « *person[ne] privée* ». On ne guérit pas un m[al] en aggravant un autre mal. « *L'[af]faire* » que j'ai déjà proposée [et] continue de proposer à la curios[ité] et au devoir d'information de [la] presse est de renseigner l'opini[on] sur l'usage qui est fait de l'arge[nt] public en matière de constructio[ns] aéronautiques où les abus me [pa]raissent être les plus flagrants.

(*) Député (non inscrit) de Paris.

(1) De Jacques Isnard.

De préférence à un engin américain

LA BUNDESWEHR ACHÈTE DES MISSILES ANTICHARS FRANCO-ALLEMANDS

Bonn (*A.F.P.*). — La Bundeswehr vient d'adopter le système de missiles antichars franco-allemand Hot, a-t-on appris, mercredi 21 mai, à Bonn.

La commission de la défense du Bundestag (Parlement ouest-allemand) a, en effet, donné son accord pour que six mille missiles téléguidés de ce type, représentant une valeur de 400 millions de marks (720 millions de francs), soient utilisés par la *Bundeswehr* d'ici à 1979.

Le missile Hot, qui était en concurrence avec le missile américain Tow, est construit par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et Messerschmitt-Bolkow Blohm. La France eût probablement mal accepté que la République fédérale d'Allemagne n'achetât pas un engin antichar à la fabrication duquel elle est associée. Capable d'atteindre une *cible* à 4 *kilomètres* de distance, et guidé par une télécommande automatique infrarouge, le Hot sera monté sur l'hélicoptère BO-105 et le blindé Raketen-Jagd-Panzer de la Bundeswehr, dont les besoins totaux pour de tels missiles antichars sont évalués à vingt mille exemplaires environ.

SOCIÉTÉ

Vers la fermeture d'un centre de post-cure pour toxicomanes en Haute-Garonne

Le Patriarche menacé

De notre envoyé spécial

Saint-Paul-sur-Save (Haute-Garonne). — Accroupis, perdus dans de hautes herbes folles, les « toxicos » du Patriarche vont à la pêche aux asperges. *« Ici j'en ai trouvé une, et là une autre ! C'est merveilleux on va bientôt pouvoir faire une botte. »* Eberlués par le résultat de leur travail, les quatre jeunes qui habitent pour l'instant le domaine de La Mothe, racheté par le Patriarche, écoutent religieusement les conseils agricoles de sa femme. *« Vous allez me trouver une faucille et me dégager ces asperges. Elles ont le droit de respirer, tout de même ! »* Un peu en retrait, écrasant de sa rondeur et de sa barbe blanche les dos voûtés et les cheveux mal peignés de ses jeunes pensionnaires en rupture de drogue, le Patriarche donne ses impressions, ses consignes et ses ordres. Et les chevelus filent doux.

La cinquantaine, le cheveu blanc ondulé et soyeux, le Patriarche de La Boëre (1) est, à l'heure actuelle, l'homme le plus furieux de la Haute-Garonne. Et malheur à ceux qui passent à sa portée : ce procureur de la République venu, en janvier dernier, assister à une perquisition dans le domaine du Patriarche en sait quelque chose, lui qui s'est fait traiter de *« procureur de mes fesses »*. Son sale caractère, on ne serait guère avisé, aujourd'hui, de le reprocher à Lucien Engelmajer : on ne va pas « chipoter » sur ses humeurs au moment où le foyer de post-cure pour toxicomanes qu'il fait fonctionner depuis trois ans à bout de bras et à coups de gueule est menacé d'asphyxie financière et de disparition.

A 25 kilomètres de Toulouse, dans une campagne vallonnée et plaisante, Lucien Engelmajer, ses *neuf* enfants et sa jeune femme Rena, institutrice au village voisin, ont installé ce qui est devenu, de l'avis du Patriarche, *« le meilleur centre de post-cure pour drogués, en France »*. Mais pas seulement de l'avis du Patriarche : de tous les coins de France et surtout de Paris, les « spécialistes » de la toxicomanie envoient chez cet homme qui n'est même pas médecin ceux dont la société médicale n'a que faire, ceux qui sortent « guéris » (pour combien de temps ?) de prison ou d'hôpitaux psychiatriques, trop faibles pour travailler, plus assez coupables pour être emprisonnés. Des exclus.

Lucien Engelmajer le tonitruant n'a pas créé ce centre pour dorloter des « toxicos » en état de manque. *« Ici,* dit-il, *on leur donne le goût de l'effort et du travail, notamment du travail physique. Il faut être dur comme de l'acier mais en les aimant. En matière de post-cure il ne faut pas d'à-peu-près : ici on ne se «came» pas. Une fois, un gars est arrivé avec de la drogue pour la refiler aux pensionnaires, je lui ai cassé la figure et l'ai envoyé à l'hôpital. »* Lucien, le dur au cœur tendre, Rena, sa femme, aussi fluette qu'énergique, ne sont pas des théoriciens de la psychologie ou de la psychiatrie. Leur seul système est la vie, le grand air, la claque dans le dos et le rudoiement des âmes molles : *« Ici on fait du yoga, du judo, du vélo. On bine, on sarcle, on plante, on arrache. On fait des choses énormes. La cause profonde de la toxicomanie se situe au niveau relationnel : il faudrait ouvrir un dialogue permanent entre les parents et les enfants. »* Dans un livre qu'il prépare, le Patriarche résume ainsi la pédagogie de la ferme de La Boëre : *« La structure familiale est parfaitement vivable dans son ensemble lorsqu'il y a relation vraie, dialogue ouvert, liberté d'être authentique, c'est ce que nous essayons de créer, un lieu de vie. »* Ce n'est pas par hasard s'il est surnommé le Patriarche : il est tout à la fois le « père Fouettard » de ses pensionnaires, leur grand-père affectueux, leur frère expérimenté ès choses de la vie. Il ne faut pas juger cet ancien commerçant, aujourd'hui pensionné et qui pourrait se contenter de vivre en écrivant des poèmes, sur son allure ni sur son caractère. Le jugement, ce sont les anciens « toxicos » qui le portent.

Des indemnités qui ne viennent pas

Beaucoup de ceux qui sont passés ici depuis trois ans ont pris dans la société une place modeste, mais une place. Lucien Engelmajer aime à citer le cas de cet ancien drogué devenu manœuvre dans une grande entreprise de la région parisienne, car sa philosophie de la thérapie repose sur des valeurs qui n'ont rien de subversif. Voilà pourquoi, dès l'aube, à 7 heures, au son d'une cloche, toute la maisonnée est invitée à se lever.

Une philosophie très simple, une réserve inépuisable de chaleur humaine, ont fait de La Boëre l'un des seuls centres efficaces pour la post-cure des toxicomanes. Les anciens « réinsérés » sont déjà quelques dizaines. D'abord discret sur ses activités, le Patriarche avait lancé l'été dernier une opération de relations publiques qui lui a valu, après quelques articles de presse, de recevoir des dons importants. L'association créée pour les recevoir obtint ensuite un agrément officiel et un prix de journée : 53 francs lui seraient versés par journée de pensionnaire. Le vent en poupe, le Patriarche s'engagea alors dans une vaste opération qui consista à acquérir le domaine de La Mothe, composé d'un château, de quelques fermes et de plusieurs hectares de terrain, le tout pour la somme presque ridicule de 370 000 francs. Ayant ainsi dépensé tous les dons qu'il avait reçus, le Patriarche attendit sagement le versement des indemnités journalières : depuis plus de huit mois il attend encore. L'argent est bloqué et, dans le budget de La Boëre, le « trou » est déjà de plus de 50 000 francs. On ne sait pas si les quinze pensionnaires ne devront pas être bientôt renvoyés. *« L'argent va être débloqué »*, vient-on encore de promettre au Patriarche. Mais il a appris à être méfiant...

Par un arrêté préfectoral du 28 octobre 1974, le centre de La Boëre avait été agréé, au titre de l'aide à la réadaptation sociale, comme centre d'hébergement. La direction de l'action sanitaire et sociale de la Haute-Garonne a fait le nécessaire, mais les fonds sont bloqués, depuis octobre, par le préfet de région, qui suit personnellement l'affaire. En dépit des visites répétées d'envoyés spéciaux du ministère de la santé, qui ont fait des rapports favorables, les fonctionnaires de l'administration de l'intérieur estiment que le dossier n'est pas net. *« Le retard dans le paiement*, explique-t-on à la préfecture, *se justifie par le fait que le Patriarche est avare de comptes rendus administratifs et de renseignements financiers. »* On aimerait qu'il soit plus précis, méticuleux et ordonné. Quand on se trouve en face de ce truculent personnage, on l'imagine plus facilement pinçant les fesses des filles — il ne s'en prive pas — que rédigeant des rapports pour l'administration préfectorale.

Dans la *région*, le Patriarche, qui est aimable comme un taureau et souple comme une barre à mines, n'a pas trop des cailloux de son domaine pour compter ses ennemis : psychiatres, administrateurs, médecins, conseillers généraux, il est peu d'officiels qu'il n'ait rabroués copieusement ou accusés de n'y rien comprendre. On a voulu, en janvier, le « coincer » au cours d'une perquisition qui n'a rien donné. Un grand psychiatre de la région aurait juré la perte de ce malotru. Envoûtant, irritant, casse-pieds, intolérant, le Patriarche n'aurait, en somme, qu'un tort : être plus proche des jeunes qu'il aide à retrouver le goût de vivre que des notables et des médecins. Au vrai, cet homme qui dit : *« Je ne connais pas les lois »* et n'a rien d'un sous-préfet en mission est comme tous les prophètes ou ceux qui se veulent tels : il n'entre pas dans les cadres administratifs et les normes. Mais, pour être proche des marginaux, ne faut-il pas l'être à sa manière ? La gestion de Lucien Engelmajer est sans doute *« un peu familiale »*, comme il le dit lui-même : quand il s'agit d'aider les drogués, c'est une qualité.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Domaine de la Boëre, 31507 Saint-Paul-sur-Save.

● *En hommage à Lucien Febvre*, ancien professeur d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France (1933) et fondateur, avec Marc Bloch, des *Annales d'histoire économique et sociale* (1929), un colloque international, « Strasbourg au cœur religieux du seizième siècle », sera organisé à Strasbourg au palais de l'université (salle Fustel de Coulanges), du 25 au 29 mai. M. Trochmé, président de l'université des sciences humaines, prononcera une allocution d'ouverture en l'église Saint-Nicolas, quai des Bateliers, le 25 mai, à 18 h. 15, où se tiendra une exposition. M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, inaugurera le colloque proprement dit le 26 mai, à 9 heures.

ÉDUCATION

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les syndicats de personnel réclament une convention collective unique

Quatre syndicats de personnel de l'enseignement privé — le syndicat national de personnel de l'enseignement privé (S.N.P.E.P. - C.G.T.), la C.F.D.T., la C.G.C. et la C.F.T.C. — ont réclamé, au cours d'une conférence de presse réunie récemment, la signature d'une convention collective avant la fin de l'année scolaire.

L'enseignement confessionnel, qui représente environ 90 % des effectifs des établissements privés (soit près d'un million huit cent mille élèves) est régi actuellement par une douzaine de conventions collectives différentes. L'enseignement privé laïque est couvert, lui, par trois conventions (primaire, secondaire et technique) datant de plus de quinze ans. *« Ces conventions collectives, dont le contenu est le plus souvent dépassé par la législation actuelle, ne sont elles-mêmes pas appliquées là où elles devraient l'être,* a souligné M. Daniel Chatel, secrétaire général du S.N.P.E.P.-C.G.T., au nom de l'intersyndicale. *Elles ne comportent d'ailleurs aucun accord salarial. »* Les syndicats estiment, par ailleurs, à 75 % le pourcentage d'établissements laïques n'ayant pas encore signé de convention.

Ils distinguent les établissements catholiques, dont la plupart sont sous contrat (le personnel enseignant est ainsi rétribué par l'État), et les *« marchands de formation »*, c'est-à-dire les établissements privés non confessionnels, qui refusent de passer des contrats. *« Ce sont bien souvent de petites entreprises familiales qui ont démesurément grossi. Le personnel, soumis à un paternalisme d'un autre temps, n'est pas dans sa grande majorité couvert par des conventions collectives.*

« Les personnels de service et administratifs y sont astreints à cinquante heures de travail hebdomadaires sans heures supplémentaires (le personnel de cuisine fait quarante-cinq heures). C'est un des rares secteurs professionnels en France qui n'a encore connu aucun décret d'application pour la loi de quarante heures. »

D'autre part, *« la qualification des enseignants, généralement sensiblement inférieure à celle nécessaire pour la fonction qu'ils occupent, est utilisée pour les sous-payer. Les libertés syndicales sont quasi inexistantes. Il n'est pas rare, quand un syndicat demande des élections de délégués du personnel ou la constitution d'un comité d'entreprise, de voir des établissements se diviser en autant de petites sociétés différentes qu'il est nécessaire pour échapper à la législation sociale. »*

Des négociations sont entamées depuis 1969 au ministère du travail pour élaborer une convention collective unique, susceptible d'être étendue. Le tronc commun est actuellement rédigé, il reste à étudier des annexes. Les quatre syndicats demandent que le tronc commun soit signé lors de la prochaine rencontre (le 4 juin), mais la Fédération nationale de l'enseignement privé laïque exige que tout soit rédigé avant de donner son accord. Ce qui recule à plusieurs mois la date de la signature.

● *Un colloque franco-québécois sur l'enseignement des techniques biologiques* dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) français et les collèges d'enseignement général et professionnel (C.E.G.E.P.) québécois aura lieu, du 2 au 6 juin à l'I.U.T. de Créteil (département de biologie appliquée), avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil. Plusieurs ateliers sont prévus, notamment sur les thèmes : évaluation et enseignement en équipe ; audio-tutorat ; enseignement à partir du concret ; formation humaine ; méthodes d'enseignement télévisé ; perfectionnement pédagogique, en particulier à partir d'expériences québécoises.

★ Renseignements jusqu'au 30 mai : Philippe Rioult, I.U.T. de Caen, département de biologie appliquée, boulevard du Maréchal-Juin, 14032 Caen Cedex. Tél. (31) 81-13-62 poste 840.

ÉDUCATION

Après de nouvelles sanctions contre quatre élèves

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE EST ACCUSÉ PAR L'UNION DES ÉTUDIANTS COMMUNISTES DE PROPAGANDE ANTICOMMUNISTE.

Quatre nouveaux élèves de la promotion 1974 de l'École polytechnique ont été punis de dix jours d'arrêt, avec sursis de neuf mois (les arrêts deviendront effectifs si, dans ce délai, ils commettent la moindre infraction). Selon l'Union des grandes écoles (UGE), ces élèves int été pris « au hasard » parmi ceux qui, depuis le mardi 20 mai, faisaient la grève de l'uniforme (*le Monde* daté du 22 mai 1975), pour protester contre d'autres sanctions.

Les élèves de Polytechnique, « *dans un souci de montrer qu'ils ne désirent pas l'épreuve de force* », ont décidé, mercredi 21 mai, de remettre l'uniforme. En revanche, l'UGE « *appelle tous les étudiants en grandes écoles* » à participer à la manifestation organisée par le C.N.A.L. (*Comité national d'action laïque*), samedi 24 mai, de la gare Saint-Lazare à Stalingrad, « *pour protester contre la réforme Haby* », « *pour exiger que les sanctions prises contre leurs camarades polytechniciens soient levées et que, dans toutes les grandes écoles, les règles élémentaires de liberté d'expression et de liberté syndicale soient respectées* ».

L'Union des étudiants communistes réclame, de son côté, que des sanctions soient prises à l'encontre du général Briquet, directeur de l'école « *pour avoir*, dit-elle, *manqué à l'obligation de réserve qu'impose le règlement militaire en se livrant, face aux élèves, à des déclarations de propagande* ». « *Le général Briquet*, ajoute l'U.E.C. dans un communiqué, *s'est lancé dans une attaque anticommuniste délirante.* » Ces propos auraient été tenus, mercredi 21 mai, lors d'une conférence militaire boycottée par cent soixante-treize élèves de la promotion 1974 sur deux cent soixante-dix, affirme l'U.E.C.

Selon des élèves militants du parti socialiste, le général Briquet aurait annoncé que des discussions pourraient avoir lieu dès la semaine prochaine, au niveau ministériel, entre la direction de l'école et les représentants des élèves pour élaborer de nouveaux statuts à l'École polytechnique.

« Il n'y a pas d'ingérence du parti socialiste dans les affaires de la FEN »

DÉCLARE M. ANDRÉ HENRY

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, et M. Robert Chéramy, membre du bureau de la FEN et du Conseil économique et social (1), ont précisé, au cours d'un déjeuner de presse réuni jeudi 22 mai, *les conceptions de cette organisation en matière d'unité et d'indépendance syndicales*. Ils ont en particulier fait une déclaration — dont on lira le texte ci-dessous — pour répondre à celles faites par les dirigeants du parti socialiste à la journée des enseignants, organisée par ce parti le 11 mai, et par le « collectif » de la tendance Unité et Action de la FEN, qu'animent principalement des militants communistes (« le Monde » des 13 et 22 mai).

Pour les dirigeants de la FEN — qui appartiennent tous à la tendance socialisante Unité, Indépendance et Démocratie, — l'existence de leur organisation est la preuve qu'une unité « *organique* » est possible au-delà de « *l'unité d'action* » et des « *alliances conflictuelles* ». Depuis la scission syndicale de 1947-1948, la Fédération de l'éducation nationale réunit en effet, dans un milieu social limité, il est vrai, les différents courants de pensée de la gauche politique et syndicale. Certes, la réunification syndicale, comme l'a souligné M. Henry, est encore du « *domaine du rêve* ». Mais elle est pour lui la seule voie possible pour « *accentuer les luttes* » et « *faire aboutir les grands conflits sociaux* ».

Cette unité devait être pour M. Chéramy une expérience originale. La FEN rejette en effet à la fois la solution « anarcho-syndicale » (le syndicat se substitue au parti), la solution « travailliste » (la confusion entre syndicat et parti) et la solution « léniniste » (le syndicat « courroie de transmission » du parti). L'unité ne peut être dissociée, aux yeux des dirigeants de la Fédération, de l'indépendance de l'organisation syndicale « *par rapport aux gouvernements et aux partis quels qu'ils soient* ». Pour y parvenir, la règle principale doit être le refus du cumul des mandats politiques et syndicaux. Ce qui ne veut pas dire que les adhérents des syndicats de la FEN ne puissent militer dans un parti politique, les communistes comme les socialistes. Mais le syndicat doit l'ignorer : « *Nous sommes socialistes de cœur et d'esprit ; de carte, je ne suis pas* », a déclaré M. Henry.

Après avoir rappelé que son organisation avait à plusieurs reprises dans son histoire — notamment en mai 1958 — appelé à des actions ou pris des positions de caractère nettement politique, le secrétaire général de la FEN a indiqué qu'il « *n'avait pas vu, dans les propos des dirigeants du P.S.* (à la Journée des enseignants socialistes de Clichy), *une ingérence dans les affaires de la Fédération* ».

« Ni figée ni crispée »

A ce propos, M. Henry a remis aux journalistes la déclaration suivante :

« *On a beaucoup parlé d'ingérences du parti socialiste dans les affaires de la FEN. Mais je suis conduit à observer qu'on mêle intentionnellement des éléments différents et qu'on procède à des amalgames destinés à créer la confusion. En fait, ceux qui font semblant de voler au secours de l'indépendance de la FEN et de son unité, sont les mêmes qui manifestent le plus souvent une attitude anti-FEN, la combattent systématiquement, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur, et pratiquent l'exclusive à son égard. Leur démarche, aujourd'hui, n'en est que plus suspecte, d'autant qu'ils sont bien mal placés eux-mêmes pour condamner les ingérences politiques à l'intérieur de notre centrale syndicale.*

» *Le parti socialiste a condamné l'ingérence de sa minorité dans les affaires internes de la FEN, et a marqué son attachement à l'indépendance syndicale. C'est là un principe fondamental de notre orientation. Nous nous réjouissons donc pleinement de cette décision. D'autant plus d'ailleurs que le bureau fédéral de la FEN a, lui-même, dans sa séance du 5 mai, adopté une déclaration sans équivoque sur ce même sujet (voir l'éditorial « Enseignement public » n° 11 du 9 mai 1975), déclaration qui rejette comme l'a fait la C.F.D.T. (2), la conception léniniste des rapports syndicats-partis politiques.*

» *M. Mitterrand a au fond reconnu que la FEN, dans sa majorité, était porteuse des valeurs du socialisme. Comment pourrions-nous être choqués, puisque cela figure depuis bien longtemps dans nos textes d'orientation ?*

» *La majorité nationale de la FEN, sans céder en rien sur le principe de l'indépendance, a choisi depuis longtemps la lutte des classes en vue d'une société socialiste. Le premier secrétaire du parti socialiste et, sans doute le parti socialiste entier prennent ainsi mieux conscience des réalités de la FEN et de l'importance de son unité dans le monde syndical et politique français. Nous ne pouvons que nous en réjouir.*

» *Pour notre part, sur le seul terrain syndical, qui est le nôtre, nous redisons simplement que la majorité nationale de la FEN n'est ni figée, ni crispée, ni bloquée sur elle-même. Ouverte comme toujours aux idées et aux discussions, mais fidèle et attachée aux principes de fond qui sous-tendent son orientation, elle souhaite favoriser toutes les évolutions qui permettront de renforcer l'organisation, sa cohésion, son indépendance, et de préserver par là même, cette unité qui demeure exemplaire dans le syndicalisme.* »

(1) La FEN compte aujourd'hui cinq cent cinquante mille adhérents répartis dans quarante-six syndicats d'enseignants et de personnel non-enseignant. M. Chéramy est l'auteur d'un livre publié en 1974 : *FEN, vingt-cinq ans d'unité syndicale.* (EPI, édit., 160 pages, 18 F.)

(2) Voir *le Monde* daté 18-19 mai.

● *La manifestation du C.N.A.L.* La journée d'action du Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) sera marquée à Paris, samedi 24 mai, par un rassemblement le matin à 9 h. 30 au Palais des sports de la porte de Versailles, et par un défilé, l'après-midi à 14 h. 30, de la gare Saint-Lazare à la place de Stalingrad. Le C.N.A.L. est composé du Syndicat national des instituteurs et de la Fédération de l'éducation nationale, à laquelle celui-ci est affilié, de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (que préside M. Jean Cornec) et de la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale. Divers mouvements y sont associés, qui appellent à la manifestation : parti socialiste, parti communiste français, Mouvement des radicaux de gauche, C.G.T., F.O., C.F.D.T., Ligue des droits de l'homme, Union rationaliste, Fédération nationale des combattants républicains, Libre pensée.

Les universités souhaitent disposer de postes d'enseignants hors de France

La conférence des présidents d'université a consacré sa réunion du jeudi 22 mai aux problèmes des relations internationales. La conférence s'est inquiétée du sort des enseignants partis dans les universités étrangères pour la coopération, et qui ne parviennent plus à être « réintégrés » en France, depuis que le nombre de postes a cessé d'y augmenter. Elle a souhaité, afin que les enseignants soient sûrs d'un « point de chute », que des postes à l'étranger soient affectés aux universités, qui en choisiraient les *titulaires en fonction du profil du poste*. Actuellement, un certain nombre d'accords d'échanges d'enseignants ou de coopération ont été passés directement entre des universités françaises et étrangères, mais ils ne concernent qu'une petite partie des enseignants français à l'étranger. Les présidents ont aussi souhaité être représentés dans les « commissions mixtes » chargées des relations culturelles avec l'étranger.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a annoncé son intention d'accorder des moyens spécifique aux universités. Un service spécial chargé des relations internationales et de la coopération universitaire va être créé prochainement au secrétariat d'Etat.

Les présidents ont, d'autre part, souligné le nombre important d'étudiants étrangers (plus de 60 000, soit près de 10 % du total) dans les universités françaises, venant en majorité des pays francophones du tiers-monde. Le nombre des étudiants français à l'étranger est bien inférieur, non tant en raison des difficultés de faire « créditer » les étudo faites à l'étranger, que pour de problèmes linguistiques. Les prés dents ont estimé que le système d « préinscription » des étudiants étrar gers, qui fait l'objet de protestation de diverses associations (lire, d'autr part), fonctionnera de manière sati faisante, sauf pour le troisième cycle les habilitations n'étant connues qu la rentrée, les universités ne pourroi faire connaître leur réponse qu'à c moment-là. Or, la sélection risqu d'être sévère, pour les Françai comme pour les étrangers...

Le sort des assistants en droit

M. Jean-Pierre Soisson a indiqu qu'il n'envisageait pas de créer corps d'assistants contractuels da l'enseignement supérieur, mais pr *voyait au contraire deux corps* titulaires : maîtres, d'une part, pr fesseurs, de l'autre, regroupant l catégories actuelles. Cette déclar *tion suffira-t-elle* pour apaiser conflit actuel avec les assistants droit et sciences économique L'Association nationale des assistar de ces disciplines, le Syndicat nat nal de l'enseignement supérie (affilié à la FEN) et le Syndicat gér ral de l'éducation nationale (SGE C.F.D.T.), voulant obtenir le renc vellement pour 1975-1976 de tous l assistants en exercice et la p messe d'une titularisation, ont déci de poursuivre leur « *grève admin trative* ». Le SGEN a même étendu mot d'ordre à l'ensemble des dis plines, en attendant un « *engageme solennel* » du secrétaire d'Etat.

ESTIMANT LA PROCÉDURE DISCRIMINATOIRE

Des organisations demandent la suppressic de la « préinscription » des étudiants étrange

Diverses organisations d'étudiants français et étrangers, de travailleurs immigrés, ainsi que plusieurs syndicats et partis de gauche (1) viennent de demander, dans un communiqué, l'abrogation d'un arrêté du secrétariat d'Etat aux universités, qui instaure une procédure de « préinscription » pour les étudiants étrangers.

Cet arrêté, daté du 25 juillet 1974, oblige les étudiants étrangers voulant faire des études universitaires en France à demander l'accord préalable d'une université entre le 1er février et le 1er mai précédant la rentrée. Ils sont soumis ensuite aux mêmes formalités d'inscription que leurs camarades français. *Les délais* pour la rentrée 1975 sont donc déjà dépassés, d'où l'inquiétude de certains...

Le dossier spécial de préinscription comporte notamment une attestation de connaissance de la langue française, qui peut être délivrée par les services culturels de l'ambassade de France du pays d'où vient le candidat. On indique au secrétariat d'Etat aux universités qu'il s'agit, dans ce cas, d'un simple « entretien » entre un fonctionnaire de l'ambassade et le candidat, et que les critères retenus ne sont pas draconiens. Les candidats doivent aussi indiquer exactement leurs projets d'études en France, le niveau (licence, *doctorat*) *qu'ils* comptent atteindre et la durée prévisible de leur séjour da l'université choisie.

Les organisations signatai estiment que ces mesures « *in tent les universités à pratiq une sélection de plus en p sévère des étudiants étrangers donnent à des instances adı nistratives, souvent soumises des pressions politiques, un pc voir de sélection* », par le bi notamment de l'attestation connaissance de la langue fra çaise.

« *Cet arrêté limite considér blement les libertés de cho (celui de l'université, des disc plines) des étudiants étrange sous prétexte d'une meilleu orientation et d'une meilleu répartition* », et évoque la noti de « *seuil de tolérance* » avec to ce que cela comporte de « *relen racistes* », ajoutent les sign taires.

(1) Des organisations d'étudiar tunisiens, iraniens, marocains, som liens, espagnols, palestiniens, gre yéménites et mauritaniens ont, n tamment, signé ce communiqué côté de mouvements de travailleu immigrés en France, de divers synd cats tels que le Syndicat général l'éducation nationale (S.G.E.N. C.F.D.T.) et de plusieurs mouv ments politiques tels que le pa socialiste, le P.S.U., la Ligue co muniste révolutionnaire, etc.

MÉDECINE

L'Intersyndicat des chefs de clinique préconise la convocation d'états généraux de la santé

La situation des personnels hospitalo-universitaires et soignants et celle de la recherche biomédicale ne cessent, selon les syndicats, de se détériorer, au point d'hypothéquer lourdement l'avenir du système de santé.

Il y a environ une semaine, une Journée nationale d'information et d'action organisée par trois syndicats d'enseignants et de chercheurs — SNE-Sup, Syndicat des assistants d'unités d'enseignement et de recherche médicale et Intersyndicat des chefs de clinique — avait permis à ces personnels d'exprimer leurs revendications spécifiques : obtention de réelles garanties d'emploi et de carrière, augmentation du nombre de chercheurs et des moyens mis à leur disposition.

C'est le problème de la politique de santé dans son ensemble qu'ont tenu à exposer les membres du bureau de l'Intersyndicat des chefs de clinique lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Paris le 21 mai. Il s'agissait pour eux de « *mobiliser l'opinion publique sur la nécessité d'une nouvelle politique de santé* ». Ils ont la volonté d'obtenir du ministère l'ouverture d'une négociation globale qui se préoccuperait de mettre fin à ce qu'ils décrivent comme un déplorable « *gâchis en hommes* ».

Les chefs de clinique avaient à dessein retenu ce thème quelque peu provocateur. Ils estiment nécessaire de faire savoir à la population que la sur-utilisation anarchique d'un personnel hospitalier en nombre insuffisant représente un gaspillage aussi préjudiciable au système de santé que les dépenses excessives constamment invoquées. Ils dénoncent la confusionnisme qui tend à ramener la politique de santé à des problèmes d'argent et de murs d'hôpitaux.

L'infrastructure en personnels de toute nature est partout insuffisante, soulignent les chefs de clinique : dans les hôpitaux généraux comme dans les centres hospitaliers universitaires où eux-mêmes exercent, dans des conditions très difficiles, une triple fonction de soins, d'enseignement et de recherche, charge encore accrue, dans bien des cas, par l'accomplissement des tâches administratives.

Pour toutes ces raisons, il leur paraît « *indispensable de susciter la convocation d'états généraux de la santé, où, avec tous les syndicats médicaux, les syndicats des personnels hospitaliers, des personnels enseignants, mais aussi avec la participation des utilisateurs* », ils pourraient « *évaluer les besoins minima de développement des soins et de la santé en France* ».

● *Les personnels spécialisés de l'Assistance publique de Paris* (laborantins, manipulateurs de radiologie, masseurs-kinésithérapeutes), en grève administrative depuis quelques semaines pour obtenir l'extension des mesures accordées en début d'année aux infirmiers et aux aides-soignants, ont décidé d'intensifier leur action (*le Monde* du 21 mai).

Réunis à Paris le jeudi 22 mai, à l'appel de la C.F.D.T. et du « comité de coordination », plus de cinq cents « spécialisés » représentant vingt-trois hôpitaux, ont notamment décidé de commencer une grève totale dans certains établissements, les urgences restant en tout état de cause assurées. Ils ont aussi l'intention d'étendre leur mouvement à l'ensemble des hôpitaux de l'Assistance publique de province ainsi qu'aux « *autres catégories de personnel laissées pour compte* » (ouvriers, hospitaliers, administratifs). Enfin, ils manifesteront, mardi 27 mai, devant l'Hôtel de Ville de Paris.

LE CHRISTIANISME DEVANT LA SOUFFRANCE

DOLORISME ET RELIGION

par HENRI FESQUET

Que la science n'ait pas seulement modifié les conditions matérielles de l'existence est une évidence gênante pour les adversaires du matérialisme. En maîtrisant des processus réputés inéluctables, la biologie a transformé notre art de vivre jusque dans ses fondements. Elle a, en outre, ouvert la porte à des espoirs légitimes et illimités. Si l'aventure *humaine se termine toujours au* cimetière, la mort elle-même a reculé et a changé de visage pour le meilleur ou pour le pire. La lutte toujours recommencée contre la souffrance physique ou psychique a des répercussions sensibles sur les conceptions philosophiques ou religieuses. Ainsi, le stoïcisme peut, dans une certaine mesure, être considéré comme une attitude préscientifique; l'usage de la « discipline » dans certains ordres religieux apparaît anachronique pour autant qu'il n'est pas aboli. L'homme, à condition d'être sain, se détourne plus spontanément de la douleur maintenant qu'il a les moyens de la gommer.

Est-il vrai que le christianisme a considéré avec méfiance le combat contre la douleur ? Qu'il est une religion doloriste plus à l'aise devant la souffrance physique ou *morale que devant* le bonheur ou *a fortiori* le plaisir ? Allégation simpliste mais qui n'est pas dénuée de tout fondement, si l'on prend soin de distinguer le comportement historique des Eglises de l'inspiration évangélique. La liturgie n'évoque-t-elle pas avec complaisance la terre « vallée de larmes » ? *L'Imitation de Jésus-Christ*, qui a représenté une tradition vivace, regorge d'expressions dévaluant les joies terrestres. Pour beaucoup, la religion semble se repaître des déconvenues de l'existence, des frustrations et des échecs. La notion de sacrifice, de résignation, de châtiment et d'enfer a occupé une place prépondérante. La croix, instrument de supplice, est l'emblème du christianisme. Les sermons sur le péché et ses conséquences néfastes ont été envahissants. Le *Dies irae* jadis chanté aux obsèques n'était-il pas insupportable par sa mise en scène terrifiante ?

Ressentiment

Le moralisme, et ses interdits infantiles, a utilisé tous les registres de la religion pour imposer son carcan de morosité. Il a magnifié les vertus de la souffrance, de l'obéissance et de la soumission, surtout aux pauvres, tant il est vrai que la morale n'échappe pas aux catégories de classe. Il n'est pas jusqu'au sadisme et au masochisme qui ne se soient glissés insidieusement dans la tradition chrétienne et n'y aient fait des ravages.

Sombre tableau ? Certes. Mais il est parfois le fruit du ressentiment, une sorte de « projection » qui se retourne alors contre leurs auteurs. Les Eglises prêtent le flanc à la critique, et il n'est que trop facile de leur reprocher d'avoir trahi la volonté de leur fondateur. La sévérité à leur égard provient pour une part d'une déception. L'Evangile est, après tout, la seule charte du christianisme, et l'impartialité oblige, en fin de compte, à reconnaître qu'il a porté, malgré tout, des fruits innombrables.

En tout premier lieu, l'historien des civilisations note que l'effort scientifique est dans le droit fil de la pensée biblique : « *Soumettez-vous la terre* », a demandé Yaweh au premier couple. Cet ordre « défatalisait » du même coup l'histoire. L'homme, « image de Dieu », était incité à devenir à son tour créateur, à marquer de son empreinte son milieu de vie et à exercer les ressources de son intelligence sur la matière. Le christianisme n'a pas fondé une civilisation contemplative, mais active. D'autre part, l'Evangile a placé l'amour d'autrui au centre de la morale. Vertu inventive par excellence, l'amour incite à tout faire pour son prochain et donc d'abord à le soulager.

En créant des hôpitaux, Vincent de Paul n'a fait qu'obéir à son idéal chrétien. S'il est quelques religieuses pour rudoyer leurs malades, l'immense armée des sœurs hospitalières sont, à travers le monde, des témoins irrécusables. En terre chrétienne, on ne tue pas les enfants ou les vieillards gênants, on les soigne. L'intransigeance de l'Eglise romaine à l'égard de l'avortement est la conséquence du respect de la vie. Mais est-il meilleur manière de respecter la vie que de lui épargner des souffrances évitables ? On dit parfois de la médecine qu'elle est un sacerdoce.

Ce n'est pas le Golgotha et la croix qui sont le terminus de la vie de Jésus. L'Evangile ne s'arrête pas au Vendredi saint, mais à la joie pascale. Le sommet du christianisme c'est la résurrection, c'est-à-dire la victoire sur la souffrance et la mort. La joie est la vocation profonde du chrétien. Le baptême et tous les autres sacrements, sans exception, sont placés sous le signe de la promotion de l'homme. Ils sont source de grâce et de libération, notamment l'eucharistie, qui est divinisation de la matière et gage de réconciliation universelle.

Si le dieu de l'Ancien Testament évoque surtout la puissance, la justice ou même la vengeance, celui du Nouveau Testa*ment est essentiellement bonté* et miséricorde. Jésus fut un guérisseur. Il s'est battu victorieusement contre toutes les formes de la misère, rendant l'espoir à ceux *qui l'avaient perdu*. A sa *suite*, les grands saints furent, dans tous les sens du mot, des bienfaiteurs de l'humanité.

Pie XII ne savait-il pas lire « la Bible » ?

« *Tu enfanteras dans la douleur.* » On a cru voir dans ce verset biblique (Genèse 3, 16) la preuve que Dieu avait condamné la femme à accoucher dans la souffrance et qu'en conséquence les chrétiennes devaient se détourner des techniques que l'on sait. Certains théologiens ou exégètes n'ont sans doute pas fait grand-chose pour détruire ce préjugé. Et pourtant Pie XII — sans retard pour une fois — en a fait justice de la façon la plus formelle. Il a stigmatisé, en janvier 1956, « *la propagande matérialiste qui prétend trouver une contradiction éclatante entre la vérité de la science et celle de l'Ecriture. Pour bien comprendre cette parole*, a-t-il dit, *il faut considérer la condamnation portée par Dieu dans l'ensemble de son contexte.* (...) *Dieu n'a pas défendu aux hommes de rechercher et d'utiliser toutes les richesses de la création* (...), *d'alléger le travail, la fatigue, la douleur, la maladie et la mort.* (...) *Dieu n'a pas défendu aux mères d'utiliser les moyens qui rendent l'accouchement plus facile et moins douloureux* ». Au triple point de vue moral, théologique et scripturaire, le pape ne voit aucune objection à ces méthodes et s'en explique longuement.

En somme, la phrase de la Genèse n'est pas un ordre, mais une manière de constat punitif. Néanmoins, il se trouve encore aujourd'hui, et pas forcément dans le camp des chrétiens, des hommes pour reprocher à Pie XII son interprétation « tendancieuse » de la Bible. N'est-il pas dérisoire de vouloir se montrer plus papiste que le pape, surtout lorsqu'il s'agit d'un souverain pontife aussi scrupuleux sur la doctrine et intellectuellement *aussi rigoureux que Pie XII* ?

Le chrétien a des motifs supplémentaires de lutter contre la souffrance, cette « *monstruosité qui est à combattre par tous les moyens* », pour reprendre l'expression du Père Sertillanges. Mais il reste des souffrances physiques contre lesquelles la science — si elle veut rester au service de la vie — ne peut rien, ou peu. Le cortège de souffrances morales continue d'ailleurs à assaillir l'homme, et l'on voit mal comment on pourrait les supprimer complètement. Là aussi le christianisme a quelque chose à dire de plus humain que bien d'autres sagesses, sans prétendre résoudre le problème du mal sur lequel *bute toute philosophie théiste*.

Un mal

Dire que le christianisme donne un sens à la souffrance est un peu rapide et risque d'être mal compris. En effet, non seulement il ne canonise pas la souffrance, *mais il ne lui confère même pas* une valeur intrinsèque. La souffrance est en soi un mal, et elle le reste dans l'économie chrétienne. Le Christ lui-même a prié pour *qu'elle lui soit épargnée*. Mais, par un retournement de situation, de ce mal peut jaillir indirectement un bien. A une condition expresse : que la souffrance soit accep*tée par amour*. Amour pour Dieu ou pour autrui, et non amour pour la souffrance, qui est une perversion. Dans cette mesure, le christianisme parle de « *réversibilité des mérites* », ou de « communion des saints » et de participation à l'acte rédempteur du Christ (1). Ce geste de solidarité spirituelle qu'il dépend de chaque croyant d'accomplir ou de refuser peut être un réconfort, au moins aux heures de répit. Le chrétien qui souffre sait qu'il n'est pas seul et que l'acceptation de sa souffrance peut être récapitulée et spirituellement utile. Sa détresse n'en sera pas forcément atténuée, mais sublimée.

Nier cette mystérieuse solidarité, plus facilement perceptible dans les rassemblements de malades — à Lourdes, par exemple, cette internationale de la souffrance vécue dans une foi joyeuse, — reviendrait à mutiler le christianisme d'une de ses valeurs fondamentales, à condition — répétons-le — de ne pas perdre de vue que c'est l'amour qui compte et non la douleur elle-même. La gloire de Dieu n'est pas la souffrance de l'homme, mais sa joie (2).

Le puits

Sur son lit de mort, le cardinal Pierre Veuillot, alors archevêque de Paris, disait : « *Nous savons faire de belles phrases sur la souffrance. Moi-même j'en ai parlé avec chaleur. Dites aux prêtres de n'en rien dire; nous ignorons ce qu'elle est, et j'en ai pleuré.* »

Précieux témoignage d'un évêque qui ne trichait ni avec lui-même ni avec sa foi. Il signifie, ce qui est une banalité pour les médecins et les infirmières, que la souffrance est terriblement débilitante et dégradante. En faire un moyen normal et privilégié de sanctification serait une aberration. Croyants et incroyants tombent dans le même puits, et les plus fortes certitudes n'y peuvent rien. Mais on ne métamorphose pas la souffrance du dedans. Le *fiat* n'est pas un « oui » à la souffrance, mais au maître de toute souffrance, qui est avant tout le maître de la délivrance.

Adversaire pour la médecine, scandale pour le théiste, mystère pour le chrétien, la souffrance est omniprésente. Force est donc de composer avec elle sans en devenir complice. Car la souffrance est un poison dont il est difficile de tirer parti. Pascal priait pour « *le bon usage de la maladie* ».

Il est d'expérience que certaines souffrances contribuent à forger la personnalité, comme elles sculptent le visage. C'est en surmontant les obstacles que l'homme se dépasse. « *La douleur nous enseigne* », disait Eschyle. Le chrétien jette sur la souffrance un regard particulier. Pour lui, tout se passe comme si Dieu, impuissant à supprimer le mal du monde, l'avait assumé en la personne de Jésus. « *Bienheureux les affligés, car ils seront consolés.* » Pas plus que le verset ci-dessus de la Genèse, cette parole du Christ n'est une invitation à abandonner les hommes à leur souffrance en fonction d'un paradis hypothétique. Mais c'est une donnée de la foi que la souffrance n'est pas vaine et qu'elle influe sur la destinée personnelle et collective. Plus encore que le marxisme, le christianisme est un pari sur l'avenir : l'histoire est accouchement, elle débouche sur un surcroît de vie.

(1) « Offrir ses souffrances » : ce vocabulaire est commode mais imprécis, voire inadapté. Car on ne saurait offrir à Dieu un mal qu'il n'a pas voulu. En revanche, on peut « offrir ses joies ». La communion des saints ne joue pas que pour les malheureux. La catéchèse a beaucoup gagné à mettre l'accent sur les réussites plutôt que sur les échecs.

(2) La guerre — mal suprême — est cependant un puissant accélérateur de l'évolution : interpénétration des civilisations, liquidation de contentieux internationaux, développement économique, scientifique, etc. La médecine elle-même a progressé plus vite grâce aux conflits. Quant aux révolutions, elles jalonnent la libération des opprimés sans pour autant devenir automatiquement un moyen recommandable...

DEUX ÉTUDES

Oui et non à Taizé

Deux livres sur Taizé. Un plaidoyer et un réquisitoire, dont la parution simultanée n'est sans doute pas fortuite. Sur la colline bourguignonne on savait, pour avoir essayé de l'en dissuader, qu'un jeune journaliste préparait une étude sans complaisance sur le « phénomène Taizé » : on sait que d'autres thèses, encore plus critiques, sont en préparation.

Il fallait donc répondre par avance, désarmer la critique, en publiant le dossier de la défense. C'est du moins l'impression que donne le livre publié par les Presses de Taizé : *Taizé, le concile des jeunes, pourquoi ?* (1). Les deux chapitres de Jean-Claude Petit, rédacteur à *la Vie catholique*, qui retrace les origines de la communauté œcuménique, puis décrit l'ouverture du concile des jeunes, prennent parti pour ce qu'il appelle « *un événement brûlant d'espérance* ».

Les quelques objections soulevées ensuite par Claude Maréchal, rédacteur en chef de *Vivante Eglise*, sont aussitôt balayées : dépolitisation ? Non. « *Un participant d'Objectif 74, le congrès de la JOC, n'aurait pas été dépaysé* »; récupération ? « *Bien plutôt élargissement de la visée initiale* »; sécurisation des Eglises par la présence des hautes personnalités ecclésiastiques ? « *La lettre finale suffirait à les détromper !* ».

La seule note légèrement discordante dans ce péan : le commentaire final de Hubert Beuve-Méry (*le Monde* du 16 avril), qui a suivi l'histoire de Taizé avec intérêt dès les origines et qui a accepté, sous « *la douce mais insistante incitation du prieur — on ne résiste pas aisément au Frère Roger* », de donner son « *simple témoignage* »

A travers ces lignes cordiales, chaleureuses, perce une réticence lucide, légitime : le regard de Sirius n'a rien *perdu de son acuité.* « *A quoi allait-on finalement en venir avec ce gigantesque rassemblement ?* demande-t-il au sujet du concile des jeunes. « *Printemps de l'Eglise (...) ou « auberge espagnole » ? J'en demande pardon à Frère Roger, dont la douce sérénité reste secrètement et profondément vulnérable. Comment ne pas souffrir de l'accusation, du soupçon et plus encore peut-être de l'incompréhension avant d'avoir sublimé cette souffrance ? Pourtant il est bon que, parmi tant d'autres, de telles questions aient pu être posées...* »

De telles questions, de telle: réflexions salutaires, foisonnent dan: le deuxième livre : *Taizé, un aventure ambiguë* (2). Jean-Claud Grenier est le premier à avoir tent de cerner ce phénomène de faço rigoureuse, scientifique. Procédan sans hâte ni passion, le bistour *de Grenier décortique les couche* successives de l'œuvre de Roge Schutz.

Mais l'apport le plus incisif novateur se trouve dans la deuxièm partie du livre. Utilisant des méthc des d'analyse linguistique et socic logique, l'auteur scrute, au traver d'une comparaison entre le journ du prieur et les dix-huit premier numéros de la *Lettre de Taizé*, langage employé par Frère Roger les jeunes, puis les catégorie sociales auxquelles ce langag s'adresse, auxquelles appartienne les habitués de Taizé et les interk culeurs du prieur, pour essaye ensuite de déceler les idées pol tiques qui animent la communaut et le concile des jeunes.

L'entreprise était sans doute tro ambitieuse. Beaucoup de donnée essentielles *manquent — d'ailleu* la communauté, qui fait tout po détourner d'elle les regards tro indiscrets, n'a-t-elle pas décla avoir brûlé ses archives ? Cela d le travail de Jean-Claude Greni reste précieux. Il confirme l'impre sion — ressentie par plusieurs jou nalistes qui ont suivi l'ouverture c concile des jeunes — que cet év nement, qui se voulait spontan inattendu, libre, a été en fait mer pas à pas, de main de maître, p Roger Schutz, véritable clé c l'énigme Taizé.

ALAIN WOODROW.

(1) Le Seuil, 155 p., 18 F.

(2) Editions du Cerf, 194 p., 23 F.

PRESSE

Les conséquences au conflit du «Parisien Libéré»

Nouvelle grève des ouvriers du Livre le 27 mai

Le conflit au « Parisien libéré » fait l'objet d'un nouvel ordre de grève générale de vingt-quatre heures, lancé par le Syndicat du Livre (C.G.T.). pour la semaine prochaine. En conséquence, aucun quotidien ne devrait paraître le 27 mai.

Dans un communiqué, le comité fédéral national de la F.F.T.L.-C.G.T. « *salue et soutient la lutte courageuse des travailleurs du* Parisien libéré, *qui sont engagés dans un combat très dur pour défendre leurs conditions de vie, de travail, le potentiel graphique national et la liberté d'expression.*

» *Il dénonce l'inertie des pouvoirs publics, la collusion du patronat et du pouvoir, et la position insoutenable de la direction confédérale Force ouvrière, qui apporte sa caution inconditionnelle à la direction du* Parisien libéré.

» *L'attitude complice de cette direction confédérale est indigne d'une organisation qui se réclame du syndicalisme. Le comité fédéral national alerte et met en garde les travailleurs du Livre sur les intentions patronales, dont le but est de démanteler la Fédération du livre C.G.T.*

» *Il s'insurge contre l'atteinte très grave portée à la liberté d'expression, à l'indépendance nationale par le pouvoir, qui accepte la confection d'un quotidien français à l'étranger.*

» *C'est pourquoi le comité fédéral national appelle les travailleurs de la presse parisienne, régionale et départementale (ouvriers, employés, cadres) à une riposte énergique par un arrêt de travail de vingt-quatre heures.*

» *En conséquence, aucun journal portant la date du 27 mai 1975 ne devra paraître* ».

D'autre part, le comité, après avoir examiné la situation dans les imprimeries de labeur et de reliure-brochure, appelle également à une grève générale de vingt-quatre heures le mardi 27 mai.

De Bruxelles, notre correspondant nous confirme que le front commun des syndicats du Livre a décidé, le jeudi 22 mai, d'empêcher que ne se poursuive en Belgique l'impression du *Parisien libéré*. Ce journal était édité, depuis deux jours, dans différentes imprimeries belges. Le Scorpion, à Strombeek (dans l'agglomération bruxelloise), Havaux, à Nivelles, ainsi que dans une imprimerie de *Tamise*. *Le quotidien flamand Het Volk* avait également été pressenti, mais avait refusé (ce journal appartient aux syndicats chrétiens).

Dans l'éditorial du *Parisien libéré* daté 23 mai et intitulé « A nos amis lecteurs » — que rapporte la *Correspondance de la presse*, — on peut lire :

« *Pour le maintien d'une presse libre, et pour vous, amis lecteurs, nous ne céderons pas aux intimidations d'un groupe qui ne représente, en fait, qu'une fraction extrémiste de sa propre confédération. Nombreux en effet sont les imprimeurs qui, en France comme en Europe, ont clairement indiqué leur hostilité aux « milices rouges » du Livre parisien (C.G.T.), qui déshonorent leur corporation en commettant de véritables actes de terrorisme. Vingt à vingt-cinq plaintes ont été déposées et sont instruites. (...)*

» *Nous saluons, pour conclure, le courage des imprimeurs « étrangers » qui assurent une partie de notre tirage et celui des dépositaires français. Avec eux, avec vous, et avec l'immense majorité du personnel appartenant réellement à l'entreprise, réuni au sein du comité interpresse, le combat pour la presse libre est gagné.* »

Mais le syndicat parisien des diffuseurs de presse C.G.T. rappelle les consignes précédemment faites aux agents de la vente de la presse d'être solidaires des travailleurs du Livre, en refusant de vendre tout exemplaire du journal *le Parisien libéré* qui ne serait pas tiré dans l'imprimerie habituelle de la rue d'Enghien.

Pour leur part, les jeunes du Centre national des indépendants regrettent que « *le gouvernement se retranche derrière l'aspect technique de ce conflit, alors qu'un grand journal est en train de mourir* ». Ils s'étonnent que « *certains éléments du syndicat du Livre C.G.T. puissent se livrer en toute quiétude à des actions de commando contre les voitures qui transportent les exemplaires du journal ou contre les imprimeries qui travaillent pour lui.* »

***

C'est donc le conflit du *Parisien libéré* qui provoque ce nouvel arrêt de travail, le deuxième en un mois pour la presse quotidienne parisienne, qui n'a pas paru le 15 avril dernier.

A une époque où la presse écrite se débat dans les pires difficultés, redisons inlassablement qu'il est dangereux de laisser, même pendant vingt-quatre heures, le monopole de l'information et du commentaire à la radio et à la télévision.

L'affaire du *Parisien libéré* risque d'avoir des conséquences plus graves et plus durables. On sait que depuis novembre 1974 les dirigeants de ce journal avaient demandé que de nouvelles conditions de fabrication soient étudiées pour leurs multiples éditions régionales. Mais aucune négociation n'a pu s'engager entre le Syndicat du Livre et le Syndicat de la presse parisienne, dont *le Parisien libéré* et *l'Equipe*, appartenant tous deux à M. Emilien Amaury, ont démissionné. La direction du *Parisien libéré*, arguant de sa nouvelle appartenance au Syndicat des quotidiens régionaux, a demandé l'application des conditions de fabrication moins onéreuses appliquées en province. De leur côté, les ouvriers ont fait valoir que la convention collective et les annexes techniques parisiennes formalent un tout et qu'il n'était pas possible de modifier pour un seul titre des clauses qui s'imposent à tous, de même qu'il ne suffit pas de quitter un syndicat professionnel pour être dispensé d'appliquer les conventions antérieures.

Le conflit est entré dans une phase aiguë au moment où *le Parisien libéré* a décidé soudainement de supprimer les éditions confectionnées rue d'Enghien, de se limiter au petit format et d'encourager la création de petits journaux locaux destinés à se substituer aux éditions régionales. Le Syndicat du Livre tenta d'empêcher l'impression et la distribution de ces éditions puis, constatant l'absence de négociations, décida de faire grève à l'imprimerie du *Parisien libéré* où était tirée l'édition en petit format.

Ceux qui connaissent la légendaire obstination de M. Emilien Amaury n'ont pas été surpris en apprenant, il y a trois jours, que *le Parisien libéré* était provisoirement imprimé en Belgique, diffusé par les moyens du bord, et que, dans els prochaines semaines, des machines rotatives offset allaient être installées dans plusieurs imprimeries, dont celle de Saint-Ouen, permettant à nouveau le tirage du *Parisien libéré* dans la région parisienne, mais en utilisant un personnel qui ne dépendrait plus du Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.). C'est désormais l'épreuve de force aux conséquences imprévisibles, et toute la presse parisienne et nationale, tous les travailleurs du Livre y seront engagés.

Le Monde ne peut que renouveler publiquement aujourd'hui le souhait qu'il formule dans les instances professionnelles depuis des semaines : des négociations immédiates doivent s'engager entre le Syndicat de la presse parisienne et les organisations professionnelles du Livre pour déterminer les conditions de fabrication d'un journal composé et imprimé selon des procédés modernes. Il faut proposer à la direction du *Parisien libéré*, qui reste, comme son titre l'indique suffisamment, un journal parisien, un nouvel accord qui réponde à ses besoins économiques.

L'étrange silence des pouvoirs publics devient, d'autre part, pesant. Signifie-t-il que la disparition d'un ou de plusieurs titres de la presse quotidienne est envisagée sans trop d'émotion ? — J. S.

AÉRONAUTIQUE

Après le rapport sur la catastrophe aérienne de Nantes

Nous avons reçu la lettre suivante du général de corps aérien Jacques Le Groignec (cadre de réserve), qui dirigeait la défense aérienne et le plan Clément Marot lors de la catastrophe aérienne de Nantes, en 1973 :

Dans *le Monde* du 15 mars 1975, ont paru simultanément deux articles traitant de la catastrophe aérienne de Nantes : l'un du pilote espagnol, mettant en cause les contrôleurs militaires, l'autre, sous ma signature, soulignant, suite à la publication du rapport de la commission d'enquête, l'étendue des responsabilités de l'équipage du Spantax.

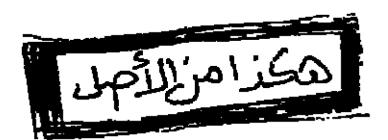
Je trouve, en conséquence, singulier que les signataires de la correspondance publiée sur ce même sujet, dans *le Monde* du 15 mai 1975, s'étonnent que je puisse, en qualité de responsable des contrôleurs militaires, opiner dans ces colonnes mais, en revanche, observent la plus grande discrétion sur le fait que le pilote espagnol dispose lui aussi, et c'est heureux, de ce privilège dont il use d'ailleurs abondamment, renouvelant dans *le Monde* du 1er avril 1975 ses attaques contre les contrôleurs militaires. Ceux-ci n'auraient donc pas les mêmes droits de s'exprimer que celui-là. Cette conception de la liberté d'expression a été qualifiée par Voltaire. Elle n'est pas la mienne. Car la vérité ne peut sortir que de la confrontation des idées sur des faits dûment établis. C'est bien dans cet esprit que j'ai, dans mon article du 15 mars 1975, souligné et commenté des faits sur lesquels j'appelle à nouveau l'attention et qu'il convient de mettre en lumière. Et ce, au bénéfice des parties concernées et de la justice.

[Le droit de réponse du général Le Groignec met un terme, pour notre part, à l'échange de correspondances, dans « le Monde », des différentes parties concernées par la publication du rapport d'enquête.]

ANCIENS COMBATTANTS

LE TRENTE-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NARVIK

Le prince héritier Harald de Norvège est arrivé jeudi 22 mai à Paris pour célébrer, avec les anciens du corps expéditionnaire français, le trente-cinquième anniversaire de la bataille de Narvik. Le prince, accompagné de son épouse, la princesse Sonja, assistera, dimanche prochain à Lyon, à la réunion annuelle des anciens combattants qui participèrent en 1940 à la campagne de Norvège et, notamment, à la reprise dans des conditions difficiles de la ville de Narvik, le 28 mai 1940 par le général Béthouart : ce fut la première victoire alliée de la deuxième guerre mondiale. L'anniversaire a été également marqué par une cérémonie célébrée, ce vendredi matin 23 mai, à l'Arc de triomphe.



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

VIS AUX EXPLORATEURS

A CAMPAGNE 'EST RÉFUGIÉE DANS LES CÉVENNES

DEHORS les genêts en fleurs parfument la brise et dorent la montagne cévenole. Dedans, l'âtre chauffe les reins, et la purée de châtaignes caresse la langue. C'est ça le printemps à 900 mètres d'altitude dans le parc des Cévennes : le bain de soleil et le coin du feu.

Nous sommes au bout d'une petite route en lacets, dans un hameau accroché à la pente. Une admirable maison de schistes fait de l'œil aux aigles, de ses fenêtres irrégulières. Autour quelques ruines, mais le foyer est douillet : salle de bains, kitchenette avec réfrigérateur, lits superposés pour les enfants, dalles sous les pieds, murs blanchis et poutres apparentes. Cela porte le joli nom de gîte rural. Pour 500 francs par semaine, toute une famille peut passer ici des vacances totales entre le bêlement des brebis et les contes du terroir, le soir à la veillée.

Le propriétaire, M. Fraisse, est l'un des quatre cents habitants du parc que l'administration veut à tout prix retenir sur place. Comme une trentaine d'autres, on lui a offert 80 % de subventions, un architecte et une équipe d'artisans pour qu'il retape ses bâtisses inoccupées et les ouvre aux estivants. C'est fait et fort bien fait. On a aussi aidé son voisin, M. Pratlong, à édifier une bergerie toute neuve pour ses cent cinquante moutons. Un bâtiment fonctionnel mais qui respecte les lignes et les teintes de cette vallée perdue. Quelques-uns de leurs enfants resteront au pays au lieu d'aller trier du courrier à Nîmes. Chez les Pratlong, justement, le fils de vingt ans Didier, est revenu... et avec lui l'espoir.

L'événement est de telle importance dans ce parc des Cévennes qu'on a présenté ce jeune homme à M. André Jarrot, le ministre de la qualité de la vie, lors du voyage qu'il a fait en Lozère, les 16 et 17 mai derniers. Car il est le symbole d'une politique constamment réaffirmée depuis la création du parc, en 1970, et aujourd'hui concrétisée dans un programme d'aménagement qui pousse la prévision jusqu'en 1981.

Oui, un plan quinquennal pour le parc national des Cévennes avec des objectifs précis, des dizaines d'actions sur le terrain et des demandes de crédits s'élevant à 45 millions. C'est la première fois qu'un tel document est élaboré pour un parc national français. Il tombe à pic. Le conseil d'administration du parc, réuni à Florac, l'a adopté quatre jours exactement après que M. Giscard d'Estaing eut exprimé sa volonté de lancer un plan de sauvetage du Massif Central. Pour les 84 000 hectares du parc, ce plan est prêt.

Il est vrai que rien n'est tout à fait comme ailleurs sur les pentes du Lozère. En Vanoise, aux Ecrins comme dans les Pyrénées on a découpé des cantons entiers de nature sauvage et on en a fait des « conservatoires » biologiques dans lesquels il est interdit de chasser, de pêcher et de cueillir. Ici, sur les calcaires des Causses, parmi les granites du Lozère comme dans les schistes cévenoles quelques hommes s'accrochaient encore. Ils ont résisté aux fonctionnaires parisiens comme ils avaient résisté aux dragons royaux. Alors, au lieu de faire le parc contre eux on l'a fait avec eux. On leur a garanti le droit de tirer les sangliers, de ramasser les myrtilles, de faire pacager les troupeaux, d'exploiter la forêt et de moderniser les fermes.

L'empreinte des dinosaures

Au regard des écologistes de stricte obédience le parc national des Cévennes ne mérite pas son nom. Il le méritera moins encore demain puisque le premier objectif du programme d'aménagement est d'améliorer la qualité de la vie de ceux qui y vivent encore. Cela veut dire des tuyaux d'eau potable, des lignes téléphoniques, des chemins goudronnés et même des écoles pour les hameaux. Cela signifie cinquante nouveaux gîtes ruraux dans de vieilles fermes vouées à l'abandon, 2 000 hectares sur le mont Lozère achetés par le parc et loués aux éleveurs. Vingt-cinq mille moutons, quinze cents vaches et quatorze cents chèvres tondent les maigres pelouses du parc. On souhaite qu'elles y restent. Mais tout cela doit se faire en respectant les traditions, le paysage et l'architecture.

On a inventé pour cela d'étonnants contrats que l'administration passe avec les paysans. L'une apporte ses subventions, les autres s'engagent à rester et à mener leur exploitation avec mille attentions pour l'environnement. Ceux qui n'ont plus que faire et seraient tentés de descendre en ville, on leur confie l'entretien des chemins ou le gardiennage d'enclos d'animaux sauvages. Quant aux 34 000 hectares de forêts gérés par l'O.N.F., ils fournissent bien sûr des poteaux de téléphone par camions entiers et des tonnes de pâte à papier. Le parc a hérité des millions de pins avec lesquels au début du siècle on tenta de fixer des sols usés jusqu'au rocher. Mais on voit loin. Maintenant ces forêts vont être repeuplées de sapins et de hêtres, qui étaient autrefois la parure naturelle du pays.

Si les hommes se maintiennent ils continueront à chasser. C'est l'une de leurs seules distractions, mais la plaie de ces hautes terres. Faisant beaucoup mieux que les loups d'antan ils ont transformé les Cévennes en un désert. Aussi le second « objectif » du programme est-il de repeupler le parc. Première condition : mettre en réserve 14 000 hectares et multiplier les refuges. Puis lâcher des sangliers, des perdreaux, des lièvres. Réintroduire des vautours, rapaces disparus il y a trente ans à peine et aussi des castors, des coqs de bruyère, des gélinottes.

Le parc enferme dans ses sinueuses limites quantité de bâtiments admirables et de sites. Ici les dinosaures ont laissé leur empreinte sur la pierre, là nos ancêtres de la préhistoire ont dressé leur campement, partout l'histoire a marqué ce pays. Le troisième objectif du plan quinquennal est d'inventorier les deux cents maisons et les cent soixante sites les plus précieux. A conserver absolument.

Enfin, l'érosion semble avoir modelé les vieilles montagnes de Lozère pour le plaisir des cavalcades et des randonnées à pied. Le parc ne refuse pas cette vocation et compte même l'encourager. Un symbole : ses vingt gardes-moniteurs font leurs tournées à cheval. Les centres équestres, situés à la périphérie du parc, disposent chaque été d'une cavalerie de plus de cent chevaux. Il faut avoir chargé sur l'herbe rase du Lozère et bivouaqué au bord des torrents pour savoir que les vrais westerns ne se vivent pas dans les salles de cinéma. Sac au dos, les marcheurs émérites peuvent arpenter des centaines de kilomètres de sentiers de grande randonnée balisés en rouge et blanc. Le parc y a ajouté une série de « boucles », également balisées, qui permettent de retrouver sa voiture après une journée ou une demi-journée de promenade. D'autres sentiers vont être tracés. On veut y ajouter des gîtes d'étape chez l'habitant, des abris pour les skieurs et plusieurs dizaines de parkings. Le parc compte déjà — hélas ! ou tant mieux — 1 600 kilomètres de voies carrossables. La politique de ses responsables est nette : oui au goudron pour désenclaver les hameaux, non pour tous les autres, y compris ceux qui mènent aux deux cents résidences secondaires. Priorité restera aux piétons et aux cavaliers.

Vraie chance

Dans cinq ans, si ce plan est exécuté et ces promesses tenues, le parc des Cévennes sera peut-être l'un des lieux de dépaysement les plus recherchés de l'Hexagone. On y trouvera à la fois la nature et les hommes, c'est-à-dire une campagne. Un coin miraculeux qui aurait échappé à la fois au maquis et au bulldozer.

Mais échappera-t-il alors aux touristes ? « *La vraie chance des Cévennes,* dit le directeur du parc, M. Emile Leynaud, *c'est qu'il n'y a rien à voir pour celui qui ne sait pas observer, rien à humer pour celui qui n'a pas le nez fin, rien à goûter pour l'habitué des restaurants gastro. Les vraies richesses de ce pays sont bien cachées.* » Avis aux explorateurs...

MARC AMBROISE-RENDU.

★ **Adresses utiles :**

Parc national des Cévennes, boîte postale 4, F 48400 Florac, tél. 175 Florac.

Office départemental de tourisme de Lozère, 16, bd du Soubeyran, 48000 Mende, tél. 16 (66) 65-05-69.

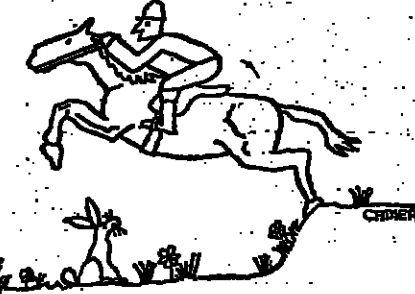
Association lozérienne de tourisme équestre, 18, avenue Georges-Clemenceau, 48000 Mende.

Accès :

Par S.N.C.F. : ligne Paris-Béziers (gare de Marvejols) ; ligne Paris-Nîmes (gares de Genolhac et Sainte-Cécile-d'Andorge) ;

Par route : R.N. 107, R.N. 107 bis.

WINKLER A ROME



UN CHEVALIER SANS FAUTES ET SANS BAVURES

AU centre de la piste criblée de soleil de la Piazza di Siena, le crack allemand Hans Gunther Winkler, cinq médailles olympiques, vingt ans de ...n sacré, immobilise son cheval face aux jurés, se découvre, puis d'une petite tape rapide et précise rajuste sa toque.

Torphy, alezan bien établi, sans chairs inutiles et réglé comme un pendule, joue, en attendant les ordres, discrètement avec son mors, la tête dans le poitrail comme tous les chevaux d'outre-Rhin.

Son premier tour, villa Borghèse, dans le prix des Nations, a été un modèle du genre. Impitoyable ... nos cavaliers, la rivière bordée d'une latte au départ, d'une autre à la réception, l'une des rares de ce genre en Europe, la plupart étant « appelées » d'une haie incitant au respect, la rivière attaquée plein galop en numéro 6 du tracé, *Torphy* l'a sautée, des pétards sous les sabots. Le triple en numéro 7 contraignait à un déboîtement délicat sur la gauche, entraînant une remise en ordre calculée, on peut le croire, au centimètre près, freinage compris. L'harmonie reconquise, nouvelle accélération sur un bipède déterminé et — ô miracle — les trois éléments, un « vertical », deux « larges », sont dominés dans un style à décourager l'épithète. Comment imaginer autrement que calqué sur le premier le second tour de cet animal dans la Coupe des Nations ? Sans fautes, sans bavures.

Comme à Vienne

Les tribunes, sur un front imposant de quatre-vingts mètres, sont pleines à craquer, dix mille spectateurs retenant leur souffle. L'aristocratie romaine occupe sous un dais de velours pourpre et ... au grand complet les places d'honneur. Les femmes, d'une exquise beauté, brunes à la peau dorée, blondes au teint de camélia, ont mobilisé à elles seules tout ce que la Ville éternelle compte encore de vieux séducteurs pommadés, frisés, cambrés, au risque, le soir venu, d'un méchant tour de reins. Voilà pour le pittoresque.

Mais, à cet instant précis, tous les regards convergent sur le terrain, et le temps, à chacun, paraît long. Pourquoi ? Un concurrent français — ne le nommons pas, ces messieurs sont si susceptibles et leurs supporters si chatouilleux, — l'un des nôtres donc, une tornade à cheval, vient de se payer le score de 28 points 1/4 de pénalisation et, ma foi, les hommes de piste éprouvent quelque peine à réparer les dégâts, les juges à établir le décompte exact des fautes.

Alors, que voyons-nous ? L'artiste Winkler, estimant les minutes écoulées défavorables au maintien en condition de son partenaire, ajuste ses rênes et, d'une titillation de l'auriculaire associée à une pression pour ainsi dire secrète du talon, fait exécuter au non moins artiste *Torphy* une série admirable de figures de haute école. Appuyers à gauche, appuyers à droite, le cheval progressant obliquement tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre en entrecroisant ses jambes, comme à Vienne ou à Saumur. Dans les rangs habituellement silencieux des connaisseurs — authentiques — deux mots circulent : « Pure merveille. » Après quoi *Torphy*, sans nul cabotinage, terme inconnu de lui et de son cavalier, s'offre le luxe d'un piaffer que la sonnerie du président, la situation enfin clarifiée, abrège. Les quatorze obstacles nécessitant dix-sept sauts sont une nouvelle fois avalés sans le moindre effort apparent de déglutition. Les deux manches se solderont comme prévu par un zéro absolu.

Mais ce que notre mémoire cavalière retiendra surtout et pour longtemps de la prestation de ce dieu du stade, c'est sa courte démonstration de dressage poussée inopinément jusqu'à la perfection académique. Elle raconte, résume, illustre tout ce qui peut et doit être demandé à un cheval de concours en vue de sa soumission aux aides, du don pour ainsi dire illuminé de ses moyens et souligne, par comparaison, le peu de capacités manifestées chez beaucoup par défaut d'instruction de base. *Torphy*, en sa prime jeunesse, ne comptait point que des partisans. Seul le phénomène Winkler était apte à en faire un phénomène, ce qu'il fit au prix d'un travail acharné et, bien sûr, d'une pointe de génie.

Nos cavaliers se plaignent avec persistance de manquer de chevaux dignes de leur talent et accusent injustement les haras nationaux de ne leur en point fournir. Pétris de talent, ils en sont certes, mais accordent-ils à la patience, au travail, sueurs et souffrances incluses, les longues heures indispensables à la formation méthodique du poulain destiné par ses origines, son modèle, ses aptitudes et son cœur, aux plus grandes conquêtes ?

Durant le concours de Rome, nous sommes allés voir travailler les six héros de la Coupe des nations ayant signé un double sans fautes : Piero d'Inzeo et Vittorio Orlandi pour l'Italie, Hans Gunther Winkler et Paul Schockemohle pour l'Allemagne fédérale, enfin T. Grubb et M. Pyrah pour la Grande-Bretagne.

Mise à part la monture du Britannique Pyrah, un petit cheval à peine plus épais qu'une chevrette, mais doté d'un coup de rein prodigieux, le calme, la force, la beauté des sujets tournant au paddock de la place de Sienne ne pouvaient être que le résultat d'un travail rationnel, fixé à son point de perfection. D'une manière générale, les chevaux étaient détendus à la longe un petit quart d'heure pour les préparer physiquement et mentalement aux exigences du programme arrêté à l'avance. Le travail monté s'effectuait sur des cercles de diamètres variables, des changements de direction inattendus, le risque de tomber dans la routine étant évité soigneusement. Ce travail était exécuté au trot ou au galop avec changements de pied rapprochés. Règle d'or chez Winkler, sous aucun prétexte, nul galop à faux.

Tempo rapide

La séance se terminait par des exercices essentiellement gymnastiques sur des cavaletti posés à 20 centimètres du sol seulement et espacés de 2 mètres en 2 mètres afin d'entretenir, de développer chez chacun un tempo rapide, efficace, avant d'être projeté avec le maximum de chances dans les grandes aventures. Un profane témoin de ces évolutions n'eût pas manqué de s'exclamer : « *Quoi ! Est-ce vraiment cela l'entraînement des gros sauteurs ? Quelques voltes dans un coin du rectangle, quelques lignes brisées ailleurs et, pour panacher le tout, le saut de quelques misérables barbettes !* » Quelle erreur serait la sienne. Il n'est pas un pas, il n'est pas un mouvement en avant, il n'est pas un reculer droit de la tête à la queue qui ne soit le fruit d'une longue et savante réflexion.

Un ancien pilier d'équipe, le colonel Gudin de Vallerin, orfèvre en la matière, a écrit que le dressage d'un cheval est « *une véritable œuvre d'art à réussir* », et, dans une allusion aux cavaliers réunissant tout ensemble les talents de dresseur et d'utilisateur, il concluait : « *Leurs succès sont le résultat de leurs qualités d'exécutant et d'un travail patient et intelligent. Ceux-là sont les plus grands et ils ont droit à une admiration totale.* »

Combien sont-ils au pays de M. de la Guérinière, père de l'équitation française, à mériter aujourd'hui pareil hommage ?

ROLAND MERLIN.

Tourisme

Dans les Rocheuses de l'Alberta

LE FAR-WEST DES CANADIENS



IMAGINONS qu'il s'appelle Ted, Burt ou Bruce, peu importe Il est quelque chose comme « cadre moyen » dans une société, marié et père de deux enfants un peu rouquins et très fanatiques de hockey sur glace Il habite à Calgary, une petite maison de bois de style vaguement colonial, dont le jardin sans clôture se perd dans celui des voisins.

Calgary (quatre cent cinquante mille habitants), c'est la seconde ville de l'Alberta, cette province de l'Ouest canadien, qui s'est choisi la wild rose — l'églantine — pour bel emblème Une cité qui a tout juste un siècle et hésite encore entre les vieilles baraques des tout premiers venus et des tours de trente étages : un ensemble hétéroclite né de l'arrivée dans la plaine des premières locomotives de la Canadian Pacific traînant déjà derrière elles d'interminables convois chargés de vaches, de chevaux, de machines agricoles et d'hommes aventureux. Un autre Far-West...

La province est à l'échelle du pays, mieux : du continent entier Démesurée Et si proche des Etats-Unis que l'accent nasillard des Américains, le chewing-gum, le hamburger-œuf à cheval, les boues rouges de la ketchup, les bottes et les blue-jeans, le ten-gallons hat (ce chapeau qui devrait, si l'on en croit son nom, contenir ses quarante litres de liquide, alcoolisé de préférence), et un goût immodéré pour les rodéos du dimanche, ont définitivement banni des cœurs et des mémoires le lointain héritage distingué de la vieille Angleterre, dont rien, hormis le portrait d'une reine sur des billets de banque, ne subsiste aujourd'hui.

Des Etats-Unis, l'Alberta a aussi hérité l'obsession jamais tout à fait assouvie de se construire coûte que coûte un passé A cet égard, la municipalité de Calgary peut se flatter d'avoir bien fait les choses : rien ne manque à Heritage Park — 60 acres de souvenirs pieusement recueillis et entretenus — où les Ted, les Burt et les Bruce pourront tout à loisir, les jours de nostalgie, se vieillir d'un petit siècle, et, surtout, faire comprendre à leurs fistons ce que fut l'époque héroïque...

Tout est là La gare, et ses vrais trains, du wagon-salon à plate-forme aux antiques voitures-couchettes, en passant par les locos dont la chaudière semble encore tiède : la boutique du marchand de drogues, la forge du blacksmith qui sent la corne brûlée ; l'hôtel et ses salles de bains somptueuses comme des boudoirs de coquettes, où l'on imagine sans mal un cow-boy plongé dans la mousse, un verre de rye à la main : le comptoir, enfin, à l'abri de sa ceinture de pieux, ses chemins de ronde et ses tours d'angle, château-fort de ce Nouveau-Monde dont les Sarrasins étaient des Peaux-Rouges...

Chaque année, Heritage Park reçoit trois cent mille visiteurs (dont beaucoup de Yankees) pendant les cent jours de son ouverture, des visiteurs venus rêver à cet inoubliable hier qui leur tient tant à cœur.

Comme beaucoup d'habitants de l'Alberta, Ted possède un motor-home S'il n'en est pas propriétaire, il en louera un L'engin, là encore, est à l'échelle des routes et du paysage Bien plus qu'une simple caravane comme on l'entend en Europe une maison à roues (tractée ou solidaire d'un châssis de petit camion) qui peut abriter sans peine une famille de cinq à six personnes . une maison avec sa cuisine et son réfrigérateur grand modèle, ses w.-c., parfois même sa douche, et presque toujours la chambre des parents... en loggia au-dessus du poste de conduite.

Avec un tel véhicule — et tout ce que cela peut laisser supposer de liberté d'action — prendre le chemin des parcs devient un jeu d'enfants, pour peu qu'on ait su se tirer de l'embarras du choix la province ne compte pas moins de cinquante-deux parcs, dont cinq nationaux (Waterton Lakes, Banff, Jasper, Elk Island et Wood Buffalo), les quarante-sept autres étant classés dans la catégorie « provinciaux ».

Imaginons que notre ami ait choisi le parc de Banff. Il lui suffira de rouler 120 kilomètres sur une route excellente, sa maison sur son dos, pour en franchir les portes, et se trouver du même coup au cœur des « Rockies », ces Montagnes Rocheuses dont l'Alberta se sent si fier Et il y a de quoi Glaciers, forêts, vallées, lacs, à l'infini, s'y succèdent, que sillonne une route bientôt large comme nos autoroutes mais où des lois terriblement rigoureuses prévoient qu'on y roulera presque au pas.

Les hommes du corral

« En cas de collision avec un animal, nous expliquait un familier de ces réserves, sans manifester pour autant la moindre amertume, c'est toujours, quelles que soient les circonstances, le conducteur qui est fautif : s'il a heurté une bête, même folle, c'est qu'il allait probablement trop vite ! Et la sanction sera sévère, très sévère... » Interdiction absolue d'avoir des chiennes : leur odeur, quand elles sont en chasse, pourrait troubler les mâles d'autres espèces Défense d'allumer du feu ailleurs que dans les foyers prévus à cet effet . mais dans les haltes aménagées pour le pique-nique, les autorités ont mis un barbecue au bout de chaque table, et une montagne de bois pour l'alimenter Ted, Burt ou Bruce n'auront qu'à se soucier de leur bifteck, à moins que, nantis d'un permis de pêche, ils n'entendent faire griller le poisson qu'ils auront pêché Défense de camper ailleurs que sur les terrains officiels : non que l'on veuille entraver les libertés, mais seulement « protéger la couche végétale ». En promenade, il est conseillé de « s'en tenir aux sentiers battus » parce que « les flancs des montagnes sont friables » et que c'est à la nature, et à elle seule, de décider des éboulis Prière de tenir son chien en laisse Il est strictement défendu de nourrir les ours, sous peine d'amende, voire d'emprisonnement...

Sévérité égale sagesse : ce n'est qu'au prix de telles mesures presque toutes draconiennes que le Canada a accompli ce tour de force, faire vivre l'homme au pays des animaux. Un autre Kenya ? Non, puisque c'est un Kenya dont les réserves sont habitées à longueur d'années, et où les voitures resteront arrêtées aussi longtemps que les moutons auront décidé d'occuper l'asphalte pour ruminer en paix tout en s'offrant un bain de soleil

« Savez-vous quand ont été créés ces parcs ? » interrogeait, très assuré d'avoir le dernier mot, un hôtelier de Banff « Banff date de 1887, Jasper de 1907... » Décidément en avance sur le reste du monde, l'Amérique du siècle dernier avait ainsi songé, déjà, à ménager pour le futur des immensités préservées, à une époque où nul autre pays ne voulait croire aux dangers du progrès.

Le gopher, le petit « chien de prairie » immortalisé par les films de Walt Disney, est assez effronté pour venir prendre dans la main les graines qu'on lui tend L'ours qui ignore les règlements quémande à la portière sa part de sandwich La chèvre des montagnes, fière et blanche, regarde les objectifs d'un œil distrait Le cerf et sa cour de biches broutent paisiblement dans le parc de l'hôtel les premières pousses tendres du printemps qui s'avance Dans ces forêts, à trois cents pas du bureau de poste, des lynx et des coyotes, des marmottes et des wapitis, des martres et des orignaux ; et le loup qui rôde encore, et le cougouar aussi, que ne saurait troubler le bruit d'un moteur . l'homme est seulement une drôle de bestiole, mais sûrement pas un ennemi.

D'autres fois, quand se réveillera le vieil atavisme qui dort au fond de tous les enfants de pionniers, l'homme de Calgary tournera le dos aux Rocheuses et se contentera de la plaine Les ranches se multiplient, qui acceptent des hôtes en quête de chevauchées sauvages Confort souvent rudimentaire, mais accueil chaleureux.

« La vie rêvée, non ? » demandait à ses clients français, Hanke Roessingh, ex-Hollandais en rupture d'Indonésie, aujourd'hui Canadien à part entière et propriétaire de Silver Creek Ranch, l'une de ces « fermes » où l'on peut, un bon cheval entre les jambes, croire enfin aux histoires de cow-boys, et avoir la preuve que les hommes du corral sont au moins aussi rugueux, bornés et peu loquaces que ceux de Hollywood...

La vie rêvée Pourtant, comme on lui demandait où il aimerait aller, histoire de changer d'air, il répondait sans hésiter « mais à Paris, voyons ! » « Paris ? Quelle idée, pourquoi Paris ? » « Montmartre, monsieur, Montmartre !... » On mettrait sa main au feu que Ted, Burt et Bruce auraient fait la même réponse.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Air Canada (24, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. : 073-84-00 ; 63, rue du Président-Herriot, Lyon-2e, tél. : 42-13-17) propose dans sa brochure « Destination Canada-U.S.A. 1975 » un certain nombre de formules, dont notamment une carte d'abonnement ferroviaire, le Canrailpass, valable sur tout le réseau de la Canadian National, des circuits, des séjours en hôtel, des vacances de pêche, etc.

★ Office de tourisme du Canada : 4, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-22-56.

Un train pour la fête des mères

L'Association pour le tourisme ferroviaire (A.T.F.) a eu l'idée d'organiser le 25 mai, jour de la fête des mères, un train spécial au départ de Paris-Austerlitz.

Départ de la capitale à 7 h. 55, arrivée à Ligré-Rivière, dans le val de Loire et transfert dans le train à vapeur qui mettra le cap sur Richelieu, où un buffet campagnard dressé dans le parc du château attendra les voyageurs.

Dans l'après-midi, on visitera Chinon avant de revenir (vers 22 h.) à Paris.

★ A.T.F. : B.P. 334, Paris-Cédex 17, tél. : 267-42-74 et 772-18-91.

(Prix par personne : 130 francs tout compris et 60 francs pour les enfants de quatre à dix ans.)

Pithiviers à toute vapeur

L'association du musée des transports de Pithiviers (Loiret) organise les 24 et 25 mai un « festival vapeur ». Au programme, circulation de trains (voyageurs et marchandises) sur la ligne préservée Pithiviers-Bellébat, mise sous pression de la 020 T Schneider, la plus ancienne machine européenne, démonstration de modèles réduits mûs par vapeur, présentation d'une locomotive routière, etc., etc.

★ A.M.T.P. : 7, rue Lacuée, 75012 Paris, tél. : 628-23-47.

(Droits d'entrée : 10 francs ; enfants : 5 francs ; prix spéciaux pour groupes.)

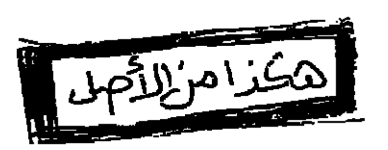
Du « sang de taureau » sur les rails

Depuis le 20 mai et jusqu'au 6 juin, la Compagnie internationale des wagons-lits propose à la clientèle de ses wagons-restaurants des repas à la hongroise.

Les crêpes farcies bakony, filets de sandre balaton, le cochon de lait à la magyar, l'entrecôte hortobagy et la coupe de fruits au barack figurent aux menus, de même que des vins comme le fameux « sang de taureau » (egri bikaver), le ... lany burgundi et le tokay.

★ Jusqu'au 27 mai : trains Sud-Est ; du 28 mai au 3 juin trains du Sud-Ouest ; les 4 et 6 juin : trains du Nord et l'Est.

(Les prix restent les mêmes 39 ou 45 francs par couvert, service inclus, selon les trains.)



Tourisme

Metz, Annecy, Colmar...

Les villes d'art n'ont plus honte de leurs vieilles pierres

A Metz, un hôtel d'époque Louis XIII, rue de la Chèvre, siège de l'association défense, va être démoli. Malgré la promesse de créer un (pe-?) secteur sauvegardé et les déclarations de bonnes intentions, les édiles n'ont pu changer du tout au tout la politique urbaine qui a causé dans la ville des ravages considérables : vingt-huit hectares de quartiers anciens ont été rasés par la municipalité précédente, et de vastes terrains vagues donnent à Metz la silhouette d'une ville sinistrée.

A Annecy, au contraire, les responsables locaux ont entrepris depuis des années une remarquable mise en valeur des vieux quartiers. Consciente de leur intérêt touristique et humain, la ville a acheté et restauré des monuments, éclairé les rues, ordonné le ravalement des façades, aidé les commerçants à refaire leurs devantures, etc... La municipalité et la société des Amis du vieil Annecy, qu'anime un adjoint au maire, collaborent étroitement.

Du conflit ouvert à l'entente cordiale, les relations entre municipalités et associations varient beaucoup. Les élus gardent le pouvoir presque absolu de faire la pluie et le beau temps dans les quartiers anciens. Annecy et Metz, où l'héritage est certes lourd, le montrent bien. Mais les édiles ne sauraient compter sans ces militants capables d'enflammer une opinion publique léthargique à propos de dossiers que les campagnes électorales n'ignorent plus tout à fait. Les empêcheurs de démolir en rond agitent les consciences. Certains parviennent même, à force de sérieux et de lucidité, à se faire respecter.

C'est le cas de la fédération Civitas Nostra, une *« association qui, sans manifester ses exigences, accepte d'emblée de reconnaître l'existence de conflits et d'y chercher des solutions »*, écrit M. Alain Bacquet, directeur de l'architecture, en tête d'une brochure que Civitas Nostra vient de consacrer à *« Dix ans de restauration dans les quartiers anciens »*.

« On n'en finit pas de décrire la richesse architecturale et la qualité de composition des quartiers anciens, d'en analyser les inépuisables plaisirs et avantages, ni d'approfondir les significations de notre attachement au passé. Mais nombre de ceux qui militent en ce sens n'évitent pas de tomber dans l'exclusivisme d'un regard partiel sur la réalité de la vie urbaine (...). Civitas Nostra n'a jamais succombé à ce travers », note M. Bacquet.

De Metz à Annecy, en passant par Lyon, Sarlat, Colmar, Grenoble, Lille, Montferrand..., on retrouve ce souci dans les fiches établies par les différentes associations et illustrées de photographies et de plans. Quelques expériences étrangères (Tchécoslovaquie, Fribourg, en Suisse; Namur, en Belgique) sont évoquées. Si ce document n'est pas épais, il informe utilement. On y raconte comment une association prend en main, au Puy, la renaissance de la vieille ville ; comment on tente, à Grenoble, de restaurer les maisons sans en chasser les travailleurs portugais et nord-africains qui les habitent ; comment Sarlat et Colmar ont réussi des restaurations exemplaires. On y apprend quelles menaces pèsent encore sur certains quartiers de Lyon, de Lille, de Metz, de Bourg-en-Bresse...

Des maires de bonne volonté

La crise économique aidant, les responsables s'accordent aujourd'hui à vanter les attraits de la réhabilitation des immeubles anciens, à décrire les charmes de la vie en ville, et les beautés du patrimoine architectural. Ces discours trouvent encore rarement une application sur le terrain. Mais le vent a tourné. Un homme politique peut difficilement affirmer aujourd'hui qu'il va donner à sa ville un « nouveau cœur » en faisant table rase des vieux quartiers qualifiés d'infâmes taudis. L'étiquette de « ville d'art » est aujourd'hui prisée, même si les édiles n'assument pas toujours les responsabilités qu'entraîne cet honneur.

C'est pourquoi les municipalités seront sans doute assez enclines à rallier le « conseil national des villes d'art » qui vient d'être créé au sein de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites). Cette association, qui groupe cinquante-deux pays et dépend de l'UNESCO, était jusqu'ici réservée à des architectes des monuments historiques qui évoquaient entre eux les questions techniques et théoriques que pose leur activité. La section française dont le secrétaire général est M. Jean Salusse, directeur de la Caisse des monuments historiques, a décidé de s'ouvrir aux individus et aux organismes publics et privés s'intéressant à la sauvegarde des monuments et des sites : associations privées, grandes fondations et municipalités. Une quarantaine de villes parmi celles qui avaient participé à l'exposition de la Conciergerie ont répondu à cet appel. *« Il n'existait aucune structure d'accueil pour les municipalités des villes d'art »*, souligne M. Salusse qui veut leur offrir un organisme de liaison et la possibilité de s'informer sur diverses expériences menées en France ou à l'étranger.

Certains voient dans cette initiative une façon de donner une bonne conscience et une étiquette honorable à des responsables dont l'action dans leur ville n'est pas toujours irréprochable : Metz, Châlons-sur-Marne, Nancy, Narbonne, ne figurent-elles pas sur la première liste ? L'association des villes d'art qu'. préside M. Jacques de Sacy et qui groupe une cinquantaine d'organisations locales, invitée à siéger dans ce nouvel organisme, a refusé.

M. Salusse s'étonne de son côté de cet ostracisme. Il souhaite *« que la confrontation ait lieu »* et il réclame pour les villes le droit au pardon. Pourquoi condamner une cité sur l'action passée de ses élus, si la municipalité actuelle *« est de bonne volonté envers ce qui reste »* ?

Qui délivrera aux municipalités le certificat de bonne volonté ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

• « Dix ans de restaurations », 75 pages, 15 francs. Vente pour la France : Régis Neyret, 2, place du Change, 69005 Lyon. Civitas Nostra : Stalden 14, 1700 Fribourg (Suisse).

• Section française de l'ICOMOS, conseil national des villes d'art : hôtel de Saint-Aignan, 75, rue du Temple, 75003 Paris.

• Association nationale pour la protection des villes d'art : 39, avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris.

MARCHÉS PARISIENS (suite)

Les marchés couverts parisiens sont menacés un à un par la rénovation. Les quatre associations qui défendent le marché Saint-Germain (6e), Saint-Quentin (10e), des Batignolles (17e) et le carreau du Temple (3e) viennent de se grouper pour une action commune lancée par S.O.S. Paris (12, rue Séguier, 6e).

« Nous ne sommes pas contre les équipements collectifs, *déclarent les associations.* Mais ne pourraient-ils pas être construits sur d'autres terrains : l'hôpital Villemin, pour le marché Saint-Quentin, et deux écoles désaffectées, pour le carreau du Temple, accueilleraient aussi bien les crèches et les clubs. »

L'Association de défense du marché Saint-Germain a, d'autre part, vivement réagi aux déclarations des architectes chargés de la reconstruction faites dans « le Monde » du 26 avril.

Si messieurs les architectes ont l'intention de « reconstituer la cour centrale, îlot de calme... et le marché à l'ancienne... ! » c'est de toute évidence notre projet de restauration qu'ils prônent. Nous avons toujours défendu la grande cour de 3 500 m2 de Blondel, et c'est essentiellement pour elle que nous menons notre lutte depuis plus de quatre ans. Que messieurs les architectes ne se vantent pas, en comparaison, de reconstituer une cour de 1 000 m2 entourée de plus de trois étages de verrières !

Les architectes veulent « faire revivre le marché avec son charme du XIXe ». C'est ce que nous avons toujours défendu en demandant la restauration du marché ; l'énorme bâtisse de verre et de métal qu'ils préconisent va totalement à l'encontre de leurs belles intentions.

Malgré l'énorme fourre-tout que représente l'accumulation des multiples équipements, les architectes pensent que ces derniers ne sont « pas disparates mais complémentaires... ». Le tout est de s'entendre sur le mot disparate. Nous pensons aussi que des équipements sont nécessaires, mais ne croyons absolument pas indispensable de juxtaposer un marché et une consultation médicale, une piscine et une crèche, un club de personnes âgées, un centre d'hygiène mentale et un service de l'enfance inadaptée... Nous croyons même que la solution vraiment moderne serait de les séparer en petits centres accueillants à dimensions humaines et non de les réunir dans une termitière administrative.

Si messieurs les architectes veulent « sauver le marché Saint-Germain » et en faire « un lieu public de rencontres... » nous l'avons proclamé bien avant eux... et cela exclut manifestement la construction du monstre qu'ils nous proposent.



Tourisme

Trop de succès pour le Languedoc ?

LE CAP-D'AGDE RISQUE SON AME

Si ces derniers temps la coquette station du Cap-d'Agde a pu faire quelques complexes à l'égard de sa puissante voisine, la Grande-Motte — là-bas les hautes pyramides élancées vers le vingt et unième siècle, ici les traditionnelles maisons languedociennes, — elle n'a plus désormais le moindre motif de s'inquiéter. Les attributs, les signes ostensibles qui marquent une grande station, le Cap-d'Agde va dans quelques jours pouvoir les montrer au grand jour du tourisme européen, en faire état et peut-être en tirer très vite profit.

Juin sera à marquer d'une pierre blanche au pied du mont Saint-Loup, entre les plantations de pins, les coulées de basalte et la rouge pouzzolane. L'aéroport de Béziers, tout proche, va en effet ouvrir une ligne aérienne régulière avec Le Bourget : trois vols quotidiens assurés par des prestigieux biréacteurs Corvette, de quatorze places. On réfléchit déjà à des annonces publicitaires du genre : « *Du jet au ketch, au pied de votre duplex.* »

Autre événement non moins marquant à une époque où c'est encore l'automobile qui transporte — le mieux ? — le tourisme de masse : dans quelques jours, la section d'autoroute Montpellier-Béziers sera ouverte. La Grande-Motte et Carnon, proches de Montpellier, étaient jusqu'à maintenant le déversoir privilégié de ce ruban de trafic bienfaiteur qui descendait de la riche Europe du Nord. Avec, en plus, l'aéroport moderne de Montpellier, on comprend que la compétition fut bien inégale, donnant l'avantage à la Grande-Motte. Maintenant on repart sur la même ligne. La voie est libre pour les concours d'imagination et d'hospitalité.

Et pourquoi d'ailleurs le Cap-d'Agde n'aurait-il pas eu droit à tous les égards et aux équipements des grands centres de vacances ? Le schéma officiel d'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon ne prévoit-il pas que le noyau dur doit être réalisé ici, au centre de gravité de la côte, et pas ailleurs ? Aucun doute. Capacité définitive du Cap-d'Agde : cinquante-deux mille cinq cents lits ; la Grande-Motte-Carnon cinquante et un mille, lit-on dans les dépliants de la mission interministérielle.

Comme s'ils voulaient devancer le succès (à supposer que la réussite se mesure en nombre d'hectares équipés et en appartements vendus), et stimulés par l'expansion (c'est si rare il est vrai dans la conjoncture actuelle), les responsables de l'aménagement du Cap-d'Agde sont en train d'obtenir de la DATAR et de l'administration régionale l'autorisation de grignoter encore du terrain. A l'origine, la station devait couvrir 670 hectares. On s'attend maintenant que de 200 à 300 nouveaux hectares soient acquis et la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) est déjà engagée. Mais peut-être les deux propriétaires fonciers concernés — un particulier et la puissante compagnie des Salins du Midi — accepteront-ils de traiter à l'amiable en fonction des « tarifs indicatifs » que pourrait suggérer le juge des expropriations.

Le Cap-d'Agde risque-t-il de perdre dans cette course « à la dimension et au périmètre » ce qui fait, aujourd'hui, son agrément, tout en mesure et en harmonie ? En ne résistant pas à l'appel tentant des sirènes du gigantisme, en ouvrant de nouvelles routes, en aménageant des lotissements, en creusant de nouveaux plans d'eau ou des canaux maritimes, en piquant ici et là les collines ou les îles artificielles d'hôtels et d'immeubles, ne joue-t-on pas avec le feu ? Trente à trente-cinq mille estivants ont séjourné en 1974. Lorsque la deuxième tranche sera achevée, vers 1982, on pourra accueillir (entasser ?) cent trente mille personnes. « Sarcelles-sur-Mer » ?

Ce serait un échec navrant et irréparable qui peinerait l'architecte en chef, Jean Le Couteur, et tous ceux qui ont eu l'occasion de vivre quelques jours sur ces rivages difficilement, mais habilement, reconquis de l'inhospitalier golfe du Lion.

Bien abrité, à 2 kilomètres de la pleine mer et du fort Brescou, qui servit jadis de prison maritime, le port se love autour des immeubles ocre, roses, blancs, bruns, terre de Sienne, dont aucun ne dépasse quatre étages. Jeux de formes et de volumes, terrasses nombreuses, toits de tuiles rondes doucement inclinés, loggias et balcons surmontés de molles arcades, quais pavés de tranches d'asphalte oblongues, veinés de briques, places vertes et fontaines bruissantes, composent ici un décor d'opérette italienne ou reconstituent, plus loin, avec fidélité et harmonie les plus attachants quartiers de la vieille cité d'Agde en bordure de l'Hérault.

« Naturist District »

Vers l'est, voici le début des 20 kilomètres de plage blanche ininterrompue jusqu'à Sète ; le « Naturist District », véritable ville sortie des sables et des marais et vouée au dieu Soleil. En formes d'entonnoir élargi ou de pyramides, les appartements nouveaux se construisent à un rythme effréné. Les épargnants qui ont placé, il y a quelques années, leurs économies dans les studios de Port-Nature ou à Port-Ambonne retrouveraient aujourd'hui leurs mises... multipliées par trois ou quatre tant l'investissement a été rentable. On raconte que, pendant l'été, le volume de devises fortes échangées contre des francs par les touristes belges, allemands et hollandais du quartier naturiste représente plus de 50 % de l'ensemble des revenus, en devises, du département de l'Hérault. On comprend, alors, que les responsables du Cap-d'Agde, et notamment la SEBLI (Société d'équipement du Bitterois et de son littoral), envisagent d'un bon œil l'extension du périmètre de la station, essentiellement pour agrandir le domaine des naturistes — qu'on oppose gentiment, ici, aux « textiles » — et pour aménager un golfe.

« *La saison 1975 sera davantage marquée par le fignolage et la finition que par des nouveautés* », explique M. Jean Miquel, directeur de la SEBLI. « *Il faut faire disparaître l'image disgracieuse d'un chantier inachevé et mettre en valeur ce qui fait l'originalité de la station : par exemple, l'école de croisière montée par Alain Colas, le club de tennis de Pierre Barthès, où sera disputé, à l'automne, le National, les spectacles de rue et notre journal.* » Cette feuille, lancée il y a trois ans, a marqué un bon point publicitaire par son seul titre astucieux : *Hérault tribune*, en caractères gothiques. Le responsable de la publication, Gérard Denestèbe, homme à tout faire, est un libraire de Toulouse « *qui fait ça pour s'amuser* ». Il s'enorgueillit d'avoir un abonné en Argentine et un à Singapour. Performance : le budget s'équilibre. Point d'honneur : refuser le journal gratuit. Au plus fort de l'été, l'*Hérault tribune*, hebdomadaire truffé d'échos plaisants, tire à sept mille exemplaires. Ce qui, évidemment, n'a pas eu l'heur de plaire aux deux forteresses régionales, le *Midi libre* et *la Dépêche du Midi*, qui ont dû redoubler d'efforts. On se laisse chuchoter entre deux airs de tango, au club Liberty's, qu'un journal de *la région* aurait proposé plusieurs millions d'anciens francs à Gérard Denestèbe pour lui racheter son titre et ses séries de « capotins ».

A l'aube de l'été, chez les promoteurs, *les ingénieurs et les publicistes* de la station, c'est sinon l'euphorie, du moins la confiance : en 1970, 230 appartements ont été vendus ; en 1971, 431 ; en 1972, 670 ; en 1973, 1 300 ; en 1974, 1 000 ; pour 1975, entre 800 et 1 000 malgré la conjoncture. Les projets continuent à fleurir : théâtre de verdure, hôtels, casinos, piscines. L'idée la plus originale : créer une « île de loisirs » où seraient rassemblés dans un Las-Vegas languedocien dancings, casinos, hôtels, salles de jeux et de spectacles. On cherche des promoteurs fortunés pour prendre en charge le « deuxième âge » de la station. Des sondages ont été faits du côté des pays arabes. Des propositions arrivent de loin, par exemple d'un propriétaire d'une maison de machines à sous d'Anvers qui a aussi construit un casino en Colombie.

Votre recette, votre technique ? « *Dès le début*, répond M. Miquel, *j'ai dit aux promoteurs immobiliers : ici, c'est comme dans un grand magasin. Il faut que les clients puissent tout trouver. Vous représentez des rayons. Il faut gérer la station comme une entreprise privée. Un rayon ne marche pas, on le modifie ou on le ferme.* »

Et le directeur de la SE[...] d'énoncer professoralement q[...]ques règles, conditions pour [...] vendre une station touristique [...] vollo.

● Savoir ce que les touri[...] veulent et faire un produit qui p[...] Satisfaire la nostalgie pour la v[...] petite cité de province avec [...] ruelles.

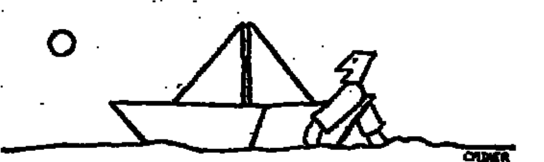
● Présenter des produits d[...]ifiés (appartements, villas, car[...]ning, hôtels classiques ou cham[...] en multipropriété, villages de [...]cances, hébergements pour les [...]ristes). Diversité dans les prix au[...] ici l'échelle va de 2 000 à 4 0[...] le m2.

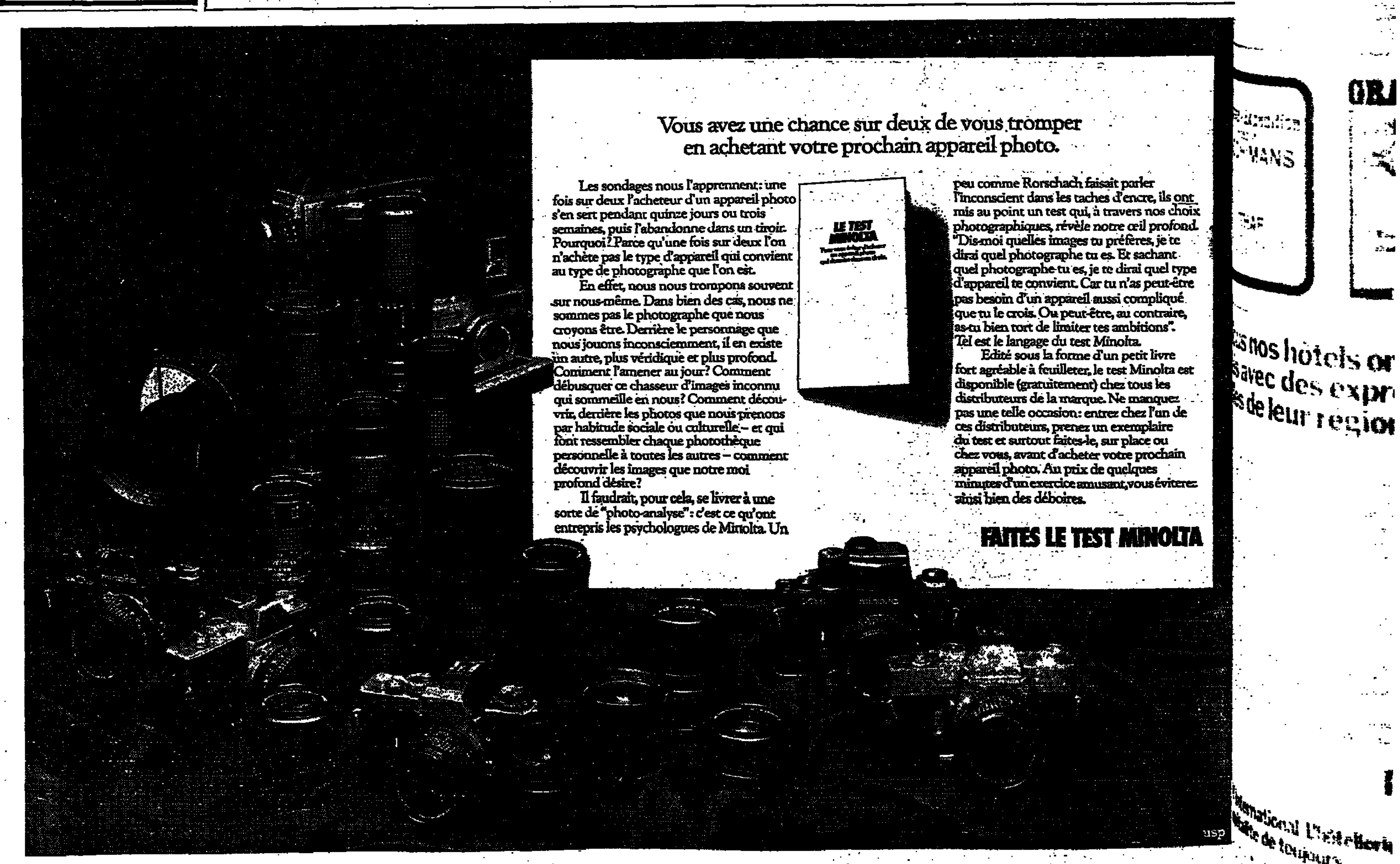
● Animer la station. « *L'anim[...] est un faux problème* », déclare [...]net M. Miquel. « *Ce qu'il faut — on l'a fait. — c'est concevoir l'[...]nisme et le plan de la statio[n en] fonction de l'animation qui y [...] souhaitée. Imaginer après coup [...] formules d'animation, c'est pl[...] un emplâtre sur une jambe de b[ois]* »

Pas de grain de sable au [...] d'Agde ? Si évidemment, et com[...] ne serait-ce pas naturel dans [...] opération d'une telle ampleur [...] déjà coûté 170 millions de franc[...] équipements. Des bavures : cette [...] de quatorze niveaux, signal [...] et discordant au fond du port. [...] « contraintes » : le joyeux et [...]turne tintamarre pendant l'été su[...] quais que bordent les plus agré[...] immeubles. Des « tromperies » [...] la marchandise ; beaucoup d'app[...]ments sont mal insonorisés en [...] de leur prix. Des petits « sc[...]les » : le couscous, ni « roy[...] ni « altesse » pour 23 francs. [...] difficultés politiques à prév[...] comme à la Grande-Motte, il sc[...] qu'on devra bientôt créer une [...]mune nouvelle du Cap-d'Agde, [...] de la vieille ville.

Mais aujourd'hui, alors que pa[...] on démontre et on dénonce les [...]ples et les méfaits du gigantism[e] [in]dustriel ou urbain, le risque le [...] grave est de voir glisser le [...] d'Agde vers la démesure tourist[...] Damer le pion à la Côte d'Azur [...] l'Espagne, c'est une belle aven[...] Mais comment y mettre un t[...] sans décevoir l'ardeur des pion[...] et l'attachement de ceux qui [...] temps des vacances, leur font e[...] confiance ?

FRANÇOIS GROSRICHAR[D]

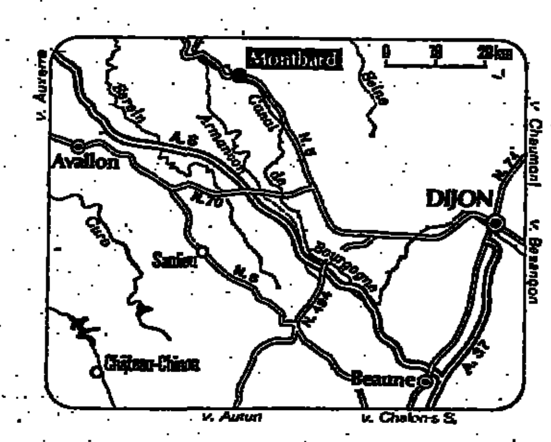




Tourisme

A Montbard

DANS LES FORGES DE BUFFON



SI Montbard se présente comme une ville industrielle au touriste qui vient de Paris par la nationale 5 avec ses usines qui bordent la route et les constructions neuves qui se dressent au nord et à l'est de l'agglomération, le cœur de la ville, entre la Brenne et le canal de Bourgogne, est riche d'un passé historique. Un passé prestigieux à la fois par la présence de l'ancien château des ducs de Bourgogne, qui la dominait autrefois, et par le souvenir du plus illustre de ses enfants, Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon.

Le plus ancien seigneur connu, Bernard Ier, comte de Montbard, mort en 1104, eut quatre fils, dont l'un, André, fut un des neuf chevaliers fondateurs de l'ordre du Temple, et une fille, Aleth, la mère de saint Bernard.

C'est d'ailleurs à six kilomètres de là que saint Bernard fonda l'abbaye de Fontenay, deuxième fille de Cîteaux, sur des terres octroyées par ses oncles. Le domaine de Montbard, après avoir appartenu aux ducs de Bourgogne de 1189 à 1477, fut concédé d'abord à différentes familles, et notamment celles de Longueville et de Nemours. En 1682, il avait fait retour à la couronne, devenant ainsi une châtellenie royale.

L'héritage d'une grand-tante

A cette époque, Montbard avait déjà une certaine vie industrielle, en particulier des tanneries et des fabriques de drap ; la spécialité locale était la fabrication de gants en peau de chien. Au dix-huitième siècle, le père du naturaliste, Benjamin-François Leclerc, conseiller au parlement de Bourgogne, obtint la jouissance des forêts et des droits seigneuriaux dans la châtellenie. Issu d'une famille de bonne bourgeoisie campagnarde installée à Montbard depuis plusieurs générations, Benjamin Leclerc y était procureur du roi aux Greniers à sel et habitait une maison ancienne située au centre de la ville, au pied de la colline (aujourd'hui place Buffon).

C'est là que naquit Georges-Louis le 7 septembre 1707 ; alors qu'il avait sept ans, sa grand-tante lui légua en propre toute sa fortune, considérable pour l'époque. Ces détails biographiques ont leur importance : dès ses débuts dans l'existence, Buffon était un homme riche. Son père, nommé à Dijon, y acheta un hôtel particulier, l'hôtel Quentin, et le jeune garçon fit ses études au collège des Jésuites de la ville, où une large place était laissée à l'enseignement des sciences. Après avoir commencé des études de médecine et fait un long voyage en Europe, Buffon revint à Montbard. S'il prend l'habitude de passer chaque année l'hiver à Paris, il vit huit mois à Montbard.

En 1734, il fera démolir en partie la maison familiale pour construire un imposant édifice de pur style Louis XV. Il annexe purement et simplement — alors qu'il n'en avait aucunement le droit — la colline où se trouvent les ruines de l'ancien château, les fait démolir, n'en conservant que quelques tours.

Il remodèle le terrain et fait aménager sur ses propres plans un vaste jardin établi sur quatorze terrasses. C'est aujourd'hui le parc Buffon. Il le plante d'arbres.

Ce parc, propriété de la ville de Montbard, est ouvert au public. On peut s'y rendre à partir de la maison natale du naturaliste en passant sous une passerelle qu'il fit construire pour relier directement sa demeure à son lieu de travail. Il est possible, si l'on ne veut pas emprunter à pied la large allée, de suivre en voiture l'itinéraire fléché dans la ville pour aboutir à la grille principale, près de la petite église Sainte-Urse.

A l'intérieur du parc se dresse la tour de l'Aubépin dans laquelle ont été aménagés un petit musée et une bibliothèque et dont la plate-forme supérieure, accessible au visiteur, permet de découvrir par beau temps un magnifique panorama de la ville et de toute la région. La tour Saint-Louis, conservée par Buffon et aménagée par ses soins, renferme un des cabinets d'étude du naturaliste : on le visite aussi. Orné d'une belle cheminée d'un marbre tiré des carrières du propriétaire, il renferme aussi le gilet en velours grenat à manchettes de dentelle que Buffon revêtait pour écrire, son secrétaire, son écritoire, quelques lettres et des oiseaux exotiques desséchés, derniers vestiges des oiseaux qu'il faisait venir du monde entier pour ses recherches.

Sur le rempart ouest dominant le canal de Bourgogne se trouve le cabinet de travail de Buffon, simple construction isolée où le naturaliste va rédiger jusqu'au jour de sa mort sa monumentale *Histoire naturelle*, qui ne sera pas la seule de ses activités. Au-dessus de la porte une inscription rappelle que Jean-Jacques Rousseau, venu en visite à Montbard, s'agenouilla pour baiser le seuil du cabinet, manifestant ainsi sa respectueuse admiration pour le grand homme. Son buste par Houdon accueille le visiteur, et les murs sont décorés de dessins d'oiseaux dus au graveur-dessinateur François Nicolas Martinet. Pour *l'Histoire des oiseaux*, Martinet dessina entre 1764 et 1783 1 008 planches, dont 973 d'oiseaux et 35 d'insectes et de papillons. Leur enluminure employa pendant cinq ans plus de quatre-vingts artistes.

Mais le génie de Buffon était universel. Il ne s'appliqua pas seulement à une spécialité. Pépiniériste, l'un des fondateurs de l'économie rurale, épris de sciences, de géologie, de paléontologie, il occupa aussi une place éminente parmi les philosophes et les encyclopédistes ses amis dans la préparation de la Révolution, qu'il ne connut d'ailleurs pas.

Un précurseur

Après avoir visité son lieu de travail et d'études, à Montbard, il faut se rendre à 8 kilomètres de là, en direction de Paris par la N. 5, à Buffon, le petit village où il avait établi ses forges. Quelques centaines de mètres après le village, nous tournerons à gauche pour franchir le canal de Bourgogne et l'Armançon, pour nous trouver devant un ensemble qui fut une véritable usine (bien que faisant maintenant partie d'une propriété privée, on peut obtenir l'autorisation de le visiter).

Tout le monde connaît le savant, l'intendant du Jardin du roi, mais qui l'imagine maître de forges, dirigeant quatre cents ouvriers ? Pourtant, il faisait ici des expériences sur les métaux, chauffait ses fourneaux avec le bois de ses forêts, forgeait les grilles de son parc et celles des jardins royaux de la capitale et fabriquait même des canons pour la marine royale et l'armée !

A gauche, nous verrons les ateliers construits en pierre sèche sous voûte d'arêtes. Le barrage sur l'Armançon, pour lequel Buffon s'était fait ingénieur hydraulicien, devant, pour avoir la force motrice nécessaire, élever le plan d'eau de la rivière et en dériver une partie du cours par un canal d'alimentation. Véritable précurseur des grands industriels du dix-neuvième siècle, Buffon s'était intéressé aussi à la vie matérielle de ses ouvriers : il avait fait construire pour eux des logements et des bains.

Nous voilà tout à coup bien loin du grand bourgeois à manchettes de dentelle qui, de sa modeste plume d'oie, rédigeait cette *Histoire naturelle* dans laquelle il avait mis tout son esprit et toute sa finesse.

GEORGES MICHEL.







Plaisirs de la table 

CHÈRE TRUFFE

AINSI donc, deux chercheurs français, MM. Grente et Delmas, viennent de découvrir le moyen de cultiver la truffe. Plus exactement, reprenant les travaux en laboratoire du professeur italien Fassi, ils sont arrivés à produire des plants de chênes « mycorhizés » dont on peut affirmer qu'ils produiront un jour des truffes. La technique a remplacé l'empirisme.

Si même empirisme il y avait ! Car la truffe restait la mystérieuse princesse noire, et l'on ne savait guère, même, si elle était légume, champignon, sécrétion du sol ou... comme hier encore le pensaient les Espagnols, production de Satan !

Brevet est pris, donc. Et une société, Agritruffe (à Langon, terroir qui a donné aussi Raymond Oliver) a produit déjà, l'an dernier, quelque trente-cinq mille chênes, ou plutôt plants de chênes truffiers, qui, s'ils ont été plantés comme il convient et dans un sol adéquat, rapporteront dans trois ou quatre ans leurs premières « gemmes de terres pauvres », comme disait Colette, « odorantes pépites », ainsi que surenchérissait M. James de Coquet, le « sacro sacrorum des gastronomes » d'Alexandre Dumas, le « divin tubercule » de Fulbert-Dumonteil, etc., etc.

La truffe, en un mot, ou, plus exactement, la truffe noire du Périgord (tuber melanosporum). *Sans doute, si MM. Delmas et Grente ont raison, la production (qui diminuait régulièrement depuis des années) va-t-elle au contraire augmenter. Et la truffe baissera de prix.*

Mais j'ai souvent cité ici la remarque de Jean-Louis Vaudoyer sur les deux races de mangeurs de truffes : ceux qui croient qu'elle est bonne parce qu'elle est chère et ceux qui savent qu'elle est chère parce qu'elle est bonne. Eh bien ! ne faut-il pas craindre que les premiers, en voyant la truffe coûter le prix des pommes de terre, se mettent à la dédaigner ? Ma foi, tant pis pour eux ! Mais tout de même, mystérieuse elle avait bien du charme...

* * *

La truffe, autrefois, était-elle moins chère? J'ai signalé, je crois, l'excellent travail de M. René Larivière : Enquête sur la truffe en Dordogne en 1835. *Il en ressort qu'elle coûtait alors, à l'achat sur place, entre 3 et 6 F le kilo. Pour comparaison, l'auteur nous donne ces chiffres : le pain blanc valait alors 30 centimes le kilo, le bœuf entre 68 et 72 centimes. Un professeur à l'Ecole normale de Périgueux, logé, nourri et blanchi, gagnait 1 200 F par an. Le prix de pension journalier dans un hôtel moyen de Bordeaux était de 3,50 F. Une bouteille de bon champagne se vendait 5 F à Périgueux.*

Quoique les comparaisons soient difficiles, on voit parfaitement qu'elle était déjà, alors, objet de luxe au rayon de l'alimentation. Et cependant les chefs en mettaient partout ! En petite quantité sans doute, mais partout ! Il n'est qu'à relire les recettes de l'époque — et celles d'aujourd'hui lorsque les chefs ont gardé l'enseignement de leurs dieux : Escoffier, Montagné !

Je suis de l'avis de James de Coquet, pourtant : « La truffe est luxe, et la première forme du luxe est de ne pas lésiner... Mieux vaut qu'un chapon ne soit pas truffé que de l'être chichement. » *Et, du reste, on peut bien se demander si la truffe à toutes les sauces n'est pas ostentation de parvenu, sottise de chef et aberration de faux gastronome... Ces minces rondelles passe-partout ornant les entrées froides ou chaudes, les poissons en sauce, les viandes, sont ridicules et inutiles. D'autant que le plus souvent issues de la boîte de conserve, elles n'ont aucun goût. Et là je me sépare du James de Coquet lorsqu'il dit de la truffe qu'on la goûte mieux lorsqu'elle est un accompagnement que si elle se produit en solo.*

Rien, rien n'est meilleur (pour l'amateur) qu'une truffe fraîche à la croque au sel comme la sert Roger Lamazère aux connaisseurs, dès après les premières gelées de décembre et, mieux, en début d'année lorsque l'euphorie des fêtes en a fait quelque peu baisser le prix prohibitif.

Cela ne veut point dire que le foie gras de Lamazère, lorsqu'il le sert avec une truffe entière, est à dédaigner. Non plus que l'omelette aux truffes (et simplement une omelette d'œufs mis quelques jours dans un bocal clos avec des truffes fraîches a bien des mérites hors ceux de l'économie). Mais des raclures de truffes dans une sauce n'y ajoutent rien, surtout si la sauce, comme trop souvent, est médiocre.

* * *

Reste la conserve... pour ceux qui entendent manger de la truffe toute l'année. L'erreur commune à trop de chefs est de conserver les truffes cuites ou mi-cuites dans un jus alcoolisé. Si de plus elles sont poreuses, vous mâcherez de l'alcool solidifié. Ma grand-mère les conservait dans de la graisse d'oie, ce qui était bien mieux. On me dit que la surgélation, en ce cas précis, est efficace. Soit! Mais pourquoi ne pas attendre la saison prochaine où les truffes nous reviendront.. peut-être moins chères, qui sait, si l'expérience de MM. Grente et Delmas réussit ?

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● Le neuvième prix littéraire du *Cœur-Volant (attribué à Pierre Serval* pour *l'Amour lu*, après une lutte serrée avec *la Belle Indienne*, de Josanne Duranteau, a été l'occasion — *c'est assez rare pour le* signaler — d'un excellent menu servi au jury : melon — court-bouillon de queues d'écrevisses et de sole au beurre blanc — canard de Challans aux échalottes (les cuisses, grillées, servies en seconde partie avec une salade de printemps), crottins de Chavignol chauds, biscuit glacé au cognac. La cuisine de l'Auberge du Cœur-Volant (64, route de Versailles, à Louveciennes, téléphone : 969-17-46) s'épure et s'enrichit à la fois, semble-t-il.

● Du nouveau à Paris... Le jeune Gaulon quitte son Beaujolais de la rue de Lourmel pour reprendre le Mont Blanc de la rue Casimir-Perier (ouverture en juin). Le gérant de Mommaton, à Neuilly, prend la direction, *également à Neuilly*, d'El Toro, abandonnant les fruits de mer pour l'Espagne. Les acheteurs anglais de Laurent, aux Champs-Elysées, *abandonnant leurs vastes projets de* transformation, cherchent un oiseau rare pour redonner vie à la maison défunte. Ils croient l'avoir trouvé en la personne d'un émigrant d'Air Maxim's.

● La Boule d'Or (13, bd Latour-Maubourg) vient d'être reprise par M. Guinot, venu du Petit Rabelais, des Ternes (repris, lui, par un Chinois). M. Chambrette, le fondateur de cette Boule d'Or (alors place d'Aligre) reprendra-t-il, pour notre plaisir, une petite boîte quelque part ? Le Bellissane, de la rue de Ponthieu, ouvert par un transfuge de Ledoyen, n'avait jamais marché. Il vient d'être repris par une blonde personne qui entend mettre la main à la poêle et cuisiner le poisson. Une publicité tapageuse annonçait que les coquillages du Colisée, aux Champs-Elysées, étaient sélectionnés par Minchelli (du restaurant Le Duc, *boulevard Raspail*). Ce dernier fait savoir qu'il a renoncé à ce « label ».

● *Un lecteur de Nyon* (Suisse), amateur de desserts et entremets, regrette de n'en plus guère trouver dans les restaurants. Je puis lui signaler ceux des Troisgros (Roanne), de Chapel (Mionnay), de Lacombe (Cologny), entre autres, et, à Paris, ceux de Manière, du La Boétie, etc. Mais, également, M. Lazard lance un véritable « au secours » en faveur des pêches blanches. Il a raison. Pourquoi ne trouve-t-on plus, en saison, que ces abominables pêches bâtardes, jaunâtres, cotonneuses ? Question de rapport, sans doute ! Mais qui nous restituera les savoureuses pêches de Montreuil ?

COUPS DE FUSIL A ORLY-SUD

A Orly-Sud, la Nouvelle Brasserie *affiche* que l'on y commence à servir dès 11 heures. J'ai attendu 11 h. 20 avant qu'un garçon daigne s'inquiéter de ma commande. Une choucroute fadasse, molle et ruisselante d'eau ornée de minces viandes issues de sachets de plastique, une demi-bouteille d'un vin à l'origine douteuse : 38 F. Non, pour ce prix abusif, j'avais aussi eu droit à quelques miettes de thon en boîte

A Air France on cherche, par tous les moyens, à diriger les voyageurs sur Roissy, qui ne fait pas recette. *Est-ce pour les dégoûter d'Orly* qu'on a ouvert cette Nouvelle Brasserie ?

Et qu'au bar d'Orly-Ouest, bousculé, debout, un croissant vous est compté 240 anciens francs ? « Mais, Monsieur, il est au beurre », m'a répondu triomphalement le garçon !

Encore heureux ! Mais payer 3,60 F un méchant petit café (une demi-tasse minuscule) et un *croissant*, n'est-ce pas se moquer du consommateur ? — L. R.

Maison 

Boutiques dans le vent

L'ANIMATION de certains quartiers de Paris favorise l'ouverture de nouvelles boutiques. Il en est ainsi, depuis plusieurs années, sur la rive gauche — de Montparnasse à la Seine — et plus récemment dans le quartier des Halles.

Dans la multitude de devantures, certains commerces seront éphémères. D'autres acquerront la notoriété après une période de rodage et ne la conserveront qu'en faisant preuve d'originalité et de sérieux dans le choix des objets. Sans oublier une certaine sagesse dans l'établissement des prix !

Nos dernières trouvailles, dans le domaine de la maison, nous *entraînent d'abord* dans ce quartier Montparnasse qui « bouge », dans le périmètre de la tour. A l'orée de l'avenue du Maine, l'*Espace sommeil* est une petite boutique consacrée aux couvre-lits. Tout, ici, vient d'Italie et a pour thème le patchwork. Les couvre-lits présentés existent en trois tailles : pour lits d'une personne et lits (normaux ou très grands) de deux personnes ; ils s'accompagnent de coussins assortis, petits, moyens ou géants, formant poufs. Les plus luxueux des couvre-lits sont en velours, à petits et grands damiers unis et imprimés, dans des dominantes de tons bronze ou marron.

Tissus indiens

Sur le lit qui décore la vitrine, le couvre-lit de cotonnade est fait de pièces multicolores assemblées en formes libres (de 550 à 840 F selon la taille). Autre patchwork, en damiers de coton, dans des tons très vifs, de rose ou de vert, pour des couvre-lits et des coussins. A quelques mètres de cet *Espace sommeil*, la boutique des *Dominotiers* vend, au mètre, ces mêmes tissus en patchwork, unis ou imprimés, de fleurettes et petits motifs (de 30 à 36 F le m.). On peut les utiliser pour faire des rideaux assortis, des dessus de sièges, mais aussi des têtes de lits, des housses de canapés ou un abat-jour. A signaler, aux *Dominotiers*, de nouveaux couvre-lits en tissus indiens — coton ou voile de coton dans des harmonies de rose, fuchsia et prune — avec des *tissus assortis, vendus au mètre.*

A deux pas de la rue des Saints-Pères, en plein cœur de Saint-Germain-des-Prés, Claude Fischer vient d'ouvrir *la Cantonnade*. Dans cette boutique, elle expose les meubles et objets qu'elle a sélectionnés, au cours de ses voyages à l'étranger, pour la beauté de leurs formes et leur originalité. Les tables basses sont en laque de coloris sombres ou en en cuir, travaillé pour former tables de jeux ou échiquiers. Les tables hautes, à plateaux de toutes tailles, ont un piètement de fonte polie, de rotin de couleur ou fait d'une somptueuse gerbe de blé en laiton doré. Renouvelant l'esthétique des bibliothèques et vitrines des éléments — réalisés sur mesure — sont en aluminium laqué noir avec intérieur anodisé doré ou vice versa, d'un très bel effet décoratif. Un élément de 2 mètres de haut et 0,80 mètre de large avec cinq étagères, coûte 3 750 F

Le « batik »

A la Cantonnade est exposée toute une animalerie : objets de collection ou d'utilité. Les oies cailles et canards sont en fonte carton ou bois peints, métal doré ou argenté, porcelaine, bois décoré de graines multicolores. Les chouettes se transforment en serre-livres ou pot à glace, les morses en carafe, les tortues en dessous de plat et les insectes en décapsuleurs.

Ambiance décontractée, aux Halles, dans la boutique d'Isabelle Rochefort et Marie Friggiati. Sous le titre *Le vent dans les voiles* elles nous donnent une version personnelle et raffinée d'un certain exotisme. Assises sur la moquette d'un bleu doux qui recouvre le sol et les banquettes ceinturant la pièce, elles offrent à leurs clients le thé à la menthe de bienvenue. Aux murs sont accrochés, comme des peintures naïves les plateaux et plats de tôle émaillée découverts au Sénégal et au Mali. Cette vaisselle à toute épreuve, décorée de fleurs exubérantes, est d'un prix très abordable : 10 F l'assiette, 50 et 60 F les plateaux ronds et de 30 à 50 F les saladiers géants.

Parsemant toute la boutique, les coussins en batik bleu du Sénégal, en cotonnades fleuries ou en tissu lamé de couleurs tendres coûtent entre 50 et 70 F pièce. Isabelle Rochefort, qui est styliste de mode, taille dans des cotons imprimés venus d'Egypte des bermudas et, dans des tissus indiens brodés, de jolies robes longues pour l'été.

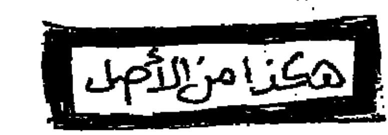
JANY AUJAME.

Espace sommeil, 8, avenue du Maine, 75015 Paris.

Les Dominotiers, 4, avenue du Maine, 75015 Paris.

La Cantonnade, 3, rue de l'Université, 75007 Paris.

Le Vent dans les voiles, 3, rue de la Ferronnerie et 21, rue de la Citadelle à Saint-Tropez.



CLIN D'ŒIL

QUAND L'ACTUALITÉ FAIT TAPISSERIE

NOUS savons tous qu'un journal lu est comme un verre bu, encombrant et dénué d'intérêt. Le contenu étant dans les deux cas la raison d'être du contenant, le verre peut à nouveau être rempli mais le quotidien consommé appartient, lui, à la race des vieux papiers, même si le lecteur pieux ou intéressé a sauvé à coups de ciseaux quelque article à ses yeux digne d'être conservé.

Avant de finir par le feu ou la poubelle, le journal lu passera quelquefois par des fonctions transitoires. On le verra emballage de fortune ou d'urgence, joint contre les courants d'air, chapeau de gendarme pour gamins sagement attardés, cerf-volant de bidonville, épouvantail à moineaux, cornets pour marrons chauds, etc. Bref, un journal lu acquiert, vit le statut aléatoire de clochard, et, s'il arrive qu'on retrouve parfois quelque vénérable exemplaire en tampon derrière les boiseries d'un salon tapissé avant l'invention de l'isolation par la laine de verre, la vocation de témoin historique d'un quotidien ne se manifeste que rarement hors des archives nationales ou privées.

Comme l'actualité qu'il divulgue, le quotidien, et cela devrait rendre les journalistes modestes, est une denrée périssable. De nos jours, la qualité du papier — malgré son coût — n'est pas telle qu'on puisse espérer voir nos feuilles durer autant que les papyrus pharaoniques.

Artiste peintre, sculpteur et poète qui se veut essentiellement contemporain, M. Christian Tobas vient d'élever le journal lu au noble rang de matériau d'art.

Non pas en tant qu'élément suggestif comme on en vit dans les collages surréalistes ou comme nous le livrent les fantaisies picturales des barbouilleurs de murs universitaires, mais en tant que matière première se suffisant à elle-même.

Encouragé et soutenu par des tapissiers de basse lice venus d'Aubusson à Saint-Antonin, dans le Var, où il réside, M. Christian Tobas a dessiné des cartons d'après lesquels ces spécialistes ont travaillé le papier journal, découpé en bandes de 4 centimètres, comme de la laine.

Un seul quotidien a paru au créateur digne d'entrer ainsi dans l'art aristocratique de la tapisserie on ne peut plus contemporaine : le Monde.

Pendant deux mois de lecture du Monde *— Christian Tobas a lu et conservé jour après jour cinquante exemplaires — il a fait « tisser » un panneau de 1,50 m sur 1,20 m. Il faudra quatre mois de lecture du* Monde *pour obtenir un panneau de 3,80 m sur 1,50 m.*

Le résultat, qui ne séduirait pas forcément les admirateurs traditionalistes de la Dame à la licorne, *est fort intéressant et esthétiquement séduisant. Froissés, pressés, boursouflés, pliés mais pas n'importe comment, ces journaux, qui ne livrent plus que des touches d'informations écartelées, sont devenus rayons de miel à alvéoles irréguliers, murs crevassés ou fulgurent les signes de nos soucis à travers des mots tordus, des bribes de phrases déchirées. Il y a du moelleux, de la souplesse dans ces panneaux bruissants, à la fois légers et denses comme la vie du monde, qui va jaunir et, on le suppose, devenir friable comme l'argile des tablettes des scribes antiques.*

Cette érosion, Christian Tobas n'a rien fait pour la prévenir. Il a notamment refusé de voir ses œuvres enfermées sous vide dans le plastique. Il faut, dit-il, laisser les choses aller où elles doivent. Et ce n'est pas l'homme qui agrémente ses lettres d'un tampon proclamant « Oublions l'inoubliable » qui sera déçu de voir sa tapisserie-journal se défaire en se desséchant ou être grignotée par les rats.

N'est-ce pas là le signe de la véritable humilité de l'artiste pris entre la matière et le temps ?

MAURICE DENUZIÈRE.

LA QUINZAINE DU « KIT »

Du 24 mai au 7 juin, pour la première fois en France, fabricants et distributeurs lancent — sous le patronage de Promokit — une quinzaine commerciale nationale. Ce vocable de « kit » est maintenant familier à tous ceux, bricoleurs ou non, qui préfèrent monter eux-mêmes meubles et objets, afin de gagner de 30 à 40 % de leurs prix.

A cette quinzaine du kit participent le B.H.V. (avec cent cinquante kits différents) et les Galeries Lafayette à Paris ainsi que les chaînes de magasins de bricolage B 3, Bricorama et Obi de banlieue et de province. En tout, soixante-dix magasins qui présenteront des meubles, des éléments de cuisine, des lampes, des accessoires de décoration et d'automobile et des installations de chauffage central... à monter soi-même. — J. A.

Mode

VENTRES RONDS

MALGRÉ la baisse de natalité enregistrée l'année dernière (huit cent mille environ au lieu de huit cent quatre-vingt mille pour 1973), la mode des vêtements de grossesse continue d'évoluer et de se diversifier. A telle enseigne que certains spécialistes proposent aujourd'hui plusieurs robes et ensembles qui correspondent au changement des silhouettes de leur clientèle.

Toujours en flèche, Véronique Delachaux, de *Balloon*, multiplie ses activités en ouvrant des magasins à Paris, dans les grandes villes françaises, ainsi qu'à Londres, à New-York dès l'automne prochain et plus tard à Tokyo.

La douceur actuelle des matières et le retour de la mode vers la féminité se reflètent dans ses modèles de printemps et d'été qui mettent en vedette des coupes assez strictes pour le jour, dont des robes-housses en jean à poches et fronces partant d'un empiètement d'épaule ; des robes-tabliers en satin de coton fermière, enfin des ensembles de pantalons à pont et de tuniques désormais classiques. Le temps n'est plus où la future maman gardait ses vêtements d'avant jusqu'au dernier moment, puis était obligée de les choisir une taille trop grande avant de s'enfermer dans une robe « tente » qui lui durait jusqu'à son accouchement.

Parmi les nouveautés, des chemises de nuit et des déshabillés coordonnés en imprimés à dessins différenciés sont à taille haute pour la clinique. Plus tard, il suffira de resserrer le coulissage pour qu'elles deviennent des robes d'intérieur d'été. Un cache-brassière de nouveau-né est taillé dans le même voile que la chemise de nuit.

En effet, les spécialistes de vêtements pour futures mamans se sont toujours penchés sur la layette et l'équipement du nouveau-né, en essayant en quelque sorte de grandir avec lui. *Prénatal* a été le précurseur dans ce domaine, suivi de *Natalys* et de *Materna* entre autres. La même société a aussi été une des premières à étendre ses activités aux enfants d'âge scolaire jusqu'à l'adolescence. Sur le plan industriel, les bonnetiers troyens dont *Absorba, Babygro, Frafor, Petit Bateau,* ont diversifié leur production souvent à partir d'un seul type de vêtement : pyjamas en jersey extensible, dessous, layette, etc., de sorte qu'ils habillent de zéro à seize ans, de la naissance jusqu'à presque la première maternité pour les filles.

Mais le problème de la continuité se pose de façon aussi aiguë aux charmantes petites boutiques destinées aux cadeaux pour nouveau-nés et à leur habillement jusqu'à deux ans. Il en existe plusieurs à Paris, rive gauche, qui, en réaction contre la similitude des modèles offerts par les grands magasins et des succursales multiples, ont puisé leur inspiration dans l'artisanat de France et d'ailleurs.



(Croquis de Marcq.)

BALLOON : robe tablier de grossesse en satin fermière de coton marron, vert, bordeaux ou bleu à fleurs blanches, sur un tee-shirt de coton blanc. 325 F et 25 F, 3, rue Guichard, Paris - 75016, 23, passage Vivienne, 70, rue Bonaparte, Paris - 75006 et dans soixante-dix magasins à travers la France.

POL : sandales en cuir blanc, fauve, marine ou noir à croisés en entrelacs sur le dessus du pied et talons compensés de 8 cm en cuir. 125 F, 11 bis, avenue Victor-Hugo, 75016 - Paris.

Le béguin tuyauté

Ainsi *Chiffon* s'est spécialisé dans les tenues de petites filles d'autrefois : robes à smocks, à volants et à fronces en imprimés à fleurs. Car les innombrables dessins en *libertys* ont un charme particulier pour les tout-petits. On les trouve même en doublure d'un imperméable de nylon souple. Quelques pantalons et chemises pour garçons sont taillés dans les mêmes tissus mais déjà en coupes sobrement masculines.

Au *Petit Viking* et à la *Maison scandinave de l'enfance*, tout est importé dans un style à la fois coloré et pratique. Des pantalons à fond profond, pour les couches, sont montés sur élastique. Les combinaisons sont en plastique pour la pluie sous des parkas solides et chauds. On trouve là des vêtements de dessus finlandais, de la layette suédoise en maille de coton et des vêtements de nuit dans la même matière. Il y a aussi un modèle de pot de chambre stable, voire un lit pliant en toile et bois.

Le Petit Faune vient de s'agrandir avec un deuxième magasin, rue Bonaparte. Sylvie Loussier a été la première à créer des modèles exécutés à la main par des artisans, à des prix qui correspondent à ce genre de travail : manteaux-sacs en laine écrue, « panoplies » de brassières, bermudas et chaussettes en laine de teintes douces et tendres. Elle s'exprime aussi en *libertys* avec des robes de baptême à béguin tuyauté.

Comptine est grand comme un mouchoir de poche, avec de charmantes layettes, quelques jouets et des cadeaux, dont les chopes, assiettes et coquetiers en porcelaine de Wedgwood représentent les animaux de la mythologie enfantine, des contes de Béatrix Potter, accompagnés de ses livres en anglais et en français. C'est aussi chez elle que Jean Dinh Van lance sa première collection de bijoux de bébé en or : croix, médailles, petits cœurs, ainsi que ses très belles chaînes de cou et bracelets miniaturisés à motifs divers (à partir de 180 F et de 230 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Chiffon, 7, rue des Canettes, 6e. Tél : 326-57-58. Le Petit Viking, 33, rue Saint-Placide, 6e. Tél. : 548-34-07. Le Petit Faune, 28 et 40, rue Bonaparte, 6e Tél. : 326-97-62. Comptine, 38, rue Saint-Dominique, 7e. Tél. : 551-37-21.

Jeunes

AU TERMINUS-THÉATRE

Des machines et des hommes

UN spectacle pour enfants, conçu et réalisé par des enfants : la comédie musicale montée par la jeune troupe du Terminus-Théâtre est écrite et interprétée par une trentaine de garçons et de filles de sept à quatorze ans, fréquentant le patronage de Clichy. Elle a pour thème l'affrontement de deux univers : un monde mécanisé et un monde « *sans machines* ».

Loin d'être de complexes et inquiétants robots, les « *machines* » sont des objets familiers, d'usage courant : sèche-cheveux, électrophone, aspirateur, ascenseur, bicyclette, voiture et moulin à café, qui fonctionnent tout d'abord sans problèmes. Soudain, le sèche-cheveux se détraque, l'électrophone et l'aspirateur tombent en panne, l'ascenseur se met à descendre lorsqu'on lui donne l'ordre de monter, la voiture refuse de démarrer, la bicyclette perd ses roues et le moulin à café, « *se prenant pour un hélicoptère* », échappe aux mains de son utilisatrice et s'envole par la fenêtre ouverte de la cuisine.

Les propriétaires des machines tentent vainement de les réparer. C'est alors qu'interviennent les partisans d'un monde dépourvu de toute automatisation : tout de blanc vêtus, ils surgissent de derrière un écran de papier, lointains et étranges, un peu comme des êtres venus d'une autre planète. A grand renfort de danses rythmées et de chansons, les deux camps s'affrontent. Les nouveaux venus tentent de convaincre leurs adversaires de l'inutilité de ces engins dont ils deviennent peu à peu les esclaves, et de l'attrait d'une vie « *naturelle* » où l'on peut « *s'adonner au repos et pratiquer les travaux manuels* » : « *J'ai des millions de rien-du-tout, mais c'est bien plus qu'il ne m'en faut ; j'ai le soleil, la mer, la lune, les étoiles...* » ; « *notre monde est sans frontières, nous chantons, nous dansons, notre secret c'est de tout partager.* » Un à un, les fanatiques de l'automatisation et du confort moderne se laisseront convaincre : « *On nous a mis dans un monde que nous n'avons pas choisi.* » Et tous de conclure : « *Lorsque les hommes auront enfin compris, notre terre sera un paradis.* »

« *Nous avons écouté de la musique (« Godspell », « les Beatles », « les Pinkfloyds », « West-side story ») et ensuite chacun d'entre nous a écrit une histoire inspirée par ce qu'il avait entendu* », déclare un jeune acteur. Après avoir lu ces récits, les enfants ont choisi un thème et élaboré tous ensemble une nouvelle histoire dans laquelle ils ont essayé d'intégrer les suggestions de chacun. « *Au cours des répétitions, il nous vient parfois d'autres idées, et nous modifions la pièce. On change même parfois en jouant. Les enfants sont allés voir* Godspell ; *ils ont rencontré les acteurs et cela les a beaucoup aidés* », explique Mme Arlette Soirot, animatrice de la troupe. Le Terminus-Théâtre qui existe depuis plusieurs années avait déjà interprété une pièce ayant pour thème la pollution et une adaptation de la *Petite sirène* d'Andersen.

Ne disposant pas d'un local fixe pour jouer et cherchant à se libérer de la tutelle du patronage, les tout-jeunes comédiens amateurs viennent de trouver un Théâtre de la Porte-Saint-Martin théâtre de la Porte-Saint-Martin où ils pourront jouer en juin.

MICHAELA BOBASCH.

★ Comédie musicale du Terminus-Théâtre, Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris. Les mercredi 4, 11, 18 et 25 juin à 15 h. 15. Entrée : 12 francs. (Collectivités : 7 francs).

Hippisme



Bon millésime

SIX longueurs, à l'arrivée du prix Lupin, entre le tandem *Green Dancer-Mariacci* et le troisième, *Matahawk* ; deux longueurs, qui en valaient bien quatre, l'autre dimanche, entre *Val de l'Orne* et *Top Gear*. Ce sont des signes prometteurs : nous sommes probablement dans un très bon millésime. On évoque déjà à son sujet ceux, fameux, de 1950 (qui réunissait *Tantième, Vieux Manoir, Scratch, Ocarina*) et de 1965, l'année de *Sea Bird*, c'est-à-dire des dieux (et, accessoirement, de *Reliance, Diatome, Carvin*).

On peut encore douter que le cru *Green Dancer-Mariacci-Val de l'Orne* ait le corps de celui que nous avaient offert *Sea Bird* et ses suivants : il faut plus de dix ans de repos à la treille des pistes pour produire pareille merveille.

Mais quiconque affinait déjà son palais au nectar hippique voilà un quart de siècle admet que *Green Dancer* peut être aussi capiteux que *Tantième, Mariacci* aussi généreux que *Vieux Manoir*, *Val de l'Orne* aussi racé et fruité que *Scratch*.

C'est en tout cas une mémorable arrivée qu'ont offerte à Longchamp, dans le « Lupin », les deux actuels chefs de file de la jeune génération. A 300 mètres de l'arrivée, *Mariacci*, à la corde, et *Green Dancer* sont côte à côte. Il n'est déjà plus question des autres, qui, au premier démarrage, ont été relégués dans le lointain. *Green Dancer* paraît dominer : son jockey, Freddy Head, est debout sur les étriers et en a « plein les mains » alors que celui de *Mariacci*, Rivases, a commencé à « allonger les bras ». Mais il s'agit de gagner à l'économie : la saison ne fait que commencer, et il faut épargner les efforts à un poulain qui, dans moins de trois semaines, disputera le Derby d'Epsom. Freddy Head jette de brefs regards vers son adversaire pour prendre sa mesure. Etonnantes secondes où s'expriment le talent et l'intelligence des hommes avant que ne soient libérées les ultimes ressources des chevaux. Probablement Freddy Head, avec ses regards en biais et tout ce qui, dans son attitude, paraît affirmer son assurance, veut-il quelque peu bluffer son adversaire.

Mais celui-ci n'exagère-t-il pas ses difficultés pour le tromper à son tour ? Qui va lever le masque le premier, de celui qui veut paraître plus fort qu'il ne l'est et de celui qui préfère paraître plus faible ? C'est Freddy Head. Il allonge les bras, à son tour, et cesse de regarder sur le côté. Mais c'est vrai qu'il disposait de moins de réserves qu'il ne voulait le faire croire, et c'est vrai que *Mariacci* était moins dominé que Rivases ne le faisait paraître : *Green Dancer* prend la tête et, finalement, devance *Mariacci* — qui, cependant, n'a jamais abdiqué — de trois quarts de longueur. Une grande minute.

Les bookmakers anglais ont aussitôt remis leurs montres à l'heure. Après l'arrivée, ils n'offraient plus que la cote de 5/4 pour *Green Dancer* dans le Derby. Le lendemain, pour allécher la clientèle, ils acceptaient 6/4. C'est la cote la plus basse qui ait été donnée pour un cheval de Derby, à quinze jours de la course, depuis *Nijinsky* (le père de *Green Dancer*, précisément) et *Mill Reef* : une cote de « gagnant sûr ».

Gagnant sûr ? Alec Head, qui sait bien que l'espèce n'existe pas, modère les enthousiasmes :

« *Dans le Derby*, dit-il, *tous les chevaux sont à battre.* »

Peut-être se souvient-il du printemps 1972 où, avec *Lyphard* et *Talleyrand*, il paraissait, comme cette année, pouvoir gagner les derbies anglais et français, et où les deux lui avaient échappé. Mais, si *Lyphard*, jusqu'à 2 000 mètres, aurait pu rivaliser avec *Green Dancer*, *Talleyrand* n'arrivait pas au boulet de *Val de l'Orne*. Allons, le millésime 1975 sera d'abord celui d'une cuvée Wertheimer-Head.

Consolation pour le propriétaire de *Mariacci* : il faut Rothschild pour battre Rothschild. En effet, *Green Dancer* et *Val de l'Orne* se rattachent, le premier par son père, le second par sa mère, à *Vieux Manoir*, donc à l'élevage de *Meautry*. Comme, en outre, un autre gagnant important de la semaine, *Dandy Lute*, est un « Luthier », on peut considérer, paradoxalement, que la marque Rothschild atteint au zénith au moment où *Mariacci* en descend.

Les Anglais, pour leur part, semblent devoir connaître, cette année, la descente aux enfers. La deuxième place, prise dans les Guinées irlandaises par *Monsanto*, qui chez nous n'est pas un foudre de guerre, indique que, chez eux, le millésime est médiocre. Du coup, de ce côté-ci de la Manche, des appétits se réveillent. Ainsi, *Fidion* tentera également sa chance, qui ne sera pas négligeable, dans le Derby d'Epsom.

LOUIS DÉNIEL.

Photo-cinéma



Histoire d'un film

Faut-il filmer quand on est amateur ? En posant la question (« le Monde » daté 26 avril), nous insistions sur le coût du cinéma, mais plus encore sur ses servitudes : préparation, tournage, montage, sonorisation... A la limite, c'est un certain genre de vie que doit accepter le cinéaste amateur. N'y a-t-il pas alors une trop grande disproportion entre les efforts demandés et les résultats obtenus ? Roger Bellone raconte ci-dessous l'histoire d'un de ses films. Son récit montre qu'il est tout de même possible pour un amateur de faire du cinéma. Mais il montre aussi qu'on ne fait pas un film comme on photographie, par exemple. Le cinéma bien mené est une façon de raconter, de s'exprimer, qui, plus peut-être que beaucoup d'autres manifestations de la culture, est absorbante et difficile.

IL y a quelques années, durant des vacances passées en Afrique, au Zaïre, j'ai réalisé un film sur le volcan Niragongo. Un film d'amateur, même si le sujet apparaît un peu exceptionnel.

Ces vacances n'ont pas été consacrées tout entières au Niragongo. Nous avons escaladé d'autres volcans de la région et jusqu'en Ouganda. Pourtant, j'ai limité l'essentiel de mon film au Niragongo pour ne pas me disperser, pour bien centrer mon sujet. A l'origine, je n'avais pas décidé de faire ce voyage, long et fatigant, pour réaliser un film. Amateur d'alpinisme, très intéressé par la géologie et les choses de la Terre, les régions volcaniques m'ont toujours attiré. Le Club alpin, dont je fais partie, avait organisé une randonnée partant du mont Elgon et allant jusqu'aux volcans des Virunga en Ouganda. Je profitai de l'occasion et me joignis au groupe. C'est à partir de l'Ouganda que je me rendis ensuite au Zaïre pour filmer le Niragongo.

Il y avait donc un premier choix à faire : j'allais consacrer mes vacances à la vulcanologie, comme d'autres, amoureux des vieilles pierres, s'intéressent aux sites archéologiques, ou d'autres encore, passionnés par la mer, font de la plongée sous-marine. Mais ce qui a permis la réalisation du film, ce qui l'a grandement facilité, fut la précision de mes désirs, le fait que je ne partais pas au hasard mais avec l'intention bien arrêtée de voir des volcans. Les vocations, violons d'Ingres et autres passions sont précieuses pour un cinéaste : on ne peut faire de bons films — des films intéressants — qu'en traitant de sujets qu'on aime, qu'on connaît bien, à propos desquels on a quelque chose à dire. C'est une première condition.

L'idée me vint tout naturellement de faire un film en même temps que prenait corps le voyage, parce que je suis aussi cinéaste amateur. Je choisis le Niragongo comme sujet principal parce que ce volcan, rendu célèbre par Haroun Tazieff, me fascinait depuis longtemps. Pourtant, il était impossible de savoir au départ si mon projet pourrait se réaliser, car descendre dans le cratère était une entreprise difficile. Lorsque je m'envolai, mises à part mes grandes espérances et mon choix du Niragongo, je n'avais, comme la plupart des amateurs, aucune idée précise sur ce que serait en fait le film du voyage.

Quarante-huit heures à Kampala, en Ouganda, furent nécessaires pour préparer l'excursion, car le groupe devait emporter nourriture et matériel de camping. C'est en flânant dans les marchés de la ville, en me renseignant, en feuilletant des ouvrages, que je décidai de limiter mes prises de vues à trois thèmes : les volcans d'abord, mais aussi la vie des gens et les animaux. J'ai filmé durant tout le voyage, mais seulement des sujets et des scènes s'intégrant aux thèmes choisis. Pour chaque scène, un maximum de plans ont été pris sous des angles différents. Cela est nécessaire, car au montage un plan isolé est difficilement utilisable. Plusieurs plans permettent en revanche de bien faire revivre une scène. Au montage, les prises de vues ont été utilisées pour faire trois films ayant chacun leur unité : le Niragongo, et deux films de vingt minutes consacrés l'un à la faune, l'autre à certaines populations de l'Ouganda. Tout cela pour dire qu'un cinéaste amateur ne doit se croire obligé de tout filmer, ni au moment du montage de rassembler l'ensemble de ses prises de vues en un seul film.

Cartes et schémas

Mais revenons au Niragongo, sujet qui à lui seul aurait pu me suffire. Ne sachant trop ce que j'allais voir, j'estimais qu'il serait de toute façon utile de bien situer le volcan. J'ai donc filmé plusieurs manifestations du volcanisme dans la région des Virunga : sources chaudes, champs fumerolliens. Des images ont ensuite été enregistrées durant l'ascension du volcan : les étapes, la montée des porteurs, la traversée de la forêt équatoriale, puis au-delà de 3 000 mètres, la forêt de bruyères géantes, la zone des séneçons.

La chance nous favorisa et nous pûmes descendre la paroi du cratère avec un guide, encordés, aller camper sur la plate-forme supérieure du volcan. Tout cela, bien sûr, fut filmé. Mais l'essentiel de mes images fut consacré au fantastique lac de lave en fusion. J'ai longuement filmé ses mouvements, de jour et de nuit : au total, une dizaine de bobines de 30 mètres pour un film qui ne dure finalement que vingt minutes. Il faut éliminer sans pitié après coup.

Ce choix dans les prises de vues imposait pratiquement la bonne ordonnance des séquences du film. Le montage n'a donc posé aucun problème : présentation du volcan, situation dans une vaste région volcanique, approche et enfin spectacle du magma en fusion. Les mouvements de la matière rougeoyante étant lents, majestueux, puissants, je choisis une musique accentuant ces impressions : tonalités étranges et lancinantes s'amplifiant par instants.

Les amis ou les membres de ciné-clubs auxquels je comptais montrer mon film risquaient fort de ne pas bien localiser ce volcan perdu au centre de l'Afrique. Aussi, avant le titre du film, ai-je placé trois minutes de commentaires, avec cartes et schémas, donnant un minimum d'explications sur la situation du Niragongo et sa structure très particulière.

Pour réaliser ces dessins et les filmer, faire le montage, préparer le commentaire, la bande sonore, les enregistrer sur magnétophone et les repiquer sur la piste magnétique du film, une quarantaine d'heures de travail ont été nécessaires. C'est peu pour du cinéma, mais possible lorsque le film est simple. L'effort alors n'est pas démesuré et le résultat en vaut quelquefois la peine.

ROGER BELLONE.

Jeux



Échecs N° 608

HOMÉOSTAT

(Tournoi de Sandefjord, 1975)

Blancs : A. O'Kelly
Noirs : T. Ghitescu

Défense est-indienne

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	ç4	Cf6	28.	Tg1	Dg5 (o)
2.	Cç3	g6	29.	Cd3	g3
3.	é4 (a)	d6	30.	h3	Ch7 ! (p)
4.	d4	Fg7	31.	Ff1	Cg5
5.	Fé2	0-0	32.	Cé1 (q)	Tç8 (r)
6.	Cf3	é5	33.	Tç1 (s)	Dé8
7.	0-0	Cç6 (b)	34.	Tç2	b4
8.	d5 (c)	Cé7	35.	T×ç8	D×ç8
9.	Cé1 (d)	Cé8 (é)	36.	Db3	Dç3 (t)
10.	Fé3 ! (f)	f5	37.	D×ç3	b×ç3
11.	f3	f4	38.	Fé2 (u)	Fé7
12.	Ff2	g5	39.	Cd3	Cf7
13.	ç5	Cg6	40.	Tç1	Fd8
14.	a4 ! (g)	Tf7	41.	T×ç3	Rh7
15.	ç×d6	ç×d6	42.	Cb2 !	Tg8
16.	a5 !	h5	43.	Ca4 ! (v)	Rg7
17.	Cb5	a6 (h)	44.	Rg1	Cg6
18.	Cç3	Cf8 (i)	45.	Fb5	Cé7
19.	Ca1	Fd7	46.	Fd7	Tf8
20.	Cb6	Tb8	47.	Rf1	Rf6
21.	C×d7 (j)		48.	Ré2	Th8 (w)
		T×d7 (k)	49.	F×d8	T×d8
22.	Fb6	Dé8	50.	Cb6 !	Tb8
23.	Cd3	Ff8	51.	Tç7	Cd8
24.	b4 (l)	Tg7 !	52.	Cç8 !	C×ç8
25.	b5	g4 ! (m)	53.	F×ç8	h4
26.	Rh1 (n)	a×b5	54.	Rd3	Té8
27.	Cf2	Ch4 !	55.	Rç4	abandon (x)

a) Empêchant les Noirs, après 3. d4, d5, d'entrer dans une « défense Grunfeld ».

*b) Le « système classique de la défense est-indienne » comporte deux branches aussi vigoureuses l'une que l'autre : 7..., Cb-d7 et 7..., Cç6. Après 7..., ç6 ; 8. d5 les Noirs la suite 8..., ç5 ; 9. Fg5 qui conduit à la variante Petrossian avec un temps de plus pour les Blancs (9..., h6 ; 10. Fh4, g5 ; 11. Fg3, Ch5 ; 12. Cé1, Cf4 ; 13. Fg4 !) ainsi que l'échange 8..., çxd5 qui laisse aux Blancs un grand avantage de position : 9. çxd5, Cé8 ; 10. a4 ! h6 ; 11. a5, f5 ; 12. éxf5, gxf5 ; 13. g3, Ca6 ; 14. Ch4, f4 ; 15. Ta3, Fh3 ; 16. Fg4 ! et doivent revenir à la variante connue 8..., Ca6 ; 9. Té1, Cç5 ; 10. Ff1, a5. Le système yougoslave 7..., Cç6, longuement analysé en 1953 par Gligoric et Trifunovic, a pour but essentiel de forcer les Blancs à bloquer le centre (8. d5), après quoi le déclenchement d'une offensive de grande envergure sur l'aile - R est possible.

c) Sur 8. Fé3, la réplique 8..., Té8 suffit : 9. d5, Cd4 ! ; 10. Cxd4, éxd4 ; 11. Fxd4, Cxé4 ! ou 9. dxé5, dxé5 ; 10. Dxd8, Cxd8 ; 11. Cb5, Cé6 ; 12. Cg5, Té7. Après la fermeture du centre, un combat passionnant s'engage dans lequel chaque camp fait irruption sur une aile, l'aile - D pour les Blancs, l'aile - R pour les Noirs ; sur l'échiquier transformé en balancier ultra-sensible, chaque coup exerce une pression et menace de rompre l'équilibre : chaque perte de temps est presque fatale.

d) Le grand spécialiste de cette variante recommande aussi bien 9. Cé1 que 9. Cd2, que 9. b4 et 9. Fd2. Le coup du texte a pour lui non seulement l'ancienneté mais aussi la logique : via é1-d3, le C-R favorise la poussée thématique ç4-ç5 tout en se réservant la possibilité défensive de parer sur f2 la rupture ennemie g5-g4.

e) Une rareté. Certes, sur é8, le C-R défend les points ç7 et d6, mais il perd de vue les cases ç5 et é5, et pour ces raisons il est probablement plus faible que la suite 9..., Cd7.

f) Menace immédiatement 11. ç5. Si les Noirs avaient joué 9..., Cd7, la suite 10. Fé3 aurait fait gagner aux Noirs un temps important : 10..., f5 ; 11. f3, f4 ; 12. Ff2, g5 ; 13. Cd2, Cf6 ; 14. ç5, Cg6 ; 15. Tç1, Tf7 ! ; 16. çxd6, çxd6 ; 17. Cb5, g4 ! ; 18. Dd2, Ff8 ; 19. Tç2, a6 ; 20. Ca3, g3 ! ; 21. hxg3, fxg3 ; 22. Fxg3, Ch5 ; 23. Fh2, Fé7. Sur 9..., Cd7, il est préférable de poursuivre avec les Blancs par 10. Cd3, f5 ; 11. Fd2 ! ; par exemple, 11..., Cf6 ; 12. f3, f4 ; 13. ç5, g5 ; 14. Tç1, Cg6 ; 15. çxd6, çxd6 ; 16. Cb5, Tf7 ; 17. Dç2, Cé8 ; 18. a4, Fd7 ; 19. Db3, Ff8 ; 20. Tç2, h5 ; 21. Cf2, a6 ; 22. Ca3, Cf6 ; 23. h3, Tg7 ; 24. Tf-ç1, g4 ; 25. fxg4, hxg4 ; 26. hxg4, Cé8 ; 27. a5, Tb8 ; 28. Fé1, Fé7 ; 29. Db6 (Larsen-Najdorf, Santa-Monica 1966).

g) Une excellente idée qui doit aboutir à la conquête de la case b6.

h) Forcé pour ne pas perdre le pion a7, ce coup confirme la stratégie des Blancs.

i) Si 19..., Dxa5 ? ; 20. Cb6 et si 19..., g4 ; 20. Cb6.

j) Il est important de supprimer cet attaquant sur la diagonale ç8-h3.

k) Après 21..., Dxd7 ; 22. Da4 ! les Noirs ne peuvent échanger les D, la finale étant avantageuse aux Blancs dans cette position où les seules pièces noires sont presque toutes enfermées sur l'aile - R et où les seuls pions faibles sont b7 et d6.

l) Les Blancs, qui ont traité l'ouverture de façon remarquable, trouvent un mauvais plan, alors qu'ils pouvaient renforcer leur avantage par 24. Da4 suivi de 25. Tç2 et de 26. Tf-ç1. Après 24. Da4, Tg7 n'est pas possible en raison de l'échange 25. Dxé8, Cxé8 ou Txé8 ; 26. Ta-ç1.

m) Sans craindre 26. fxg4, Ch4 ! ; 27. g3, Cxg4. Naturellement si 25..., Dxb5 ? ; 26. Cxé5.

n) Après 26. bxa6, bxa6 ; 27. Cb4, Ch4 les Blancs trouvent, à juste titre, leur situation dangereuse, leur adversaire ayant à sa disposition plusieurs éléments de combinaison fondés sur le sacrifice Txb6 et Dd8 visant l'aile - R et la diagonale a7 - g1. Devant ces menaces, ils opèrent un solide regroupement défensif.

o) Menace 29..., g3 ; 30. Cb3, gxh2 ; 31. Rxh2, Dg3+ ; 32. Rh1, Cxg2 avec gain.

p) Maintenant apparaît la terrible menace Cg5 et Cxh3. Le retournement de situation est complet.

q) Les points sensibles sont consolidés.

r) Le sacrifice 32..., Cxé4 ; 33. fxé4, Dxé4 échoue après 34. Fd3.

s) Empêche 33..., Tç3 avec des dangers d'explosion sur f3.

t) Comme les Blancs au vingt-quatrième coup, les Noirs commettent une erreur, mais celle-là est de taille : l'entrée en finale est perdante puisque toutes leurs pièces ne peuvent être rapatriées sur l'aile - D. On ne voit pas comment les Blancs auraient pu gagner après 36..., Rh7 ; 37. Dxb4, Fé7 ; 38. Dç4, Dd7.

u) Eliminant tout sacrifice sur f3.

v) La colonne ç appartient aux Blancs.

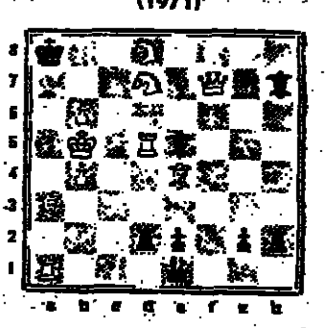
w) Paralysés, les Noirs attendent la fin.

x) La menace Rb5 - Rb6 - Fxb7 suivie de la promotion du pion a est imparable. Si 55..., Té7 ; 56. Txé7, Rxé7 ; 57. Fxb7 !, Cxb7 ; 58. a6, Rd7 (si 56..., Ca5+ ; 57. Rb5) ; 57. a7. Ou 57..., Rd7 ; 58. Rb5, Rç7 ; 59. Fç6, Cxç6 ; 60. dxç6, avec gain. Les Blancs ont bien rétabli à leur avantage l'équilibre des forces.

PROBLEME

MARINE

(1971)



Blancs (10) : Rb5, Df7, Ta1 et d5, Fé4 et a3, Cd8 et d7, Pb4, b6.
Noirs (8) : Ra8, Dé1, Td2 et h2, Fé5 et h7, Pé2 et g2.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

SOLUTION DU PROBLEME N° 607

A. Dombrovsky, « 64 », 1971
(Blancs : Rç1, Dh6, Té3, Fç4 et g5, Cç8 et g4, Pd3, f3 et h4. Noirs : Rf5, Tf7, Cé5, Pd7, d6, d4, é7, g7. Mat en deux coups.)

1. Dh 5 ! zugzwang. Cxg4 ; 2. fxg4 mat. ..., Cxf3 ; 2. Txf3 mat. ..., dxé3 ; 2. Cxé3 mat. ..., C joue ; 2. Dxf7 mat. ..., T joue ; 2. Cxé7 mat. ..., é6 ; 2. Cxd6 mat. ..., d5 ; 2. Txé5 mat.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge N° 603

LA CHARRUE DEVANT LES BŒUFS

Le meilleur moyen de trouver la solution de ce problème est de commencer par la fin.

Nord : ♠ A ; ♥ D V 4 3 2 ; ♦ A R V 2 ; ♣ A D 2
Ouest : ♠ — ; ♥ — ; ♦ 10 9 8 7 6 ; ♣ V 10 9 8 7 6 5 4
Est : ♠ R 10 9 8 7 6 ; ♥ R 10 9 8 7 6 5 ; ♦ — ; ♣ —
Sud : ♠ D V 5 4 3 2 ; ♥ A ; ♦ D 5 4 3 ; ♣ R 3

Entame valet de trèfle. Sud gagne CINQ SANS ATOUT contre toute défense.

Réponse :

Il faut se servir d'une « levée bascule » qui permet d'avoir une reprise de main en Nord ou en Sud.

On doit donc arriver à :
Nord : ♠ A ♥ D V 4 3 2 ♦ R V
Sud : ♠ D V 5 4 3 ♥ A ♦ D 4

Nord joue le roi de carreau :

1° — Si Est (qui a : ♠ R 10 9 8 ♥ R 10 9 8) *défausse un pique*, Nord tire l'as de pique, puis Sud prend la main avec la dame de carreau et joue la dame de pique pour affranchir ses piques (l'as de cœur servant de reprise pour les utiliser).

2° — *Si Est défausse un cœur*, Sud débloque la dame de carreau, puis il tire l'as de cœur, remonte en Nord avec le 4 de carreau pris par le valet et il affranchit les cœurs (l'as de pique servant de reprise).

Ayant ainsi trouvé la... charrue, il faut placer les bœufs, c'est-à-dire trouver la façon d'aboutir à cette situation finale. Comment y arriver ?

Il faut, dès le début, *donner une levée à carreau à Ouest !* En résumé, Sud prend l'entame avec le roi de trèfle et joue le 3 de carreau pour... le 2 du mort. Si Ouest rejoue carreau, Nord prend de l'as, tire as, dame de trèfle et le roi de carreau... Toute autre solution est vouée à l'échec.

LE TOP DE FORQUET

Le coup a été réussi par Pietro *Forquet* au cours du Festival des Baléares de 1973. A un contrat de « 3 SA », le fameux champion italien a fait le meilleure score sur la donne en réalisant une levée de mieux.

Nord : ♠ R 10 ; ♥ A V 9 8 6 ; ♦ 9 6 ; ♣ 9 4 3 2
Ouest : ♠ 8 6 4 ; ♥ D 5 4 3 ; ♦ D 10 4 3 ; ♣ 7 6
Est : ♠ A D 3 2 ; ♥ 10 7 ; ♦ V 8 5 ; ♣ D V 10 5
Sud : ♠ V 9 7 5 ; ♥ R 2 ; ♦ A R 7 2 ; ♣ A R 8

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	1 ♥	passe
1 SA	passe	2 ♦	passe
2 SA	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de cœur pour le 8 du mort et le 10 d'Est, Sud a pris avec le roi de cœur et il a joué aussitôt pique. Est a pris le 10 du mort avec la dame et il a contre-attaqué la dame de trèfle (que Sud a laissé passer), puis il a continué trèfle. Sud a pris avec l'as et il a rejoué pique. Est a pris le roi avec l'as et il a rejoué le 5 de trèfle. *Comment Forquet, en Sud, a-t-il fait le reste des levées*, c'est-à-dire « une de mieux » au contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 trèfle » (système de précision modifié) promettait au moins 16 points, et la réponse de « 1 cœur » garantissait cinq cœurs et au *moins* 8 points. Le redemande de « 1 SA » indiquait 16 à *19* points et une distribution régulière, et l'annonce de « 2 carreaux » montrait trois contrôles (*un as et un roi*). Les enchères, ensuite, étaient naturelles.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

N° 1382

FRANCE : « 1875 - Convention du mètre - 1975 ».

La centenaire de la convention du mètre, signée à Paris, le 20 mai 1875, sera souligné par l'émission d'un timbre dessiné et gravé par Claude Haley.

1 F, prune, violet et bistre.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France. Tirage : 6 000 000.

Vente générale le 2 juin.

La mise en vente anticipée aura lieu :

— Les 31 mai et 1er juin, de 9 h. à 18 h., pour le bureau de poste temporaire ouvert au Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e. — Oblitération « premier jour » ;

— Le 31 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 78380 Bougival (5, rue Yvan-Tourguenie v), le 3 juin. — Centenaire de la mort de Georges Bizet.

⊙ 80000 Amiens (Parc des Expositions Petit-Saint-Jean), du 6 au 16 juin. — Foire exposition de Picardie.

● A PARIS, 34, *boulevard de Vaugirard, du 31 mai au 22 juin, le Musée postal, Maison de la poste et de la philatélie, organise une exposition intitulée « La poste dans les arts et traditions populaires ». Ouverte tous les jours, sauf le jeudi, de 10 heures à 17 heures.*

● A VERVINS, *dans les salons de l'hôtel de ville, les 24 et 25 mai, se tiendra l'exposition « Le Canada et l'épopée de Marc Lescarbot » (quatrième centenaire de sa naissance), organisée avec le concours du Groupement philatélique hirsonnais, dans le cadre de l'année gothique en Picardie.*

● A SAINT-LEU-D'ESSERENT, *les 24 et 25 mai, le club philatélique local organise une exposition également dans le cadre de l'année gothique en Picardie.*

● A ROYE, *toujours dans le cadre de l'année gothique en Picardie, se déroule, le 25 mai, une exposition, « La poste d'autrefois », organisée par la Société philatélique de Picardie.*

● A OISSEL, *la cinquième exposition du groupement philatélique local se tiendra le 25 mai.*

● A CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE, *dans la salle des fêtes, une petite exposition est organisée, le 31 mai, par l'Amicale philatélique de Villiers-sur-Marne, à l'occasion du jumelage avec la ville d'Allemagne Durmersheim.*

● A VERTUS, *dans la salle Wagner, avenue Louis-Lenoir, le 1er juin, la société philatélique locale organise sa deuxième exposition.*

● A BOUGIVAL, 5, *avenue Yvan-Tourguenier, du 3 au 8 juin, se tiendra une exposition « Georges Bizet dans la philatélie », organisée à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur de Carmen.*

ADALBERT VITALYOS.

SPORTS

ATHLÉTISME

LES MERCREDIS A SAINT-MAUR

Sur la bonne piste

A l'entrée de la piste, deux plaques rappellent que Michel Jazy battit céans les records mondiaux du 3 000 mètres et du 2 000 mètres, en 1962 et en 1965. Ici également, quatre athlètes français (Vervoort, Nicolas, Jazy et Wadoux), se relayant tous les 1 500 mètres, parcoururent 6 kilomètres plus rapidement qu'aucune équipe ne l'avait jamais fait. Convenant particulièrement bien au style des coureurs de demi-fond, la piste était alors une des meilleures d'Europe. Revêtue au début des années 60 d'une cendrée que M. Moulinié, président du club local de la V.G.A., avait choisie pour sa souplesse, elle se prêtait à des exploits répétés. C'était l'époque où, pour voir courir Jazy et ses congénères, la foule enfonçait les portes.

Puis Jazy prit sa retraite et les autres champions, prenant de l'âge, s'essoufflèrent progressivement. Avec sa couronne d'arbres surmontant un talus protecteur, le stade municipal de Saint-Maur (Val-de-Marne) présentait toujours un écrin de verdure aux foulées des coureurs, mais l'utilisation croissante des matériaux synthétiques avait rangé la piste parmi les antiquités. Quant au demi-fond français, il agonisait.

Jazy s'en indigna singulièrement l'an dernier. Pour remédier à la situation, point ne fallait miser sur les épreuves traditionnelles. Le mieux serait d'offrir aux coureurs la possibilité de se rencontrer à leur gré. Du 16 avril au 29 octobre 1975, chaque mercredi soir, la piste, enfin modernisée, serait mise à leur disposition. Viendrait qui voudrait, sans avoir à rendre compte de ses intentions.

En accord avec les entraîneurs nationaux, un programme fut établi, qui prévoit rarement plus de quatre épreuves par réunion (800 mètres et 1 500 mètres, masculins et féminins, par exemple). Composées sur place, les séries accueillent ceux qui s'inscrivent à la dernière minute. Pour participer il suffit, en principe, d'appartenir à la catégorie régionale 1, mais tous les concurrents sont les bienvenus. Contrairement à ce qui se passe généralement, chacun a l'assurance, quelle que soit sa valeur, de connaître aussi bien sa performance que son classement. Des statistiques sont tenues à jour. L'entrée du public et l'engagement des coureurs sont gratuits.

Il semblerait que ces réunions, placées sous l'autorité bienveillante de l'ancien champion Jean-Marie Wagnon, répondent à un besoin latent, puisque l'affluence est considérable. On vient après le travail, on court, puis on repart. Les résultats sont là pour démontrer l'excellence de cette formule du « libre-service » appliquée à la course à pied : le 14 mai, vingt athlètes coururent le 1 500 mètres en moins de 3 min. 50 sec. ; le dix-septième du 10 000 mètres arriva en 29 min. 38 sec. 8/10, alors que seize coureurs, pendant toute l'année 1974, et treize seulement, en 1973, avaient accompli une meilleure performance. Ce soir-là, plus de quatre cents concurrents foulèrent la piste de Saint-Maur, huit records régionaux et cinquante et un records personnels furent améliorés.

Déjà, l'endroit a retrouvé tout son pouvoir d'attraction. Des vedettes, monnayant habituellement leur talent, viennent à leurs frais se frotter à leurs adversaires. On accourt d'un peu partout pour mettre la chance de son côté et des demandes de participation sont parvenues d'Allemagne, de Suisse et de Belgique.

Loin de s'en effrayer, les organisateurs s'en réjouissent. Qu'importe, après tout, s'il faut fermer le stade après minuit ! On mesurera dans trois ans — c'est la durée du plan prévu — les effets profonds de l'expérience. Des effets qui pourraient fort bien s'étendre, avec la création prochaine d'une autre réunion réservée aux scolaires et aux vétérans. Un moment désertée, la piste serait alors pleinement utilisée.

RAYMOND POINTU.

★ Pour tous renseignements, téléphoner au 883-44-24, de 14 heures à 18 heures.

Football

● *La commission de discipline* de la Fédération française de football a suspendu le Brésilien Jairzinho (Marseille) pour un an ferme et un an avec sursis, et son coéquipier Paulo César, pour quatre matches, en raison de leur comportement au cours du match Paris-Saint-Germain - Marseille disputé le 13 mai au Parc des Princes.

● *Les socialistes et le Parc des Princes.* — Les groupes socialiste et radical de gauche du Conseil de Paris posent une question écrite au préfet de Paris à propos de la pelouse du Parc des Princes. Ils demandent « *dans quelles conditions ont été divulgués les résultats de l'expertise provoquée par décision du Conseil de Paris sans que le Conseil de Paris, ni sa commission de la jeunesse et des sports, ni la commission de contrôle du Parc des Princes, ni aucun conseiller de Paris, n'aient été tenus au courant* ».

LA RHODÉSIE EST EXCLUE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Lausanne (A.F.P., Reuter). — Le CIO (Comité international olympique), réuni le 22 mai à Lausanne pour sa soixante-seizième session, a décidé, par 41 voix contre 26, d'exclure la Rhodésie du mouvement olympique. La décision a été prise après l'examen d'un rapport d'une commission du CIO dont les membres s'étaient rendus l'année dernière en Rhodésie pour enquêter sur les conditions dans lesquelles le sport est pratiqué dans ce pays.

La Rhodésie subit donc le sort de l'Afrique du Sud en raison de la politique d'« apartheid » pratiquée dans ces deux pays. Le CIO, sur proposition des représentants africains, a néanmoins décidé de maintenir des relations avec les dirigeants de Salisbury en attendant une modification de leurs règlements sportifs.

En marge de la fusillade de la rue du Château-des-Rentiers

UN COUPLE EST APPRÉHENDÉ POUR AVOIR TENTÉ D'EXTORQUER 20 000 FRANCS A UN COMMERÇANT

Les auteurs d'une tentative d'extorsion de fonds, Claude Hu Seik, vingt ans, et Evelyne Verax, vingt et un ans, ont été arrêtés le 21 mai à Nemours (Seine-et-Marne). C'est en voulant les appréhender, le 8 avril dernier, rue du Château-des-Rentiers, à Paris (treizième arrondissement), que les policiers du service régional de police judiciaire de Versailles avaient tué par erreur un automobiliste, M. Lucien Bouvier, vingt-six ans, représentant de la société Michelin (*le Monde* des 10, 11 et 12 avril).

La jeune femme a été appréhendée alors qu'elle faisait de l'auto-stop près de Nemours pour se rendre à Paris. Conduite à la gendarmerie, elle s'est d'abord échappée avant d'être rattrapée et de donner l'adresse où se cachait son ami, Claude Hu Seik. Le couple venait de louer une chambre dans un hôtel de Nemours. Les deux complices avaient tenté, le 7 avril, d'extorquer une somme de 20 000 francs à M. Gérard Kermy, commerçant à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) et lui avaient fixé rendez-vous le lendemain pour la remise de la rançon, face à un porche d'immeuble de la rue du Château-des-Rentiers.

A la cour d'appel de Paris

LES MIRAGES DU COMMISSIONNAIRE

M. Mustapha Kemal Ben Romdan peut-il espérer toucher, de la société Héli-Union et de l'Office général de l'air, une commission de 44 millions de francs, représentant 2 % de la valeur de cent dix Mirage vendus à l'Etat libyen à la fin de 1969 et au début de 1970 ? Pour justifier sa demande, cet ami de la France, d'origine tunisienne, invoque un contrat — conclu en 1967 — par lequel ces deux firmes, spécialisées dans la vente de matériels aéronautiques à l'étranger, lui promettaient cette commission de 2 % pour son rôle d'intermédiaire auprès des autorités libyennes ; en fait, M. Ben Romdan était surtout connu comme le concessionnaire de la marque Renault à Tripoli.

Mais les deux sociétés assurent que le marché a été passé en dehors d'elles, de gouvernement à gouvernement, et que, d'autre part, leurs relations d'affaires avec M. Ben Romdan avaient pris fin aux termes d'une transaction intervenue le 16 décembre 1969 à propos d'un marché de deux avions d'affaires Mystère pour le gouvernement libyen. Le tribunal de commerce de Paris avait donc débouté, le 26 juin 1972, M. Ben Romdan de sa demande, mais l'affaire est revenue en appel le 22 mai à la première chambre de la cour où la cause du requérant a été présentée par Mᵉ Boquet, les avocats des sociétés, Mᵉˢ René Floriot et Jean-Edouard Bloch, demandent ensuite la confirmation du jugement de première instance.

L'arrêt devrait être rendu le 20 juin prochain.

JUSTICE

SUR L'INITIATIVE DE M. LECANUET

Les ministres européens de la justice souhaitent que le droit d'asile soit refusé aux terroristes

Strasbourg. — Le droit d'asile politique ne devra pas bénéficier, dans les pays membres du Conseil de l'Europe, aux auteurs de prises d'otages avec menaces de mort. Les ministres de la justice de l'organisation des « dix-huit » se sont mis d'accord sur ce principe lors d'une réunion qu'ils ont tenue, jeudi après-midi 22 mai, à l'hôtel de ville d'Obernai (Bas-Rhin).

L'idée du refus du droit d'asile pour les terroristes politiques a été lancée par le ministre français, M. Jean Lecanuet. Comme il l'avait espéré dans une déclaration avant l'ouverture de la rencontre, ses collègues européens l'ont suivi sur ce terrain. Il ne s'agit pas, a indiqué le garde des sceaux, de porter atteinte au droit d'asile courant tel qu'il est habituellement pratiqué pour les réfugiés politiques, mais il faut en exclure les auteurs de terrorisme politique grave, coupables de séquestration ou de prise d'otages avec menaces de mort.

« *Le terroriste*, a déclaré M. Lecanuet, *n'a pas de frontières. Au contraire, il se sert des frontières.* [...] *Peut-on accepter que des terroristes qui commettent des actes barbares trouvent refuge en franchissant une frontière et en faisant état de leurs mobiles politiques ? Faut-il concevoir que, dans de tels cas, le droit d'extradition puisse jouer ?* » Dans l'esprit du ministre, la réponse à la première question ne peut être que négative, mais doit être positive pour la seconde. « *Si les terroristes étaient exposés à être livrés au pays où ils ont commis leur crime*, dit-il, *il y aurait un effet dissuasif dans l'avenir.* »

M. Lecanuet a ajouté : « *Il paraît indispensable que la justice des pays démocratiques, comme ceux du Conseil de l'Europe, s'assigne, avec rigueur, une double obligation : celle de garantir les droits de l'homme et les libertés individuelles, mais aussi de mieux assurer la sécurité des personnes. La liberté ne se partage pas. Une liberté sans sécurité cesse d'être une liberté.* »

Les ministres européens de la justice ont reconnu la nécessité urgente d'une solidarité internationale accrue dans la lutte contre cette nouvelle forme de criminalité. Les états membres du Conseil, a estimé M. Kurt Furgler, chef du département de la justice de Suisse, ne peuvent plus se contenter d'une coopération limitée à Interpol, et la mise en place de nouveaux mécanismes de coopération s'impose, tant au niveau des ministères de la justice que de ceux de l'intérieur. Dès la semaine prochaine, le Comité européen des problèmes criminels, organe spécialisé du Conseil de l'Europe, sera saisi de cette idée de refus du droit d'asile et de coopération intereuropéenne dans la lutte contre le terrorisme politique. Il devra formuler des propositions qui seront débattues lors de la prochaine rencontre statutaire des ministres européens de la justice, qui aura lieu le 2 juin à Bruxelles.

J.-C. H.

● *Acquitté lors d'un premier procès pour « insuffisance de preuves »*, Lorenzo Bozano, ravisseur et meurtrier d'une enfant âgée de quatorze ans, Milena Sutter, a été condamné par contumace, jeudi 22 mai, à la prison à vie par la cour d'appel de Gênes. Lorenzo Bozano, en fuite, a toujours nié les accusations portées contre lui dans cette affaire qui a soulevé en Italie une émotion considérable. — (*A.F.P.*)

● « *La dévolution successorale* » fera l'objet des travaux du Congrès des notaires de France qui aura lieu, cette année, les 26, 27 et 28 mai à Deauville, sous la présidence de Mᵉ Roux, notaire à Montargis. Le rapporteur général sera un notaire de Bordeaux, Mᵉ Landerouin.

BIBLIOGRAPHIES

« L'AFFAIRE PORTAL », de René Tavernier

Plus encore qu'informations et reportages, l'affaire Portal a suscité dans la presse éditoriaux, tribunes libres, prises de position, appels. Rares ont été, finalement, les articles qui ont tenté de « faire le point », *en partant des origines. Il est vrai qu'il aurait fallu pour cela s'enfoncer dans quelque trente années de procédure et 300 kilos de dossiers actuellement aux mains d'une commission spéciale d'enquête.*

Aujourd'hui, l'affaire qui souleva tant d'émotion au lendemain de la mort du jeune Jean-Louis n'apparaît plus dans la presse qu'à travers quelques informations aussi brèves que rares.

Indifférence après la fièvre ? Ou sentiment qu'en présence d'un dossier aussi touffu, aussi déroutant, il faut attendre la véritable mise au point ? A moins que de nouveau, dans le silence, on ne laisse le temps « arranger les choses » *comme il en fut ainsi jusqu'au drame.*

Un livre de René Tavernier, préfacé par Jean Dutourd, veut réveiller l'opinion.

L'auteur ne le dissimule pas : « L'histoire de ces aventures et mésaventures, *écrit-il*, n'est pas facile à tracer. Bien des points demeurent encore obscurs, et l'on ne sait s'ils pourront être éclaircis. » *Il n'empêche, René Tavernier plonge dans cette affaire* « qui commence comme une farce paysanne pour s'achever dans le drame le plus absurde ». *Il se veut* « chroniqueur et témoin d'une longue iniquité dont la société s'est rendue coupable ». *C'est dire, déjà, que le témoin ne restera pas impassible. Retrouvant les origines de la famille Portal dès le treizième siècle, il remonte les siècles avant les années de l'affaire elle-même pour n'en terminer qu'avec la mort de Jean-Louis. Sa dernière ligne sera* « la justice contre la loi : tel est le sens profond de l'affaire Portal. »

J. Rd.

★ « L'Affaire Portal », de René Tavernier. Presses de la Cité, 224 pages, 26 F.

FAITS DIVERS

TRENTE-TROIS MORTS DANS UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER AU MAROC

(*De notre correspondant.*)

Rabat. — Trente-trois morts et quarante-deux blessés hospitalisés, tel est le bilan officiel du grave accident de chemin de fer survenu le jeudi 22 mai à proximité de la gare de Sidi Yahia du Gharb, à 60 kilomètres environ au nord-est de Rabat. De nombreux blessés légers ont pu regagner leur domicile. Plusieurs membres du gouvernement se sont rendus sur les lieux.

D'après les résultats de l'enquête, la responsabilité de cet accident — un des plus graves sur le réseau ferroviaire marocain — incombe au mécanicien, qui a franchi un aiguillage à une vitesse excessive, sans respecter les normes imposées. Toutes les liaisons par chemin de fer entre Casablanca, Tanger, Oujda et l'Algérie ont été interrompues en attendant que la voie, sur laquelle une partie des wagons s'est couchée, soit dégagée.

Près de Tarbes

COLLISION ENTRE UN TRAIN ET UN CAMION SUR UN PASSAGE A NIVEAU : CINQ MORTS, SIX BLESSÉS

Cinq personnes ont trouvé la mort dans une collision entre le train Bayonne-Toulouse et un camion-citerne chargé de 38 500 litres de mazout, le jeudi 22 mai, à un passage à niveau automatique, à Séméac, près de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Dans le choc, l'incendie provoqué par le mazout enflammé a détruit les trois premiers wagons. Les voyageurs, pris de panique, ont tenté d'échapper aux flammes en sautant par les fenêtres et les portières, mais trois d'entre eux ont péri carbonisés et six autres ont été blessés. En outre, le conducteur du train ainsi que le chef de train ont été tués sur le coup.

Selon des témoins, le camion-citerne a été frappé de plein fouet par le convoi, alors qu'il était tombé en panne. De son côté, le chauffeur du camion, M. Joseph Paya, demeurant à Pau, a déclaré : « La barrière était ouverte. Je m'engageais sur la voie quand j'entendis une sonnerie. Je tentais d'embrayer la marche arrière lorsque le convoi arriva sur moi. Je n'eus que le temps de sauter de mon véhicule. »

Une enquête judiciaire est ouverte.

Après cet accident, le Syndicat national des usagers des transports (SNUT) attire l'attention des pouvoirs publics sur les dangers que font courir les passages à niveau, tant aux usagers du chemin de fer qu'aux utilisateurs de véhicules routiers.

Le SNUT a demandé au premier ministre de faire inscrire dans le programme des prochains travaux d'équipements collectifs à entreprendre pour enrayer le chômage :

● La suppression progressive de tous les passages à niveau existant sur les routes nationales et départementales, ainsi que sur toutes les routes traversées par des lignes de chemin de fer à débit important, et leur remplacement par des passages inférieurs ou supérieurs.

● L'installation, aux passages à niveau existant sur les autres chaussées, d'un dispositif de sécurité approprié déclenchant un signal d'arrêt des trains à distance.

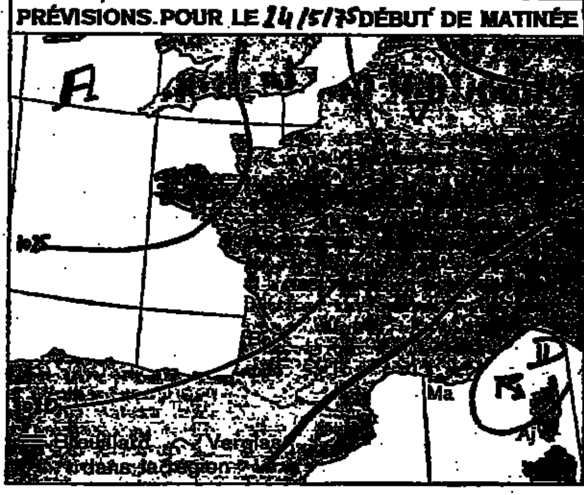
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 MAI 1975 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24/5/75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud · Front froid · Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 mai à 0 heure et le samedi 24 mai à 24 heures :

La situation subira peu de changement sur l'Europe occidentale et le proche Atlantique. La plus grande partie de la France demeurera ainsi sous l'influence de l'air froid venu de la mer de Norvège, mais une instabilité orageuse persistera sur le Midi méditerranéen. Samedi 24 mai, des Pyrénées-Orientales au sud des Alpes et à la Corse, le ciel restera nuageux et des orages éclateront encore localement. Sur le reste de notre pays, le temps sera frais et variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Ceux-ci donneront des averses éparses, qui se localiseront principalement près de la Manche et dans le Nord en début de journée, puis dans l'intérieur l'après-midi et le soir. Les vents, modérés en général, souffleront le plus souvent du secteur nord. Les températures baisseront encore un peu ; des gelées blanches sont à craindre au lever du jour sur la moitié nord du pays.

Vendredi 23 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,6 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mai ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Biarritz, 20 et 14 degrés ; Bordeaux, 24 et 8 ; Brest, 19 et 5 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 21 et 7 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 12 et 3 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille, 23 et 16 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 16 et 4 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 20 et 7 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 17 et 4 ; Toulouse, 25 et 14 ; Ajaccio, 24 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 4 degrés ; Athènes, 26 et 18 ; Bonn, 13 et 1 ; Bruxelles, 13 et 3 ; Le Caire, 31 et 19 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 10 et 6 ; Genève, 18 et 11 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 13 et 5 ; Madrid, 22 et 9 ; Moscou, 22 et 13 ; New-York, 22 et 16 ; Palma-de-Majorque, 23 et 9 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 12 et 8.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 159

HORIZONTALEMENT

I. Un qui parle souvent en maître. — II. Bien roulé ; Académie de... peinture ; Suisse de naissance ; Monnaie étrangère. — III. Il eut une semaine très chargée ; Marqua sa préférence. — IV. Familières aux botanistes ; Lieu de rangement. — V. Engageante quand elle est calme ; D'un auxiliaire ; Traduit une rupture. — VI. Grecque ; Lieu de retraite campagnarde ; Symbole d'une unité de travail et d'énergie ; Abréviation. — VII. Région de l'Inde ; Oriental vigoureux ; Très capable. — VIII. Peignait comme son père ; Défend chèrement sa jolie parure ; Compagnon éventuel. — IX. Partie de luge ; Tristes états d'un réseau de communication. — X. Parfumer ; Région lointaine ; Généralement faux quand il est rapporté. — XI. Essence ; A n'ouvrir qu'avec d'infinies précautions ! — XII. Soutien ; Cerbères parfois fort accueillants. — XIII. A moitié gâté ; Localisées. — XIV. Portent parfois la guigne ; Nécessité vitale. — XV. Coule en France ; Dispensait de chaudes caresses (quand il ne boudait pas !) ; Plus inconnu.

VERTICALEMENT

1. Domine une partie du corps ; Adverbe. — 2. S'emporte à la mer aussi bien qu'à la montagne ; Eternelles sur les sommets du Kilimandjaro. — 3. Déperdition ; Pronom ; Très inquiète. — 4. Article étranger ; Timbre rare ; Fin de mode. — 5. Moyen de communication ; Sera peut-être un jour traitée de vieille vache ! — 6. Sur les genoux ou à terre ; Abréviation ; Deux voyelles. — 7. Petit, chez Valentine ; Choisir. — 8. Font barrage, le cas échéant ; Rouler ; Facilitait la boulange. — 9. Pronom ; Données par pur souci de correction. — 10. Lisses ; Porteur de bois ; Pronom. — 11. Evoque une explosion ; Fut, il y a bien longtemps, un endroit de tout repos. — 12. Ebranla ; Terme musical ; Abréviation. — 13. A le nez qui remue ; Ne donne pas confiance. — 14. Conjonction ; Résume collectivement un programme très excitant ; Emis en Tunisie. — 15. C'est jeune et ça ne sait pas ! Pronom ; Avait un important pouvoir exécutif.

Solution du problème n° 1 158

Horizontalement

I. Horloger. — II. Aar ; Sep. — III. Lodi ; S.O. — IV. Odin ; Tu. — V. Césures. — VI. Onésime. — VII. Mil ; S.S. ; Ri. — VIII. Eolie ; Pif (cf. « aile »). — IX. Eosines. — X. Sen. — XI. Lapérouse.

Verticalement

1. Hyalotomes. — 2. Od ; Nio ; AA. — 3. Radicelle. — 4. Laines ; Iole. — 5. Or ; Sises. — 6. Rhums ; Iso. — 7. Es ; Ré ; Pneu. — 8. Reste ! ; Riens. — 9. Poussifs.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publiée au *Journal officiel* du 23 mai 1975 :

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1975 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des sciences, groupes A, B et C).

Visites, conférences

SAMEDI 24 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Lemarchand : « Port-Royal-des-Champs, le musée des Granges-Saint-Lambert ». — 15 h., façade du château, Mme Carcy : « St-Germain-en-Laye, cité royale : le château et ses toits-terrasses ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully et exposition Influence de Palladio ». — 15 h., 9, place des Vosges, Mme Oswald : « Hôtel de Chaulnes, place des Vosges et ses demeures célèbres ».

CONFERENCES. — 14 h., La Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre de géologie, MM. Fernand Méry, Gérard Dahoudal, Jean-Jacques Barloy, Jean-Pierre Jacob, Jean-Claude Streicher : « La souffrance animale ». — 14 h. 45, Club du Faubourg, cinéma Villiers, place Lévis, M. G. Ganne : « Tamanrasset. Charles de Foucauld, officier français ou frère universel ? » ; Mme J. de Romilly : « L'humanisme dans le monde d'aujourd'hui » ; M. B. Lafay : « Schéma d'un plan vert pour Paris ». — 15 h., musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Mlle Bobot : « L'apogée classique : la Chine des Han, des T'ang et des Song ». — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Guillemin : « A propos de l'énergie... N'avons-nous rien appris de l'année écoulée ? ». — 15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Pegand : « La destinée spirituelle est inscrite dans l'organisation constitutive de l'homme ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

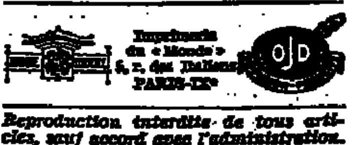
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

CARNET

Réceptions

— Le président de l'Assemblée nationale et Mme Edgar Faure ont offert, jeudi soir, une réception à l'hôtel de Lassay à l'occasion de la remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. René Maheu, ancien directeur général de l'UNESCO.

Naissances

— M. Alain Ohrel et Mme, née Isabelle Dunoyer de Segonzac, Charlotte, Pauline et Mathias, ont la joie d'annoncer la naissance de

Sylvain,

le 16 mai 1975.
Préfecture de l'Isère,
38000 Grenoble.

Fiançailles

— M. Jean-Louis Gesp et Mme, née Monique Doré,
M. Robert Gardy et Mme, née Christiane Ferrary,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Marie-Laure et Dominique.

— M. et Mme Emile Mignot,
Le docteur et Mme Jacques Belfort,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Elisabeth et Christian.

25, allée des Lilas,
94-Choisy-le-Roi.
4, rue de la République,
02-Villers-Cotterêts.

Mariages

— M. P.-A. de L'Epinaguen et Mme, née Jacqueline Pézard, font part du mariage de leur fille

Pascale
avec
M. David McBride.

Guiseley (Yorkshire).
le 22 avril 1975.

— M. et Mme Pierre Hutin sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Marie-Christine
avec
M. Alain Boissier,

célébré dans l'intimité familiale le 17 mai à Pierrelatte.
132, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
L'Espitalet, 26700 Pierrelatte.

Décès

— Mme Henry Cauly, née Anne-Marie Bargain,
M. Georges Cauly, ses enfants et petits-enfants, et Mme Andrée Cauly, son épouse,
M. et Mme Robert Cauly et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri CAULY,
avocat honoraire à la cour,

ancien juge d'instruction près la délégation de justice militaire des Forces françaises libres à Londres, leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, parents et alliés, survenu à Paris le 18 mai 1975, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées, selon sa volonté, dans l'intimité en l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse.
5, rue Bérite,
75006 Paris.
18 bis, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.
22, rue du Général-Bertrand,
75007 Paris.

— M. et Mme Arnold Feireisen,
M. Thierry Feireisen,
M. Salomon Yakoubovitch,
Mme Achille Feireisen,
M. et Mme Maurice Janin et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mlle Isabelle FEIREISEN,

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et parente,
survenu le 4 mai à Tignes, en Savoie, à l'âge de vingt-trois ans.
Les obsèques auront lieu ce jour, vendredi 23 mai.
On se réunira à 13 h. 15, 28, place Saint-Ferdinand, Paris (17°).
Deux cars seront à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière (retour assuré), ou à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
28, place Saint-Ferdinand,
75017 Paris.

— Ses parents, ses sœurs, sa famille, et tous ceux qui l'aimaient, prient pour que demeure le souvenir de

Marie-Hélène FIEVET,

qui a trouvé la mort à Paris, 39, quai de Grenelle, le 16 mai 1975, à l'âge de vingt-neuf ans, après une longue et cruelle maladie.
Elle repose à Creuzier-le-Neuf (Allier).

« A heavy weight of hours has
» chain'd and bow'd. One too
» like thee — tameless, and swift,
» and proud. »
(Shelley, Ode au vent d'ouest.)

— Mme Pierre Gros-Ferrary,
M. et Mme Maurice Smadja,
M. et Mme Marc Gros-Ferrary,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GROS-FERRARY,
directeur commercial
de la Société industrielle
des Charmilles,

survenu subitement à Condé-Sainte-Libiaire, dans sa cinquante-cinquième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, samedi 24 mai 1975, à 11 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Merle des Isles, Duprat, Portolano, Watch, Bieler, Gaulier, Mojon, Vincent, Marsval, Cabrignac,
parents et alliés,
ont l'honneur de faire part du décès de

Mme veuve Henri MERLE des ISLES,
née Blanche Duprat,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
L'office religieux aura lieu en la cathédrale d'Aix-en-Provence, le vendredi 23 mai, à 8 h. 30.
Union de prières.
Inhumation au cimetière d'Aix-les-Milles.

— M. et Mme René Laroche, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Jean-Louis Pons, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Maurice MIGAULT,
née Suzanne Hugot,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
pieusement décédée le 22 mai.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas le samedi 24 mai, à 8 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques MIMRAN,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
officier de l'Ordre national
de Côte-d'Ivoire,
grand officier de l'ordre du Lion
du Sénégal,

survenu subitement, le 11 mai, à Dakar, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de ses proches le jeudi 15 mai, au cimetière de Prilly-Lausanne.

— Mme Jean-Paul Picard,
M. et Mme Richard Touzet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul PICARD,

survenu à son domicile, mardi 13 mai 1975.
Les obsèques ont eu lieu, selon le vœu du défunt, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On apprend la mort de

Léopold PINCHINAT,

survenue à Port-au-Prince (Haïti) le mercredi 21 mai 1975.
De la part de ses enfants, petits-enfants, et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, rue de Chazelles,
75017 Paris.
36, Palmer Avenue, Mount Vernon,
N. Y. 10552.
32, allée des Mûriers,
Aïn-Sebaa, Casablanca.
106, Bois-Verna,
Port-au-Prince.

— Le capitaine François Quilichini,
M. et Mme Antoine Garotte (Tony Toga) et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabriel QUILICHINI,
née Marie-Angèle Colombani,

leur mère, belle-mère, grand-mère, survenu à Abazia-di-Fiumorbo (Corse) le 16 mai 1975, dans sa soixante-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées le 18 mai 1975, à Isolaccio-di-Fiumorbo.
Abazia,
20240 Ghisonaccia.

— Le président et les membres du consistoire israélite de Paris ont le regret d'annoncer le décès du grand rabbin

Henri SCHILLI,
officier de la Légion d'honneur,
directeur du séminaire israélite
de France,
ancien rabbin des temples
consistoriaux de Paris.

Remerciements

— Le Mans.
Mme Jean Loiseau,
M. et Mme Michel Rivière, leurs enfants et petits-enfants,
Le commissaire en chef de la marine Hubert Courtet, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Loiseau et leurs enfants,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. Jean LOISEAU,

et leur adressent, ainsi qu'à toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, l'expression de leur plus vive reconnaissance.

Messes

— A la mémoire du
Père Paul Marie de la Croix,

Paul HAYAUX DU TILLY,

une messe sera célébrée le lundi 26 mai 1975 à 18 h. 10, en la chapelle Saint-Joseph des Carmes, 70 et 72, rue de Vaugirard.

Cérémonies religieuses

— Une cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 mai 1975, à 12 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris, à la mémoire de

Philippe BERNARDIN,

disparu en montagne le 2 mai 1975 à l'âge de quarante ans.
De la part de
Marie-Odile Bernardin, son épouse,
Mathieu, Lucas, ses enfants,
Mme Pierre Bernardin, sa mère,
M. et Mme Jean-François Bernardin,
M. Marc Bernardin,
M. et Mme Jean-Luc Bernardin,
Mme Colette Bernardin,
M. et Mme Philippe Houdaille,
Ses frères et sœurs et leurs enfants,
M. et Mme René Larbeus, ses beaux-parents,
15, rue Emile-Augier,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de

M. Maurice MEGRET,

une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir ; et pour son père,

M. Joseph MEGRET,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
décédé le 16 mars 1975, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Soutenances de thèses

— Samedi 24 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de Martonne, institut de géographie, Mme Gisèle Escourrou : « Climats et types de temps de Normandie ».

— Samedi 24 mai, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Marie-Madeleine de la Garanderie : « Christianisme et lettres profanes (1515-1535). Essai sur les mentalités des milieux intellectuels parisiens et sur la pensée de Guillaume Budé ».

— Samedi 24 mai, à 9 heures, université René-Descartes, salle Louis-Liard, M. Philippe Lucas : « Socialisme et décolonisation : le « transformisme » algérien (1962-1972) ».

— Samedi 24 mai, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, M. Yves Nouailhat : « La France et les Etats-Unis (août 1914-avril 1917) ».

— Samedi 24 mai, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, amphithéâtre Quinet, Mme Maria Thérésa Rita Lopes : « Fernando Pessoa et le drame symboliste : héritage et création ».

— Samedi 24 mai, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, Mlle Anne-Marie Seronde : « Rome, croissance d'une capitale ».

Communications diverses

Christian de Bartillat, P.-D.G. des Editions Stock, Xavier Moreschi, P.-D.G. de l'Annuaire mondial des Corses et amis de la Corse, prient d'assister à la signature du merveilleux livre de souvenirs : « Tino », par Tino Rossi, samedi 24 mai à partir de 17 heures, dans les luxueux salons du C.I.T., tour Montparnasse, 3, rue de l'Arrivée, Paris-14°.

— Les propriétaires de wagons industriels gérés par Orval-Forges et Ateliers mécaniques de Villeurbanne sont priés de prendre contact avec Arnaud, 29, rue Léon-Mignotte, 91570 Bièvres (941-17-88) en vue d'une réunion d'assemblée générale de leur pool.

— Les Petits Frères des pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) pour assurer les départs et retours de vacances de leurs vieux amis. Ces transports se feront essentiellement dans Paris et la proche banlieue, au départ ou à l'arrivée des cars et des trains, dont les horaires peuvent être obtenus en prenant contact avec Pierre, chez les Petits Frères, en téléphonant au 805-09-88 ou 700-88-60, ou en écrivant pour recevoir le programme détaillé des départs et retours : 9, rue Léchevin, 75011 Paris.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

de 11 heures à 18 heures

S. 1. - Estampes et tabl. mod. — S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 2. - Bibel. Argent. Bs mbles. — S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 5. — Livres et autographes. Lithogr. Décorations. — M° Libert.
S. 6. - Tableaux et mbles anc. — S.C.P. Loudmer-Poulain.
S. 10. - Extr.-Orient : Chine, Japon. M. Portier. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12. - Soieries, dentelles. Linge. Bibel. Mob. — M° Oger.
S. 14. — Ameubl. — Mes Boisgirard.

Hôtel George-V, de 11 h. à 19 h.
Collection de monnaies
en or, argent et bronze
de l'Antiquité à nos jours
Mes Ader, Picard, Tajan. M. Vinchon,
Mmes Berthelot et Guyonnet.

VENTE PROCHAINE

Relais Bisson
37, quai des Grands-Augustins
le mardi 27 mai
environ 6 000 bouteilles
de vins fins
autorisat. tribunal de commerce.
Meubles anciens et de style
M° SOURMAIS C.P.
52, rue Richer (75009) 770-95-36
M. de Clouet
25, rue du Bois-de-Boulogne, Neuilly

VENTE A VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES
place d'Armes
Dimanche 25 mai 1975
1°) A 10 h. 15 - Meubles et objets d'art ép. Ch. X.
Importants tableaux anciens.
2°) A 14 h. - Collect. de pendules anciennes. Glaces. Objets d'art. Sièges et meubles des XVII°, XVIII° et ép. Empire.
Tapisseries des Flandres et d'Aubusson.
Mes Paul MARTIN,
Jacques MARTIN, comm. pris. ass.
3, Imp. des Chevau-Légers. 950-58-08

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Une réunion des fonctionnaires de l'équipement

Les ingénieurs sortent du béton

Trois journées d'études ont réuni jusqu'au 22 mai, à Paris, les responsables des services régionaux et des directions départementales du ministère de l'équipement. Pas moins de six ministres, dont M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, ont participé à ces travaux — les premiers du genre, — organisés par le ministère de l'équipement.

« Vous devez gérer le changement, *a demandé aux fonctionnaires M. Robert Galley, ministre de l'équipement.* Vous avez à répondre aux problèmes des habitants, aux plus grands comme aux plus petits. Le cadre de vie, ce ne sont pas seulement quelques objets bien identifiés, comme les routes dans lesquelles vous êtes experts. Ce ne sont pas seulement les aspects réglementaires et juridiques du droit des sols et du permis de construire. Ce ne sont pas seulement la programmation, les procédures et leur respect. Ce sont aussi l'attention aux détails, le souci porté aux préoccupations des piétons, des usagers des deux-roues ou des transports en commun. Ce sont les espaces verts et l'usage réel qu'on en fait. C'est le bruit, c'est la qualité des espaces bâtis et de la transmission culturelle qu'ils assurent. C'est la qualité des paysages que l'on sauvegarde. C'est la qualité de « l'habitat pavillonnaire. »

Pour remplir cette tâche, M. Galley a incité ses services à être davantage des administrations de « mission » et à jouer un rôle qui sera « de plus en plus un rôle d'influence et de moins en moins un rôle de simple autorité ». *Il les a invités à remplir leur* « devoir d'information » *auprès de l'opinion et à faciliter la participation des associations d'habitants. Le travail en commun avec les autres administrations doit être renforcé.* « Vous devez vous considérés aussi comme les collaborateurs du ministère de la qualité de la vie et du secrétariat d'Etat à la culture. »

Ces directives semblent avoir été accueillies favorablement par les fonctionnaires de l'équipement, à qui est confiée, selon l'expression de M. Jarrot, « la redoutable responsabilité de façonner le cadre de vie ». *Leur porte-parole, M. Jacques Tanzi, directeur départemental des Alpes-Maritimes et président du Syndicat autonome des ingénieurs des ponts et chaussées, ne l'a pas caché à l'issue des débats. Il a indiqué que ses collègues s'étaient préoccupés tout particulièrement des mesures à prendre pour améliorer la qualité architecturale. Ils ont aussi souhaité que de plus larges pouvoirs soient confiés aux élus et que les municipalités des grandes villes qui ont les services techniques nécessaires puissent instruire et délivrer les permis de construire. L'appel à la coopération avec les administrations relevant d'autres ministères n'a pas non plus effrayé. On a cité des cas où la collaboration était déjà assurée sur le terrain. Dans le Lot, par exemple, l'architecte des bâtiments de France, qui dépend du secrétariat à la culture, examine les permis de construire dans les locaux mêmes de la direction départementale de l'équipement.*

MM. Jarrot et Guy ont confié qu'ils avaient été surpris de l' « évolution » *des fonctionnaires de l'équipement. La guerre de tranchées entre ceux qui protègent les sites et ceux qui bâtissent les villes est-elle terminée ? L'équipement, l'environnement et la culture sont-ils réconciliés ? Sous la bannière du cadre de vie, il semble bien que le vent du changement ait commencé à souffler parmi les fonctionnaires locaux du ministère de l'équipement.*

ÉTIENNE MALLET.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Chirac se rendra devant le conseil régional de Lorraine pour débattre du Plan

M. Jacques Chirac, premier ministre, a adressé le 21 mai la lettre suivante à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Nancy :

« *Au cours de notre récent entretien* du 9 mai, *puis de votre lettre* du 20 mai, *vous avez bien voulu me proposer de me rendre en Lorraine pour engager, avec les responsables politiques, économiques et sociaux de cette région, un débat sur les problèmes régionaux, dans la perspective de la préparation du VIIe Plan.*

» *Je viens vous confirmer* mon accord sur ce projet et sur la formule que vous décrivez dans votre lettre. *Je me rendrai donc devant le conseil régional de Lorraine et le conseil économique et social, en séance plénière, pour débattre avec leurs membres.*

» *Pour mettre au point les détails de cette visite et en arrêter la date, je me propose de tenir une réunion le mardi 27 mai à 19 heures et je vous demande de bien vouloir y participer.* »

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : associer les Français à la réforme

Dans sa lettre du 20 mai, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber écrivait notamment :

« *Personne ne peut douter de la volonté sincère du président, et de vous-même, d'associer les Français, là où ils vivent, là où ils travaillent, à l'entreprise générale de la réforme. Mais les résultats obtenus ne sont pas encore convaincants.*

... » *En réfléchissant à cette question, essentielle au moment où les Français doivent se pencher sur les grandes options prioritaires qu'ils veulent imprimer au VIIe Plan, nous avons pensé, avec d'autres élus de ma région, vous proposer une manière simple et nouvelle pour le dialogue, encore trop distant, entre les Français et le pouvoir.*

» *Nous souhaitons vous inviter en Lorraine pour que vous puissiez, directement et aussi complètement que possible, répondre sur place, en votre qualité de chef du gouvernement, aux multiples questions que se posent les Lorrains sur l'avenir de leur région, de leurs métiers, de leurs enfants, de leur rôle au centre de l'Europe. Nous vous proposons, au lieu des inaugurations, des discours et des visites qui marquent habituellement les déplacements ministériels,* de venir tenir une séance de travail au sein du conseil régional de Lorraine, *dans sa grande salle de réunion de la capitale régionale, et en séance plénière.*

» *Là vous auriez, devant vous, une assemblée compétente pour discuter avec vous librement, et sans précipitation, sur les options stratégiques, celles précisément du VIIe Plan, à partir de la région.*

» *Pour donner à ce dialogue exceptionnel l'ampleur qu'il mérite, le conseil régional demandera, en outre, à la télévision régionale de transmettre* en direct ce *jour-là, tout le débat, qui pourrait se dérouler dès la fin de l'après-midi et jusque dans la nuit, aux heures habituelles d'écoute.*

» *Ayant ainsi, avec vous, branché l'ensemble des Lorrains sur les questions qui les concernent, nous pourrions ensuite, après votre séjour, recueillir les questions que ce débat aurait éveillées pour y répondre, et conclure, dans une réunion ultérieure, du conseil régional...* »

M. EDGAR FAURE : pas d'élection du conseil régional au suffrage universel.

« *La réunion périodique de la Conférence des présidents de régions est d'une grande utilité, car elle permet de confronter les politiques régionales dans une conception nationale* », a déclaré le mercredi 21 mai M. Edgar Faure, président du conseil de Franche-Comté, devant l'Association des journalistes du développement régional (AJODER).

M. Edgar Faure s'est encore déclaré hostile à l'élection des conseils régionaux au suffrage universel, ce qui serait une source de politisation perpétuelle : « *Les grands problèmes politiques sont des affaires nationales, les assemblées régionales s'occupent d'affaires concrètes de la vie quotidienne.* »

En revanche le président de l'Assemblée nationale s'est montré favorable au cumul des mandats, « *sur lequel repose la démocratie* ».

URBANISME

M. CHALANDON : la réforme foncière ne va pas assez loin.

Le projet de loi foncière présentée par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, ne va pas assez loin, estime M. Albin Chalandon, secrétaire général de l'U.D.R. et ancien ministre de l'équipement, dans une déclaration à l'Agence centrale de presse (A.C.P.). M. Chalandon affirme notamment :

« *La réforme Galley est importante et bonne dans la mesure où elle prend en compte ce principe nouveau consistant à séparer le droit de construire du droit de propriété qui est essentiel pour une évolution dans ce domaine. Ce qu'il faut déplorer, en revanche, c'est la façon insuffisante dont ce principe est appliqué. Certes, ce projet aura des conséquences heureuses du point de vue de l'urbanisme dans la mesure où le plafond légal de densité qu'il établit va contribuer à réduire le volume des constructions dans les centres de ville et où d'autre part, les collectivités locales vont pouvoir intervenir plus largement sur le marché foncier grâce au droit de préemption généralisé qui leur est donné.* »

Mais selon l'ancien ministre la réforme « *ne va pas assez loin, elle n'est pas assez cohérente dans son application. D'abord je ne pense pas qu'elle puisse donner les ressources que l'on attend d'elle, parce que les promoteurs, vraisemblablement, dans la plupart des cas, n'achèteront pas de droits de construire supplémentaires à la collectivité. Ils se contenteront des droits de construire du propriétaire. Les recettes risquent d'être faibles* ».

« *Je pense,* affirme-t-il, *que ce projet, pour être efficace et avoir les effets qu'on en attend, devrait être assez sensiblement modifié. Et cette modification devrait être à la fois un complément et un changement. Le complément consisterait à créer un impôt foncier dans les zones périphériques non soumises au contrôle administratif des ZAD pour contrebalancer l'accroissement de la demande sur ces terrains et fournir aux collectivités des ressources complémentaires. Le changement consisterait, au sujet du droit de construire, non pas à faire un partage une fois pour toutes, mais à amorcer un transfert progressif des propriétaires vers les collectivités. Il me paraît préférable qu'au départ on laisse au propriétaire le droit de construire tel que le POS le définit, mais que l'on réduise ce droit régulièrement dans le « temps » tous les ans, tous les deux ans, tous les cinq ans, peu importe.* »

ENVIRONNEMENT

Le premier ministre annonce la mise à l'étude d'une agence de protection contre la pollution atmosphérique

Au cours d'une réception à l'hôtel Matignon à l'occasion du dixième anniversaire de la promulgation de la loi sur l'eau, M. Jacques Chirac, premier ministre, a annoncé qu'elle servirait de modèle pour « *créer avant trois ans une agence de protection contre la pollution atmosphérique* ».

Dressant le bilan de la politique de l'eau depuis dix ans, le premier ministre en a tiré trois leçons. Face à un problème nouveau on a écarté la solution d'une nouvelle administration mais retenu la formule de la coopération interministérielle. « *Cette expérience s'avère concluante.* » Pour la première fois on a organisé la concertation entre les utilisateurs, l'Etat et les élus par la création de conseils et de comités de bassin. Ceux-ci ne donnent pas seulement des avis, mais prennent des décisions et assument des responsabilités financières. Enfin, la loi sur l'eau ne se limite pas à prévoir des autorisations et des interdictions mais « *ouvre la voie à une gestion de caractère économique* ». C'est le principe pollueur-payeur aujourd'hui adopté partout en matière d'environnement.

La conscience collective de l'eau qui a résulté de l'application de la loi s'est traduite, selon le premier ministre, par des mesures anti-pollution efficaces « *puisque la dégradation de nos cours d'eau a été enrayée et que leur reconquête commence* ».

M. Jacques Chirac a annoncé que la politique de l'eau allait continuer dans trois directions : fixation d'objectifs de qualité pour chaque cours d'eau, inventaire national de la pollution, élévation du niveau des redevances pour les rapprocher du coût de l'usage de l'eau.

Elargissant son propos, le premier ministre a annoncé que toutes les villes de plus de cent mille habitants et les principales concentrations industrielles disposeraient d'ici trois ans d'un réseau de mesure de la pollution atmosphérique. Dans le même délai on créera une agence nationale de protection contre la pollution de l'air. M. Jacques Chirac a rappelé que le Parlement allait prochainement se prononcer sur un projet de loi-cadre concernant les déchets solides. Ce texte prévoit également la création d'une agence nationale.

Pour l'aider dans cette action, dont M. Chirac a affirmé qu'elle ne se ralentirait pas « quelles que soient les circonstances », le gouvernement compte s'appuyer de plus en plus sur les différentes associations d'usagers. « *L'avenir de notre société,* a conclu le premier ministre, *dépend pour une large part de notre capacité à maîtriser les conséquences parfois négatives du développement : encombrement des villes, appauvrissement du cadre de vie, atteintes portées à la nature et à l'environnement.* »

QUELLE EXPANSION POUR LA RÉGION PARISIENNE ?

A l'occasion de la présentation d'un « *guide sur le desserrement des entreprises en région parisienne* », M. Paul Laubard, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, a commenté, le 22 mai, les mesures retenues par le gouvernement pour ralentir la croissance de la région parisienne : aucune zone industrielle ne sera créée en 1975 ; 1 500 hectares de zones d'activités seulement seront programmés, entre 1976 et 1980, dont les deux tiers dans les villes nouvelles.

« *La sévérité de ces mesures,* a déclaré M. Laubard, *risque de briser l'expansion industrielle de notre région qui souffre déjà d'une forte diminution des activités secondaires. Du reste, la priorité qui serait ainsi conférée aux villes nouvelles apparaît contradictoire avec l'affirmation des intentions du gouvernement de freiner le déclin des activités productives de l'ensemble de la région parisienne. Il serait opportun, en effet, de mettre un terme au déséquilibre qui s'instaure depuis quelque temps entre le secteur secondaire en régression et le secteur tertiaire dont l'expansion n'a pas pu être contrôlée au cours des dernières années.* »

En réponse à ces critiques, M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, a estimé que « *certaines industries n'ont plus leur place dans la zone urbaine dense en raison des nuisances qu'elle engendrent* ». Toutefois, M. Doublet est partisan de faciliter l'installation d'industries de haute technicité plus conformes à la vocation de la région parisienne.

Faits et projets

Environnement

● UN GUIDE DE LA QUALITE DE LA VIE. — M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, va proposer un programme de « guides de la qualité de la vie ». Ce programme concernerait une cinquantaine de villes de toutes catégories, qui se porteraient volontaires pour dresser avec l'aide du ministère un catalogue de mesures à prendre pour améliorer leur cadre de vie.

Les opérations ainsi définies ne seraient toutefois ni chiffrées ni programmées dans le temps, et se réaliseraient par une procédure quasi contractuelle, la maîtrise des opérations pouvant être confiée aux villes après un délai de deux ans.

● DES ROUBLES POUR L'ENVIRONNEMENT. — Dans un éditorial consacré à la protection de l'environnement, la *Pravda* indique que plus de 1,8 milliard de roubles (soit plus de 10,8 milliards de francs) sont alloués à la défense de l'environnement en U.R.S.S., et qu'à partir de 1975 ces dépenses seront incluses dans les plans quinquennaux. L'organe du P.C. soviétique critique la négligence de certaines entreprises, comme les usines chimiques et les centrales thermiques, qui sont particulièrement polluantes.

Région parisienne

● CONVOCATION DU CONSEIL DE PARIS. — Le Conseil de Paris est convoqué par arrêté préfectoral, en session ordinaire, le lundi 9 juin 1975. La session sera close le vendredi 27 juin.

● CONTRE DES BUREAUX QUAI BRANLY. — Le comité du septième arrondissement du Mouvement des démocrates, animé par M. Michel Jobert, a pris position contre la reconstruction, quai Branly (7e), des bureaux du ministère de l'économie et des finances. Il souhaite que soient construits logements sociaux, maison de retraite, foyers de jeunes travailleurs, équipements culturels et sportifs. La section locale du P.S.U. avait déjà pris une position semblable.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Marta Pan 1975

Plusieurs des rêves de Marta Pan se trouvent réalisés en 1975. Ne parlons pas de certains des plus anciens qui l'étaient déjà en 1967-1968, comme celui de faire flatter la sculpture. Marta Pan ne s'en tient jamais à ses réussites. Il s'agit des rêves que vient de lui permettre de matérialiser le plexiglas et qu'une excellente petite exposition à la galerie Attali nous propose.

Un matériau, très beau quand il s'y met, vraiment capable du type de merveilleux — aux délices abstraites — dont rêve précisément, en ingénieur autant qu'en sculpteur, Marta Pan. Un tirage de luxe assez exceptionnel dans l'industrie d'aujourd'hui : une « matière plastique » *qui n'est presque plus une matière mais s'élève à des vertus d'éléments, celles de l'eau ou de l'air. Qui se fait espace sans cesser d'être solide. Qui se fait miroir sans s'alourdir d'un tain. Il n'en fallait pas moins pour réaliser l'un des rêves de Marta Pan, rêve fou, comme ceux des physiciens qui veulent faire marcher l'homme sur la Lune, et qui y parviennent, rêve de sculpter avec de la lumière, et elle vient d'y parvenir.*

Et par là même se réalise aussi le vieux rêve universel de la sphère, image de l'absolu, qui chez notre artiste se teinte du besoin impérieux d'en dominer la perfection mathématique : « La sphère transparente et parfaite en elle-même me satisfait pleinement. Comment la marquer de mon empreinte sans la détruire ? »

Il lui suffira d'introduire une trace d'intervention, « je forme un vide, un rien ». *Ce vide sera comblé et la sphère reconstituée, à nouveau entière, pleine et satisfaisante, miroir magique ouvert comme un cristal à tous les reflets du monde*

Les « sculptures en plexiglas » (une vingtaine) qui sont présentées dans la galerie ont l'air de petits espaces lumineux juxtaposés. Chacun d'entre eux s'empare à sa manière du monde extérieur Tout ce qui se passe sur le boulevard Saint-Germain et que nous ne voyons pas à l'œil nu est espionné, condensé en reflets mouvants et colorés par ces étranges périscopes. Les sphères deviennent des sortes de théâtres optiques. Le bleu du ciel et le passage des voitures et des hommes y sont absorbés, et c'est, réalisé, le rêve de la sculpture-microcosme.

Par ailleurs, les œuvres dont Marta Pan a fourni la conception ont été exécutées de main de maître, et l'on regrettera, en pensant aux difficultés techniques, ici brillamment surmontées, attachées à la mise en forme de ce plexiglas, que l'artisan-démiurge ne soit pas cité. La qualité d'objet des pièces est d'autant plus remarquable que les « inclusions », petits volumes inscrits dans la translucidité, plans de contacts, fine pointe d'ombre, relèvent d'une facture extrêmement délicate, répondant à souhait aux très subtiles intentions du schéma.

Trois figures géométriques se partagent ces pièces où la sculpture se tient au bord de l'invisible : la sphère, la lentille et le cylindre. On retrouvera dans la lentille quelque chose des premières recherches de Marta Pan sur les coquillages et les charnières. Et l'on consultera utilement l'excellente analyse donnée par Michel Ragon dans le livre récent qu'il consacre aux étapes successives de l'art de l'artiste : un itinéraire original d'une grande rigueur où la sculpture rencontre la danse et l'architecture

Le programme audio-visuel de la galerie Attali s'emploie du reste à rappeler les réalisations monumentales de Marta Pan.

Dans la série « Les grands sculpteurs », Ionel Jianou, Annick Pely et A.-M. Hammacher insistent respectivement, en tête d'une monographie-catalogue, sur l'importance des « rencontres », les liaisons symboliques vivantes et l'ambiguïté mystérieuse.

Une créatrice exigeante et intelligente dont les rêves font rêver parce qu'elle avance toujours dans l'impossible, elle clôture et solidifie la lumière, elle manifeste l'invisible, et ce n'est certainement pas tout.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain.

★ Bibliographie : *Marta Pan*, par Michel Ragon, éd. S.M.I., « L'art se raconte » ; *Marta Pan*, par I. Jianou et A. Pely, préface d'A.-M. Hammacher, éd. Arted, « Les grands sculpteurs ».

Formes

Au-delà des apparences

Ce n'est pas par caprice, ou facilité, que le *Scriptorium* de la rue de Bourgogne (1) a choisi pour sa présentation inaugurale celle des douze lithographies d'Antoni Tapies qui accompagnent les poèmes du Catalan Joan Brossa. La complémentarité des deux écritures, sœurs par l'inspiration, convient à l'ambitieux dessein d'un centre qui se veut lien de rencontre, « d'interférences et de découvertes » — comme le fut au huitième siècle le *Scriptorium* de Saint-Gall, foyer d'une civilisation importée d'Irlande par des moines « pleins de zèle et de culture, de musique, de peinture et de littérature », dit Charles-Albert Cingria dans sa vivante étude d'une école de lyrisme qui a donné « le branle à la France, à l'Italie, à l'Angleterre, à toute l'Allemagne ».

Sommes-nous loin de Tapies ? Pas du tout. Ce sont toujours des « signes » qui prolifèrent, qui, à partir de composantes simples, veulent exprimer l'élémentaire... dans toute sa complexité. Roland Penrose, pénétrant préfacier, a notamment dégagé le chiffre quatre, sibyllin tétragramme qui se retrouve à la base de la plupart de ses thèmes — diagonales entrecroisées — aux interprétations multiples. A la condition d'en faire les véhicules hypertendus d'une communication essentiellement émotive. Souvent déchirante.

Tapies, c'est lisible à l'œil ou (à la condition de se brancher sur sa longueur d'onde). Il est des idiomes plus subtils. Par exemple la manière de ceux qui tendent le piège d'une apparente fidélité à l'objet, ou d'un retour à l'objet après avoir épuisé (en ce qui les concerne) les ressources de l'abstraction. Merveilleux graveur, Avigdor Arikha (2) prouve qu'il va loin, aussi loin que le poète son ami, lorsqu'il enrichit de cinq estampes *Au loin un oiseau*, de Samuel Beckett. Ce n'est pas une exception. Méditez un peu devant ses lithographies (*Veste suspendue et gants, Deux morceaux de pain...*), devant ses aquatintes, ses poires, ses pommes, ses représentations de la figure humaine (*Autoportrait en raccourci, David Sylvester assis, Samuel Beckett, Anne de profil*), devant *la Cuillère* qui, par quel prodige, acquiert une présence obsédante. Bientôt le courant passe. Françoise Woimant, auteur de l'accrochage, a-t-elle tort de présenter comme le successeur de Giacometti celui qui proclamait : « Le dessin sur le vif, c'est le saisi par le sens. » ?

Autre Israélien de souche (Arikha est né dans un kibboutz en 1929), Yaacov Agam nous étonne dans l'autre sens. « *Mon œuvre,* affirme-t-il, *est plus réalité qu'abstraction.* » Il s'agit, bien entendu, d'une « vérité intérieure ». Agam s'est suffisamment expliqué sur le sens métaphysique de sa recherche, sur la conception hébraïque de l'unité de Dieu pour qu'on se livre, dans sa foulée, à de nouveaux développements. Il était pourtant utile de souligner le caractère religieux autant qu'esthétique des *Suites graphiques* exposées au centre Rachi (3). Ce chatoiement de couleurs joyeuses aux rapports rigoureusement calculés en des planches qui se succèdent dans un ordre impossible à bousculer, est une fête pour l'œil comme pour la raison. Le cycle des saisons, des heures de la journée, offre une gradation et une dégradation polychromes. Les sérigraphies d'*Agam bout à bout* sont une tentative avouée d'orchestration des formes, des couleurs et des images. Quant aux *Agamographes*, ils renouvellent le jeu des découpages permettant de voir trois images différentes, selon l'angle visuel et l'une des plus belles est *Star of life*, une étoile de David en bleu et blanc. D'un bout à l'autre, un perpétuel hymne à la vie.

Réservons pour finir le meilleur accueil aux promesses, surtout lorsqu'elles sont, en bonne partie, tenues. Les aquarelles et acryliques de Janet Sayton (4) s'évaderaient volontiers vers les nuages et tout l'azur qui les englobe sans les servitudes et les limites du tableau, sans le contrôle de l'artiste. Tant mieux. Plus cette jeune anglaise maîtrise et compartimente ses compositions, plus elle est dans le vrai. Ces contraintes renforcent d'ailleurs de puissants appels d'air. Certaines œuvres sont enrichies de collages, d'entrelacs de ficelles, de pendentifs faits de bouts de carton découpés. Et revient comme un leitmotiv, ce qui a tant intrigué Dora Vallier, le charme inattendu d'un objet blanc et noir, cylindrique et clos de toutes parts.

Roger Pfund, lui aussi, se produit pour la première fois à Paris (5) avec trois séries de variations sur les portraits de Rimbaud, de Pola Negri, de Marcel Proust, qui semblent avoir été arrachés des profondeurs de l'inconscient. C'est violent, c'est captivant, c'est pathétique. Lors de précédentes expositions en Suisse, on avait déjà été frappé par la dualité de ce Bernois de trente-deux ans (qui vit à Genève), par la coexistence, pas si pacifique que cela, d'une veine informelle et d'une veine figurative. Forment-elles un mélange détonant ? C'était à craindre, mais non : le résultat est seulement surprenant et si les couleurs s'opposent avec vigueur, elles séduisent.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 32, rue de Bourgogne.

(2) Bibliothèque nationale, cabinet des estampes, rue de Richelieu.

(3) 30, boulevard de Port-Royal. Jusqu'au 31 mai.

(4) Galerie Jacob, 28, rue Jacob. Jusqu'au 14 juin.

(5) Galerie Saint-Germain, 206, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 9 juin.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

LE FESTIVAL DE CANNES S'ACHÈVE

L'heure du bilan

Avec la proclamation du palmarès et la projection de « Tommy », de Ken Russel, le XXVIIIe Festival de Cannes prend fin ce vendredi. *Nous avons vu les derniers films.* L'heure du bilan est arrivée.

par JEAN DE BARONCELLI.

Ce bilan, on s'accorde, en règle générale, à le trouver positif. Le Festival 1975 aura été un bon Festival, très supérieur à celui de l'année dernière. Sur les divers fronts — compétition et sections parallèles — nous avons vu beaucoup de films intéressants et quelques œuvres de premier plan.

En marge de tous ces films, un souvenir inoubliable : la projection de *la Flûte enchantée*, de Mozart, portée à l'écran par Ingmar Bergman. Trois heures de bonheur absolu...

A noter également une excellente initiative : la création de la section des « Yeux fertiles », destinée à promouvoir des ouvrages situés au confluent du cinéma et d'un autre art, l'admirable *India Song*, de Marguerite Duras, le *Galileu*, de Brechy-Losey, le passionnant *Moïse et Aaron*, de Schœnberg-Straub, ont largement contribué à enrichir le Festival.

Du côté de la compétition, quelques bavures (les premiers jours surtout), mais une bonne douzaine de films qui, sans conteste, méritaient leur sélection. Rappelons les meilleurs du lot : *les Ordres*, du Canadien Michel Brault, *Lenny*, de l'Américain Bob Fosse, *Parfum de femme*, de l'Italien Dino Risi, *l'Enigme de Kaspar Hauser*, de l'Allemand Werner Herzog, *Chronique des années de braise*, de l'Algérien Lakhdar-Hamina, *Alice n'est plus*, de l'Américain Martin Scorsese, sans oublier la révélation de King Hu, cinéaste chinois de Hong-Kong (*A Touch of Zen*) et la consécration du Japonais Shuji Terayama (*Cache-Cache pastoral*).

C'est vraisemblablement parmi ces huit films que les jurés choisiront leurs lauréats, le prix d'interprétation masculin devant revenir à Vittorio Gassman ou à Dustin Hoffman, et le prix d'interprétation féminine pouvant être décerné soit à Delphine Seyrig (*Aloïse*), soit à Ellen Burstyn (*Alice n'est plus ici*), soit à la Polonaise Grazyna Diugolecka (*Histoire d'un péché*).

Outre Bergman, trois grands cinéastes avaient été invités « hors concours ». Antonioni, Losey, Schlesinger. Sans faire l'unanimité, ils on tous les trois marqué le Festival de leur présence.

Louis Marcorelles a dit l'immense succès remporté par la Semaine de la critique, la Quinzaine des réalisateurs et « Perspectives du cinéma français ». A la Semaine de la critique, il a particulièrement retenu : *l'Eta della pace*, de Fabio Carpi (Italie), et *Hester Street*, de Joan Micklin Silver (Etats-Unis) : à la Quinzaine : *O Thiassos*, de Théo Angelopoulos (Grèce) : *Milestones*, de Robert Kramer et John Douglas (Etats-Unis), et *la Batalla de Chile : la Lucha de un pueblo sin armas*, de Patricio Guzman (Chili), et dans la section «Perspectives» : *Cocorico, monsieur Poulet* », de Jean Rouch (France).

Compétition et manifestations satellites réunies, cela fait un bel ensemble de films. Le cinéma, qu'on dit malade, a encore des ressources.

Parmi les derniers ouvrages présentés, le plus attendu était *A Touch of Zen*, production chinoise venue de Hongkong. Le film de karaté, baptisé « western-soja », étant avec le « porno » le plus récent conquérant de nos écrans, on se demandait si *A Touch of Zen* allait apporter à ce conquérant, généralement fort médiocre, ses lettres de noblesse.

Réponse affirmative grâce à l'ampleur des moyens mis en œuvre, grâce surtout à la personnalité et *au talent de King Hu, son réalisateur*, *A Touch of Zen* apparaît déjà comme un classique du genre. Spécialiste de la mise sur ordinateur de l'idéographie et grand lecteur de Lao-Tseu, King Hu, né à Pékin il y a quarante-quatre ans, n'est venu au cinéma qu'assez tard, après une carrière d'acteur, de décorateur et de producteur d'émissions radiophoniques. *Son troisième film*, *Dragon Inn*, remporta un prodigieux succès dans les pays asiatiques. Il a mis trois ans à préparer et à réaliser *A Touch of Zen*, film, dit-il, qui parle du bouddhisme et qui, « *contrairement aux James Bond* », dénonce la toute-puissance des services secrets (1). *Touch of Zen* et brin de politique.

C'est une histoire d'amour et de vengeance qui nous est racontée. Initiée par un moine aux arts martiaux, une jeune fille et son amoureux affrontent les redoutables sbires d'une gestapo chinoise. A l'époque Ming... King Hu transcende ce scénario conventionnel en rendant poétique ce qui n'est d'habitude que spectaculaire.

L'extraordinaire beauté des paysages, la grâce aérienne des combats, réglée comme des ballets, l'irréalité qui baigne cette tumultueuse et fracassante odyssée, témoignent de la maîtrise d'un cinéaste qui, par moments, égale un Kurosawa ou un Misogushi, et que l'on aimerait voir échapper aux servitudes, malgré tout contraignantes, du western-soja.

Ils ont combattu pour la patrie est le titre du film de Serguei Bondartchouk, présenté par l'U.R.S.S. Inspiré d'un roman de Mikhail Cholokhov, ce film *retrace* les durs combats menés par un régiment d'artillerie soviétique pendant l'invasion nazie. Bondartchouk respecte les lois du récit épique : à l'imagerie guerrière se mêlent les actions *héroïques de quelques soldats. « Des gens très simples*, précise Bondartchouk, *que l'ennemi a arrachés à leur travail et à la terre qu'ils aimaient.* » On ne peut que s'incliner devant la majesté et la noblesse de l'entreprise.

Ce qui n'empêche pas de penser que ces humbles soldats s'expriment de manière bien emphatique, et que *le Miroir*, d'André Tarkowski (*le Monde* du 30 avril), aurait été mieux à sa place dans la compétition.

De Nelson Pereira dos Santos (l'auteur de *Vida Secas* et *Qu'il était bon mon petit Français*), *l'Amulette* est une fable populaire qui évoque, sur fond de gangstérisme, tout un folklore de légendes, de superstitions, de rites et de sortilèges, profondément enracinés dans l'âme brésilienne... le corps « fermé » (c'est-à-dire protégé) par une amulette, un jeune homme devient tueur à gages. Le jour où il renonce à remplir ses contrats, ses anciens complices cherchent à le supprimer.

Ce qui rend étrange et déroutant *ce film est la fusion* qui s'y opère entre un réalisme très conventionnel (règlements de comptes et tueries en tous genres) et un mysticisme exubérant (scènes de magie et d'envoûtement). Pereira Dos Santos est parfaitement à l'aise dans ce monde de violence et de surnaturel. Nous le sommes malheureusement moins que lui, et notre méconnaissance des vieilles religions africaines nous fait souvent paraître confuses (et gratuites) les aventures de ce disciple de saint Georges et d'Ogum.

Troisième film français de la compétition : *Ce cher Victor*. Un cinéaste s'y révèle (Robin Davis). Deux comédiens de caractère (Bernard Blier et Jacques Dufilho) s'y affrontent dans des rôles antinomiques : le premier (Anselme) est un « bon gros », timide et pusillanime, le second (Victor) est autoritaire, capricieux, vaguement paranoïaque. A la mort de la femme de Victor, les deux messieurs ont décidé d'unir leur solitude et leurs maigres ressources. Ménage de garçons, dans lequel Victor joue les tyrans et Anselme les toujours dociles, jusqu'au jour où le ressentiment et la haine secrètement accumulés par Anselme le poussent à se venger, puis à se débarrasser de Victor.

On pense à Balzac et à Montherlant. Mais Robin Davis a un humour très personnel, et c'est avec un sens certain de la progression dramatique qu'il fait sourdre la violence de la médiocrité, et l'émotion de la dérision. Jouée avec force, cette comédie drôlatique et cruelle fut une sympathique surprise.

Le public du Festival lui a réservé un accueil triomphal. Nous n'en continuons pas moins à regretter l'absence d'*India-Song* de la sélection française.

★ *Ce cher Victor* est sorti à Paris aux cinémas Hautefeuille, Montparnasse-83, Concorde, Lumière-Gaumont, Gaumont-Convention, Nation.

(1) Voir dans *Positif*, n° 169, « Entretien de King Hu avec Michel Ciment ».

EN MARGE DU PALMARÈS

● PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE (Fipresci) : « l'Enigme de Kaspar Hauser », de W. Herzog (R.F.A.) et « le Voyage des comédiens » de Th. Angelopoulos (Grèce).

● PRIX DU JURY ŒCUMÉNIQUE : « l'Enigme de Kaspar Hauser », de W. Herzog (R.F.A.).

● PRIX DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES CINÉMAS D'ART ET D'ESSAI : M. Duras (France) pour « India Song ».

● PRIX DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE : « Touch of Zen » de King Hu (Hongkong), et « To[illegible]t », court métrage de R. Leakman (États-Unis).

■ L'orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par Gilbert Amy, donnera à l'Auditorium 104 trois concerts consacrés « des musiciens de Vienne : le 23 mai, Haydn, Mahler, Berg ; le 3 juin, Schubert, Wolf, Webern, Cerha ; le 10 juin, Mozart, Zemlinsky, Schönberg. A cette occasion, la revue « Musique en jeu » réalise, en collaboration avec Radio-France, un « environnement didactique », orienté vers l'œuvre de l'École de Vienne. Sont notamment prévus trois forums au Centre culturel allemand, sur Berg (le . mai), Webern (le 30 mai), Schoenberg (le 6 juin).

Théâtre

« FAUST-SALPÊTRIÈRE »

Sur le plan matériel strict, le deuxième *Faust* n'est pas encore représentable dans un théâtre.

Certains rayons permettent déjà de projeter dans l'espace, sans écran, des images nettes en relief. Il paraît que Langlois, dans ses jours fastes, fait voir ainsi, au Musée du cinéma, un petit cheval vert. Ces visions sans support sont aujourd'hui de faible dimension, et monochromes.

Nous serons tout à fait dans la ligne de *Faust* et de ses sombres besognes lorsque la technique des lasers, ou une autre, autorisera un metteur en scène à faire naître sous nos yeux palais, mers grecques, tours médiévales, sirènes volantes, galopades sur des dragons, cascades qui engloutissent des armées, hommes minuscules, fourmis colossales, soit l'infinité des « merveilles » qui sont la matière même du premier et surtout du deuxième *Faust*.

Il ne semble pas, en revanche, que les ordinateurs doivent nous aider à obtenir un équivalent en langue française du poème si singulier qu'est le deuxième *Faust*.

Nerval, qui a fait une belle traduction du premier *Faust*, a déclaré forfait devant le second. Les quelques traductions dont nous disposons sont peu lisibles, moins encore audibles. Elles ressemblent à une adaptation infirme d'un croisement d'Homère et de Virgile.

S'il est facile d'autre part de gloser à n'en plus finir sur les ouvertures et les échos de *Faust* en méditant sur le texte, il est plus impraticable de figurer réellement la lettre et l'esprit de cette œuvre sur une scène, tant les choses y sont subtiles, géantes, fabuleuses, microscopiques, religieuses, magiques, métaphysiques, chimériques.

On ne peut même pas appeler « solution de facilité » le travail qu'a fait Klaus Michael Gruber dans l'église Saint-Louis de la Salpêtrière, en pratiquant un montage de quelques tableaux relativement « terrestres », humainement figurables, des deux *Faust*. Comme on pouvait s'y attendre, Marguerite est là, puis Hélène. Et quelques dialogues de Méphistophélès. Cela est fragmentaire et sans assise : un épisode aussi simple que l'incendie de la cabane de Philémon et Ba[...] devient, dans la mise en scène [...] Gruber, un cafouillis vaseux.

L'architecture de la chap[...] Saint-Louis, due à Libéral Bru[...] est simple et belle. Mais [...] n'en avons, dans l'emploi q[...] fait Gruber, qu'une vue faus[...] Et l'on ne peut pas dire que c[...] église corresponde au *Faust* [...] Goethe. Elle en contredit m[...] la mentalité générale qui est [...] les murs d'une église.

Faust, Méphistophélès, la [...] part des personnages, sont [...] sentés comme des spectres v[...] de pardessus et chapeaux cou[...] de salpêtre. Ils bougent très [...] La diction est d'une extrême [...] teur, avec des temps morts. [...] texte récité est « aphone ».

La singularité du lieu, l'e[...] tisme social des costumes, q[...] ques grondements sous les vo[...] produisent forcément un ef[...] qui ne recouvre pas la pauv[...] foncière de l'inspiration du [...] lisateur, ses chichis grand ge[...]

Une douzaine d'acteurs in[...] ligents, que l'on a vus chez V[...] cent, Sobel, etc., obéissent cor[...] tement aux ordres. La disposi[...] des lieux ne permet d'aill[...] qu'à une minorité de spectat[...] de les voir jouer.

Il faut beaucoup de bonne [...] lonté pour lutter contre ces [...] heures d'esbroufe hautaine [...] d'ennui. Cette garden-party [...] taire est on ne peut plus dépl[...] dans l'enceinte d'un hôp[...] Combien doit-on regretter qu[...] peu de gens aient pu voir l'ad[...] tation modeste et forte que J[...] Launay avait faite des d[...] *Faust* à Nice en juin 1973 !

MICHEL COURNOT

★ Chapelle Saint-Louis de la [...] pêtrière, 19 h. 30.

Culture

MAX ERNST FAIT DON DE HUIT TABLEAUX AUX MUSÉES DE FRANCE

Max Ernst a attendu l'ouverture de sa rétrospective au Grand Palais pour annoncer sa donation à l'État de huit tableaux (*le Monde* du 6 février) dont les dates s'échelonnent de 1929 à 1971. Il s'agit naturellement d'un don important qui enrichira opportunément les collections nationales, pauvres en œuvres surréalistes et notamment de Max Ernst. Ces tableaux, dont *les Jardins de la France*, *A l'intérieur de la vue*, *les Poissons noctambules* et *le Jardin gobe-avions*, figurent à l'exposition sous la désignation « Collection de l'artiste » ou bien « Collection particulière ». S'y ajoute un droit de tirage de trois sculptures qui font office d'hôtesses à l'entrée de l'exposition. Elles viennent de sortir de chez le fondeur Susse et doivent par la suite orner un jardin public parisien.

Concerts

Ferro et le National

Premier Concerto pour piano de Bartok, *Deuxième Symphonie* de Brahms ; à un mois d'intervalle, l'Orchestre national reprend le programme de l'Orchestre de Paris... Au pupitre, un jeune Italien, Gabriele Ferro, succède à Daniel Barenboïm, tandis que Jean-Bernard Pommier cède la place à Claude Helffer. Il est difficile d'imaginer deux interprétations aussi différentes et cependant aussi convaincantes. D'un côté, l'élan irrésistible que Barenboïm sait insuffler à l'orchestre, de l'autre, cette retenue du chef italien qui ne libère qu'au dernier moment les forces vives de l'œuvre. Pas un instant G. Ferro, ne recherche la sonorité profonde et pénétrante que Barenboïm avait su trouver pour la *Symphonie* de Brahms ; la lecture aérée et subtile qu'il fait de la partition met au contraire *singulièrement* en valeur les sources de son inspiration : Beethoven et Schubert.

Ce goût de la clarté et de l'épure risquait de réduire le *Concerto* de Bartok à ce qu'il n'est pas : une musique percutante et un peu froide. Rigueur et impassibilité apparente se conjuguent pourtant pour donner à cette page un mordant singulièrement expressif. Si la lumière est crue, elle n'éclaire pas pour autant un paysage sans âme, car jamais l'intensité du jeu, à la fois concentré et fort de Claude Helffer ne confine à la brutalité. Tandis que Barenboïm s'est attaché à mettre en valeur le classicisme de ce concerto, G. Ferro a tout simplement démontré qu'il s'agit là d'une œuvre spécifiquement moderne.

Rudolf Buchbinder

Tchèque d'origine, mais ayant fait ses études pianistiques sous la direction de Bruno Seidlhofer, à Vienne, Rudolf Buchbinder, vingt-neuf ans, avait très judicieusement choisi Schumann pour son premier récital parisien.

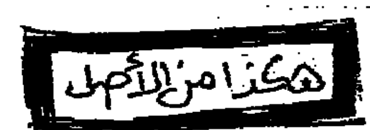
Il possède en effet cette délicatesse du toucher, ce sens du « *quasi improvisando* », qui font des mouvements extrêmes de la *Fantaisie en ut*, opus 17, une rêverie fantasque et irrésistible ; la spontanéité du phrasé efface rapidement la construction de l'œuvre, puis on oublie le piano et bientôt le rituel du concert, ce qui, avouons-le, ne se produit pas si souvent... Seules certaines duretés d'attaque dans le mouvement central viennent rompre le charme.

Pour faire pendant à cette page monumentale, Rudolf Buchbinder proposait le *Carnaval*, opus 9, qui lui convient beaucoup moins bien. On sent trop le souci de « faire quelque chose » de ces pièces si finement délimitées. Rarement Schumann s'est montré plus classique, sinon elliptique. Aussi n'était-il pas nécessaire d'accentuer les contrastes, de jouer « rubato » là où l'effet rubato est évoqué entre les lignes, voire même de « faire chanter » une phrase qui chante d'elle-même. Rien là-dedans — sauf quelques traits bousculés, dont la fatigue est responsable — qui ne tranche vraiment avec ce qu'on entend *habituellement* et dont on s'accommode fort bien, mais certains passages de la fantaisie laissaient espérer beaucoup mieux.

Wilhelm Kempff

Immuable, fidèle à lui-même plus qu'à l'esprit des œuvres qu'il interprète, Wilhelm Kempff impose à ses auditeurs une vision musicale superbe et grandiose dans son dépouillement. Sous ses doigts impitoyables, les pages de jeunesse de Bach, Beethoven ou Schubert inscrites au programme du second des deux concerts qu'il a donnés à Pleyel acquièrent une sorte de maturité sereine et implacable qui aurait sans doute étonné leurs auteurs. « Jusqu'où pourra-t-il aller trop loin ? » se demande-t-on, car il semble que pour lui l'émotion commence là où s'arrête l'expression.

Ainsi, la verdeur qu'il met dans *Caprice sur le départ d'un frère bien-aimé* de J.-S. Bach ou la *Sonate en la mineur*, opus 164, de Schubert est-elle d'une nature bien différente de celle qui animait ces compositeurs de vingt ans ; elle ressemble plutôt à un défi. Même gageure avec la sonate *les Adieux* de Beethoven, qui, dès les premières notes, paraît avoir déjà pris congé du monde. Plus que d'une esthétique, c'est bien d'une éthique qu'il s'agit ; certaines compositions en deviennent plus naturellement que d'autres les interprètes : par exemple les deux derniers *impromptus* de Schubert, auxquels on ne saurait donner une expression plus juste. — G. C.



SPECTACLES

Vendredi 23 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les salles subventionnées

[Co]médie-Française, 20 h. 30 : l'Île de la raison.
[Od]éon, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
[Pet]it-Odéon, 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.
[Ch]aillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
[Th]éâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le Lion.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Ballet J. Russillo, Jazz et blues, Sharkey.
[Th]éâtre de la Ville, 18 h. 30 : Zoltan-Kocsis, piano ; 20 h. 30 : Ballet indépendant du Mexique.

Les autres salles

[A.]C.T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
[An]toine, 20 h. 30 : le Tube.
[A]telier, 21 h. : Tutti Frutti.
[At]hénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
[B]iothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
[B]ouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
[C]artoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : voir Festival de Nancy à Paris. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Âge d'or.
[C]hapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 19 h. 30 : Faust Salpêtrière.
[C]harles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Plus on est de fous, plus on rit.
[C]our des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Jean Sommer.
[D]aunou, 21 h. : Monsieur Masure.
[É]douard-VII, 21 h. : Chat en poche.
[E]ssaïon, 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
[F]ontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
[G]alerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour monsieur Courteline.
[G]ymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
[H]ébertot, 21 h. : l'Amour fou.
[H]uchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
[L]a Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
[L]e Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade.
[M]ichodière, 20 h. 45 : Hommage à Pierre Fresnay (Monsieur Vincent, film).
[M]oderne, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.
[M]ouffetard, 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui ; 22 h., Jacques Bertin
[N]ouveautés, 21 h. : la Libellule.
[P]alais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite Salle, 19 h. : Trois Femmes.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Là-bas, je gagnerai beaucoup d'argent et je reviendrai vite.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h : Gouverneurs de la rosée. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société. — Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre de Fortune, 21 h. : l'Œuvre sans nom.
Théâtre Oblique, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay : voir Festival de Nancy à Paris.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Recherches audio-visuelles. La Tunisie et ses légendes.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut !
Théâtre Rive-Gauche, 21 h. 15 : l'Intervention.
Théatron, 21 h. : le Retour de Miss Univers. — Salle II, 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h : l'Inconfortable.

théâtres

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : la Nuit du 28 septembre.
Charenton, Théâtre municipal, 20 h. 45 : Princesse Czardas.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Catherine Ribeiro + Alpes.
Courbevoie, M. J. C., 21 h. : Middle Jazz, avec Schmurtsy Bigband et le Sextet de Michel Meresse.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : Shéhérazade.
Enghien, église Saint-Joseph, 21 h. : A. Lagoya, guitare (Sor, Villa-Lobos, Tarrega, Diabelli).
Ivry, Studio, 21 h. : Phèdre.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 19 h. 30 : la Bécane ou le Journal d'une ouvrière du papier.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Jeu de Robin et de Marion.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 20 h. 45 : le Cercle de craie caucasien.
Montfort-l'Amaury, Salle des loisirs, 21 h. : Orchestre de l'Île-de-France, dir. J. Fournet (Ravel).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Une gonze pas dégueu... ; 20 h. 30 : Les autres c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 30 : Offen Flash Bach ; 23 h. : Madame Anémone.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font ; 22 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac.
Boogie Blues, 20 h. 30 : la Collection.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly ; 22 h. 30 : Auguste.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Y'a pas de quoi se les mordre.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : Dents de loups.
Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Jour de fête, 22 h. : Deux filles... des histoires ; 23 h. : Jean Mauzac ; 24 h. : Christian Mousset.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : le Clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jean Bois ; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, salle I, 22 h. : 5 Restless Boys.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
La Vieille Grille, 21 h. 30 : Rorschach.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Élysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Amalia Rodrigues ; Taverne de l'Olympia, 20 h. : François Béranger ; 22 h. 30 : Gong.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Ânes, 21 h. : Au nom du Pèze et du Fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 23 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 21 h. 15 : Q... nu !
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

La danse

Voir Nouveau Carré et Théâtre de la Ville.
Palais des sports, 20 h. 45 : The Alvin Ailey City Center Dance Theatre.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Ballet national yougoslave Kolo.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Compagnie Dora Feilane.
Le Palace, 20 h. 30 : White Dreams.

Jazz et pop

Centre américain, 21 h. : Nappy Lamare et les Haricots rouges.
Salle Wagram, 20 h. 30 : Flying Burrito Brothers.

Les concerts

Église des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : le Miroir de Jésus Septuor, d'A. Caplet, par l'Orchestre de chambre de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec A. Bartelloni, cantatrice.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de l'École de Vienne, dir. G. Amy, avec J. Berbié, cantatrice.
Musée Guimet, 21 h. : Nuit Quatre, avec l'Ensemble instrumental Quatra, dir. Cyril Diedrich (Schumann, Liszt, Haydn, Telemann, Prokofiev, Komitas, Babadjanian).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Festival international de musique électro-acoustique Rippert Centre 1975 (musique de la côte ouest d'Amérique).

Festival de Nancy à Paris

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Los Palos, par la Cuadra de Séville (Espagne).
Théâtre d'Orsay, Grande Salle, 20 h. 30 : Cordel, par le Teatro libre des Bahia (Brésil) ; Petite salle, 20 h. 30 : America Piece, Xa a Vietnam Primer, par le Provisional Theater de Los Angeles (États-Unis) ; Foyer du Théâtre, 18 h. 30 : Okro, conteur ivoirien (Côte-d'Ivoire).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
MARDI 27 MAI 1975, à 21 h
Récital :
JOHN LITTLETON
organisé par FRATERNITÉ VIETNAM S.O.S. au profit de l'opération « CENT JOURS D'AVANCE POUR LE VIETNAM ».
Les cartes d'entrée peuvent être retirées à :
— Fraternité Vietnam S.O.S., 18, r. Cardinal-Lemoine, Paris-5e ;
— Église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

RÉCITAL
JACQUES BERTIN
Prolongation
jusqu'au 31 mai
Théâtre MOUFFETARD
76, rue Mouffetard

PALAIS DES CONGRÈS
Mardi 27 mai, à 20 h. 30
Mercredi 28 mai, à 20 . 30
ORCHESTRE DE PARIS
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE
HIROYUKI
IWAKI
ALDO
CICCOLINI
violon solo
LUBEN YORDANOFF
MAKI ISHII
Dipol
SAINT-SAENS
Concerto n° 5
RIMSKY-KORSAKOV
Sheherazade
Loc. : Palais des Congrès

LES MILLE ET UNE NUITS
DE CYRANO DE BERGERAC
« *Llorca est remarquable.* » Nouvel Observateur
« *Magie du théâtre que Llorca maîtrise très bien.* » L'Express
« *En tous points, une grande réussite.* » Le Figaro
« *Évocation spirituelle d'un état de la Lune très rétro.* » Quotidien de Paris
TH MODERNE
Dernière le 31 mai

PETIT ODEON 18 h 30
Une pièce de
Serge GANZL
dans une mise en scène de
Philippe ADRIEN
ALBERTINE
Création
T.l.s. 18 h 30, sf dim. et lundi
Renseign. : 325-70-32

Théâtre des Champs-Elysées
mardi 27 mai 1975 à 20 h. 30
Premier récital à Paris
Claude MAILLOLS
Piano
Bach, Beethoven, Debussy, Chopin, Barber

ELYSEE-MONTMARTRE
72, bd de Rochechouart (18e)
Métro : Anvers
APRÈS
Oh! Calcutta!
Histoire d'Oser !
DU NU INTÉGRAL !
Le spectacle le plus érotique et le plus drôle de Paris
Mise en scène de ROBERT MANUEL
Location au Théâtre : 606-38-79, 606-99-72 et dans les Agences.

---

festival D'AUBERVILLIERS
Mercredi 21, Vendredi 23
samedi 24, mardi 27
mercredi 28, vendredi 30
samedi 31 à 20 h. 30
et jeudi 29 à 14 h. 30
LA NUIT
DU 28 SEPTEMBRE
de Richard DEMARCY
(création en France)
théâtre de la commune
gymnase guy moquet
rés 833-28-91

RÉCAMIER — BOURSEILLER
A 20 H 30
LE BALCON
DE JEAN GENET
ET A 22 H 45
TROIS FEMMES
UN SPECTACLE DE GARANCE
"3 comédiennes remarquables" (Le Monde)

THEATRE OBLIQUE
RODOGUNE
Mise en scène Henri RONSE
Réservation 805.78.51

BALZAC (8e)
QUINTETTE (5e)
ORSON WELLES
F for FAKE
Vérités et Mensonges

L'ENTREPÔT
près des Cinémas OLYMPIC
7 rue Francis-de-Pressensé 75014
tél. SUF. 67.42
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE
un film de
Alexander Kluge
NOUVEL OBSERVATEUR
le Chef-d'œuvre du Godard d'Outre-Rhin
Michel GRISOLIA

AVERTISSEMENT. — Le présent film, qui par lui-même n'appelle aucune réserve, comporte cependant deux séquences d'avortement très précises dont la vue est de nature à heurter un public jeune et sensible.
Interdit aux moins de 13 ans.

LE SEINE (pl. Maubert)
10, rue F.-Sauton - 325-92-46
Tous les soirs à
17 h 45, 20 h et 22 h 15



UN FILM DE
HAS
l'auteur du "MANUSCRIT TROUVÉ À SARAGOSSE"
Grand Prix du Jury du
FESTIVAL DE CANNES 1973

Deuxième semaine de succès
STUDIO DE L'ÉTOILE
14, rue Troyon, XVIIe - 380-19-93
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE
Film mexicain de Felipe Cazal
(V.O. sous-titrée)
Interdit aux moins de 18 ans
« ...*Une grande fresque sur la découverte de l'Amérique.* »

UGC Marbeuf - STUDIO MÉDICIS



Un dessin animé de fureur et de sexe
(Interdit aux moins de 13 ans.)

CE SOIR, A 21 H., « UBU ROI »
atelier 212 de Belgrade
PIRANDELLO — les géants de la montagne
SHAKESPEARE — hamlet
JARRY — ubu-roi
Traduction simultanée

LE FÉNOMÉNAL BAZAAR ILLIMITED PRÉSENTE
LE RETOUR DE MISS UNIVERS
TRAGÉDIE GRAVELEUSE DE GWÉNOLÉ AZERTHIOPE AVEC DU RIRE, DES LARMES, DE L'HÉMOGLOBINE ET LA MORT QU'ON NE VOIT PAS MAIS QU'ON SENT, UN VRAI BAL MUSETTE POUR DRAGUER AVEC LE F.B.I.'S MUSETT CRAPAUTEUX, UNE MAGNIFIQUE COURSE DE VÉLO, UNE VISITE GUIDÉE AU PARADIS, UN HOMME-OBJET OFFERT TOUS LES SOIRS, UN HOMMAGE À CHEVAL ET LA POSSIBILITÉ DE TUER UN ACTEUR VIVANT ET ETC.....!
LE FÉNOMÉNAL BAZAAR ILLIMITED EST AU THÉÂTRE CE QUE NOTRE CATALOGUE EST À LA LITTÉRATURE (LA MANUFACTURE DE SAINT-ÉTIENNE), L'ALMANACH DU « PHIBAUT » VOUS TOUS À PARIS ÇA DOIT ÊTRE TRÈS BEAU ... C'EST PAS MALIN D'HABILLER UN CHIEN EN ÉLÉPHANT
THÉATRON 2 RUE FROCHOT PARIS 9e MÉTRO PIGALLE
21 H.03 TÉL. 878 61 58. RELÂCHE DIMANCHE ET LUNDI. PLACES 20 F et 30 F. ÉTUDIANTS 15 F.

---

l'irrésistible ascension de
Emmanuelle



Interdit aux moins de 18 ans
TRIOMPHE
PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT MAILLOT
CAPRI GRANDS BOULEVARDS
PARAMOUNT OPÉRA
Au Triomphe et au Paramount Maillot, sous-titres anglais.
Au Capri grands boulevards sous-titres espagnols

BIARRITZ
BONAPARTE
DELPHINE SEYRIG
PATRICK JOUANE
Le jardin qui bascule



un film de GUY GILLES
avec SAMI FREY · PHILIPPE CHEMIN
ANOUK FERJAC — GUY BEDOS
et JEANNE MOREAU

ROBERT STIGWOOD présente
le nouveau film de
KEN RUSSELL
Tommy the movie
avec THE WHO
VENDREDI 23 MAI
À CANNES
GALA DE CLOTURE DU FESTIVAL
et À PARIS
en V.O. aux cinémas
PUBLICIS ELYSEES
PARAMOUNT OPERA
PUBLICIS ST.GERMAIN
Oliver Reed · Ann-Margret · Roger Daltrey · Elton John
TOUS LES SOIRS DANS LES TROIS SALLES
SEANCE SUPPLEMENTAIRE APRES MINUIT
Samedi Soir ANN MARGRET et THE WHO présenteront en personne le film dans les trois salles

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : American Guerilla in the Philippines, de F. Lang ; 18 h. 30 : la Ligne de démarcation, de C. Chabrol ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Out I : spectre, de J. Rivette.

Les exclusivités

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 11e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-78-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.
BELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Ordener, 18e (607-07-02).
LA BRIGADE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CHEVAL DE FER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36).
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : *Paramount-Odéon*, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17).
DIALOGUE D'EXILES (Chil., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h. 10 à 20 h. 40.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h., 21 h.
FILMS INEDITS D'AVANT-GARDE AMERICAINE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 15 h. 15, 18 h. 45, 22 h. 15, Escurial, 13e (770-28-04) mer., jeu., lun., mar.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
LEPKE LE CAID (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Telstar, 13e (331-06-19), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette I et II, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h., 20 h.
LES ORDRES (Fr.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Murat, 16e (288-99-75).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 heures (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Murat, 16e (288-99-75).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : les Templiers, 3e (2..-94-56).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-..-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-5.), Montparnasse-Pathé, 14e (326-6.-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (03.-72-71), Saint-Lazare-Pasquier, (387-35-43).
SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. ... 22 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (2..-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (7..-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (3..-51-16) ; Gaumont-Théâtre, 2e (2..-33-16) ; Montréal-Club, 18e (6..-16-81).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-2.) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN HOMME VOIT ROUGE (A., v.o.) : Cluny, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Rotonde, 6e (633-08-..), Helder, 9e (770-11-24), Napoléon, 17e (380-41-46).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 17 h., 20 h. 30).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS (Fr.) : Caméo, 9e (7..-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (3..-41-02), Mistral, 14e (734-20-7.), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).

Les films nouveaux

LES NOCES DE PORCELAINE, *film français de Roger Coggio* : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CE CHER VICTOR, film français de Robin Davis, avec Bernard Blier, Jacques Dufilho : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 11e (343-04-67).
LES PHALENES, film français de Philippe Valois : Seine-Studio, 5e (325-92-46), de 18 h. 30 à 22 h.
LA CLEPSYDRE, film polonais de W. Has, v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h. 45 à 22 h. 15.
KAFR-KASSEM, film libanais de Borhan Alaouie, v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'IBIS ROUGE, *film français de Jean-Pierre Mocky* : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 4e (580-03-75).
TOMMY, film américain de Ken Russel, avec Ann Margret, Oliver Reed, Jack Nicholson, Elton John et les Who, v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

D'une chaîne à l'autre

LES « 7 D'OR » DE « TÉLÉ 7 JOURS »

● Un jury représentant les lecteurs du magazine *Télé 7 jours* a établi une liste de sept personnalités — acteurs, auteurs ou techniciens — qui se sont distinguées à la télévision durant les mois écoulés. Les lauréats, Jacques Chancel, Jacques Charon, Nicole Courcel, Denise Fabre, Roger Gicquel, Stellio Lorenzi et Charles Trenet sont invités à Rio-de-Janeiro où un « 7 d'or » leur sera remis le 5 juin.

NOUVEAUX HORAIRES A RADIO-VATICAN

● A partir du dimanche 1er juin, les émissions en langue française de Radio-Vatican seront diffusées à 21 h. 15 : sur ondes moyennes (1729 kHz soit 196 m) et sur ondes courtes (6190 kHz soit 48,47 m, 7250 kHz soit 41,38 m, 9625 kHz soit 31,17 m). Les émissions sont retransmises le lendemain sur les ondes moyennes (1259 kHz soit 238 m).

TRIBUNES ET DÉBATS

Vendredi 23 mai

— « *Que veulent les Khmers rouges ?* » est la question posée à René Laporte (Institut de l'audiovisuel), à John Swain (*Sunday Times*) et à notre collaborateur Jacques Decornoy, par Roger Pic et Michel Tauriac, pour le « Rendez-vous des grands reporters » sur France-Inter, à 19 h. 20.

— « *La génération sociale et libérale* » exprime son point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Léopold Trepper* participe au magazine littéraire « Apostrophes » de Bernard Pivot sur Antenne 2, à 21 h. 40.

Samedi 24 mai

— *L'athlète Guy Drut*, chargé de mission au cabinet de M. Jacques Chirac, est l'invité de Jean-Pierre El Kabbach sur France-Inter, à 12 heures.

« LES ROSENBERG NE DOIVENT PAS MOURIR »

Procès à McCarthy en l'absence de l'Amérique

(Suite de la première page.)

Le télé-film de Stellio Lorenzi qui va passer deux samedis de suite sur Antenne 2 n'est pas une adaptation de cette pièce. Les deux anciens complices de « La caméra explore le temps » appliquent à la lettre le propos de l'émission défunte. L'objectif de Stellio Lorenzi a filmé minutieusement, méthodiquement, la reconstitution du procès, de l'emprisonnement, et de la mort ; elle a exploré le temps de l'Amérique des années 50, dont des documents d'actualité — la commission des activités anti-américaines, la guerre de Corée — fournissent l'image historique.

En vertu du cinquième amendement

Le film débute d'ailleurs sur un document d'époque : les témoignages successifs du scénariste Dalton Trumbo (« *Etes-vous communiste ?* » — « En vertu du cinquième amendement de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, je ne suis pas tenu de répondre à cette question » — « *Les communistes répondent tous comme ça...*), et du comédien Robert Taylor (« *Sur un plateau, c'est un communiste ou moi...* ») devant la tristement célèbre commission d'enquête où Richard Nixon faisait ses grands débuts d'homme politique.

Voilà le décor moral (et politique) du procès construit.

L'affaire Rosenberg débute en février 1950, lorsqu'un agent du F.B.I. interroge à New-York David Greenglass, ancien membre des jeunesses communistes (« *Pour faire partie de l'équipe de base-ball* », dira-t-il), et frère d'Ethel Rosenberg, au sujet d'un vol d'uranium commis en 1945 à Los Alamos, où le suspect effectuait son service militaire.

David Greenglass avoue. Perquisition. On trouve chez lui des notes, dont on saura plus tard que c'était le script d'un cours de mathématiques pris par l'ingénieur Julius Rosenberg alors qu'il était étudiant. Au cours d'un interrogatoire, David Greenglass, peut-être désireux de voir minimiser son délit, laisse entendre qu'il aurait agi à l'instigation de Julius Rosenberg. Faute de preuves, celui-ci, interrogé, n'est pas retenu.

Mais, l'avocat de David Greenglass, John Rogge, ancien membre du Mouvement de la paix, incite son client à « coopérer avec le F.B.I. » : le 17 juillet, Julius Rosenberg est arrêté sous l'inculpation d'espionnage. Il serait le chef d'un réseau de renseignements travaillant pour l'U.R.S.S. Le F.B.I. aurait eu, entre temps, la preuve qu'il était membre du parti communiste, comme deux de ses anciens condisciples, Max Elitcher et Morton Sobell.

Max Elitcher, convaincu pour faux témoignage — il a dissimulé, naguère, son appartenance politique — signe une déclaration selon laquelle Julius Rosenberg lui aurait demandé, à deux reprises, de recueillir des renseignements au profit de l'U.R.S.S.

Le 16 août, Morton Sobell est enlevé par le F.B.I. au Mexique, où il passait des vacances en famille : il aurait eu des « conversations » avec Julius Rosenberg. Quatre jours plus tôt, Ethel Rosenberg a également été arrêtée.

Seul Greenglass avoue : son cas est disjoint du procès ; il sera le témoin à charge.

Parmi les pièces à conviction, la plupart — signes de reconnaissance, ou plans d'armement — sont des « reconstitutions ». Seules se rapportent directement aux Rosenberg : un plan de leur appartement, quatre montres saisies à leur domicile, une pétition en faveur d'un candidat communiste aux élections municipales, qui porte la signature d'Ethel Rosenberg, et un tronc ayant servi à quêter en faveur de la République espagnole.

C'est peu. Mais les témoignages paraissent accablants.

Selon Greenglass, Julius Rosenberg lui aurait demandé de dessiner, de mémoire, la coupe de la bombe atomique et de rédiger un texte expliquant son fonctionnement, d'après des renseignements recueillis à Los Alamos. Ethel Rosenberg aurait dactylographié ce texte : normal, elle est dactylo.

Toujours selon Greenglass, les Rosenberg auraient reçu des Soviétiques une console à double fond « servant de chambre noire et permettant de développer des microfilms ».

Malgré les tentatives de Me Bloch, l'avocat de la défense, la conviction des jurés et du juge Kaufman sera très vite emportée par l'accusation. Un témoin de dernière minute viendra même affirmer que les Rosenberg s'étaient fait tirer des photos d'identité pour se procurer des passeports.

Mais la preuve suprême, celle qui devait emporter l'intime conviction du tribunal, c'est l'appartenance au parti communiste : « *En vertu du cinquième amendement, je ne suis pas tenu de répondre à cette question* », avaient invariablement répondu les Rosenberg.

Affaire d'espionnage ou procès d'opinion ? « *Je considère votre crime pire que le meurtre*, déclare le juge Kaufman au moment de la sentence. *Votre conduite, en remettant entre les mains des Russes la bombe A, a déjà causé, à mon avis, l'agression communiste en Corée, avec comme conséquence, des pertes dépassant cinquante mille personnes, et qui sait combien de millions d'innocents paieront le prix de votre trahison... Vous avez sans aucun doute changé le cours de l'histoire au détriment de votre pays.* »

La mort est la sanction de l'espionnage en temps de guerre.

Me Bloch ne sera pas entendu lorsqu'il rappellera qu'en 1945, époque où aurait eu lieu l'affaire d'espionnage, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. n'étaient pas en guerre... mais alliés.

Les « ennemis intérieurs »

Il ne sera pas davantage entendu, lorsqu'il démontera, ensuite l'accusation pièce par pièce, accusant à son tour le F.B.I. d'avoir conçu une machination contre les Rosenberg, coupables avant tout de correspondre à la définition de « l'homme à abattre » : juifs, intellectuels, et progressistes. Les « ennemis intérieurs » de l'Amérique du président Truman. Coupables désignés en ces temps de guerre froide. Coupables nécessaires : les secrets atomiques américains sont vraisemblablement « passés à l'Est » (par l'intermédiaire de savants comme Fuchs, sans doute), et les Rosenberg ont, répétons-le, le « profil » idéal. Les peuples inquiets se satisfont souvent de petites vengeances « exemplaires ».

Pendant deux ans, Me Bloch épuisera toutes les voies de recours, divisant l'opinion, et même les magistrats de la Cour suprême. Les plus hautes personnalités, scientifiques, intellectuelles, des hommes politiques, le pape, vont intervenir. En vain. Des milliers d'Américains défileront devant la Maison-Blanche, devant la prison de Sing-Sing. Au quartier des condamnés à mort, l'espoir des Rosenberg restera inaltérable malgré les échecs de procédure.

Ils s'écrivent, lettres admirables de poésie, d'émotion et de dignité, lettres réunies dans un livre : *Lettres de la maison des morts*.

En France, plusieurs dizaines de milliers de manifestants envahissent la place de la Nation, le 17 juin 1953, au cri de « *Il faut sauver les Rosenberg...* ». Sauvés ? Non. Le 19 juin 1953, le général Eisenhower, qui a succédé à Harry Truman, refuse une dernière fois la grâce. Trois décharges pour Julius. Cinq pour Ethel. Dans la même nuit, une dernière manifestation fait, à Paris, un blessé grave.

« *Que leurs assassins soient maudits à jamais* », écrit *l'Humanité* le lendemain.

Et dans *le Monde*, sous le titre « Justice est faite... », Sirius constate : « *Une procédure formellement irréprochable au service d'une implacable physique sociale a envoyé à la mort deux êtres qui, selon toute apparence, ne le méritaient pas.* »

Ils sont morts. Coupables ou non coupables ? L'émission de Stellio Lorenzi ne prend pas véritablement position sur cette question. Suivant fidèlement la défense de Me Bloch, elle s'attache à démontrer la faiblesse de l'accusation. Colère devant les faux témoignages, les manipulations de la vérité. Emotion avec les deux accusés ; sympathie pour leurs personnages que Marie-José Nat et Gilles Segal interprètent avec ferveur. Procès à l'Amérique chasseuse de « sorcières ».

Le fait curieux, cependant, réside dans l'absence de l'accusée à ce nouveau procès. Les interprètes du juge Kaufman, du procureur, des hommes du F.B.I., des témoins à charge, semblent mus par une hystérie mystérieuse. Impossible de définir leur rêve (américain) ; impossible de cerner leur « pourquoi nous combattons ».

Est-ce dû à une méconnaissance de l'Amérique ? Au style des comédiens ? Ou à la manière de filmer « au présent » des personnages historiques ? (1) Lors d'une précédente projection, des spectateurs privilégiés, critiques de télévision, ont été sensibles à l'esthétique d'« époque » que conférait au film le tirage d'une « copie travail » en noir et blanc, très dure, très contrastée : celle-ci apportait sans doute à l'émission un supplément de fiction...

Mais, au fond, ces réserves sont mineures.

A condition de ne pas oublier que le procès Rosenberg a lieu dans un pays où le mythe de la loi, de l'ordre et de la justice est incarné par Henry Fonda (ou par John Wayne) plutôt que par Paul le Person — qui interprète le juge Kaufman, — tandis que John Ford dirige les caméras, les téléspectateurs se passionneront pour le voyage sans retour de ces deux victimes de la guerre froide, qui écrivaient à leurs enfants à l'heure de mourir : « *Nous aurions voulu avoir l'immense joie et la satisfaction de passer notre vie avec vous... Rappelez-vous que nous étions innocents et que nous ne pouvions pas faire violence à nos consciences.* »

Vingt-deux ans ont passé. Les enfants des Rosenberg ont-ils oublié ? Ils sont annoncés aux « Dossiers de l'écran » organisés en conclusion de cette évocation, le mardi 3 juin.

MARTIN EVEN.

★ Les samedis 24 et 31 mai, Antenne 2, 20 h. 35.

(1) Difficulté relevée à propos du dernier film de Costa Gavras *Section spéciale*.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 23 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Brune que voilà », de R. Lamoureux, avec R. Camoin, M. Barbulée, R. Lamoureux, D. Pradier.
Germain a quatre maîtresses, brunes et mariées. Comment choisir ? (Rediffusion.)
22 h. 10 En direct de Cannes.

CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Bouvard en liberté, invité : Mort Shuman.
21 h. 40 Apostrophes, de B. Pivot, G. Lapouge et C. Barma ; réal. F. Chatel.
Les espions et la littérature.
22 h. 55 Ciné-club, film : « The Shanghai Gesture », de J. von Sternberg (1941) ; avec G. Tierney, W. Huston, O. Manson, V. Mature, Ph. Brooks (v.o. sous-titrée en noir).
Pour se venger d'un haut fonctionnaire qui veut faire fermer son établissement, l'étrange tenancière mandchoue d'une maison de jeux de Changhaï, amène la fille de son ennemi à la déchéance.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Des livres pour nous.
19 h. 40 Tribune libre : La génération sociale et libérale.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin ». Réal. R. Pigaut, avec M. Barrier, A. Lonnberg, P. Lafont, G. Berner, E. Niermans.
21 h. 20 Série prix Nobel : Linus Pauling.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes : Esthétique de la mort ; 22 h. 30 Entretien avec Edmond Jabès ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Concert par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy. Avec le concours de J. Berbie : « Symphonie n° 73 en ré majeur » (Haydn), « Lieder » (Mahler), « Trois pièces pour orchestre » (A. Berg) ; 24 h., La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 24 MAI

CHAINE I : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier.
Avec Mireille Mathieu et le mime Marceau, Roger Pierre, J. Chazot, C. Ritchard, M. Legrand, le groupe « Singers Unlimited » et (sous réserve) Serge Lama et M. Sardou.
21 h. 35 Série : Maîtres et valets, « Mariage blanc », avec R. Bellamy, N. Pagett, S. Williams.
22 h. 45 Catch à quatre.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Un jour futur, de M. Lancelot.
16 h. Sports : Rugby (finale du Challenge Du Manoir).
19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
20 h. 35 Dramatique : « Les Rosenberg ne doivent pas mourir », de S. Lorenzi et A. Decaux ; avec M.-J. Nat, G. Segal, G. Wilson.
Hiroshima (1945) ; Bikini (1946) ; La première bombe « A » soviétique (1949) ; Le spectre de la guerre nucléaire plane sur le monde. Aux Etats-Unis c'est la chasse aux sorcières. Les espions soviétiques sont rendus responsables des malheurs de l'Amérique.
L'évocation dramatique de Stellio Lorenzi est diffusée en deux parties. Le second épisode passera le mardi 27, en prologue aux Dossiers de l'écran.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Reportage : le Festival de Cannes.
20 h. 30 Dramatique : « Un arbre chargé d'oiseaux », de L. Maheux-Forcier ; réal. J. Faucher ; avec G. Provost, F. Faucher, E. Lesieur. (Concours Louis-Philippe Kammans).
Une étrange histoire d'amour, de mensonges et de mort dans un décor bleu, rose et gris. Une jeune femme, Marie, agent immobilier, découvre, de confidences (vraies) en confidences (fausses), le drame qui a conduit Irène Morand à vendre sa demeure.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Le monde concentrationnaire. Témoignages et documents pour servir l'histoire.
20 h., « Qui rapportera ces paroles ? », de Ch. Delbo, avec C. Sellers, A. Doat, A. Fertac, E. Loria, G. Pigeon, Douchka (réalisation A. Barroux) ; 22 h., La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1913 : « Prélude solennel opus 61 » (R. Strauss), à l'orgue W. Meyer ; « Sonate n° 8 » (Scriabine), par R. Szidon, « Suite Saint-Paul pour cordes » (Holst), « Altenberglieder opus 4 » (Berg), par M. Price ; 21 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Petite messe solennelle » (Rossini) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Olivier Messiaen ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 25 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 20 Emission historique : Les grandes batailles du passé, « Hastings », de H. de Turenne et D. Costelle ; réal. Ph. Colin.
Première diffusion : le 27 février 1973, sur la 3e chaîne.
18 h. 15 Série : Le grand saut périlleux, « Istanbul. »
Micha et Henrike, deux accidentés du grand chapiteau, décident d'effectuer leur rentrée dans la capitale turque, avec un sensationnel numéro de tir.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 33 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « le Tueur », de D. de La Patellière (1972), avec J. Gabin, F. Testi, B. Blier, G. Garcin.
La police d'hier (incarnée par Jean Gabin) et celle d'aujourd'hui (défendue par Bernard Blier) s'opposent sur les méthodes à employer dans l'arrestation d'un tueur évadé d'un hôpital psychiatrique.
22 h. Pour le cinéma, de F. Rossif.
L'actualité du Festival de Cannes, avec, en particulier, une interview de Jeanne Moreau, présidente du jury officiel.

CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. 45 Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.
14 h. 10 L'album (programme non communiqué).
14 h. 45 Film : « la Charge des tuniques bleues », d'A. Mann (1955), avec V. Mature, G. Madison, R. Preston, J. Whitmore, A. Bancroft.
En 1869, un trappeur du Wyoming accepte de servir comme éclaireur dans un détachement de l'armée américaine. Le commandant de la garnison, officier buté, qui déteste les Indiens, n'écoute pas ses avis.
16 h. 10 Magazine : Coup d'œil, de J.-J. Bloch.
17 h. Monsieur Cinéma, de P. Tchernia.
17 h. 55 Variétés : Un ticket de rétro, de J.-C. Averty.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 Jeu : Ring parade, de G. Lux.
20 h. 25 Variétés : Système 2, de G. Lux.
Invité : Serge Lama.
21 h. 35 Feuilleton : « François Gaillard » ou la Vie des autres, « Cécile et Nicolas », de H. Brangé et A. Maheux, avec P. Santini, D. Paturel ; réal. J. Ertaud.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Feuilleton : « les Cousins de la « Constance » », de P. Guimard ; réal. R. Mazoyer ; avec L. Barjon, C. Brosset, J.-M. Epinoux, J. Granval.
Les deux cousins passent leurs journées à remettre « la Constance » en état. L'heure du premier départ approche.
20 h. 10 Documentaire d'art : Civilisations d'hier et art d'aujourd'hui, « Le rêve oriental. »
Couleurs et musique pour fuir le monde, partir... Le rêve oriental sur des textes de Baudelaire, Nerval, Flaubert, Nizan, Aragon, dits par Pierre Meyrand.

FRANCE-CULTURE

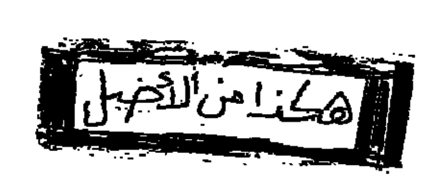
14 h. 5, « Pygmalion », de G.-B. Shaw, interprété par les comédiens-français.

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Le musicien Steve Reich, par D. Caux, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Sonate en la mineur pour violoncelle » (Bach).

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : Sinfonia n° 12 « la Génisie » en ut mineur pour flûte et cordes (Scarlatti), « Sonate pour piano et violon en la majeur opus 47 » (Beethoven), par W. Kempff et Y. Menuhin, « Bruits de fête, poème symphonique n° 7 » (Liszt) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

spécialisé en Cardiologie - Angéiologie Neurologie - Néphrologie.

cherche dans le cadre du développement de ses activités

DÉLÉGUÉS(ÉES) MÉDICAUX

Age minimum 25 ans.

Les postes proposés comportent l'obligation de résider dans le secteur.
Il s'agit de secteurs situés dans les régions suivantes :

- RÉGION PARISIENNE
- TOULOUSE
- CHARENTE, LOT-ET-GARONNE, LANDES
- INDRE, CORREZE, CREUSE
- ALSACE
- BRETAGNE

Outre l'exigence du baccalauréat complet, la sélection s'orientera, de préférence, vers des candidats ayant :
— connaissances d'anatomie, physiologie ou autres sciences fondamentales du premier cycle des études médicales ou pharmaceutiques ou biologiques ou autres ;
— culture générale ;
— présentation et élocution agréables ;
— art de convaincre ;
— dynamisme et puissance de travail ;

La situation offerte comporte :
1) Salaire établi suivant programme de travail accompli ;
2) Frais de déplacement (voiture personnelle) ;
3) Prime annuelle d'objectif, pour une campagne complète ;
4) Avantages sociaux - retraite complémentaire - régime de prévoyance, etc.
Sélection des candidats avant le stage (rémunéré) qui sera compris dans la période d'essai légale

Adr. C.V. et photo à n° 777.379, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL PETROLIER, *recherche*

CHEF des APPROVISIONNEMENTS

- *bonne expérience en appro., Robinetterie, Instrumentation.*
- *Anglais exigé.*

ACHETEURS

- *Expérience : Robinetterie, Instrumentation.*
- *Anglais apprécié.*

CHEF INSPECTEUR et INSPECTEUR Robinetterie et Instrumentation

- *pour réception chez fournisseurs.*

RESPONSABLE BUREAU d'ETUDES

- *expérience réelle en Pétrole-Pétro-Chimie.*

Ecrire avec CV sous réf. 13.451

s.o.p.m conseil

168, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

_IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

Homme ou femme
expérience support indispensable
et connaissance milieu agence de publicité souhaitée. Poste évolutif pour candidat de valeur

Ecrire avec C.V. et photo n° 519, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

LE DIRECTEUR

d'un de ses départements

Agé de 35 ans minimum, ce Cadre Supérieur sera issu d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Supélec, etc...)

Il devra avoir exercé avec succès des fonctions de premier plan.

Après une période d'adaptation, il se verra confier les fonctions de Directeur Général au sein du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 1.038/2 à

Cabinet BLOET CHEVALLIER
7, rue Davioud,
75016 Paris

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS

recherche
INGENIEUR Grande Ecole, débutant ou quelques années de pratique pour poste

D'INGÉNIEUR EN ORGANISATION ET ANALYSE DE VALEUR

- Poste exigeant effort personnel constant, des qualités de contact humain à tous niveaux, une grande capacité d'autonomie.
- Poste d'auto-formation incomparable ; carrière offrant rapidement une rémunération élevée.
- Formation assurée. Nombreux voyages.

Adresser curric. vitae à n° 777.387 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUÉDOISE

recherche pour sa filiale en France (Paris)

CHEF DES VENTES

VOTRE PROFIL :
— Vous êtes diplômé d'une Ecole Commerciale ;
— Vous avez une très bonne connaissance du marché des revêtements muraux ;
— Vous avez également une grande expérience des ventes ;
— Vous parlez anglais ou allemand.
NOS PRODUITS : Revêtements muraux.
VOTRE ACTIVITE :
— Créer des contacts étroits et suivis avec les grossistes par l'intermédiaire desquels nos produits seront vendus sur tout le territoire national.
VOTRE AGE : Minimum 30 ans.
Si vous remplissez les conditions précitées, écrivez avec curric. vitae et photo avant le 2 juin 1975 à
Chambre de Commerce Suédoise en France, 125, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris.

---

emplois régionaux

groupe pierre fabre

Nous recherchons une personnalité de haut niveau pour prendre en charge la

Direction EXPORT

du Département COSMETOLOGIE du Groupe (Laboratoire KLORANE - Laboratoire DUCRAY).

Ce poste, directement rattaché à la Direction Générale, implique :
- de développer les marchés existants,
- de trouver et promouvoir de nouveaux marchés,
- d'assurer la gestion et l'administration des services EXPORT.

Les candidats, de formation supérieure (HEC - ESSEC - Sup. de Co. - Sciences Economiques)
- *devront avoir minimum 30 ans,*
- *auront acquis, dans un poste de direction, une expérience de plusieurs années des marchés étrangers,*
- *auront une connaissance parfaite de l'anglais et, si possible, d'une deuxième langue vivante.*

Le poste est à pourvoir à CASTRES (Tarn)
Les dossiers de candidature (lettre manuscrite) seront reçus par :
F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
BOITE POSTALE 222 - 81106 CASTRES

VOUS AVEZ au min. 28, un niv. BTS ou IUT.
Les FONDERIES GAILLY (100 millions de francs) vous offrent le poste de

RESPONSABLE DU PERSONNEL

dans une de leurs unités de product. (350 pers.)

VOTRE MISSION :
Assurer la gestion et l'administration du personnel (application des politiques d'embauche, participation à l'élaborat. des budgets, législat., sécurité...).

EVOLUERA VERS :
La prise en charge de la FORMATION (analyse des besoins de l'entreprise et des aspirations individuelles, propositions et mise en place de structures de formation)

Adr C.V. man. et dét. av. photo et prétent., à :
MORENO CONSEIL
17, rue Courmeaux, 51100 REIMS.
Réf. : GY 7790, 8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.

URGENT
Centre d'Observation Réadaptat.
La Prévalaye - 35000 RENNES
recherche
EDUCATEURS spécialisés
Internat - Conv. collect. 66
Possib. logement fonction
Tél. : 30-79-84 ou écrire.

STATION ALPE-D'HUEZ
recherche à l'année
CHEF HOTESSE
parf. trilingue allem. - anglais.
Log. assuré. - Adr. C.V. + photo + prétentions OFFICE DU TOURISME, 38750 Alpe-d'Huez.

ORGANISME PUBLIC
MARSEILLE - RECHERCHE
ASSISTANTE
AU DIRECTEUR
DIPL. I.E.P. - PARIS
ou H.E.C.J.F.
— Quelques années expérience ;
— Anglais souhaité.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, O.P.I., 343, bd R.-Rolland, 13009 Marseille.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

S/ENSEMBLES ET SYSTEMES

Une Société Française de taille moyenne et de très bonne notoriété dans son domaine (électromécanique et électronique) souhaite confier le développement de ses activités systèmes et sous-ensembles à un ingénieur de plus de 35 ans, ayant bien sûr plusieurs années d'expérience (contact clientèle, approche technique des problèmes, liaisons avec le bureau d'études).

Adresser votre dossier sous n° 622,

G.M. RECRUTEMENT
154, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS.

FILIALE GROUPE

THOMSON-BRANDT

en pleine expansion, recherche :

UN INGÉNIEUR

diplômé grande école

ayant une expérience confirmée en MACHINES AUTOMATIQUES dans les domaines de l'électromécanique et de l'électronique logique.

Il s'agit d'un poste ayant de hautes responsabilités et qui permettra aux candidats de valeur d'être

CHEF D'UN SERVICE

Adresser C.V avec lettre man et photo, n° 7.958, CONTESSE Publ., 20, av Opéra, Paris-1er, qui tr

---

EUROMARCHE

recherche

UN CHEF COMPTABLE

Stagiaire

Ce poste comportera des voyages en province et conviendra à tout homme ayant :
— DECS ou diplôme équivalent ;
— Expérience informatique confirmée.
Le candidat ne devra pas avoir moins de 28 ans et devra posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.

Envoyer C.V. et prétentions à : EUROMARCHE M. Ph. Gilles, 180 RN 7 - 91200 Athis-Mons

---

Cherchons pour travail en Allemagne, technicien supérieur en électronique pour enregistrement signaux de base rapides en optique-électronique et Data-Processing dans un projet laser. Adresser candidature à : EURATOM 75 KARLSRUHE (All.) Postfach 2266

Groupe de presse rech. jeune secrétaire rédaction, dynamique pour revues musicales, capable mise en page, connaissances musicales. Bon niveau Français. Adresser C.V. service D. 208 LYRICA HARMONIE 38, r. Fessart, 92100 Boulogne.

Ecole secondaire privée hors contrat 50 km PARIS engage pour la rentrée
1 PROFESSEUR de mathématique licencié
1 PROFESSEUR de sciences éco. licencié
1 PROFESSEUR de français licencié
2 SURVEILLANTS ANIMAT. de langue maternelle anglaise ou allemande capables d'enseigner.
(Préfér. à candidat connaissant dessin ou musique).
Env. lettre manuscrite et C.V. s/réf. 6054 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

URGENT pr EMPLOIS IMMEDIATS et STABLES
AGENT TECHN. AT 2
pr labo-métallurgie
DESSINATEURS P.E. 1 P.E. 2
Avant. socx - Cantine - 13e mois Primes - Se présenter S.N.F.A., 23, bd Brandebourg, 94 - IVRY. 5e Mo Mairie-d'Ivry

ATESMA 86, rue Michel-Ange 16e
288-11-11 - 224-66-80
Recherche :
AGENTS TECHNIQUES
pr essais au sol engins, au courant matériels de propulsion.

ATESMA 86, rue Michel-Ange 16e
288-11-11 - 224-66-80
Recherche
INGENIEURS
pr essais au sol engins, au courant matériels de propulsion.

SOCIETE INDUSTRIELLE banlieue Ouest Nord recherche
CHEF PUBLICITE
expérience indispensable :
— Techniques d'impression.
— Audiovisuel.
— Technique de promotions.
Connaiss. exigées
ANGLAIS COMMERCIAL
— Large autonomie.
Envoy. C.V., photo et prétent. n° 27.803 B à Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

SOCIETE AMERICAINE
RECHERCHE DE TOUTE
URGENCE
MECANOGRAPHE-FACTURIERE-COMPTABLE expérim. (e)
Téléphoner : 357-51-39, poste 12.

Cabinet d'expert-comptable ferait situation à
COLLABORATRICE
Possédant D.E.C.S. et certificat supér. de révis. comptab. Trav. intéress. et varié. Ecr. av. C.V. pr 1er rendez-vous s./réf. 2522, GAUTRON Publicité, 29, rue Rodier, 75009 Paris, qui trans.

GLOBUL 93
recherche URGENT
INFIRMIERS-RES D.E.
AIDES-SOIGNANTES CAP.
de jour et de nuit, très longue durée, haut salaire.
Tél. 939-94-73.

URGENT
DESSINATEURS
Shémas électriques et électroniques
DESSINATEURS
Mécanique générale pour catalogues techniques.
E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, Malakoff. - Tél. : 735-96-50.

INGENIEURS-MECANICIENS
Machines TOURNANTES
ITEL, 38, rue Hermel, PARIS (18e) - 255-00-41

UNE ORGANISATION INTERNATIONALE établie à Genève met au concours le poste de
CHARGE DE RECHERCHE
Les qualifications requises sont les suivantes :
— Diplôme d'études en sciences sociales ;
— Connaissances spécialisées dans le domaine de la sécurité sociale ;
— Excellente connaissance des langues française et anglaise; des notions d'allemand et/ou d'espagnol représenteront un avantage.
Salaire approximatif : $ 25.000 per annum
Veuillez faire vos offres en joignant votre C.V. à :
B 18-115202
PUBLICITAS CH-124 GENEVE 3

Société NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières
Génie industriel
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche
INGENIEUR GRANDE ECOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

représent. demande

Pers. franç. pr représ. produits Pays-Bas, belges. Évent. voyage voiture, 4 langues. Tél. 460-77-74 (18 heures à 21 heures).

demandes d'emploi

J.F. 25 ans, niv. 4e ann. LIC. SCIENCES ECO., dipl. CEPT, anglais, espagnol, expér. attach. d'études, marketing, étud. ttes proposit. Lib. 1/6/75. Ecr. Mlle Dane, 179, r. St-Honoré, Paris-1er.

JEUNE HOMME - 23 A.
collaborateur journal, cherche emploi le soir, à partir de 17 h. Ecr. n° 6.949 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Pr. rég. Sèvres et Saint-Cloud. Fme 38 a., rech. place mi-tps si possib. comptabil., niv. Bac. 2 ann. LICENCE DROIT, 1er prélimin. expertise comptable. Tél. NAT. 38-24 ou NAT. 40-80.

Institutrice parlant anglais garderait enfant (s) juillet, possib. travail scolaire. - Ecr. M. Rigal, 16, av. de Bouvines, Paris (11e).

Suite licenciement collectif CADRE DIRECTION Commerc. transports internationaux (34 ans) - Allemand, anglais, expér. Marché commun, séjour plusieurs années en Allemagne, gde habitude relations clientèle et contacts internationaux, rech. situat. Transports ou industries. Faire offre à : HAVAS 45871 MARSEILLE.

JEUNE ANIMATEUR
Institut sup. d'anim., form. polyval., désirant perfection. ses connaiss., ch., à partir de juin, poste d'animateur. Pol CHAROY, 2, rue J.-d'Arc, 77000 MELUN. — Tél. 437-26-43.

capitaux ou proposit. com

Emprunte 100.000 F., offre [illegible] + participation ch. affaire. Ecr. HAVAS 114463, Tarbes [illegible]

DIFFICULTES FINANCIERES
Pour tous vos problèmes de trésorerie ou de gestion Consultez sans engagement A.O.E.
31-33, Chps-Elysées, 75008 Par. Tél. 225-94-92, 359-13-89, s. r.-

occasions

URGENT PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptur armes, tapisseries, débarras intégral appartement, pavil. sous 24 heures. — 359-83-

autos-vente

MERCEDES BENZ
Laos Paris
86, av. de Suffren - 567 [illegible]

Caravanes

CARAVANE Henrymag-Mon. 4 m., 4 pl. sa. bermis E. tr. état, chauff. auvent, 8.000 T. 437-80-95 PIVERT, 4, rue la Guinguette, 77000 La Roche

deux roues

Part. vend Yamaha 750 mot. 24. Part. ét. Px. 6.000 à déb. Tél. 820-80-17, ap. 20

bateaux

A vendre moteur hors-bord améric. 5 CV. Bon ét. marche. AV-AR. Prix 1.200. Ecr. Havas Contact. 156 boul. Haussmann 75008-PARIS — N° 63.453.

L'immobilier

appartements vente

Paris

BUTTES-CHAUMONT
Tr. beau 5 pces en duplex. Cft. Imm. moderne. Etage élevé. Balcon sur jardin. Vendredi, samedi 14/18 h. 30. 31, rue Cavendish, Paris (19e).

XVIe - AVENUE FOCH
APPARTEMENTS EXCEPTIONNELS
Ds immeuble très grand stdg.
— Duplex 180 m2 + terrasse et jardin 120 m2.
— Appartem. 230 m2 + 100 m2 jardin suspendu.
MICHEL BERNARD, PAS. 03-11.

HOTEL DE VEZELAY
Lux. appart. de caractère
— 5 pièces, 165 m2.
— 6 pièces, 190 m2 + 75 m2 de terrasse.
— Studio, 30 m2.
Bureau de vente ouvert s/place lundi, jeudi, vendredi, samedi, 9 h. 30/12 h. - 14 h. 30/18 h. 67, rue de Monceau, MICHEL BERNARD PAS. 03-11.

HOPITAL TENON
PETITS ET GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F. dans imm. entièrem. restauré Locat. et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE s/place ts les jrs (sf dim.) 11-19 heures. 88, rue PELLEPORT, 636-52-00.

RESID. MANCINI
Duplex, 2 p. s/cour, jardin, 343-66-29, bureau vente s/place, 45, RUE DE CHARENTON.

19e - BUTTES-CHAUMONT SOVIC
vend directement
UN 2/3 PIECES NEUF 7e étage
68 m2 + balcon
250.000 F - Crédit poss.
Disponible immédiatement
SOVIC - 533-88-90

VAVIN Magnif. 2 PCES, cuis., entr., s. bs, w-c, moq. Vr 14/19 h., 26, rue Delambre.

MUETTE Imm. P. de Taille Etage élevé - Asc. 7, RUE LARGILLIERE
5 P. Tt cft. Impec. Balcon + chbre serv. Px 620.000 F 526-01-50. Vr samedi, 14-18 h.

SAINT-MICHEL
Bel imm. caractère s/cour CALME et TRES CLAIRE
3 PCES Cuis. améric. équipée, S. bns. Chff. Moquet. TISSUS, poutres apparentes + débarras et grenier TERRASSE AMENAGEE ENTIER. et LUX. REF. NEUF
PRIX : 388.500 F
S/pl. sam., lundi, 14-18 h. 30, 11, RUE SUGER ou ALM. 35-15.

Grenier 50 m2 sol. Toit réf. A AMENAGER C.-Lemoine Panthéon. ODE. 95-10

5e - BOULEVARD SAINT-GERMAIN IMMEUBLE TRES GRAND STANDING
A 400 m du Palais de Justice
200 m de la Sorbonne
300 m de la Fac de Droit
50 m de la Place Maubert
Je vends directement :
TOUTES SURFACES
LIVREES le 30/10/75
AMENAGEES ou ETAT BRUT immédiatement
M'appeler : 325-25-25 et 54-78

23, rue des ECOLES. Caractère
STUD. et duplex tt cft, équipé + terrasse. Px except. Vis. 14/18 heures, ou : 548-65-80.

10e IMM. RENOVE, STA[illegible] STUDIO, cuisine équi[illegible] bains. 78.000 F. — 343-9[illegible]

Mo BONNE-NOUVELLE 31, RUE DE L'ECHIQUIER
STUDIOS équipés décorés
Prix : à partir de 75.000 S/pl. merc. à sam., 11 - 19 h.

PARMENTIER Métro Goncourt
Charmant 2 p. Tt cft. Exca. [illegible] Cuis. éq. Tél. Cheminée. So[illegible] S/pl. SAM. 24, 11 h.-30-16 h. 57, FAUBOURG DU TEMPLE FRANK ARTHUR - 924-[illegible]

PASSY atel. d'artiste + log[illegible] cuisine, bains, 70 m2, au ca[illegible] derrière imm. indép. ent[illegible] verdure. LARGIER ANJ. [illegible]

SAINT-MICHEL
Très beau duplex + terra[illegible] VUE S/N.-DAME. Sam. 14/[illegible] 29, r. Parcheminerie. 633-[illegible]

TROCADERO
Maison bourg. + petit pavi[illegible] Jardinet. Travaux. 7 bis, V[illegible] Malakoff. — Sam. 14/17 heu[illegible]

ST-PAUL. Part. vd 3-4 pces. cft, pr. lib. poss., 450.000, s/pl. samedi 11-13 h. et 15-17 3, rue Malher. — Tél. 278-3[illegible]

18, PLACE DES VOSGES
3 p. cuis. s.-d'eau, 3e ét. s/[illegible] des Tournelles. Débarras, ca[illegible] Tél. 370.000 F ce jr 14 à 19

PTE ST-CLOUD — 225-79-[illegible]
Liv. + 2 ch. tt cft, terras. 40 11e ét. 215.000. Vis. 14 h. 30-1[illegible] 72, R. D'ANJOU - BOULOG[illegible]

CORVISART. — Imm. neuf Séj. 2 ch. 73 m2. Plein S[illegible] + parking. 260-39-11 poste [illegible]

Pr. QUAI GRANDS-AUGUSTINS Séjour + chbre, lux. rén[illegible] CALME.
Imm. CARACT. - ODE. 9[illegible]

Mo MARX-DORMOY
Particulier traite en vente location-vente, STUDIO [illegible] meubl., équip. mod., entr. [illegible] séj., w.-c., cab. toil. av. [illegible] chauf. cent., ascens. Char[illegible] minimes. — M. PARLA[illegible] 609-73-50 - 203-64-88.

Région parisienne

BOIS D'ARCY, rés. la Normandie, 3 et 4 p. box, C.F. s/pl samedi de 14 h. 30 à 18 h. 15, rue Jean-Mermoz.

Part. vd appt. gd liv., 3 chb. s.-de-bains + s. de dche, 85 - Excel. état, gar. 7' gare R. Versailles. — Téléph. : 951-1[illegible]

91 - GIF-SUR-YVETTE
Part. vend de préfér. à p[illegible] appt 5 p. 92 m2, tt cft, c[illegible] gar. Bien exp., calme, ver[illegible] 165.000 F + C.F. Tél. 907-5[illegible]

Choisy-le-Roi, 9, av. 25-Août propr. vd à part. ds bel imm. p. d. t. 2 p. 58 m2 impec. c[illegible] cft., bns, moq., asc., balc. [illegible] s/pla. dim. 15 h.-18 h. M. [illegible]

Part. vd ds imm. grand stan[illegible] à Neuilly-s-Seine, 17, bd Vi[illegible] Hugo, appt. 80 m2 + parking cave. Vis. tous les jours 14 h. à 18 h.

Evry-Mennecy, Résidentiel 3 p. tt cft., comm., écoles. P[illegible] 135.000 F. — Tél. : 655-[illegible]

LA CELLE-SAINT-CLOUD près gare. Part. vd appart. [illegible] grand standing. 4-5 p. 440.0[illegible] Tél. : 969-88-68.

Part. à part., cause div[illegible] URGT. Courbevoie-Défense [illegible] 17e étage, très grand stand[illegible] 106 m2, 4 pces + box de 2[illegible] 400.000 F avec Crédit fonc[illegible] M. NICOLAS - Bur. : 775-5[illegible] Domicile : 788-07-74.

bureaux

1 à 20 Bureaux. Tous quartiers Location sans pas-de-porte MAILLOT - 293-45-55 + 522-1[illegible]

ALMA - GEORGE-V
990 F LE m2. C. IN[illegible]
12 bureaux prestige à neuf, meublés, décorés opérationnels, service en [illegible]

A TERNES
6 bureaux, 138 m2 à 490 F/[illegible] Tél. 359-58-78.

A LOUER PLACE VENDOME
BUREAUX AV. TELEPHO. 261-08-63 et 260-44-90.



l'immobilier

exclusivités

appartem. vente

D'ORLEANS à 800 m RESID. Part. vend vrai atelier e + appt tt cft, tél., asc.- s/sol, calme et lumineux, vis-à-vis. Tél. ts les jours après 20 h : 797-66-67.

16e MUETTE
BEL IMM. RECENT AGE. ASCENSEUR. SUR JURE - PLEIN SOLEIL
D 3 P., gde cuis., lux. sal. bains, wc. eux rangements. Moquette UEUS. REFAIT NEUF
PRIX 420.000 F
14-18 h 30, vend.-sam. : de BOULAINVILLIERS ou BAL. 21-92

Dans hameau privé immeub. neuf, gd standing e, 5 p., 135 m² + ch. serv. 6.000 F/m2. - 227-11-95.

Parc MONTSOURIS. Imm. récent, pl. soleil. Magnif. ES, cuis., s. de bns, 90 m2 + loggia de 12 m2 SUR AFFAIRE TR. EXCEP-NEL. 535.000 F (facilités). ALIN ORPI-SUD 531-75-58 et 532-69-77

URGENT - A SAISIR
GRENIER 60 M2 TEL
ge, Caractère. - 325-75-42.

RE DU TEMPLE. Magnif. V. + CHB. Caractère Cheminée imm. XVIIe. Urg. 325-75-42

16e - AUTEUIL
BEL IMM. GD CONFT. T. ASC. PLEIN SOLEIL
E LIV. + GDE CHBRE
ntrée, cuis., salle bains, oquette, téléph., vid. ord. XUEUS. REFAIT NEUF
PRIX : 329.500 F
vendredi, samedi, 14-18 h. d MURAT ou BAL. 22-04.

PARC DES PRINCES
vd de préf. à Part. 80 m² ét. Vue dégagée, soleil. après 19 h. : 604-54-54.

17e - S/SQUARE
STUDIOS ou DUPLEX 3-04. Appt. témoin s/pl. RUE EMILE-LEVEL.

PART. de CARACTERE oxim. du LUXEMBOURG em. équip. dans résid. stdg le siècle, 106 m² en 3 pces, ng 35 m², 2 s. bns, poutres r., cheminée, ascens., w.-c., age s/jard. Px. 640.000 F. pr rend-vous : 633-14-51, s lrs (sf dimanche) 16-17 h.

EXELMANS. Standg. liv. + ch. tt cft. 70 m², asc., vue, tél. Vis. samedi h. 173, bd Murat, 4e étage.

19e, 2 P. cuis., w.-c., poss. Impecc. Soleil. Prix total 115.000 F. - 292-07-77.

IIE 17e. B. 3 pièces cuis. w.-c. séparé. Impecc. 150.000 F. - 387-65-04.

Tour de Montparnasse. lover petit 2 p., petit prix. 326-63-98, après 18 h.

IRARD. Prop. vend 2 p. nf 32 m² + balc. Sud, gd stdg. 61, poste 5.172, 12 à 16 h.

REPUBLIQUE, p.-de-t. 5 p. 5e ét. asc., stdg., box. GRAIN. 285-00-59 - 09-54.

ION 13e PARTICULIER récent. 74 m², stdg., dble ll., calme, tr. ensol. park. t. 290.000 F. T. 587-32-50.

Près Buttes-Chaumont. P. de préf. 3 P., 71, 64 m², park. 235.000 F. 607-53-09.

tion parisienne

Y 2 type luxe, 5 p. décor. 530.000 F (200.000 moins r que le neuf). 954-68-08.

SY, MAIRIE, bel imm. cuis., bns., conft. Vue agée. 120.000. SEG. 55-31.

Croix-de-Chavaux. P. vend grenier aménag. 125 m², .000 F. Urgent. 206-54-01.

OGNE. Standg, gd 3 p., 90 m², asc., desc., tél. Vis. samedi 15/17 h. route de la Reine, 3e étage

-Mandé, imm. 64, 3e ét., s., liv., 2 chbres, 70 m². Tél. : 808-08-47.

LLY Résid. Très luxueux 103 m2 s/jard. priv. x, balc. s/verd., liv., 2 ch., cuis. et san. except. équip. 70.000 F. - RIC. 38-73.

vince

art. vend centre TOURS standg., récent, 100 m², 230.000 F. Tél. 345-70-58, ures bureau ou week-end. 15-47-61-38-10.

appartem. achat

E CPT 2-3 p., cft ou poss. 15e - 7e - 14e - 13e - 16e. me LOISANT : 578-86-86.

été rech. à acheter appt. NATION - TEL. 343-62-14.

locations non meublées

fre

RAMBOUILLET 5' GARE. Belle Maison avec jardin Aménagem. intér. luxueux. -71-58 - 523-14-09 - 770-82-53

130 km Paris
CHATILLON-COLIGNY
LOUER EN SECONDAIRE
S JOLI PAVILLON NEUF F 4 (145 M2) DANS PARC 2.200 M2 cft., plain-pied, terrasse. 1.000 F mens. Mme GIBOIN, propriétaire. 45230 - Châtillon-Coligny. Tél. : 15 (38) 92-54-25.

LOCATIONS SANS AGENCE r. Ph.-Dangeau, Versailles. rue du Hanovre, Mo Opéra, r. Héricart. - 577-70-08.

emande

IPLE SALAR. ch. SANS ENCE - 2 ou 3 PCES sailles ou envir. — 958-36-70.

DIRECT. STUDIO ou 2 P. is quart. indiff. - 577-70-01.

propriétés

LE VESINET
PROPRIETE « Ile-de-France » pierre de taille
Réception, 5 chbres, tt confort. Pav. gard. Beau jardin 1.700 m². S/place : 1 bis, boul. CARNOT 24 et 25 mai, de 14 à 18 h ; ou renseign. : 976-05-90.

VESINET Très résidentiel 700 m R.E.R.
Agréable MAISON Mansart 8 pièces princ., confort, garage. Beau jardin 2.300 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

LA ROCHE-GUYON (78)
MAISON pl-pied, tt conft., tél. Vue imprenable, jard. en terras. Pour visite tél. : 874-75-52.

LA FRETTE
Propr. vend sa VILLA impec. 80 m², poss. agrand. originat s/coteau, terrasse dominant Seine, bois 1.300 m², gar. S'adr. vend., sam., dim., lundi, 18, RUE DES PRES.

12 km HOUDAN
PPTE CARACTERE. Ds village s/6.500 m² boisé et pelouse, 6 ch. Nomb. sanit., c. éq. 400 m² HABIT. TR. GD CONFT. + dép ETAT PARFAIT. Propriétaire BENTIN, 5, r. Chalgrin-16e. 727-57-73. Week-end (37) 64-48-34.

NEMOURS
SUR 1 HA PARC
CLOS MURS
à l'écart du village tous commerces, doct., pharm., splend. maison de maître, accueil. propriété famil., à 500 m tous les produits de la ferme. Entr., récept., salon, sél. 58 m², s. à m., cheminée, cuis., office. 8 chbres, bns., ch. cent., cave, gar., eau, électricité, tél. Prix total : 399.000 F. Traite avec 80.000 F comptant. LONG CREDIT VENDEUR LES PEUPLIERS, 27, rue de Vimory, MONTARGIS. T. (15) 38-85-22-92, 24 h/24.

A 15 km Sud Fontainebleau sortie autoroute URY, Part. vd maison rurale tt cft., 6 P., 2 s. bns, ch. fuel, 2 gar. dépend., jdin, 1.400 m² enclos. Tél. : 428-16-40, hres repas.

PETIT MANOIR
anglo-normand, 6 pces, chem., momim, tt conft., impec., centre parc 6.000 m². Rare 450.000. S/place dim. 25. Blancfosse près BRETEUIL (Oise). PARAGE. 448-07-65.

A vendre demeure de caractère 2 ét., salon de réception au r.-de-ch. 250 m² au sol. Située ds un parc de 12.000 m² à Fontainebleau, nomb. possib. d'utilisations. Ecr. No 4.871 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur-2e.

Part. vd propriété 10.000 m² plus bâtisse 5 km. Dominant Genève côté français. 500.000 F. Tél. (76) 97-74-01.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
10' RER, quart. résid., vue, calme, ds magnif. parc, verger 4.500 m² tr. agréab. ppté, mais. s/cave, 8 pces, tt cft. + pav. gard. 5/6 p. indép., annexe, gar., dépendances. Tél. 933-00-70.

constructions neuves

Dans le quartier résidentiel de
GARCHES (92)
Une petite résidence grand standing
LES JARDINS DE GARCHES
29/33 Rue Henri Regnault
du STUDIO au 4 PIECES
4.180F le m2 (prix moyen)
CONFORT TOTAL ELECTRIQUE
Bureau de vente sur place
Samedi et Dimanche de 10h30 à 18h
GECOM : 747.59.50

CLAMART (Centre)
181, AV. JEAN-JAURES
Immeuble résidentiel
STUDIO, 2-4-5 PIECES
PRIX FERMES et DEFINITIFS
Livraison été 1975
Bureau de vente s/place samedi, dimanche, lundi, 14 - 18 h. 30.
SIETRA 783-24-28 306-36-57

fermettes

VALLEE SEINE
Splend. ferme époq. 3 vastes pces pout., cheminée, grange, 800 m² pelouse clos. 120.000 av. 24.000. AVIS, 2, r. Gal-Gaulle, Sens. TÉL (16) 86-65-09-03.

Luxe, calme et tradition, les Hautières de Deauville.
— S.C.I. Super Deauville —
Magnifiques appartements à étages de 3, 4 et 5 pièces.
Mieux encore qu'un duplex. Avec entrée directe par votre jardin privé.
Authentique architecture normande, poutres et colombages provenant d'anciennes fermes du Calvados. Vue panoramique sur Deauville, la mer et la vallée de l'Auge. Des week-ends raffinés à 2 heures de Paris.
Egalement mis en vente de remarquables 2 pièces de 35 ou 51 m².
Si vous voulez en savoir davantage, parlez-en à Jacques Ribourel. 28 Bd Pître-Chevalier, Villers-sur-Mer - Téléphone 16 (31) 87.03.89 ou 71 Av. Raymond Poincaré 75116 Paris - Téléphone 704.55.89
Nom ______ Prénom ______
Adresse ______ Tél. ______ M

PARIS - XIIe
22, RUE MOUSSET-ROBERT
Métros : Picpus, Nation.
DU STUDIO AU 4 PIECES
PRIX TRES COMPETITIFS
FERMES et DEFINITIFS
Lignes téléphoniq. à disposition.
Livraison été 1975.
Visites sur place merc., vend., sam., dim. 14 h. à 18 h. 30.
SIETRA. 306-36-57/783-24-28. 125, rue du Cherche-Midi-15e.

fonds de commerce

MONTE-CARLO (2 km)
HOTEL LIBRE. TR. GDE CLASSE. 1.900 M2. PARC. VUE IMPRENABLE S/MER. ELY. 73-18.

7e Fonds papiers peints, tissus ameubl. décorat. comprenant 2 boutiques parfait état baux renouvelés, loyers mod. Px pr ensemble 250.000. Interméd. s'abstenir. Tél. : 555-54-72.

villas villas

CORSE - GOLFE DE LAVA à 20 km d'AJACCIO
A vendre ou à louer
TR. BELLES VILLAS et APPARTEMENTS 2 PCES
En bordure d'une plage de sable fin et d'un port naturel.
Vue imprenable sur le golfe de Lava depuis les terrasses et jardins privés.
Avec 20.000 F + crédit très modéré.
Rentabilité assurée hors période d'occupation : 7 %
A louer : Juillet - Août - Septembre.
2 pièces : 1.500 à 2.500 F.
Villas : 2.500 à 5.000 F.
Accueil sur place ou pour rendez-vous à :
FLOREAT, 92, bd du Montparnasse, 75014 PARIS.
Tél. : 033-61-67 et 033-73-55.

LE VESINET Résident. 10' RER
S/terr. boisé de 850 m², agréable VILLA, sél. 40 m², 4 ch., 2 bns, ling. Gar. 2 voit. Tt cft. S/place sam. 24 et dim. 25/5 : 45, bd Roosevelt - Le Vésinet.

Saint-Michel-sur-Orge, 25' Paris (par S.N.C.F.), part. vd except. villa 1 étage 6 p. tt cft. + indépend. gd duplex atel., sél., s. bns., cuis. (200 m²) le tout sur 1.000 m² clos de murs. Px. 700.000 F. 901-27-78.

PART. VD
NEUVE
VILLA JAMAIS HAB.
ST-MAUR (100 m R.E.R.)
Séjour 40 m², cheminée et terrasse, vue sur Marne, 4 ch., 2 s. bs., 3 w.-c., placards, cuisine équip., garage. 570 m terrain. (Pour bateaux droit d'appontage sur Marne.) Prix : 658.000 F. (Pos. créd. 20 ans) à ttes heures 706-15-91.

ORSAY. Part. vd mais. caract. pigeonnier., jard. 1.500 m², liv. 38 m², 5 ch., gar., ch. maz. 500.000 F. Tél. 590-25-03.

PARC DE SCEAUX
Villa 7 pces. Possib. divis. en 2 appts s/450 m² jardin. Excell. état. Px. 680.000 F. ROB. 34-86.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

9e lux. appt. 108 m² av. jdin. EXCEPT. Viager occup. 1 tête ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

pavillons

5' Mo PARC-DE-SCEAUX Résid. privée. Calme. Très beau pavill. 65 « Ile-de-France » s/500 m², 7 pièces, 2 s. de bains, ss-sol complet, cave, gar. 2 voit. Prix 700.000 F. Tél. hres burx : 656-71-57 ou 350-63-81 (soir).

MAISONS-LAFFITTE DS RESID. pav. 4 p. cft. 70 m², ch. gaz + ling., gar. av. jard. 270.000 F à débattre. Tél. : 962-34-55.

PARC-ST-MAUR près R.E.R. idéal placemt, pav. 5 p. cuis., wc. possib. s. de b. s/300 m² ter. Libre dans 4 ans. Loyer perçu 3.000 F annuel. Prix 130.000 F avec 25.000 F. Tél. 883-01-47.

LE CHESNAY, Petit Pav. pl.-pied, séjour, 2-3 chbres, cuis., gar., ss-sol total. Terr. 610 m² env. Calme. Px 340.000 F. J.M.B. 970-48-16.

En Construction. Livrab. 1975
LE PLESSIS-ROBINSON
4 KM 500 DE PARIS
3 MAISONS DE 7/8 PIECES
Conception très moderne. Terrasse, barbecue, balcons, etc. Prix. 523.000 F à 671.000 F. S/pl. sam., dim. après-midi, 46, r. du Progrès. Tél. 630-78-86.

hôtels-partic.

SUR PLACE samedi 24/5 de 10 à 12 h. et 14 à 18 h. au 27, rue de Mademoiselle à Versailles.

PETIT HOTEL PARTICULIER fin 19e, salon, s. à m., cuis., 4 ch., s. de bns., cab. toil., ss-sol, gar., ch. cent. gaz, jardinet bien clôturé. 650.000 F à débattre.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PARTICULIER VEND PROXIM. R.E.R. TR. RESID. HOTEL PARTICULIER entièrement restauré STANDING EXCEPT. 300 m2 habitables. TERRASSE. Dépendances. Sur jardin. M. VANNUCCI - 772-25-13

maisons de campagne

Normandie Gauciny-Conches 27190, pavillon réc., cuis., sél., chbre, s. bns., w.-c., ss-sol, garage, cave, chauf. fuel, 1.625 m² terr. aménagé. 150.000. A. Trewin, route de Louvier, Gauciny.

constructions neuves

A FORGES-LES-BAINS (91)
PRES DE LIMOURS
dans une région campagnarde
Très belle maison de 5 pièces.
Construction traditionnelle.
Confort tout électrique.
Jardin privatif.
Garage 2 voitures.
Prix : 267.000 F.
Crédit possible.
Tél. (le matin) : M. Letestu. 225-53-28.

XIIIe - PORTE D'ITALIE
3 pièces, 70 m2 .... 256.000 F
Cave et parking inclus.
Exonéré impôt foncier.
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

XVIIIe - JULES-JOFFRIN
Chambres et studios, 2-3-4 et 5 pièces.
Habitables début 1977.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

XXe - PELLEPORT
Studios, 2-3 et 4 pièces.
Habitables début 1977.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

VINCENNES
« STUDIUS Ier »
15, avenue du Petit-Parc.
DU STUDIO AU 5 PIECES
PRIX FERMES
Bureau de vente et appartement décoré ouverts : Mardi et vendredi : 14-18 hres. Samedi et dimanche : 11-19 h.

S.O.G.E.I. : 331-45-61 +.

XIIe - RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces.
Livrables 4e trimestre 1976.
PRIX NON REVISABLES.
« IMMOBILIERE FRIEDLAND, » 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

XIIIe - TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces.
Habitables 4e trimestre 1976.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing.
Studios, 2-3 et 4 pièces.
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

appartements occupés

PIERREFITTE, plusieurs 2 p. Prix intéressant. Tél. 506-18-21.

locations non meublées

Offre

MICHEL-ANGE, appt de récept. 315 m2, Grd Hall marbre, salon salle à manger, 2 ch., 2 bns + atelier en duplex. Terrasse. 8.000 F + ch. - Tél. 366-45-29.

RUE MAZARINE, studio rénové Bns - 750 F - Téléph. 526-73-01.

MONTPARNASSE, réc. STUD. Cuisine équip. Bains - 900 F. Téléphone : 754-08-88.

Du studio au 4 pièces par prop. directem. Tél. 720-09-41 et 09-61.

maisons de campagne

110 km Paris autoroute Sud 12 km Montargis
LA MAISON DU HAMEAU
Maison campagnarde.
Murs : pierre. toit : tuile pays, séj., 2 ch., cellier, grenier. jardin 600 m², arbres fruitiers. Prix total : 68.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45201 Montargis 15(38)85-15-57.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vds LEICA M5 av. 3 objectifs 2/35, 2,8/90, 4/135 Tél. : 233-50-00 poste 3276.

A vendre Alpha Encyclopédie reliée. 1.200 F. — Tél. 202-93-06.

Céramiques pré-incas et livres anciens vendus par particulier. — Tél. : 254-10-26.

A votre brocante (tables bistrots) + chaudière mazout, cuve 2.000 L., brûleur, radiat. accélérat. 4 CV Simca 1000. Téléph. à partir de 19 h. à 670-02-60.

MEUBLE de RANGEMENT M.D. acajou, style Louis XV 2,40×0,80×2,50. Tél. : 374-39-18.

Part. vend Secrétaire époque Louis XVI, marquet. parfait état. Tél. : 265-24-71.

A vendre 2 tapis Chine-orient. Tél. : 772-46-03.

Demandes de particuliers

Part. rech magnétoscope télév. d'occasion. — Tél. : 772-46-03.

Agences de voyages

CHARTER INFORMATION Premier centre d'information de vols à tarif réduit, 11, rue d'Armaillé (17e). Tél. : 380-34-58 - 766-41-40.

Antiquités

ABAQUES, ASTROLABES Mouv. horloger, argent, bijoux, mobiliers toutes époques. ACHAT AU PLUS HAUT COURS Charles de Vallaud. MOL. 04-56.

Antiquaire

VALLEE DE LA BIEVRE « LE CASTOR Antiquaire », 45, rue de la Libération, 78350 - JOUY-EN-JOSAS Téléph. : 956-24-25. Ouvert l'après-midi à partir du jeudi et le samedi de 10 à 12 h. Spécialiste installation maison de campagne - Brocante originale, objets rares et insolites. Très beaux meubles anciens, rustiques, curieux. Mme PARIS vous y accueillera avec plaisir.

Agencements

Entreprise générale du bâtiment pour tous travaux de :
— Agencement magasins.
— Restauration d'immeubles.
— Réfection d'appartements. Intervention immédiate. Téléphone : 520-85-80.

Animaux

DOG CLUB CHOIX IMPORTANTS de YORKSHIRE, LHASSA APSO, SHIH-TZU, caniches, cockers, etc. (pedigree officiel) (sous contrôle vétérinaire). Tél. 535-32-22, 56, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

Bibliophilie

Vds. livres. Peut acheter compt à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - Tél. : 326-68-28.

Bijoux

TOUS BIJOUX, achat, or, brillants, argenterie, 22, r. Danielle-Casanova (entre av. Opéra et rue de la Paix). Téléph. : OPE. 25-72.

BIJOUX OR, brillants. Paie comptant, 24, rue du Faubourg-Montmartre (1er étage).

Cours

EDUCATION pour garçons de 9/15 ans ayant besoin autorité. « Les Pastoureaux » Eaux - Puiseaux 10130 - ERVY-LE-CHATEL.

COURS SECONDAIRE Privé, mixte. 17, rue Paul-Bert - Angers Téléph. (41) 88-11-73. Rattrapage scolaire ttes classes, effectifs réduits (8 à 10 élèves par classe). Externat. Internat. Pourcentage de reçus en 1974 : BEPC : 89 % — BAC : 86 %.

Conseil œnophile

VINS CHOISIS à prix rationnels UN CONSEIL ŒNOPHILE les sélectionne pour vous vous évite les traquenards, vous les commanderez en direct à la propriété. Possibilité de gestion permanente de votre cave, les mardis de 15 à 21 h. les amateurs nous posent questions très diverses. Jacques Vivet, 326-04-43.

Cinéma

Equipe professionnelle CINEMA réalise tous films pour industrie publicité, formation. Sérieuses références. Prix sans surprise. Déplacements France et étrang. Contact à LYON (78) 57-00-69.

Décoration

TOILE DE LIN + galon, + molleton, 35 F le mètre pose comprise. Moquette, rideaux et ts travaux de peinture. Décoration conseil. Devis gratuit - Téléph. 580-94-91.

AUTOUR DU FEU Tous les accessoires pour cheminées : plaques, grilles, chenets, soufflets, etc., sacs de bûches et fagotins. 24, rue de la Cerisaie, Paris (4e) - Téléph. : 272-36-08.

Je n'installe que 8 cuisines par mois. Pose plomberie, électricité, carrelage compris. Devis et maquette gratuits. Jacques FRANCOLON, Install.-conseil. Sur R.-VS : 700-69-82.

Homes d'enfants

LE GRAND-CHAMP Home d'enfants de 3 à 6 ans, séjours toutes années, effectif réduit, ambiance familiale. Chaumont-le-Bourg, 63940 Marsac. Tél. : (73) 95-91-11 le 25 à Beurrières.

Institut de beauté

SI VOUS DESIREZ perdre de 1 à 15 kilos sous contrôle médical. Tél. à l'INSTITUT 92, 825-93-67.

Joaillerie

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 8, rue Saint-Florentin, 8e. TÉL. : 260-34-89.

l'agenda du Monde
Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

Maison de retraite

Maison de retraite privée entre forêt Sénart, gare Juvisy, handicapés ou non. Tél. : 903-73-50.

Optique

JUMELLES
LUNETTES TERRESTRES ET ASTRONOMIQUES MICROSCOPES TELESCOPES
Ets CERF
20, quai de la MEGISSERIE PARIS 1er - 233.54.42

Philatélie

TIMBRES-POSTE Maison A. MAURY, 6, bd Montmartre - 75009 Paris. La plus ancienne maison de philatélie en France. Fondée en 1860. Achète pour sa clientèle française et internationale collections, lots, archives, vracs et lettres de toute importance. Paiement comptant. Discr. ass. Consultez-nous !...

ACHETE COLLECTION Ecr. Paganini, 26, av. Friedland, Paris-8e. AMP. 89-19, le matin.

Produits régionaux

Tous les produits de Provence par correspondance en vente directe de notre comptoir. Demandez notre catalogue. LA BOUSCATIERE, B.P. 125, 04100 MANOSQUE.

Directement du producteur, vin blanc de Montlouis (A.C.) An. 64/69/70/71/72/73, sec, 1/2 sec, moelleux de 5 à 9 F et champagnisé 1/2 sec et brut 7,50 F expéd. 12 ou 25 bout. embal. et porte en +. A. CHAPEAU, Husseau, 37270 MONTLOUIS.

Restauration

EBENISTE restaure et revernit les beaux meubles anciens. Tél. : 636-63-25.

Réceptions

MARY S.A.
LOCATION DE TENTES DE LUXE et MATERIEL pour
GDES RECEPTIONS
PARIS-PROVINCE
4, rue Pasteur. Tél. 964-40-07. DEUIL-LA-BARRE 95170.

Spécialité culinaire

FUENTES-SANTA MARIA ex BLIDA, livre à domicile sur simple coup de téléphone son couscous royal très complet. 24 F par personne et vend ses célèbres mounas. Brasserie de l'Europe, 17, r. de Constantinople, Paris-8e Tél. : EUR. 59-82.

AUBERGE DE LA TERRASSE Carrières-sous-Bois. - 962-05-78. en cuisine : Mme GUYARD, spécialités provinciales. Repas aff. soignés (entre Maisons-Laffitte et St-Germain).

Télévision

DEPANNAGE 7 jours sur 7. Tél. : 527-28-66 — 525-10-49.

Vêtements

LOCATION d'habits de cérémonie, jaquet. claires et sombres, smokings fantaisie et classique, costumes blancs et ville. BERAL, 2, rue Caulaincourt. Métro : Place Clichy. Téléph. : EUR. 72-37.

DAME ferait TRICOT sr mesure ou tout OUVRAGE, CROCHET AIGUILLES, FOURCHE, MACHINE A TRICOT., ou donner. COURS MACHINE ou TRICOT. Tél. 857-27-48, tous les jours, MEME LE DIMANCHE.

ETES-VOUS COQUETTE ? Aimez-vous le changement ? Venez fouiller, essayer divers vêt. (jeune, enf.), très bon état, sacs, bibelots, etc., 1/4 de leur valeur. — Téléphone : 520-07-82. MAGUY, 40, rue Vital (16e).

Yachting

DUFOUR 35 Croisière Méditerranée avec skipper - JAS. 64-97.

SUR LA SEINE Louez un yacht de rivière très confortable pour 4-7 pers. FRANCE-RIVER-LINE Tosny, 27700 Les Andelys. Tél. 529. Tél. Paris 525-00-98.

Vacances — Tourisme — Loisirs

Hotels Trepini, Torino 98, via Panzini 47041 Bellaria (FO) Italie Tél. 44291. Pens. conf. mai, sept. L 4.000 ; juin, juil. août L 5.000.

ANJOU. Repos, détente, dans petit château Renaissance. château de Raguin 49114 Chazé-sur-Argos.

NICE. Mer, stud. cuis. gd conf. juin, juillet, septembre MEUBLE FRANKLIN, 3, rue A.-Poullan. — Tél. (93) 88-42-71.

VACANCES INSOLITES
EN GRECE
Prenons 3/4 personnes à bord de notre voilier pour croisières sauvages dans les îles de la mer Egée. Initiation à la voile, perfectionnement ou farniente.
TEL. : 406-44-50 ou ECRIVEZ DELANTY, 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

CAMPAGNE A LA CARTE
— Villages de vacances
— Gîtes ruraux et hôtels
Réservations gratuites. Tarifs spéciaux pour Mai, juin et septembre. Dépliants sur demande : Maison Poitou-Charentes-Vendée, 4, avenue de l'Opéra, Paris-1er Tél. : 073-49-95.

Hôtel Touristes 16210 Medillac, tt confort, terrasse, ombr. forêt, pêche 100 m. — 38 F par jour.

ILE DE PATMOS (Grèce) Très belle maison confortable, situation exceptionnelle, à louer juin, juillet, septembre, octobre. Tél. : 704-69-73.

MARTINIQUE BUNGALOW 3 et 6 pers. t. cft. mer à 100 m. vue exceptionnelle s/baie/volcan 600 ou 700 sem. suivant saison Tél. : 437-16-88.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LOGEMENT

Des libéraux orthodoxes

Ils étaient près de deux mille tenants de l'économie libérale la plus orthodoxe, réunis du 17 au 23 mai au Palais des congrès de la porte Maillot. Venus de trente-cinq pays, ces experts et agents immobiliers, administrateurs de biens, promoteurs constructeurs et financiers ont débattu au cours du XXVIe congrès de la F.I.A.B.C.I. (Fédération internationale des professions immobilières) de l'évolution des politiques du logement dans le monde, du contrôle et du blocage des loyers, de la responsabilité du professionnel immobilier, de la rénovation et de la conservation du centre des villes, etc.

Quelques phrases du discours du président mondial sortant, M. Geoffrey Gay, donnent une assez bonne idée de la toile de fond sur laquelle se sont déroulés les débats : « Nous devons protéger la liberté des transactions immobilières, la liberté des loyers et des prix et, avant tout, protéger les droits des propriétaires immobiliers, et nous opposer aussi à la tendance à nationaliser le terrain. Par conséquent, notre action professionnelle doit être orientée (...) vers la mise au point d'une politique immobilière dans le monde (...) ainsi que vers la promulgation énergique de cette politique. »

Les formes nouvelles d'impôts et de taxation instaurées par les gouvernements devraient l'être avec le souci constant de laisser aux entreprises leurs capacités de développement.

Les professionnels de l'immobilier ne sauraient être tenus pour responsables de la dégradation des marchés, car « ils ne font pas le marché, ils se bornent seulement à répondre à la demande ».

Recevant la presse, jeudi après-midi, les responsables des fédérations américaines (M. Art Leitch), canadienne (M. Holmes) et britannique (M. Coopman) ont fait pour les journalistes le point de la conjoncture dans leurs pays respectifs. Le salaire est pratiquement le même aux Etats-Unis et au Canada : rupture de tendance au milieu de l'année 1974, problèmes posés par la hausse du loyer de l'argent, et les difficultés rencontrées pour obtenir des prêts, adoption de législations contraignantes qui découragent le lancement de programmes. Cependant, quelques signes de reprise sont enregistrés. Le représentant britannique a été plus sombre puisqu'il a évoqué « un véritable marasme », sans signe de reprise. Cependant, les maisons individuelles d'un prix inférieur à 15 000 livres sterling se vendent bien, car l'« immobilier est encore le meilleur moyen de se garantir contre l'inflation ».

On le voit, l'air du temps n'inspire pas des réflexions très diversifiées aux professionnels de la construction... — J. D.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/2	5 1/2	4	5	7	9
1 mois	5 3/8	5 7/8	4 1/2	5	3 1/4	3 3/4
3 mois	5 3/4	6 1/4	4 5/8	5 1/8	3 7/8	4 3/8
6 mois	6 3/4	7 1/4	4 7/8	5 3/8	4 5/8	5 1/8

AUTOMOBILE

La mise en liquidation judiciaire de Maserati a pour conséquence l'arrêt de la production de la Citroën SM

La société Maserati a publié le 22 mai le communiqué suivant, concernant sa mise en liquidation judiciaire :

« *La crise de l'automobile a touché les voitures de prestige de plein fouet. Parallèlement, les mesures de limitation de vitesse prises par un grand nombre de gouvernements ont porté un coup fatal aux automobiles conçues pour les hautes performances, y compris la Citroën SM (dont Maserati fabrique le moteur). Maserati a été plus que durement frappée par l'effondrement de ce marché.*

» *C'est pourquoi l'assemblée générale extraordinaire réunie le 22 mai 1975, au vu des résultats 1974, dont les pertes sont supérieures au capital, et des perspectives des comptes d'exploitation, largement négatives pour les années à venir, a dû se résoudre, après avoir considéré les possibilités d'autres solutions, à la mise en liquidation de la société, en conformité avec la loi.*

» *L'assemblée a pris sa décision, pleinement consciente de la gravité de cette mesure imposée par les circonstances, sachant qu'elle concerne une société de renommée mondiale et qui occupe une place importante à Modène.*

Créée en 1926, la firme Maserati s'était spécialisée dans la construction de voitures à hautes performances. Comme pour les autres constructeurs de ce genre de voitures, c'est la compétition qui avait imposé la marque, dans tous les domaines : championnat du monde de monoplace (1954, 1957), Indianapolis (1939, 1940), courses d'endurance, etc.

Dès 1964, déjà en butte à des difficultés financières, Maserati limite son effort pour la course. La situation qui continue de se dégrader conduit Maserati à renoncer complètement à la compétition et à conclure, en 1968, un accord avec Citroën qui se traduit par une prise de participation de 60 % du constructeur français. L'année suivante, la production d'une Citroën (SM) équipée d'un moteur Maserati (six cylindres en V, 2 670 cm3) est entreprise par les deux sociétés. La nouvelle voiture, lancée en 1970, sera construite à 12 000 exemplaires : 5 032 en 1971, 3 992 en 1972, 2 619 en 1973, 294 en 1974. Entre-temps (1971), Citroën a pris le contrôle total de Maserati.

La chute progressive des ventes et la dégradation du marché en 1974 ont accéléré les difficultés de Maserati dont la moitié du chiffre d'affaires reposait sur la production du moteur de la SM. Pour le reste, c'est-à-dire pour la gamme Maserati proprement dite (Bora, Khamsin, etc.), les débouchés et les perspectives des voitures de prestige étaient tout aussi préoccupants. Maserati avait vendu 660 voitures en 1973, moins de 500 en 1974, et les prévisions pour 1975 étaient encore plus mauvaises.

Maserati, qui emploie huit cents personnes, n'a donc pas échappé au double effet de la crise de l'énergie et des limitations de vitesse imposées dans la plupart des pays, effets qui avaient déjà touchés Aston-Martin, Lamborghini et Iso-Rivolta.

Citroën, dont la gestion est désormais du style Peugeot, après l'abandon récent de la DS, cessera la production de la SM, qui était, depuis l'automne dernier, assemblée par l'usine de Guy Ligier à Vichy. La mise en liquidation de Maserati aura d'autres conséquences pour les automobiles Guy Ligier — société dans laquelle Citroën est majoritaire — qui utilisaient le moteur de la SM pour le type JS2. Citroën et Ligier sont convenus d'examiner les modalités qui permettront à M. Guy Ligier de reprendre le contrôle de sa firme et de poursuivre les activités des automobiles Ligier.

FRANÇOIS JANIN.

GENERAL MOTORS SUPPRIME SON ATELIER DE MONTAGE EN SUISSE

General Motors a annoncé, jeudi 2 mai, l'arrêt, à la fin du mois d'août, de sa chaîne de montage de voitures à Bienne, en Suisse, licenciant ainsi quatre cent cinquante salariés. Cette décision s'explique, selon la direction, par la baisse de production de cette usine (12 000 véhicules assemblés en 1974 contre 17 186 en 1972), liée au marasme des marchés automobiles et par l'augmentation des droits de douane perçus sur les pièces détachées importées d'Allemagne fédérale qui ont fortement réduit la rentabilité de cette division.

La direction a précisé que le montage de réfrigérateurs et de moteurs Diesel serait poursuivi en Suisse. — *(Corresp.)*

AGRICULTURE

LA CONFÉRENCE DES TREIZE PARTIS COMMUNISTES

Il faut accroître la solidarité entre salariés et paysans

Les spécialistes des questions paysannes de treize partis communistes d'Europe occidentale — Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Turquie — ont participé, du 20 au 22 mai, au Palais du Luxembourg, à une conférence dont l'ordre du jour était : « *La crise dans les pays capitalistes d'Europe et la paysannerie ; les objectifs des luttes paysannes ; l'alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie laborieuse pour le progrès, la démocratie, la paix et le socialisme ; le rôle et la coopération des partis communistes.* »

A l'issue de cette conférence, M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central du P.C.F., a déclaré en substance : dans chacun des pays, l'essor de l'agriculture et l'élévation des conditions de vie des paysans sont entravés par « *la crise du capitalisme monopolistique d'Etat* », qui s'exprime par l'inflation, l'exode rural massif, la concentration et la disparition des petites et moyennes exploitations, en dépit de la diversité du niveau de développement économique dans chaque pays et des conditions particulières de production et de structures agraires. Il s'agit désormais pour les partis communistes « *de faire échec aux objectifs du grand capital tendant à faire supporter aux petits et moyens paysans les frais de la crise* ».

La déclaration commune adoptée par la conférence indique que, dans un premier temps, « *il convient de garantir des prix à la production permettant une juste rémunération des producteurs et tenant compte des charges qu'ils supportent, ainsi que d'assurer de meilleurs débouchés pour les produits agricoles* ».

Toutefois, les communistes pensent que de telles réformes ne briseraient pas, seules, « *l'étau dans lequel est enserrée l'agriculture* ». Ils proposent donc « *des mesures fondamentales de caractère antimonopoliste pour des transformations sociales et démocratiques* » : libérer la terre de la spéculation ; moderniser l'équipement des petites exploitations ; organiser les marchés ; réduire les prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture ; développer les formes coopératives de la transformation et de la commercialisation des denrées. Au total, les agriculteurs ainsi que les salariés agricoles devront acquérir la « *parité sociale* ».

En ce qui concerne les échanges internationaux, les communistes pensent que le commerce des produits agricoles « *ne doit pas compromettre les agricultures de chaque pays, car celles-ci assurent une sécurité d'approvisionnement alimentaire minimum* ». Ils critiquent notamment le Marché commun agricole, « *qui n'a servi qu'à développer les échanges capitalistes, à aggraver la concurrence et la concentration et à accroître le pillage opéré sur les richesses créées par la paysannerie* ». Le document de la conférence préconise en revanche « *l'établissement de relations nouvelles entre tous les pays sans discrimination, basées sur les intérêts réciproques, afin de régulariser les échanges agricoles tout en constituant des stocks de sécurité et en aidant les peuples victimes de sous-alimentation* ».

Enfin, les partis communistes pensent que leurs objectifs seront atteints grâce « *à la solidarité croissante dans les luttes des travailleurs salariés et celles de la paysannerie laborieuse* ».

« DE GRAVES DANGERS » DE PÉNURIE ALIMENTAIRE estime la Fédération internationale des producteurs

Le comité exécutif de la Fédération internationale des produc[...] leur coût de production et l[...] réuni à Paris les 20 et 21 ma[i] estime que « de graves dangers [...] pèsent encore sur la situation al[imentaire] mondiale, malgré l'ac[croissement] de la productio[n] agricole et les bonnes perspective[s] de récolte.

S'il n'y a pas de menace [de] famine pour l'immédiat, les dir[i]geants de la FIPA pensent qu[e] des pénuries pourraient surven[ir] car les agriculteurs sont déco[u]ragés par le renchérissement [de] leur coût de production et [la] spéculation sur les récoltes. Po[ur] remédier à une telle situation [la] FIPA propose que les gouvern[e]ments assurent plus de sécuri[té] aux exploitants ainsi que [la] constitution de réserves mondial[es] de sécurité pour les principal[es] denrées. Enfin la FIPA deman[de] de participer aux discussi[ons] internationales pour les acco[rds] sur le blé, le sucre ou le caca[o].

● *Un comité interministé[riel]* s'est réuni à l'hôtel Matign[on] le jeudi 22 mai pour exami[ner] les orientations à donner [aux] productions agricoles au c[ours] du VIIe plan.

M. Jean-François Deniau, [se]crétaire d'Etat à l'agricul[ture] doit remettre un rapport su[r ces] orientations le 30 mai proch[ain] avec trois semaines de retard [sur] la date initialement prévue. [A] l'heure, on sait seulement [que] l'action du gouvernement s'o[rien]terait dans trois directions : [as]surer le développement de l'[agri]culture, compenser la fra[gilité] de ce secteur à l'égard de [son] environnement économique, [don]ner aux ruraux des condit[ions] de vie plus équitables.

CONJONCTURE INTERNATIONALE

• ALLEMAGNE : baisse du taux de l'escompte pour déclencher la reprise

De notre correspondant

Bonn. — Pour la cinquième fois en sept mois, la Banque centrale d'Allemagne fédérale a décidé, le jeudi 22 mai, d'abaisser le taux de l'escompte, qui revient de 5 à 4,5 %. Le taux des avances sur titres a également été diminué de 6 à 5,5 %. Cette décision s'accompagne d'un train de mesures, comme la diminution du montant des réserves obligatoires des banques, qui entraîneront une augmentation de 2,8 milliards de deutschemarks de la masse monétaire.

M. Friderichs, ministre de l'économie, a affirmé que, compte tenu de la hausse des prix encore relativement forte, la décision de la Banque centrale était « *un pas courageux* » conforme à la politique du gouvernement fédéral. Il s'agit pour les responsables de la Bundesbank de déclencher une reprise économique qui se fait toujours attendre. Les hypothèses optimistes du gouvernement de Bonn se sont en effet révélées erronées. Au premier trimestre, le chancelier Schmidt attendait la relance pour la fin du printemps.

La chute des exportations

Aujourd'hui, personne ne se risque à la prévoir avant la fin de l'année. Si la demande intérieure s'est stabilisée, la chute des exportations a été plus forte que prévu. Une légère croissance au second semestre pourrait permettre de compenser le recul du produit national brut enregistré pendant les premiers mois de cette année.

Bonn a révisé en baisse les hypothèses faites au début de l'année. On prévoit maintenant une croissance zéro, alors qu'en janvier une augmentation du P.N.B. de 2,5 % était prévue. Le nombre moyen des chômeurs sur toute l'année devrait être de 900 000 au lieu des 700 000 annoncés. — D. Vt.

● JAPON : la producti[on] industrielle repart.

Pour la première fois de[puis] six mois, la production ind[us]trielle au Japon a progressé [en] mars. Selon les chiffres pub[liés] par le ministère du comme[rce] international et de l'indus[trie] (MITI), l'indice de la product[ion] minière et manufacturière a p[ro]gressé de 1,4 % par rapport [à] février. Cependant, par rapp[ort] à mars 1974, la baisse est enc[ore] de 16,1 %.

L'indice des livraisons de m[ar]chandises a également progre[ssé] pour le deuxième mois consécu[tif] (de 1,1 % par rapport à févri[er]) tandis que celui des stocks dé[clinait] de 1,7 %.

● ÉTATS-UNIS : flambée [des] prix.

Washington (Agefi). — [La] hausse des prix à la consomma[tion] aux Etats-Unis a été d[eux] fois plus forte en avril qu'en ma[rs] indique le département du trav[ail]. Après correction de l'influe[nce] des facteurs saisonniers, la hau[sse] a atteint 0,6 %, contre 0,3 % [en] mars.

Cette poussée, qui a surpris p[ar] sa vigueur, a accentué la bai[sse] du pouvoir d'achat de l'América[in] moyen. Les revenus disponib[les] réels ont diminué de 1 % [en] avril, étant désormais inférieu[rs] de 4,1 % à ceux d'il y a un an.

● AUX ETATS-UNIS, les vente[s] de voitures étrangères ont pro[gressé] de 16 % en mars, c[e] qui a porté leur part du mar[ché] au niveau record de 21,8 % (contre 21,5 % en février). Le[s] constructeurs américains on[t] vu leurs ventes s'effondrer e[n] mars : 523 380 unités, soit 20 % de moins qu'en mars 1974, qu[i] marquait déjà un net recul pa[r] rapport à 1973, année « nor[male] » de référence.

Au cours du premier tri[mestre], les firmes américaine[s] n'ont vendu que 1 521 789 véhi[cules] neufs, soit 14 % de moin[s] que l'an passé.

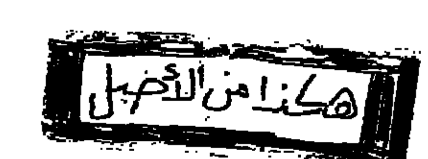
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LA C.F.D.T. A PROGRESSÉ SENSIBLEMENT AUX CHARBONNAGES

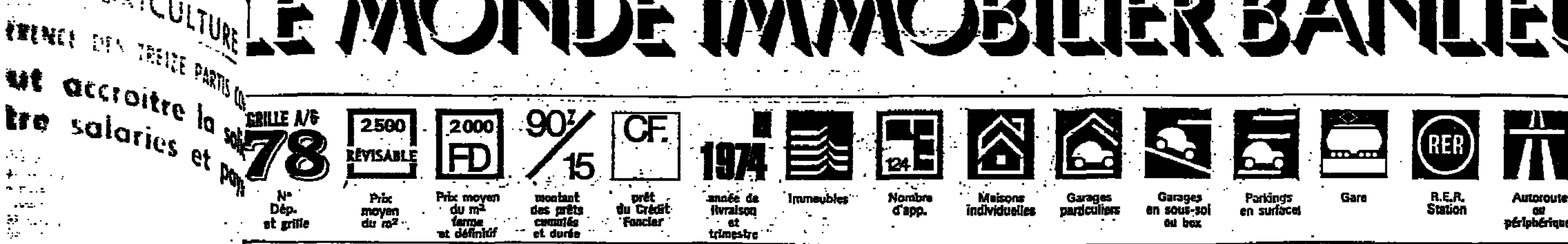
Aux élections des membres des comités d'établissements dans les Charbonnages, la C.F.D.T. a progressé assez sensiblement, dans le collège des ouvriers, au détriment des autres syndicats : cette progression de 2 points (11,98 % au lieu de 9,70 % en 1972) s'explique surtout par le gain de 10 points dans les charbonnages de Lorraine (27,30 %, au lieu de 17,20 %). En revanche, la C.F.D.T. recule dans le collège des employés et agents de maîtrise au profit de la C.G.C. Au total, la C.G.T. reste majoritaire chez les ouvriers, et la C.F.T.C. arrive en tête chez les employés. Les résultats quasi définitifs sont les suivants :

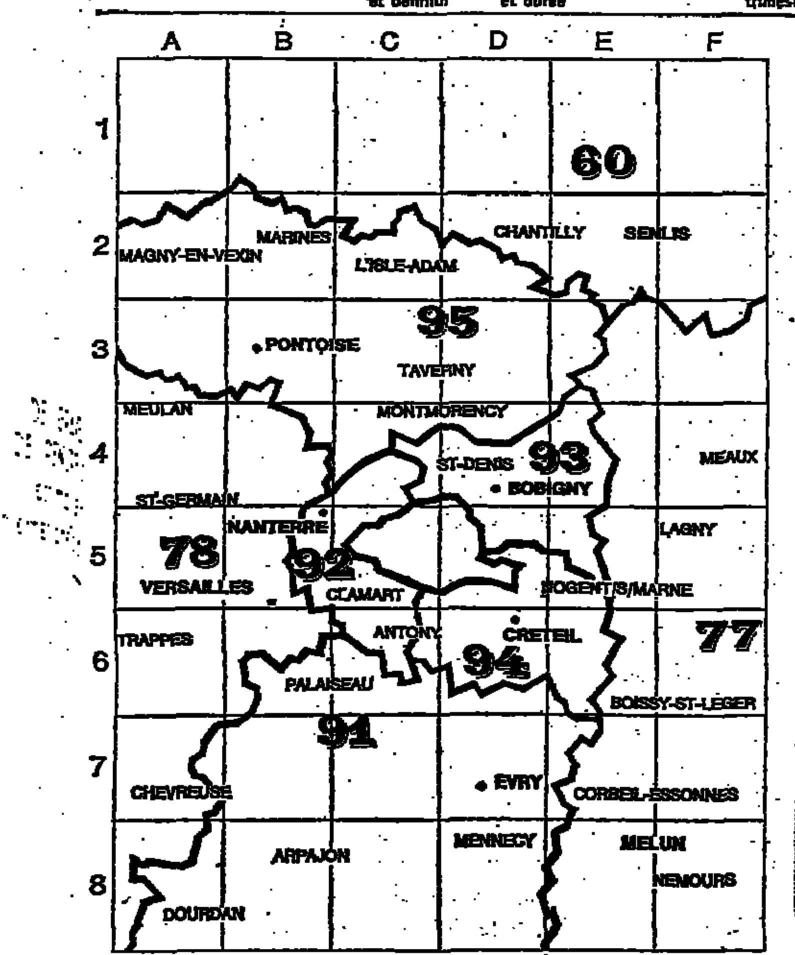
COLLÈGE DES OUVRIERS. — Ont obtenu : C.G.T., 32 026 voix, soit 61,95 % des suffrages exprimés (62,10 % en 1972) ; C.F.T.C., 8 223 voix, soit 15,90 % (17,50 %) ; C.F.D.T., 8 192 voix, soit 11,98 % (9,70 %) ; F.O., 5 257 voix, soit 10,16 % (10,70 %).

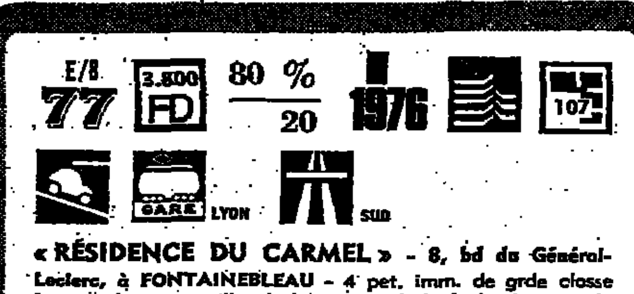
COLLÈGE DES ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise). — Ont obtenu : C.F.T.C., 4 107 voix, soit 35 % (35,70 % en 1972) ; C.G.C., 3 945 voix, soit 33,54 % (31,40 %) ; C.G.T., 1 534 voix, soit 13,10 % (12,80 %) ; F.O., 1 072 voix, soit 9,15 % (8,80 %) ; C.F.D.T., 1 065 voix, soit 9,09 % (10,80 %).



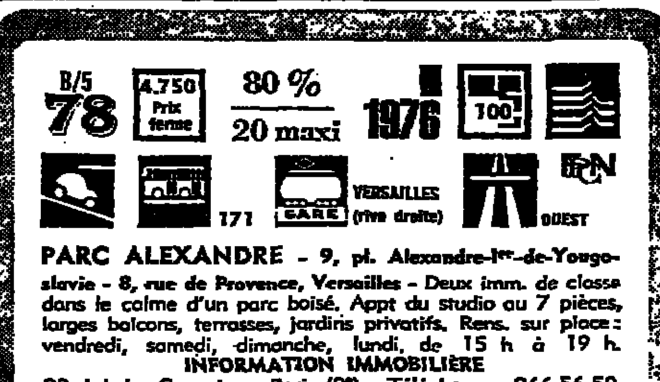
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE



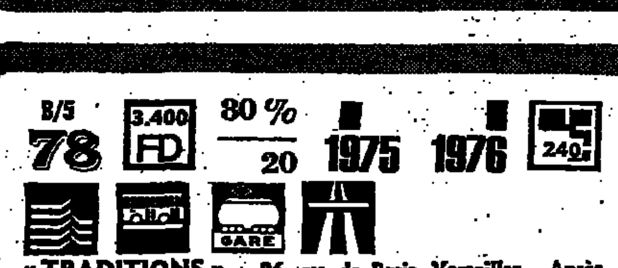




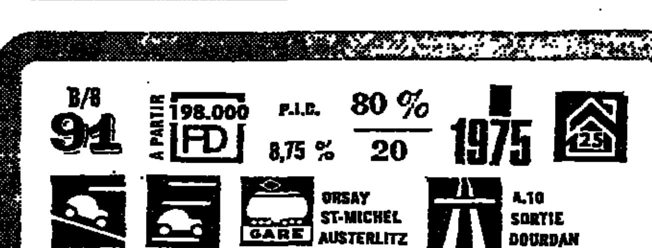
« RÉSIDENCE DU CARMEL » - 8, bd du Général-Leclerc, à FONTAINEBLEAU - 4 pet. imm. de grde classe à prox. du centre ville, de la gare et de la forêt. Apparts du studio au 5 pces. Chauff. électr. intégré, dernier conf. des techn. mod. Sur pl. t. l. jrs (sf mardi), de 14 h 30 à 18 h 30. Réalisation : FINERCO. - Vente : CABINET JOFFRE - 118, rue Grande - 77300 Fontainebleau, téléph. 422-41-81



PARC ALEXANDRE - 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.
INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) - Téléphone : 266-56-50.

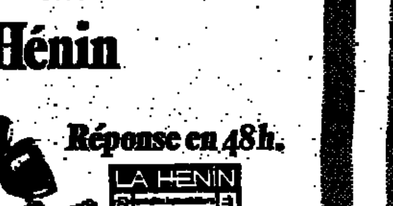


« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI - G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61

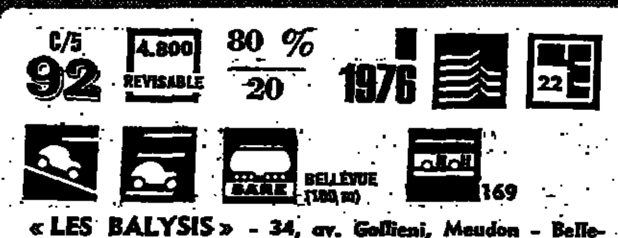


LES HAMEAUX DE DOURDAN - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan. - Reste 1re tranche, livraison immédiate un 6 p., C.F. 5,50 %. - 2e tranche, maisons individ. 4, 5 et 6 p. + terrains privatifs. Vis. sur pl. lundi, jeudi, vend., de 14 h. 30 à 18 h. 30, sam. et dim. de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. 492-75-81. Pierre BARON S.A., 118-120, r. de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02 +.

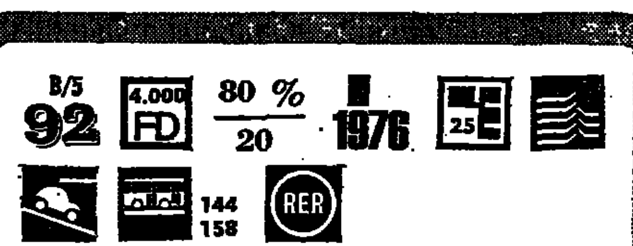




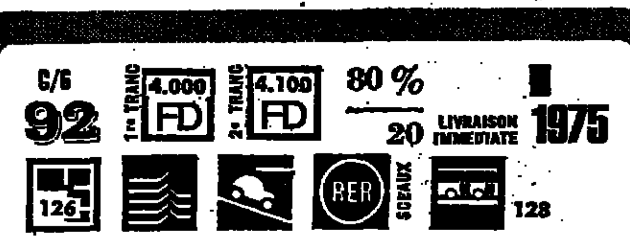
27, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris. 260.35.15



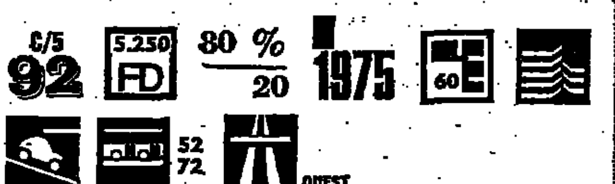
« LES BALYSIS » - 34, av. Gallieni, Meudon - Bellevue - 2 petits immeubles résidentiels de 3 étages, du stud. au 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité. (12' Paris-Montparnasse). Bur. vte sur place : jeudi, vendr., sam. et dim., 14 h 30 à 18 h 30. Téléph. : 027-14-13. Réalis. SOFREDIM, Vente COCIM, 124 bis, av. de Villiers, 75017 Paris - Téléph. : 380-21-40.



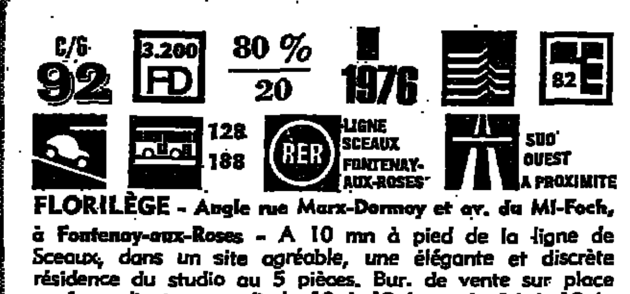
19, RUE P.-BROSSOLETTE - RUEIL-MALMAISON - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre. 2 à 5 pièces, exposition plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison juin 1976.
PROMEX - Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10.



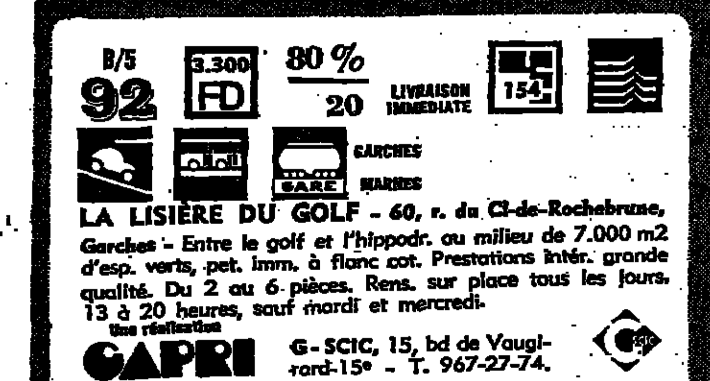
L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdon, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI - G-SCIC, 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54



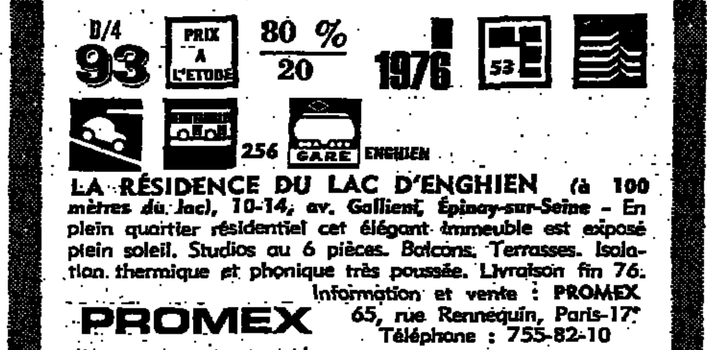
LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
PROMEX - Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.



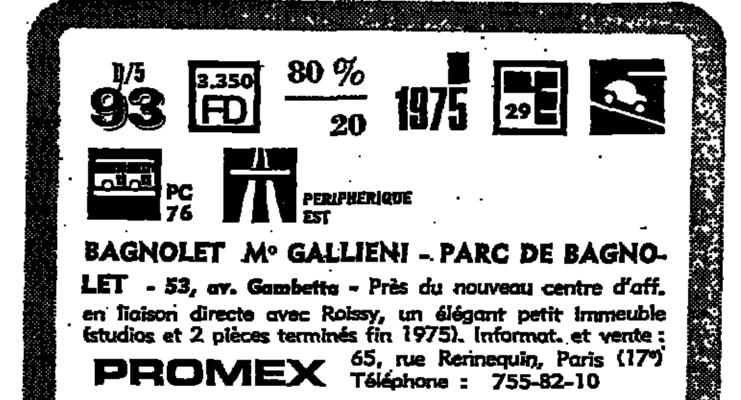
FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE REALISATION CAPRI - G-SCIC, 15, bd de Vaugirard. Téléphone : 350-11-36



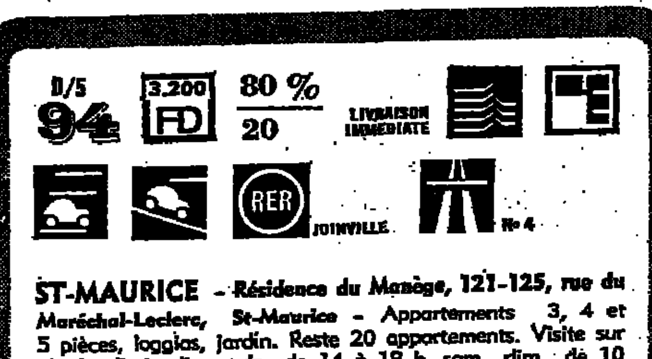
LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours. 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.
Une réalisation CAPRI - G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



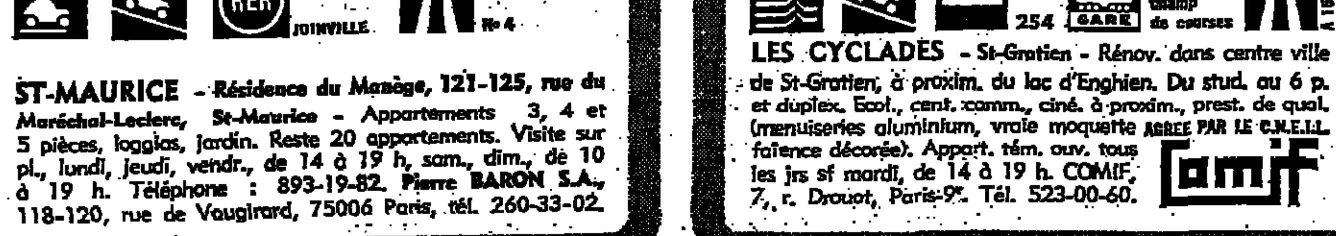
LA RÉSIDENCE DU LAC D'ENGHIEN (à 100 mètres du lac), 10-14, av. Gallieni, Épinay-sur-Seine - En plein quartier résidentiel cet élégant immeuble est exposé plein soleil. Studios au 6 pièces. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 76.
PROMEX - Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10



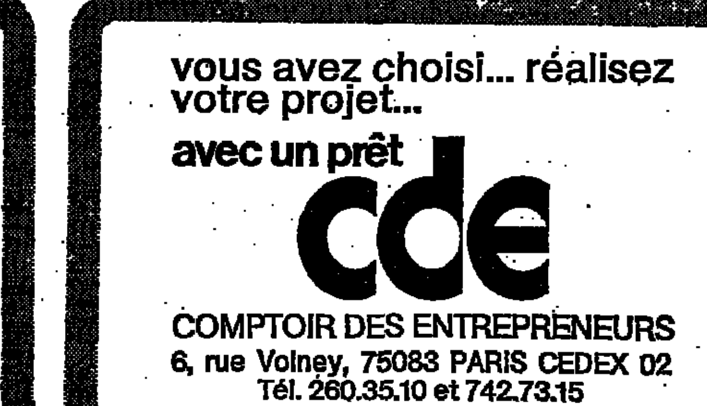
BAGNOLET Mo GALLIENI - PARC DE BAGNOLET - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente :
PROMEX - 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10



ST-MAURICE - Résidence du Manège, 121-125, rue du Maréchal-Leclerc, St-Maurice - Appartements 3, 4 et 5 pièces, loggias, jardin. Reste 20 appartements. Visite sur pl., lundi, jeudi, vendr., de 14 à 19 h, sam., dim., de 10 à 19 h. Téléphone : 893-19-82. Pierre BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.



LES CYCLADES - St-Gratien - Rénov. dans centre ville de St-Gratien, à proxim. du lac d'Enghien. Du stud. au 6 p. et duplex. Ecol., cent. comm., ciné. à proxim., prest. de qual. (menuiseries aluminium, vraie moquette AGREE PAR LE C.N.E.I.L. faïence décorée). Appart. tém. ouv. tous les jrs sf mardi, de 14 à 19 h. COMIF, 7, r. Drouot, Paris-9e. Tél. 523-00-60.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

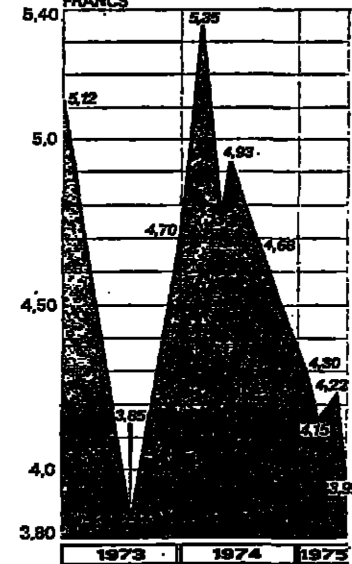
La faiblesse du dollar

(Suite de la première page.)

Pratiquement, la totalité du produit en devises des emprunts et même au-delà se retrouve aujourd'hui à l'actif de la Banque de France. Ces opérations n'ont donc plus pour but de soutenir la monnaie nationale, mais de permettre à des entreprises françaises de se procurer des capitaux à long terme qu'elles auraient peut-être du mal à obtenir sur le marché financier français.

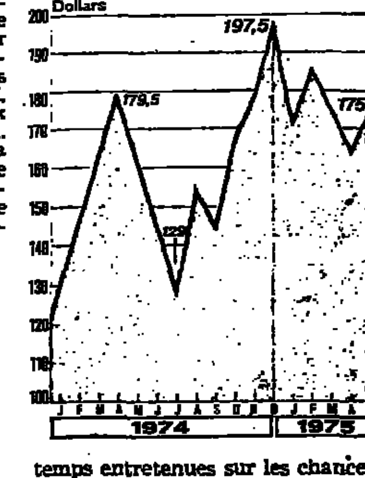
Les taux d'intérêt à court terme sont orientés à la baisse à New-York et sur le marché de l'euro-dollar, mais cette évolution à elle seule n'est pas suffisante pour expliquer que les capitaux continuent à affluer vers les pays européens à monnaie forte. Jeudi, la Bundesbank a abaissé ses taux et cette décision n'a pas suffi, semble-t-il, pour renverser la tendance toujours défavorable aux monnaies américaine et anglaise. Cependant, à Paris, le loyer de l'argent reste très nettement plus élevé (environ deux points) qu'en *Allemagne* et aux Etats-Unis. Pour des raisons de politique intérieure, les autorités françaises répugnent à changer leur politique sur ce point. Pourront-elles persister dans cette voie, alors que désormais le franc, qui déjà fait virtuellement partie du « serpent », se classe parmi les monnaies les plus fortes de ce dernier ?





Les pays du monde capitaliste commencent seulement à abandonner leurs illusions, trop longtemps entretenues sur les chances d'une reprise sérieuse de l'activité économique au second semestre. Alors que les banques et les entreprises se sont donné pour consigne d'améliorer à tout prix des bilans souvent catastrophiques, et que l'inflation continue à roguer les profits, on ne voit pas pourquoi les tentatives de relance pourraient réussir. Aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, le monde capitaliste semble s'enfoncer petit à petit dans une dépression dont on ne voit pas la fin. Dans ces circonstances, la baisse du dollar et de la livre, qui fausse un peu plus les données du commerce international, apparaît comme une cause supplémentaire d'aggravation de la conjoncture, dans les pays qui ont déjà à souffrir des effets d'une monnaie surévaluée (Allemagne, Suisse et, demain, France). A cela s'ajoute la menace, également inflationniste, d'une nouvelle hausse des prix du pétrole. Ces facteurs suffisent à expliquer la nouvelle agitation qui règne sur le marché de l'or.

COURS DE L'ONCE D'OR A LONDRES



PAUL FABRA.

● NOUVEAU DEPART POUR LES COMITES D'EXPANSION. — M. Marcel Lucotte, sénateur et maire d'Autun (indépendant), président du comité d'expansion économique de Saône-et-Loire, a été élu président du Conseil national des économies régionales (C.N.E.R.P.), succédant à M. Pierre Madaule, parvenu au terme de son mandat. Le C.N.E.R.P. poursuivra pendant les deux prochaines années sa tâche de fédérateur des comités d'expansion et de productivité régionaux, départementaux et locaux. Instances de concertation et de proposition, les comités d'expansion peuvent être, outre les missions spécifiques qui leur sont confiées (études d'industrialisation ou de formation), des auxiliaires précieux pour les autorités locales.

● LES STATISTIQUES CONCERNANT LES FAILLITES enregistrées au premier trimestre par le tribunal de commerce de Paris montrent une certaine aggravation de la situation par rapport à la même période de l'année dernière. Les dépôts de bilan pour l'ensemble des trois premiers mois de 1975 se sont élevés à 294, soit 98 de plus que pendant la même période de l'année 1974. En ce qui concerne les jugements prononçant un règlement judiciaire, on en compte 118 pour le premier trimestre 1975, contre 103 en 1974. Enfin, il y a eu 731 liquidations de biens, contre 697 pendant la même période de 1974.

SYNDICATS

DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE A LA C.F.T.

M. Jacques Simakis, secrétaire général démissionné de la C.F.T., si l'on s'en tient aux votes de l'assemblée extraordinaire du 27 avril (*le Monde* daté 29 avril), a obtenu du juge des référés du tribunal de grande instance de Paris la désignation d'un administrateur provisoire. Selon la demande de M. Simakis qui conteste les votes de cette assemblée, l'administrateur provisoire devra vérifier les mandats, mais aussi, comme le demandent les adversaires de M. Simakis, organiser un congrès qui, pour l'instant, est prévu le 8 juin.

CONSEIL ÉCONOMIQUE

UNE PROPOSITION DE LA C.F.D.T. TENDANT A RÉDUIRE LA DURÉE DU TRAVAIL EST REPOUSSÉE

Le Conseil économique et social a adopté, mercredi soir 21 mai — après deux jours d'examen, — le projet d'avis de Mme Marcelle Devaud sur les orientations gouvernementales du VIIe Plan par 123 voix (entreprises privées, agriculteurs, artisans, syndicat F.O.) contre 25 (C.G.T., C.F.D.T., M. Cheramy). Il y a eu vingt abstentions (C.G.C et UNAF).

Sur quatre-vingt-quatorze amendements, soixante-seize ont été adoptés. On notera qu'un amendement de la C.F.D.T., demandant un réduction de la durée hebdomadaire du travail (moins de quarante heures) à partir du 1er janvier 1976 et un abaissement de l'âge de la retraite, a été rejeté.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

TANDIS QUE DE NOUVEAUX INCIDENTS ONT LIEU A USINOR-DUNKERQUE

La tension sociale grandit dans la sidérurgie et les Houillères de Lorraine

La situation reste tendue dans la sidérurgie, où une grève de vingt-quatre heures était organisée ce vendredi 23 mai, par la C.G.T. et la C.F.D.T., dans l'ensemble du groupe Usinor, tandis qu'une nouvelle réunion direction-syndicats, qui devait avoir lieu à Paris ce même jour, était reportée au 26 mai.

A Dunkerque même, les barrages mis en place par les piquets de grève avaient été retirés jeudi 22 mai, vers midi, puis remis en place quelques minutes plus tard et aussitôt renforcés. Au cours de la nuit, deux grévistes qui, selon la direction, « déboulonnaient des voies ferrées », ont été « conduits au poste » par des non-grévistes. Ils n'avaient pas reparu ce vendredi matin. Toujours selon la direction, l'aciérie numéro 2 aurait repr[is] ses activités. 400 tonnes de fonte ayant été co[ulées] dans la matinée de jeudi. Les syndica[ts] C.G.T. et C.F.D.T. rétorquent que seuls les agen[ts] de maîtrise ont assuré ce travail. On ignore encore ce vendredi matin l'importance réelle d[es] débrayages dans l'ensemble du groupe.

Mais c'est vers la Lorraine que se tourne l'a[t]tention des observateurs, au lendemain de [la] grève générale de vingt-quatre heures observ[ée] mercredi 21 mai par les sidérurgistes de cet[te] région. Le climat social s'y est d'autant pl[us] alourdi que la direction des Houillères, après [le] patronat de la sidérurgie, vient de mettre en ch[ô]mage technique plusieurs milliers de mineu[rs].

De notre correspondant

Metz. — Au lendemain de la grève générale de vingt-quatre heures observée par les sidérurgistes du groupe Sacilor-Sollac (vingt-cinq mille travailleurs), la C.G.T. et la C.F.D.T. s'estiment satisfaites. L'objectif essentiel pour les deux syndicats a été atteint : ils ont pu démontrer qu'il était possible de « *faire quelque chose* » malgré la crise et, surtout, malgré une certaine apathie de la base.

Le patronat de la sidérurgie, pour sa part, est convaincu que la grève de Sacilor, ainsi que celle du transport intérieur de l'usine Sollac-Fensch, ont servi de détonateur. Car, jusqu'à présent, en dépit du conflit d'Usinor-Dunkerque, le climat social en Lorraine n'avait guère été troublé dans le secteur de la métallurgie.

Il reste que le conflit de Sacilor est toujours dans l'impasse. Jusqu'à présent, aucune entrevue syndicats-direction n'a eu lieu, alors que la grève dure depuis, maintenant, plus de deux semaines. Les revendications des syndicats (indemnisation intégrale du chômage conjoncturel, abaissement de l'âge de la retraite, extension du droit syndical, etc.) sont jugées irrecevables par le patronat de Sacilor-Sollac, qui estime qu'elles dépassent le cadre de l'entreprise.

Une autre raison, non officielle, interdit toute négociation d'ampleur. Sacilor, au même titre qu'Usinor ou que Renault, est devenu une sorte de test national. Le patronat craint, « *en lâchant quelque chose* », de provoquer d'autres mouvements dans l'ensemble de la métallurgie.

Pourtant, le conflit ne pourrait se prolonger sans risques. Environ 145 000 tonnes d'acier ont été perdues depuis le début des débrayages. Grâce à des transferts de production et à la mise au ralenti d'autres installations, que ce soit en amont ou en aval, aucune usine n'a dû encore cesser sa production. Mais tout laisse à croire que des arrêts pourraient être décidés si aucune solution n'intervient d'ici à la fin du mois.

La C.G.T. ne cache pas d'ores et déjà qu'elle entend démontrer sa présence et sa puissance da[ns] la sidérurgie à l'occasion [des] deux journées d'action des 23 [et] 27 mai. « *La poursuite et l'e[x]tension immédiate de la lu[tte] doivent être envisagées avec h[ar]diesse dans toutes les usin[es], sans exception, de la sidérur[gie] lorraine* », déclare-t-elle. Certa[ins] indices permettent de croire q[ue] le conflit de Sacilor sert éga[le]ment à une reprise en main [de] l'appareil, jugé un peu trop m[ou] il y a quelques mois par certa[ins] dirigeants cégétistes.

Cette relance de l'action [au] cours des dernières semaines [a] incontestablement renforcé [la] tendance dure de la C.G.T. [en] Lorraine. Elle intervient au m[o]ment même où le parti commu[niste] a décidé de réactiver [ses] cellules dans le bassin sidér[ur]gique. La présence de M. Je[an] Colpin, membre du bureau poli[ti]que du P.C., chargé du trav[ail] politique dans les grandes entr[e]prises, qui est depuis quelqu[es] semaines membre de la cell[ule] de Sacilor-Grandrange, semble [en] témoigner.

Trois mille mineurs au chômage à la suite de débrayages

Par ailleurs, trois mille mineurs de fond des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) sont en « chômage forcé » — « *lockoutés* », selon les syndicats — depuis le jeudi 22 mai. La direction des Houillères a pris cette décision à la suite d'un certain nombre de débrayages partiels qui durent depuis environ trois semaines. Dernier en date : celui de quelque six cents boutefeux (mineurs de fond qui manipulent les charges d'explosifs) des sièges Simon, Wendel, Merlebach, La Houve. La direction estime que ces conflits « *paralysent l'exploitation de plusieurs chantiers* » et nécessitent donc une mise en chômage forcé. Les mineurs concernés par cette décision peuvent se mettre en absence autorisée : ils perdent leurs journées de salaire, mais conservent le bénéfice des primes.

La décision des H.B.L. est violemment critiquée par l'ensemble des syndicats : C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. Samedi 24 mai un meeting de protestation doit avoir lieu à Merlebach. La C.G.T. a annoncé qu'elle organisera, le 6 juin à Paris, devant l'hôtel Matignon, une manifestation de mineurs venus de l'ensemble de la France.

D'ores et déjà, la C.G.T. demande une augmentation mensuelle et uniforme de 200 F pour l'ensemble du personnel, et l'égalisation des avantages en nature. La C.F.D.T. insiste sur des aménagements catégoriels, de même que sur l'uniformalisation des avantages en nature.

Ces revendications, au moment même où la production charbonnière est relancée, font l'unanimité chez les mineurs. Aussi, [on] peut se demander si la décisi[on] de mettre en « chômage forcé » trois mille mineurs de fond, l[oin] de freiner des grèves catégoriell[es] ne risque pas au contraire [de] généraliser le mécontentement.

JEAN-CHARLES BOURDIER

M. BRETEAU (C.G.T.) INVI[TE] LES MÉTALLURGISTES A DÉVE[LOPPER] LES INITIATIVE[S] REVENDICATIVES.

La journée d'action nationa[le] dans la sidérurgie organisée, [le] 27 mai, par la C.G.T. et [la] C.F.D.T. comportera des arr[êts] de travail, a confirmé M. Je[an] Breteau, secrétaire général [de] la fédération C.G.T. Devant [la] presse, le 22 mai, il a fait état d[e] nombreux mouvements revend[i]catifs qui, dans les récentes s[e]maines, ont permis d'obtenir d[es] augmentations de salaires et [de] faire annuler ou de limiter [des] licenciements ou les réductio[ns] d'horaires.

Dénonçant la « conspiration [du] silence » menée, selon lui, con[tre] ces succès, M. Breteau a la[ncé] un appel au développement d[es ini]tiatives sur le lieu de trav[ail]. Il a vivement critiqué M. Ma[r]chelli, président de la fédérati[on] de la métallurgie C.G.C., qu[i a] repoussé l'offre d'unité d'acti[on] formulée par la C.G.T., lors [de] la journée revendicative du [..] mai.

AFFAIRES

Bruxelles propose aux sidérurgistes européens de s'entendre pour réduire de 17 % la production

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *M. Altiero Spinelli, le commissaire chargé de la politique industrielle, a reçu une nouvelle fois, mercredi, les représentants de la sidérurgie européenne.*

L'entretien a porté, comme il se doit, sur les mesures à prendre pour tenter d'échapper au marasme qui affecte ce secteur. La Commission, *on le sait, n'estime pas opportun* de décréter l'état de « *crise manifeste* », prévu par le traité de la CECA, qui impliquerait la mise en œuvre de mesures contraignantes touchant le niveau de production des entreprises et les échanges. Elle préfère faire appel à des solutions plus souples consistant en fait à promouvoir une auto-limitation concertée des entreprises.

Il semble que M. Spinelli soit parvenu à convaincre ses interlocuteurs, tant les Français, qui réclamaient l'adoption d'un programme de crise draconien; que les Allemands, qui estimaient préférable, en sens inverse, de laisser jouer librement le marché. Il a été entendu que la Commission, avec le concours des industriels, mettrait au point dans *les semaines à venir un nouveau* programme prévisionnel de production d'acier dans la C.E.E. C'est à l'occasion de l'élaboration de ce programme provisionnel que les entreprises indiqueront — sans prendre pour autant d'engagement formel : il s'agit d'une procédure souple — jusqu'à quel point elles acceptent de réduire volontairement leur production.

M. Spinelli a accepté, comme le demandait le gouvernement français, que les Etats membres soient associés aux entreprises précédant la mise au point de ce programme d'auto-limitation. Les consultations avec les représentants des pouvoirs publics des neuf pays membres au*ront lieu le 26 mai prochain à* Bruxelles. L'objectif souhaité par la Commission serait de parvenir à une réduction volontaire et globale de 17 % de la production, la principale difficulté étant de ventiler cette réduction entre les producteurs nationaux.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

UN PRINCE DE L'OR NOIR A LA RECHERCHE D'EAU DOUCE

En visite officielle à Paris depuis lundi, le prince Mohamed Al Fayçal, gouverneur de l'office de désalinisation d'Arabie Saoudite (et non pas ministre des affaires étrangères, comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde » du 23 mai), s'est entretenu avec les divers responsables de la politique énergétique française, mais aussi avec des constructeurs d'usines de dessalement.

Le prince projette, en effet, de construire au cours des années à venir vingt-sept centres de production d'eau douce et d'énergie électrique sur les côtes de son pays. Ce programme représente un investissement total de 60 milliards de francs. C'est dans ce cadre qu'il a signé il y a une dizaine de jours un contrat d'environ 700 millions de francs pour la construction du centre de Djedda-II avec un groupe de trois sociétés (C. Itoh et Sasakura du Japon et B.B.C. de la R.F.A.).

● LA PRODUCTION DE PETROLE du consortium opérant en Arabie Saoudite (ARAMCO) est tombée, en mars, à 6,3 millions de barils par jour (315 millions de tonnes par an), contre 6,5 millions en février et 7,6 millions en janvier, a déclaré, à New-York, un porte-parole de l'ARAMCO. — *(A.F.P.)*.

UNE LETTRE DE LA MISSION SAOUDIENNE D'INFORMATION

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Mohamed H. Hoshan, chef de la mission d'information saoudienne, en visite en France, pour trois semaines :

Le Monde du 22 mai, page 44, colonne 3, comporte une déclaration incomplète qui m'a été attribuée, relativement à la hausse du prix du pétrole.

1) Notre souhait d'éviter la hausse des prix du brut ne signifie pas une contradiction avec la politique menée par l'OPEP, dont l'Arabie Saoudite représente l'un de ses principaux fondateurs. La différence, si différence il y a, ne consiste que dans le « degré » et non dans le « principe ». Si l'inflation mondiale continue, malgré le « gel » des prix convenu jusqu'ici, une nouvelle hausse semble être inévitable.

2) La logique n'admet pas que les revenus des pays producteurs diminuent constamment du fait de la dévaluation monétaire, alors que les prix des dérivés du pétrole augmentent sans cesse.

3) A l'inverse de ce que rapporte M. Ph. S. (*le Monde* du 21 mai 1975), la politique pétrolière de notre pays n'a jamais pu être taxée de contradiction. En effet, l'Arabie Saoudite a été toujours un facteur de conciliation et de compromis au sein de l'OPEP et en dehors d'elle.

4) Le maintien d'un prix équitable semble dépendre essentiellement d'une entente fort souhaitable entre toutes les parties concernées.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DES INDUSTRIELS FRANÇAIS EN 1975 diminueront — en volume — de 3 à 4 % par rapport à 1974, indique l'I.N.S.E.E. au vu d'une enquête menée en mars auprès des chefs d'entreprise. En octobre 1974, les mêmes industriels interrogés prévoyaient en 1975 une progression de 3 % de leurs dépenses d'équipement. Le recul est très net pour les industries produisant des biens de consommation (— 20 %). En revanche les industries produisant des biens d'équipement verraient leurs dépenses d'équipement s'accroître de 4 %. Dans les industries produisant des biens intermédiaires, les dépenses d'investissement resteront stables.

Agriculture

● LA FEDERATION FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE (F.F.A.) demande, dans un long communiqué, « *qu'aucune poursuite ne soit engagée à l'encontre de M. Gérard Nicoud* » à la suite de son incarcération pour la manifestation de Bourgoin. La F.F.A. estime en effet qu'une action judiciaire contre le leader du CID-UNATI tendrait « *à ôter, peu à peu, toute possibilité d'actions revendicatives aux travailleurs indépendants* ».

« *Quelle forme de revendication légale,* interroge la Fédération de l'agriculture, *peut prendre la défense professionnelle des travailleurs indépendants dans un pays qui se veut libéral et démocratique, mais qui n'hésite pas à sanctionner de peine de prison toute action dictée par la légitime défense.* »

Conflits et revendications

● AU SEITA, LA GREVE DU PERSONNEL DU MAGASIN DE LA PLAINE SAINT-DENIS SE POURSUIT. Il en *est de même à Lyon, Marseille* et au Mans. La journée d'action de l'ensemble du personnel du SEITA (onze mille personnes) organisée le jeudi 22 mai a été suivie par 35 % des effectifs, selon la direction. Celle-ci ajoute, par ailleurs, qu'« *il n'y a jamais eu de pénurie de tabac* », mais que « *la crainte de manquer de tabac a déclenché des réactions hystériques chez les fumeurs* », phénomène qui a motivé le rationnement.

● GREVE AVEC OCCUPATION DES LOCAUX AUX PAPETERIES LACOURTENSOURT A TOULOUSE (Haute-Garonne). Depuis le 20 mars, jour de la décision de la direction de fermer l'usine et de licencier tout le personnel (250 personnes), les travailleurs se sont mis en grève à l'appel des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. afin d'obtenir le maintien en activité de l'entreprise, qu'ils jugent rentable.

● A BREST, près de dix mille personnes, selon notre correspondant, ont manifesté, jeudi 22 mai, pour protester contre le licenciement de soixante ouvriers de l'usine Transocéan.

● CONFLITS SOCIAUX MOINS NOMBREUX EN 1974 QU'EN 1973. — Selon les statistiques publiées par le ministère du travail, les conflits ont été, l'an dernier, moins nombreux qu'en 1973 (3 397 au lieu de 3 745), ont touché moins d'entreprises (14 771 au lieu de 36 000), ont été suivis par un nombre plus réduit de salariés (1 563 000 au lieu de 2 246 000) et ont entraîné une perte plus faible de journées travaillées (3,38 millions au lieu de 3,91 millions). Le ministre estime que les grèves en 1974 ont durée, en moyenne, plus longtemps et se sont produites dans des entreprises de plus grande dimension qu'en 1973.

Emploi

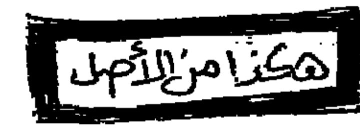
● UNEDIC : AUGMENTATION DU TAUX DES COTISATIONS au régime complémentaire d'assurance-chômage. Le conseil d'administration de l'UNEDIC a décidé, mercredi 31 mai, de porter le taux de cotisation de 1,80 % à 2,40 [%] à compter du 1er juillet [(le] *Monde* du 22 mai). La part [des] cotisations des salariés pa[sse] de 0,36 % à 0,48 %, celle [des] cotisations des employeurs [de] 1,44 % à 1,92 %.

Énergie

● LES CENTRALES NUCLEA[I]RES. — *La commission de [la] production et des échanges [de] l'Assemblée nationale* a adop[té] jeudi 22 mai, un amendem[ent] présenté par M. Jul[ien] Schvartz (U.D.R.) au pro[jet] de loi du gouvernement sur [la] récupération des déchets. [Cet] amendement prévoit que « *[la] température des rejets d'[eau] chaude des centrales élect[ri]ques est fixé à un niveau p[er]mettant leur utilisation dire[cte] pour les usages domestique[s]* ». Cette température est d'en[viron] 100° C. Dans les projets [ac]tuels comme dans les centra[les] en fonctionnement, la temp[é]rature des rejets oscille en[tre] 25 et 35° C, ce qui empêc[he] leur réutilisation, sauf à [re]courir à des pompes à chale[ur].

Syndicats

● M. ANDRE MALTERRE, p[ré]sident de la C.G.C., est reten[u] souffrant, à son domicile. [Le] fait qu'il soit diabétique po[ur]rait entraîner des complic[a]tions dans l'hépatite vir[ale] dont il est atteint, ce qui r[en]drait alors nécessaire son h[os]pitalisation.





LA VIE ÉCONOMIQUE

Un nouvel éclairage sur la crise américaine

LA BAISSE DU TAUX DE PROFIT AUX ÉTATS-UNIS S'EST ACCÉLÉRÉE DEPUIS DIX ANS

Pour des raisons bien explicables, les hommes politiques et l'opinion gardent le nez collé à la conjoncture : repartira, repartira pas ? A force de disséquer, semaine après semaine, l'évolution du chômage et des prix, le risque est grand de ne plus discerner l'essentiel : les tendances durables du mouvement en cours. C'est le rôle des économistes de rappeler que l'écume des faits quotidiens cache souvent d'amples houles. On n'en appréciera que mieux l'excellent article que M. Christian Goux publie, dans la revue Frontière (1), sur la baisse du taux de profit aux États-Unis, article qui conduit à s'interroger sur les conséquences de cette évolution dans la crise américaine actuelle.

Développant les thèmes qu'il ait présentés il y a trois ans ns ces colonnes (*le Monde* du janvier 1972), Christian Goux ontre que la part des salaires ans la production américaine a tendance depuis plus de dix ans - et jusqu'à l'aggravation récente e la crise — à demeurer stable. flation, jusque-là insignifiante (de l'ordre de 2 % par an), s'amplifie pour atteindre 12 % l'an dernier; l'excédent commercial diminue pour finir par faire place à un déficit.

Christian Goux établit logiquement un lien entre ces trois phénomènes et trois autres qui ont aussi caractérisé la période : la stagnation du pouvoir d'achat des classes populaires américaines ; le déficit budgétaire massif lié à la guerre du Vietnam et aux dépenses pour l'espace ; l'effondrement de la Bourse, qui reflète à sa manière la mauvaise santé du marché national et le fait que l'excédent des paiements américains repose de plus en plus sur le rapatriement des profits réalisés à l'étranger.

Comment ces six traits majeurs s'articulent-ils entre eux ? Et quel rôle spécifique a joué la création excessive de monnaie, à la fois conséquence et cause additionnelle de ce processus complexe ? La réponse n'est pas encore évidente et méritera des développements ultérieurs.

Une chose est en tout cas certaine, que Christian Goux souligne avec d'autres économistes (2) : la chute du taux de profit américain est essentiellement imputable aux entreprises non financières. Leurs bénéfices

ÉVOLUTION DISPARATE DES PRODUITS NON DISTRIBUÉS

(en milliards de dollars)

	Total	Dont : Sociétés non financières (1)	Sociétés financières	Profits provenant du reste du monde	Rappel de la valeur ajoutée totale (2)
46.......	4,5	3	1,3	0,2	88,7
56.......	13	9,2	2,8	1	202,2
66.......	27,3	21,2	4,3	1,8	358,8
74.......	17	— 0,5	7,7	9,8	634,5

(1) Après ajustement pour évaluation des stocks. (2) Nette, aux coûts des facteurs.

e même que celle des impôts idirects. Comme les amortissements se sont accélérés, en raison e la prolifération des dépenses outillage et de la volonté des ntreprises de compenser le plus ite possible leurs investissements, a structure des « cash flow » s'est rouvée profondément modifiée, u détriment des profits non distribués.

Le graphique ci-dessous met en évidence, à cet égard, trois phénomènes fondamentaux de l'économie américaine :

1) La baisse tendancielle du aux de profit, qui est tombé de lus de 15 % de la valeur ajoutée ar les entreprises, à la fin des nnées 40, à moins de 8 % l'an ernier (et probablement moins ncore cette année, vu l'aggravation de la situation). L'auteur xplique qu'il a choisi ce ratio arce que le montant global du apital mis en œuvre par les rmes américaines — qui constituerait l'élément de comparaison ar excellence pour calculer le aux de profit — est connu de açon beaucoup moins précise que elui de la valeur ajoutée par ces ntreprises. L'affaire est au demeurant de peu d'importance, uisqu'il semble bien qu'aux États-Unis le capital varie à peu près omme la valeur ajoutée ;

2) Les sociétés américaines, le ait est connu, distribuent chaque nnée un montant à peu près onstant de bénéfices à leurs ctionnaires, que les profits soient ons ou mauvais, pour éviter que épargne ne se détourne d'elles, e qui provoquerait un effondrement des cours en Bourse, générateur de difficultés financières our les firmes.

3) Cela se fait évidemment au étriment des bénéfices non distribués, ceux que l'entreprise onserve pour sa trésorerie et son utofinancement. Après avoir tteint 11 % en 1949, puis être emeurés aux environs de 6 % endant dix ans, ils ont recommencé à baisser après 1965 pour e plus dépasser, l'an dernier, 7 %.

L'année 1965 semble bien marquer, en effet, un tournant dans économie américaine d'après uerre. La tendance à la baisse u taux de profit s'accélère à ce oment (voir le graphique) ; l'in-

non distribués qui (après ajustement pour évaluation des stocks) avaient augmenté jusqu'en 1958, pour osciller pendant quinze ans aux environs de 9 à 10 milliards de dollars, ont brutalement chuté à partir de 1969, après la flambée des années 1964-1968. Ils ont même été nuls l'an dernier et seront peut-être négatifs cette année.

A l'inverse, les entreprises financières ont vu leurs profits non distribués progresser régulièrement, ce qui traduisait à la fois l'endettement croissant des autres firmes à l'égard des banques et le prélèvement de plus en plus lourd opéré par le circuit bancaire sur les consommateurs. Plus intéressant encore : les profits en provenance du reste du monde, faibles jusqu'à une période récente, se sont brusquement amplifiés ces dernières années, jusqu'à approcher 10 milliards de dollars l'an dernier, soit environ 60 % du total des profits non distribués par les firmes américaines (voir le tableau ci-dessus).

Comme l'écrit Christian Goux, « *la puissance américaine hors les murs est formidable, mais on vérifie chaque jour combien est grande sa fragilité* ». Précisément, comment va évoluer la situation, maintenant que la crise s'est sensiblement aggravée ?

Trois issues au moins sont possibles, entre lesquelles le pronostic paraît hasardeux :

● Incapables d'enrayer le processus de fléchissement du taux de profit, les dirigeants américains prennent leur parti d'une prolongation de la crise dans l'espoir — conforme au schéma d'explication marxiste — d'atteindre le seuil de dévalorisation suffisante du capital pour que le profit réalisé retrouve un taux (par rapport à ce capital) propre à stimuler les détenteurs de fonds de relancer les affaires. Ce schéma correspond à la crise longue que prévoient nombre d'économistes américains, notamment parmi ceux qu'on appelle les « radicaux ».

● Deuxième voie : pour atténuer la hausse globale du taux de profit, les entreprises américaines rapatrient le maximum de leurs bénéfices à l'étranger qu'elles réinvestissent en grande partie aux États-Unis. Cette injection de capitaux, jointe au plan de relance gouvernemental, ranime lentement l'économie américaine, jusqu'à ce que recommence le cycle décrit plus haut, selon lequel l'inflation masque — sans l'enrayer — la baisse tendancielle du taux de profit.

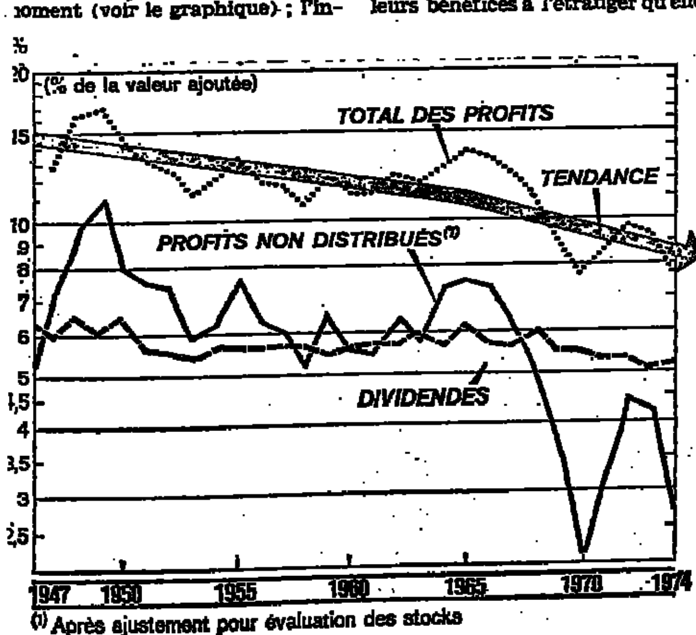
● Troisième formule : devant les difficultés politiques provoquées par le chômage récent et la multiplication des faillites, la la majorité démocrate du Congrès convainct le président d'organiser une relance massive par la consommation des classes populaires, qui stimule à son tour les investissements. Un nouveau répit — probablement payé par une accélération de l'inflation — permet à l'économie américaine de souffler avant de revenir à ses errements anciens.

Le choix entre les trois voies est évidemment plus politique qu'économique.

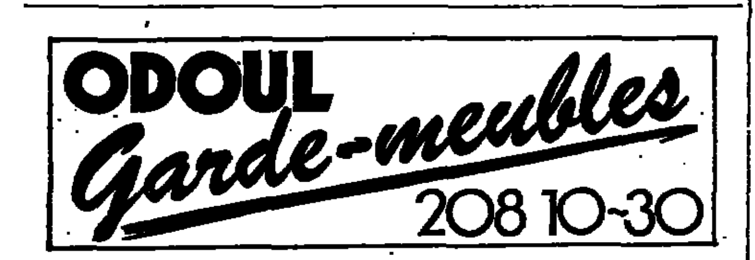
GILBERT MATHIEU.

(1) Revue mensuelle que dirige M. Gilles Martinet. Numéro 22-23 de mai-juin 1975, 8 F ; 246, rue Saint-Martin, Paris (3e).

(2) Voir notamment l'article d'André Farhi dans *le Monde diplomatique* de novembre consacré à la crise.



(1) Après ajustement pour évaluation des stocks





LA VIE ÉCONOMIQUE

Propriété et entreprise

(Suite de la première page.)

Beaucoup de locataires sont ainsi devenus propriétaires malgré eux, grâce (le plus souvent) à des capitaux d'emprunt. Avec l'aide de l'État s'est développée une nouvelle forme du crédit déjà en usage à l'étranger : le crédit au logement. Le crédit hypothécaire en particulier a changé de forme : d'un crédit au propriétaire existant, il est devenu un crédit au candidat-propriétaire.

Les logements en propriété personnelle sont ainsi passés, en France, de 36 % en 1954 à près de 50 % aujourd'hui. Même pour les H.L.M., le nombre de logements en accession à la propriété s'est accru de 21 % entre 1971 et 1973. L'évolution est semblable à l'étranger.

De leur côté, les résidences *secondaires — la plupart en propriété personnelle* — se sont multipliées, augmentant de 1962 à 1973 de 59 %, contre 17 % pour les résidences principales.

Au total — fait considérable — la construction de logements représentait, en 1973, plus du quart *de l'ensemble des investissements*, et près de la moitié de l'épargne des ménages (43 %). C'est là, a-t-on pu écrire, « le principal moteur de l'épargne » (1) — d'une épargne, il est vrai, aidée par le crédit : jadis l'on épargnait d'abord pour acheter ensuite ; *aujourd'hui, on achète d'abord et* l'on économise ensuite, en vue de rembourser. L'achat à crédit fait l'épargne forcée... Qu'importe ! La propriété-avoir, la propriété personnelle en biens réels, gagne ce que perd la propriété-rapport, la propriété rentière.

Il est vrai que, dans ces dernières années, la liberté rendue aux loyers a entraîné une vive reprise des constructions neuves. Mais la cherté de ces locations les réserve, en fait, à une clientèle très aisée. Beaucoup, au surplus, s'accompagnent de clauses d'achat (locations-ventes) — ce qui ne fait que fortifier l'évolution décrite.

On remarquera, d'autre part, un second trait fondamental. En se faisant plus « personnelle », la *propriété se fait aussi plus « solidaire »*. Elle se développe dans un cadre plus collectif de copropriété, pour les grands immeubles, et de densité plus forte pour les zones urbaines.

L'urbanisation croissante a, en effet, conduit à limiter le droit de la propriété du sol non seulement comme source de rapport, mais comme source de « rentes » (plus-values foncières). Et, si les mesures prises jusqu'à présent n'ont le plus souvent abouti qu'à transférer bien plus qu'à supprimer les plus-values spéculatives, *on peut penser que* celles qu'on annonce réaliseront une justice réelle : celle qui exige la disparition des « gains d'aubaine », pour parler encore comme Proudhon.

Ainsi, l'évolution de la propriété immobilière, loin d'abolir *la propriété privée*, la renforce au contraire. Elle déplace l'accent d'une propriété-droit vers une propriété-fonction ; et, en limitant ses abus, elle en justifie le fondement.

Des droits fondés sur le travail

Faisons un pas de plus. De l'existence de l'homme, passons à son activité. L'évolution est la même ; les droits attachés à la possession des choses déclinent au profit des droits fondés sur le travail et l'activité personnelle.

Trois exemples sont à cet égard éloquents.

C'est d'abord le développement des *droits incorporels* très justement nommés pour désigner les formes d'une propriété essentiellement personnelle et limitée dans le temps, portant sur une œuvre, une idée, voire un simple projet (brevets d'invention, propriété littéraire et artistique, etc., etc.).

C'est ensuite le fait de la *propriété commerciale* selon l'expression abusive du langage courant, relatif à la loi du 30 juin 1926 sur les baux commerciaux. Expression abusive mais significative, car elle traduit bien le renversement opéré par la loi au profit du commerçant locataire et aux dépens du propriétaire bailleur : le premier pouvant, contre le gré du second, obtenir du tribunal le renouvellement de son bail (renouvellement souvent capital pour continuer son exploitation) ou, à défaut, une indemnité d'éviction.

On a pu dire qu'on avait ainsi superposé deux droits sur un même bien : celui de la propriété traditionnelle, propriété de rapport, mais réduit au sol et aux murs ; et un droit nouveau de disposition attaché à l'activité personnelle de l'exploitant.

Que cette législation — suivie en partie par la Belgique, le Luxembourg et l'Italie — ait donné lieu à des abus, c'est incontestable ; mais, même transgressée, son intention demeure, de « personnaliser » la propriété.

C'est dans le même sens qu'a évolué le droit de *l'exploitant agricole* aux dépens du propriétaire non exploitant. Sans aller jusqu'à créer une « propriété culturale », le statut sur le fermage et le métayage de 1946 n'en *a pas moins renforcé le droit de* l'exploitant sur la terre en lui conférant un droit au renouvellement de son bail, sauf reprise de l'exploitation par le propriétaire ou un membre de sa famille ; et, en cas de vente, un droit de préemption.

Cette législation a donné lieu, elle aussi, à une réaction imprévue. Certains propriétaires, voyant leurs droits réduits, ont cherché soit à reprendre leur terre pour eux-mêmes ou leur famille, soit à la vendre, et, dans ce cas, le fermier désireux de la garder a été contraint d'acheter (comme le *locataire d'un immeuble d'habitation mis en vente)*. Il est revenu, lui aussi, *propriétaire malgré lui*, mais dans des conditions beaucoup plus difficiles : car l'achat du sol a ajouté une lourde charge aux dépenses d'équipement auxquelles l'obligeait déjà la « révolution agricole ». Pour la première fois dans notre histoire, la paysannerie se trouve largement endettée ; elle regarde avec amertume la néo-bourgeoisie des cadres, des techniciens, des fonctionnaires sans autre capital qu'un diplôme. De là certains projets qui tendraient à *dissocier* plus fortement exploitation agricole et propriété foncière (2).

Ainsi en serait-il de sociétés foncières qui aboutiraient à un « néo-fermage » — ou encore des « *sociétés agricoles de développement* » (SAD) qui constitueraient avec l'aide de l'État un patrimoine foncier dont la gérance serait confiée à [...] exploitations familiales dans [...] conditions particulièrement fa[...]rables. Par là, dit le projet [...] loi, « les agriculteurs, nota[...]ment les plus jeunes, serai[...] déchargés de l'investissem[...] foncier ».

L'alternative capitalisme f[...]cier ou collectivisme agr[...] serait ainsi dépassée par l'ém[...]gence d'un tiers parti. Et [...] pourrait peut-être voir apparai[...] une classe moyenne d'exploita[...] ruraux — « salariés supérie[...] sans capital » — analogue à [...]mi-bourgeoisie des cités, qu[...] envie.

On le voit : des villes aux ca[...]pagnes, une série de faits ou d[...]dices se répondent, qui conv[...]gent vers la personnalisation [...] la propriété et éclairent, croyo[...]nous, la *réforme de l'entrepr[...]*

ANDRÉ PIETTR[E]

Prochain article :

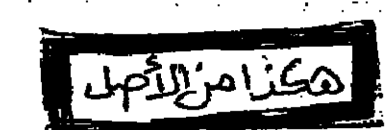
LE CAPITAL RENTRE DANS LE RANG

(1) Y. Saïsün, « Rapport au conseil économique et social », 29 mai 1974.

(2) Cf. notre article : « Un renouveau de la propriété rurale, *le Monde*, 5 juin 1973.







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 15 mai 1975 à La Haye, il a été décidé de fixer le dividende total de l'exercice 1974 à fl. 8,— par action ordinaire. Un acompte de fl. 3,50 ayant été mis en paiement en septembre 1974, il reste à distribuer un dividende complémentaire de fl. 4,50 par action.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25 % et contre remise du coupon No. 157 des certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende complémentaire sera payable en France à partir du 22 mai 1975 auprès de

Lazard Frères & Cie
5, rue Pillet-Will
Paris, 9e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende complémentaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF), ceux qui, le 15 mai 1975 à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende complémentaire sera versé le 22 mai 1975, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F.

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectuée aux Pays Bas.
Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Haye, le 16 mai 1975 — LA DIRECTION

SICOTEL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE CONSTRUCTION HOTELIÈRE

L'assemblée générale ordinaire du 22 mai 1975 a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 8 489 014 F contre 3 313 786 F en 1973.

Au cours de l'exercice, la société a poursuivi à un rythme soutenu ses interventions en crédit-bail et en location simple dans le domaine hôtelier. Elle a continué d'apporter son concours aux chaînes FRANTEL et NOVOTEL, et initié de nouvelles opérations avec SOFITEL, le groupe Barrière, la Compagnie des hôtels Jacques Borel et, dans le domaine de l'hôtellerie de catégorie 2 étoiles, la chaîne Sphère-Ibis.

Au 31 décembre 1974, dix-neuf hôtels totalisant mille neuf cent trente-neuf chambres et un restaurant étaient terminés. Un entrepôt et vingt-quatre hôtels représentant trois mille cent vingt-six chambres en cours de construction devraient être achevés dans le courant de l'année prochaine. A la fin de l'exercice 1974, les immobilisations terminées s'élevaient, après amortissements, à 61 987 492 F pour les opérations en location simple et à 67 652 181 F pour celles en crédit-bail. Le montant des immobilisations en cours de construction était respectivement de 46 150 565 F et de 81 875 642 F. Le total du bilan ressort à 284 685 380 F et celui des engagements à 517 000 000 de francs, compte tenu des révisions de prix estimées.

Le financement des constructions en cours ou achevées au 31 décembre 1974 était couvert presque intégralement par les fonds propres (100 591 276 F) et par des emprunts à long terme (141 445 118 F) au taux moyen de 6,70 % l'an. L'augmentation du capital de 100 millions de francs, réalisée en janvier 1975, et les prêts à long terme déjà accordés permettront de financer la plus grande partie des travaux restant à effectuer.

Les recettes locatives se sont élevées à 17 633 189 F, dont 6 732 835 F provenaient des opérations de location pure et 10 900 354 F des opérations de crédit-bail.

Le bénéfice net dégagé en 1974, soit 8 489 014 F, fait ressortir un rendement du capital investi de 9,69 % l'an, ceci après une dotation de 3 559 358 F aux amortissements.

En raison de la jeunesse de la société, créée en 1971, et de la durée de la construction, l'indexation des loyers n'a pratiquement pas encore joué, mais devrait devenir sensible dès les prochains exercices, du fait qu'elle s'applique dans la majorité des cas à la totalité de la part correspondant aux fonds propres.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité les propositions de répartition qui lui ont été faites et décidé la mise en paiement à compter du 1er juin prochain d'un dividende de 8,25 F par action ancienne contre 7,50 F en 1973, correspondant à une distribution de 85,11 % du bénéfice net.

ENGRENAGES ET RÉDUCTEURS

Au cours de sa séance du 15 mai 1975, le conseil d'administration a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire le jeudi 26 juin 1975. L'assemblée sera appelée à approuver les comptes de l'exercice 1974. Ceux-ci font apparaître un bénéfice de 2 millions 532 683,92 F sans plus-value à long terme.

Il sera proposé de distribuer aux actionnaires un dividende de 13 F par action, majoré de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 6,50 F.

Ce dividende, identique à celui de l'exercice précédent, s'applique à un capital augmenté de 10 % par attribution d'actions gratuites.

En outre, le conseil, habilité par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 1971, a décidé de porter le capital social de 7 648 900 F à 8 413 750 F par incorporation de réserves.

Il sera procédé, à partir du 15 octobre 1975, à la remise d'une action nouvelle gratuite pour dix anciennes, portant jouissance à compter du 1er janvier 1975.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ ET DES PLASTIQUES

M. Gilles Gaudry, trente ans, vient d'être nommé président-directeur général de la C.I.C.M.P. à la suite du départ en retraite de M. Lucien Loew. M. Denis Guillaume a été nommé vice-président du conseil d'administration.

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Luc Gendry, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

L'assemblée a décidé de maintenir la même distribution que l'an dernier, soit un dividende net de 21 F par action, qui sera mis en distribution le 13 mai 1975 ; compte tenu de l'avoir fiscal de 10,50 F, le revenu global ressort à 31,50 F.

Le rapport du conseil d'administration décrit l'activité de la société dans ses différents secteurs d'intervention : l'encours total du département trésorerie a crû de l'ordre de 30 % d'un exercice à l'autre.

Dans le domaine des émissions obligataires, la société a participé, sur le marché français, à la quasi-totalité des émissions de « l'ex-première et de l'ex-seconde catégorie » et a été présente, sur le plan des emprunts internationaux, pour vingt-cinq émissions.

Les opérations sur le marché boursier ont été actives.

Dans le domaine des participations industrielles, avec le concours de sa filiale, la Société privée de développement industriel — Sopridi — de nouveaux investissements ont été réalisés, particulièrement dans trois affaires : Armand Thiéry & Sigrand, Testut Aequitas, Comex.

Le portefeuille de la Sopridi comprend maintenant quinze participations.

Le département immobilier a lancé des activités nouvelles et a poursuivi le développement des activités déjà existantes. C'est ainsi que la S.P.G.F. a promu la constitution d'une nouvelle société Soprifon — Société privée immobilière et foncière. La S.P.G.F. a pris, d'autre part, une participation dans le capital de la Rente foncière. Dans le domaine des activités existantes, les opérations d'investissement immobilier se sont poursuivies par les filiales Sotraco, Société de transactions immobilières pour le commerce et l'industrie et Soprifi, Société privée immobilière et financière.

Les Sicomi Locafinancière, Loca-expansion et Loca Cergy-Pontoise ont poursuivi leur croissance et leur diversification.

En liaison ave sa filiale, Serete aménagement, la S.P.G.F. a poursuivi la mise au point du projet de Forum souterrain des anciennes Halles de Paris.

« GARANTIE FINANCIÈRE »

Loi du 2 janvier 1970
Décret du 20 juillet 1972

La S.A. RIM, 5, square Charles-Dickens, à Paris (16e), ayant cessé ses activités de gestion immobilière, la Banque Hervet informe le public que la garantie financière accordée par elle à la société RIM n'a pas été renouvelée à dater du 1er avril 1975 et qu'elle cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44, décret n° 72 678 du 20 juillet 1972).



La politique poursuivie par la Banque dans le contexte économique complexe qui a caractérisé l'année 1974 a eu pour but d'atteindre deux objectifs fondamentaux: d'une part de réserver les moyens disponibles au soutien des activités productives plus particulièrement engagées dans la préservation du revenu national et par là même de l'emploi, et d'autre part de rechercher le juste équilibre entre les crédits accordés aux grandes entreprises et ceux en faveur des petites et moyennes entreprises.

Le volume moyen des emplois en lires a enregistré une progression de 15%, alors que la collecte (clients et banques nationales) a augmenté de 18,9%.

Notre participation au règlement des échanges extérieurs a conservé son rôle prééminent traditionnel, avec des résultats pleinement satisfaisants et cela même dans le domaine des opérations en devises, bien que leur volume ait été contenu.

Nos implantations sur le plan international — nos Agences de Londres et de New York en premier lieu — nous ont permis de réaliser, en collaboration avec nos participations étrangères, une activité financière importante.

Ainsi qu'il ressort du bilan, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 7.010.254.266 lires. L'assemblée a décidé d'affecter 2.500.000.000 de lires à la réserve, qui totalisera 20.500.000.000 de lires, et de distribuer un dividende de 10% (lires 50 par action de 500 lires).

L'assemblée a en outre décidé de procéder à la nomination du Conseil d'administration, dont le mandat triennal est venu à expiration. Ont été élus Administrateurs Messieurs: Giovanni Agnelli, Giuseppe Cassano, Alberto Cesaroni, Fedele Cova, Michele De Michelis, Enrico De Mita, Silvio Golzio, Ernesto Manuelli, Mario Rivosecchi, Lucio Rondelli, Leo Solari, Ugo Tabanelli et Franco Viezzoli.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni après l'Assemblée, a confirmé dans leurs charges de Président M. Silvio Golzio; Vice-Présidents MM. Michele De Michelis et Leo Solari; Administrateurs-Délégués MM. Lucio Rondelli et Mario Rivosecchi.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1974

ACTIF	(en millions de lires)
Caisse et Banques	L. 2.376.356
Portefeuille-titres	L. 1.761.120
Portefeuille-effets	L. 481.114
Reports	L. 11.791
Comptes courants clientèle et correspondants	L. 3.800.339
Participations	L. 67.615
Immeubles, installations et mobilier	L. 88.566
Effets reçus pour l'encaissement et divers	L. 315.053
	L. 8.901.954
Engagements par signature	L. 549.547
Titres et changes à terme	L. 1.264.626
Comptes d'ordre	L. 3.616.899
	L. 14.333.026

PASSIF	
Capital	L. 45.000
Réserve légale	L. 18.000
Réserve taxée	L. 109.088
Provision pour risques sur crédits (D.P.R. du 29-9-1973 n. 597 art. 66)	L. 28.500
Bénéfices reportés	L. 137
Dépôts	L. 7.990.895
Comptes avances auprès de l'Institut d'émission	L. 1.289
Provision pour amortissements	L. 35.606
Fonds pour indemnité de retraite au personnel	L. 138.751
Comptes divers	L. 527.678
Bénéfice net de l'exercice	L. 7.010
	L. 8.901.954
Engagements, risques et comptes d'ordre	L. 5.431.072
	L. 14.333.026

Credito Italiano

LA VIE ÉCONOMIQUE

La répartition des charges entre l'Etat et les collectivités locales

GARE AU MARCHÉ DE DUPES !

par PIERRE LALUMIÈRE (*)

Le congrès des maires de France doit aborder, à partir du mardi 27 mai, le sujet épineux de la répartition des compétences et des charges entre l'Etat et les collectivités locales.

LE problème n'est pas nouveau. Des commissions ont été réunies mais leurs recommandations n'ont pas donné satisfaction. Fait nouveau, cette année, le gouvernement parait vouloir réexaminer le sujet. Mais cette nouvelle tentative se heurte, comme les précédentes, à la même difficulté. La progressive intégration économique de toutes les collectivités publiques dans l'ensemble national, depuis trente ans, ne permet plus d'établir, comme à la fin du dix-neuvième siècle, une distinction logique et surtout définitive entre les attributions de l'Etat et celles réservées aux départements et aux communes.

Le partage des tâches entre *l'Etat et les collectivités locales* a été conçu à l'origine sur des bases relativement rationnelles. Le législateur avait posé des principes simples. La loi de 1871 pour les départements et celle de 1884 pour les communes accordent à ces collectivités une grande liberté d'action. Les autorités départementales sont compétentes pour toutes les affaires d'intérêt départemental. Les *autorités communales* peuvent intervenir sur toutes les affaires de la commune. Elles sont donc habilitées à exercer toutes les activités qui sont à la fois publiques et surtout locales. La région ne bénéficie pas de la même liberté ; elle ne peut intervenir que dans les domaines limitativement énumérés par la loi du 5 juillet 1972. En application de *ces principes, l'Etat doit prendre* en charge toutes les affaires d'intérêt national, en réservant aux collectivités décentralisées les affaires à caractère local.

Mais ces principes, dans leur simplicité, sont inapplicables. En raison de l'interpénétration des activités de toutes les collectivités publiques, les domaines à intérêt strictement national ou les affaires à *objet spécifiquement local sont* rares. Dans la très grande majorité des cas, Etat, départements et communes gèrent ensemble des services qui ont à la fois le caractère national et un intérêt local. Prenons le cas de l'enseignement public : est-il un service public national ou local ? A la fois l'un et l'autre. Si l'Etat exerce des compétences fondamentales en ce domaine, les communes sont appelées à participer au financement des charges en raison des responsabilités qu'elles doivent assumer. Il a donc fallu distinguer, pour les trois ordres d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) ce qui est supporté par l'Etat ou la commune dans les dépenses d'investissement comme de fonctionnement.

Aussi la répartition des compétences et des charges entre l'Etat et les collectivités territoriales, telle qu'elle existe actuellement est l'aboutissement d'une évolution empirique qui se caractérise par sa complexité et son incohérence. Pour chaque grand secteur (police, enseignement, justice, équipements routiers, etc.), le partage des compétences résulte d'une série de décisions qui ont été prises au fil des années pour des motifs fort différents. Aussi cette répartition n'est pas exempte d'un certain arbitraire ; c'est ainsi qu'en 1930 une partie de la voirie départementale a été classée dans le patrimoine de l'Etat pour alléger les finances locales. Elle a été retransférée aux départements au cours des dernières années.

En principe, l'exercice d'une *compétence par une collectivité* entraîne la prise en charge des dépenses qui y correspondent. Mais, complication supplémentaire, le financement « croisé » des dépenses est devenu la règle. L'Etat accepte de participer aux dépenses relevant de la responsabilité des départements et des communes. Pour les équipements collectifs, il accorde des subventions ; pour les dépenses de fonctionnement des services publics nationaux qu'assurent les départements et les communes, il verse une subvention dite d'intérêt général. Inversement les collectivités territoriales prennent en charge une partie du financement des activités de l'Etat. Dans les communes de plus de dix mille habitants, les corps de police ont été « étatisés » ; mais les communes *sont obligées* de verser une contribution à ces dépenses. Le budget de l'Etat finance la voirie nationale, mais, en milieu urbain, il exige un concours financier des collectivités locales.

C'est en modifiant ces participations réciproques que l'Etat réalise les transferts de charges dénoncés par les élus locaux, soit en diminuant son concours aux dépenses des départements et des communes, soit en accroissant les obligations des collectivités locales au financement de services à caractère national. Les exemples abondent. L'application de la T.V.A. aux travaux d'équipements communaux et départementaux, replacée dans le contexte des relations Etat-collectivités locales est une récupération partielle ou *parfois totale des subventions* que l'Etat a lui-même versées pour la réalisation de ces travaux. La diminution du taux des subventions d'équipement constitue un désengagement du budget de l'Etat à l'égard du financement des investissements collectifs. En imposant aux communes le versement de fonds de concours (c'est-à-dire d'une participation financière qui *théoriquement* est volontaire) pour l'implantation de bâtiments administratifs des services d'Etat (postes, centres des impôts, perceptions, etc.), l'Etat fait subventionner les dépenses dont il est directement responsable.

Ces cas sont des illustrations d'un mécanisme général de transfert qui fonctionne de façon *permanente, toujours* au détriment des collectivités décentralisées. L'explication en est simple. L'Etat a pris la décision de réduire ses interventions dans le domaine économique et social en raison de la double contrainte qu'il s'est imposée : assurer l'équilibre de son budget tout en stabilisant la pression fiscale. A l'autre bout de la chaîne, les élus locaux et surtout les maires sont confrontés aux exigences pressantes en équipements et en services de la population ; immergés dans la vie sociale, ils ne peuvent pas se dérober à ces demandes et, avec les moyens du bord, s'efforcent de les satisfaire en se substituant à l'Etat défaillant. Ce dernier reporte ainsi sans difficultés sur les collectivités locales le financement de dépenses importantes, en se bornant à octroyer une aide sous forme de subventions. L'Etat a d'ailleurs bonne conscience : il considère avec désinvolture qu'il s'agit d'affaires locales qui ne le concernent pas directement.

La notion d'affaires locales qui, dans les lois de 1871 et 1884, protégeait l'autonomie des départements et des communes, devient l'alibi de leur écrasement financier.

(*) Professeur à l'Université de Paris-I.

Le partage des ressources

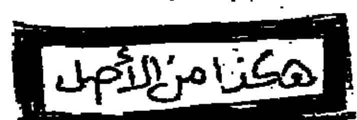
L'expérience montre donc que la frontière qui sépare les attributions de l'Etat de celles des collectivités locales n'a aucune fixité ; elle se déplace au gré des décisions de l'Etat ou des événements. *Cette situation est logique.* Dans notre société économique avancée, toutes les collectivités publiques sont condamnées à collaborer ; des liens de plus en plus étroits se nouent entre l'Etat, les départements, les communes (et bientôt les régions) qui ne permettent plus de figer, dans une photographie définitive, la place des uns et des autres. Cette *possibilité existait à la fin* du dix-neuvième siècle parce que les collectivités locales avaient des attributions limitées et surtout stables : elle ne l'est plus aujourd'hui.

Pourtant, beaucoup d'élus locaux conservent l'espoir d'obtenir la révision des rapports Etat-collectivités décentralisées afin de fixer un nouvel ordre. Ils risquent de faire un marché de dupes. En supposant que les difficultés techniques puissent être surmontées, toute refonte de la répartition actuelle, même si elle repose sur des bases cohérentes, ne résistera pas à l'épreuve des faits. Parce que les collectivités locales ont la charge d'assurer un cadre de vie acceptable, elles sont condamnées à satisfaire d'immenses besoins collectifs. Le mécanisme des transferts, précédemment décrit, continuera à fonctionner comme auparavant et toujours à leur détriment. Passé un certain délai, tout sera à recommencer.

Alors, faut-il renoncer à toute révision ? Les élus locaux ont de justes revendications à faire valoir, ne serait-ce que le problème des charges indues que l'Etat leur fait supporter et qui devraient lui incomber normalement. Une attitude pragmatique consisterait, à notre avis, à préconiser une révision permanente de la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités décentralisées ; périodiquement (tous les deux ans, par *exemple) une commission de composition paritaire* pourrait faire le point de l'évolution depuis la précédente rencontre et, en fonction des transferts de charges constatés, prendre des mesures financières compensatoires.

Mais, la véritable solution à la crise des finances locales n'est pas là ; elle réside dans la mise en commun des impôts modernes à *grand rendement dont le produit* reste affecté exclusivement à l'Etat. Progressivement, les collectivités décentralisées assumeront, par le biais des transferts, une part de plus en plus importante des dépenses publiques ; déjà la moitié des investissements publics est réalisée par les départements et les communes. L'Etat ne peut plus se réserver, comme une chasse gardée, les recettes de l'impôt sur le revenu ou de la T.V.A. Il doit en accepter le partage selon des règles qui seront difficiles à établir.

Certains pays étrangers se sont déjà engagés sur cette voie. Même dans notre pays, le mouvement est amorcé : par ses origines, le versement représentatif de la taxe sur les salaires peut être *considéré comme le reversement d'une* fraction du produit de la T.V.A. aux collectivités locales. Imbu des traditions centralisatrices, l'Etat refusera certainement d'aller plus avant. Pourtant, plus qu'un réaménagement problématique des charges, le partage des ressources apparaît comme l'aboutissement logique de l'importance croissante prise par les collectivités décentralisées dans la vie nationale. C'est cette réforme que les élus locaux doivent faire prévaloir dans les années à venir.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Forte reprise de l'or baisse des valeurs françaises s'accélère

: fait marquant de la séance é la forte reprise de l'or. Sur ndications du marché de Lon-, lui-même guidé par l'orien-m haussière observée aux s-Unis depuis quarante-huit res, le métal jaune a rapide-t gagné du terrain et monté 3,4 %, en moyenne, malgré la velle chute du dollar. La de-américaine, rappelons-le, sert base de référence pour l'éta-lement des cours.

lingot s'est ainsi traité à 90 F (+ 775 F) après 23 090 F, kilo en barre à 22 750 F 610 F) et le napoléon à 80 F (+ 8,20 F) après 248 F 245,20 F. Cette hausse des rs s'est accompagnée d'un gon-ment du volume des transac-s, notamment sur le métal fin 50 lingots ont été échangés tre 300 la veille), qui a atteint 2 millions de francs contre 6 millions.

ous les titres rattachés à l'or rente 4,5 % 1973 et les mines r) ont également progressé façon très sensible.

ur le marché des valeurs bilières, la liquidation men-lle, qui avait lieu ce jour, a asionné d'importantes ventes rigine étrangère, et le repli des eurs françaises, qui s'était un ralenti mercredi, s'est accé-é. A 13 h. 15, l'indice Cappelaez usait déjà une perte de 13,01 nts à 816,95. Les baisses de % ont été légion et une bonne rantaine de titres ont reculé 2 %. Le matériel électrique, pétroles, les magasins, la struction mécanique et l'ali-ntation ont particulièrement ffert.

a chute de Wall Street, avec arrière-plan l'aggravation de récession aux États-Unis, et la uation pour le moins préoccu-nte de l'économie française se t ajoutées aux facteurs dépres-, qui pesaient déjà sur le mar-é : menace d'un renchérisse-nt du prix du pétrole, dégage-nts effectués pour souscrire à mprunt de 5 milliards de ncs, etc.

LONDRES

Les affaires sont calmes vendredi à l'ouverture et les cours varient dans les deux sens. Seul mouvement marqué : le repli des mines d'or, en liaison avec la baisse du métal jaune. Les pétroles et les fonds d'État sont soutenus.

OR (ouverture) dollars : 172 60 contre 174 75

VALEURS	CLOTURE 22/5	COURS 23/5
War Loan 3 ½ %	23 5/8	23 5/8
Beecham	298 ...	301 1/2
British Petroleum	457 ..	457 1/2
Shell	331	332
Vickers	130	129
Imperial Chemical	281	283 ..
Courtaulds	127	127 ..
De Beers	318	311 1/2
* Western Holdings	39 3/4	39 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	169	193
* West Driefontein	55 ...	53 1/2

(*) En livres

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/5	23/5
1 dollar (en yens) ..	291 98	291 22

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 mai	22 mai
Valeurs françaises ..	129,2	126,5
Valeurs étrangères ..	126,5	125,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,1	74,2

NOUVELLES DES SOCIETES

J. LEFEBVRE. — Bénéfice net pour 1974 : 6,85 millions de francs (+ 26 %). Dividende global de 16,50 F (inchangé).

PRENATAL. — L'exercice 1974 se solde par une perte nette de 23,6 millions de francs contre 4,8 millions. 1975 sera encore une année de transition et la société ne compte pas parvenir à équilibrer ses comptes.

I.C.I. — Le bénéfice avant impôts pour le premier trimestre s'élève à 80 millions de livres (contre 120 millions) et le bénéfice attribuable à 47 millions de livres contre 67 millions. Le chiffre d'affaires est de 748 millions de livres contre 661 millions.

FRANÇAISE DE REASSURANCES. — Bénéfice net pour 1974 : 13,88 millions contre 3,24 millions, ce qui correspond au bénéfice d'exploitation, les provisions pour dépréciation (22,8 millions de francs contre 16,7 millions), non déductibles des résultats, et qui avaient pesé sur les bénéfices de 1973, ayant été compensées par des plus-values. Dividende global : 15,75 F contre 14,25 F.

NEW YORK

Coup d'arrêt à la baisse

Les nombreux dégagements enregistrés depuis près d'une semaine à Wall Street, et qui avaient occasionné aux valeurs inscrites à la cote une perte moyenne d'environ 5 %, ont diminué d'intensité. En même temps, on a noté une reprise non négligeable de la demande, si bien que la baisse des cours s'est arrêtée et qu'en clôture l'indice des industrielles s'est inscrit à 818,91 (+ 0,23). L'activité est restée modérée : 17,61 millions de titres ont changé de main contre 17,64 millions la veille.

Hormis certaines indications d'origine bancaire laissant à penser que la passe la plus dure de la récession économique avait été franchie, le marché n'a eu connaissance d'aucune information susceptible de lui redonner confiance. De l'avis des spécialistes, la phase de consolidation se poursuit, mais nul ne se hasarde encore à formuler de pronostics pour le proche avenir.

Repli des matériaux de construction, des automobiles et des mines d'or. Reprise des aluminiums. Ailleurs, la tendance a été assez irrégulière.

Sur 1 810 valeurs traitées, 729 ont monté, 628 ont baissé et 453 n'ont pas varié.

Indice Dow Jones : transports, 166,87 (+ 0,45) ; services publics, 77,23 (+ 0,06).

VALEURS	COURS 21/5	COURS 22/5
Alcoa	45 ..	46 1/2
A.T.T.	48 5/8	49 ..
Boeing	28 3/4	29 1/4
Chase Manhattan Bank	33 ...	32 7/8
Du Pont de Nemours	122 1/8	123 7/8
Eastman Kodak	108 1/8	104 1/2
Exxon	80 ...	80 7/8
Ford	37 ...	37 1/8
General Electric	44 7/8	45 1/4
General Foods	21 1/4	21 7/8
General Motors	44 1/2	44 3/8
Goodyear	17 3/4	18 ...
I.B.M.	213 3/4	214 ...
I.T.T.	23 1/8	23 3/8
Kennecott	37 ...	37 1/4
Mobil Oil	42 ...	42 5/8
Pfizer	33 1/8	33 5/8
Schlumberger	82 3/8	82 1/8
Texaco	24 3/8	24 1/4
U.A.L. Inc.	21 1/4	28 5/8
Union Carbide	63 ...	62 7/8
U.S. Steel	60 1/8	57 3/8
Westinghouse	16 3/8	16 1/2
Xerox	75 3/4	74 1/8

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics ..	....	7 3/8 %
Effets privés ..	....	7 5/16 %
Moyen terme ..	....	....

BOURSE DE PARIS — 22 MAI — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 035	4 005	4
Canada ($ can. 1)	3 938	3 885	3 90
Allemagne (100 DM)	172 425	171 600	171 25
Belgique (100 fr.)	11 627	11 527	11 12
Danemark (100 krd.)	74 470	74 300	74 50
Espagne (100 pes.)	7 237	7 205	7 15
Grande-Bretagne (£ 1)	9 318	9 302	9 32
Italie (100 lires)	0 645	0 643	0 64
Norvège (100 kr.)	82 020	81 170	82
Pays-Bas (100 fl.)	168 350	167 100	167
Portugal (100 esc.)	16 600	16 590	16 40
Suède (100 krs.)	103 020	102 620	102
Suisse (100 fr.)	161 750	161 525	161

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	22140	23000
Or fin (kilo en lingot)	22215	22990
Pièce française (20 fr.)	239 60	247 80
Pièce française (10 fr.)	160 10	165
Pièce suisse (20 fr.)	227 50	239 20
Union latine (20 fr.)	212 50	220
Souverain	212 50	219 50
Pièce de 20 dollars	989 80	1008
Pièce de 10 dollars	498 80	503
Pièce de 5 dollars	364 80	361
Pièce de 50 pesos	892	934
Pièce de 10 florins	196 50	206 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

Succédant au maréchal Svoboda

M. HUSAK SERAIT ÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÉCOSLOVAQUE LE 28 MAI.

Prague (A.F.P.). — Le secrétaire général du P.C. tchécoslovaque, M. Gustav Husak, sera vraisemblablement élu président de la République la semaine prochaine, apprend-on, jeudi à Prague, de source bien informée. Il cumulera les deux fonctions, croit-on savoir.

La démission de l'actuel président, le général Ludvik Svoboda, gravement malade depuis de longs mois, et l'élection de son successeur seront sans doute annoncées mercredi 28 mai. Les deux Chambres de l'Assemblée fédérale ont, en effet, été convoquées pour ce jour-là. Ce sont elles qui procèdent, selon la Constitution, à l'élection du président de la République. Si la nouvelle se confirme, M. Husak sera le premier président de la République de nationalité slovaque depuis la création de l'Etat tchécoslovaque en 1918.

Après son éviction de la direction des syndicats

LA DISGRACE DE M. CHELEPINE EST QUASI TOTALE

Moscou (*A.F.P.*). — M. Alexandre Chelepine, qui avait démissionné le 16 avril dernier de son poste de membre du Politburo du parti, a été libéré jeudi 22 mai de ses fonctions de président du conseil central des syndicats soviétiques. Tout comme le mois dernier, cette décision est intervenue *« à la demande »* de M. Chelepine, précise l'agence Tass. Aucun nouveau président des syndicats n'a été désigné pour l'instant.

[L'A.F.P., se référant à des sources soviétiques bien informées, rapporte que M. Chelepine serait placé à la tête du comité d'Etat pour la formation professionnelle. Ce poste est évidemment très secondaire dans la hiérarchie soviétique, et la disgrâce de l'ancien président du comité de la sécurité d'Etat et secrétaire du parti apparaît ainsi quasi totale.]

En Uruguay

LE CONFLIT ENTRE LE PRÉSIDENT BORDABERRY ET LES MILITAIRES N'EST TOUJOURS PAS RÉGLÉ.

Montevideo (*A.F.P.*). — Le président Bordaberry a repoussé, le jeudi 22 mai, les exigences présentées lundi par les forces armées dans un mémorandum. Le président a remis sa réponse par écrit au cours d'un entretien avec les membres de la junte des commandants en chef, qui s'est déroulé sur la base aérienne de Boisso-Lanza, près de Montevideo.

Le président aurait réaffirmé sa volonté de ne pas revenir sur la destitution de M. Eduardo Peile, ancien président par intérim de l'Institut national des viandes (INAC). M. Peile, qui avait pris des mesures favorisant les petits et moyens producteurs de viande, aurait été accusé par le président *d'« entraves à la liberté du commerce »*.

L'ALGÉRIE CHERCHE A TROQUER DU PÉTROLE CONTRE DES MARCHANDISES

Il se confirme que l'Algérie cherche à troquer du pétrole brut contre des marchandises, notamment avec la France, l'Allemagne fédérale et l'Italie. C'est ainsi que depuis plusieurs mois des négociations sont en cours entre Alger et la SAVIEM pour échanger quelque quatre mille cinq cents camions contre 300 000 tonnes environ de « brut ». Ce pétrole serait ensuite, bien évidemment, rétrocédé à des sociétés pétrolières.

Reste à savoir à quel prix ce pétrole sera comptabilisé dans ces trocs. Selon le « Petroleum Intelligence Weekly » du 5 mai, l'Algérie imposerait dans les contrats une clause interdisant la revente de son « brut » au-dessous de 11,75 dollars. Le P.I.W. ajoutait que Renault avait déjà pratiqué ce genre de troc et revendu du pétrole à une compagnie américaine.

RÉUNIS A BRUXELLES

Les ministres de la défense de l'OTAN envisagent la création d'une agence d'armements

Le comité des plans de défense de l'OTAN, qui rassemble les ministres de la défense des pays de l'alliance, à l'exception de la France et de la Grèce, s'est réuni, le jeudi 22 mai, et ce vendredi à Bruxelles, en prélude à la session du conseil de l'Atlantique nord prévue pour les 29 et 30 mai, avec la participation de chefs d'Etat ou de gouvernement. Jeudi, les ministres de la défense ont surtout débattu de deux points : la rationalisation des équipements et armements et l'affaiblissement du flanc sud de l'OTAN.

Bruxelles. — La standardisation et la rationalisation des armements et équipements deviennent d'autant plus nécessaires que leur coût, sous les effets de l'inflation, s'est fortement accru. Cette analyse est partagée par tous les ministres de la défense, qui constatent avec inquiétude que l'effort militaire de l'U.R.S.S. et de ses alliés, notamment dans le domaine naval, continue à progresser

Mais comment promouvoir une rationalisation des programmes qui tienne compte de façon à peu près équilibrée des soucis industriels et commerciaux des différents pays de l'alliance ? Les pays européens trouvent que les Etats-Unis s'adressent trop rarement à l'industrie d'armement du Vieux Continent. M. Roy Mason, ministre britannique de la défense, qui préside actuellement l'Eurogroupe, a estimé que l'objectif à atteindre serait que les Etats-Unis achètent pour 2,5 milliards de dollars à l'industrie européenne et l'Europe autant aux Etats-Unis.

Mais les Américains, éludant l'idée de rattrapage et de rééquilibrage des échanges, mettent l'accent sur l'opportunité de développer parallèlement les contrats de ventes d'armes et d'équipement entre les deux parties de l'alliance.

Il semble que le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, ait reçu mandat d'étudier la création d'une nouvelle agence dont la mission serait précisément d'encadrer et de gérer les efforts de rationalisation et d'échanges d'armements. D'après les informations dont on dispose, il a été entendu que M. Luns soumet-

De notre correspondant

trait, d'ici à la session ministérielle de décembre, des suggestions concrètes à ce sujet à l'Eurogroupe et au comité des plans de défense.

Les Français, au moment où ils s'efforcent de vendre leurs Mirages à quatre de leurs voisins européens — les Pays-Bas doivent rendre publique leur décision ce vendredi — se trouvent à l'écart de ce grand projet de marché commun atlantique des armes et des équipements, puisqu'ils ne participent à aucune des deux instances — l'Eurogroupe et le comité des plans de défense — auxquelles M. Luns fera rapport. Apparemment, il n'a pas été prévu d'adresser ce rapport à la conférence des directeurs nationaux des armements, où siège un représentant français.

Les faiblesses du flanc sud

Les nombreuses faiblesses qui affectent le flanc sud de l'alliance ont été recensées : situation politique instable dans plusieurs pays de la région ; ambiguïté de l'attitude de la Grèce à l'égard de l'OTAN, persistance de mauvaises relations entre Athènes et Ankara ; irritation des Turcs à l'égard de l'embargo imposé par le Congrès des Etats-Unis sur les livraisons d'armes et de pièces de rechange, et, bien sûr, évolution incertaine de la situation politique au Portugal. En prélude à la visite du président Ford à Madrid les ministres ont observé que la fragilité de l'alliance dans la zone méditerranéenne serait accrue en cas d'échec des négociations hispano-américaines. Il y a tout lieu de croire que la situation dans la péninsule ibérique et l'attitude à adopter à ce propos par les pays de l'alliance seront longuement évoquées au cours des entretiens privés qu'auront, la semaine prochaine à Bruxelles, les chefs de gouvernement.

En attendant, le ministre néerlandais, M. Vredeling, s'est vivement opposé jeudi au ministre américain, M. Schlesinger, qui voulait faire mention du rôle de l'Espagne dans l'alliance. M. Vredeling et plusieurs de ses collègues se sont également opposés à une proposition américaine d'installer une station radar en Afrique du Sud pour surveiller les navires soviétiques.

PHILIPPE LEMAITRE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le gouvernement de coalition finlandais,* que dirige M. Kalevi Sorsa (social-démocrate), devrait présenter sa démission au président de la République, M. Kekkonen, vers le 30 mai, afin de permettre au président de nommer un gouvernement de gestion dès le début du mois de juin. La dissolution du Parlement pourrait intervenir dans les jours suivant cette nomination.

Le cabinet actuel avait reçu, en avril, un sursis de quelques semaines pour achever sa tâche. Le Parti du centre, membre de la coalition, avait exprimé son désir de la quitter, alors que les sociaux-démocrates semblaient désireux de reculer le plus possible la date d'élections anticipées. — *(Corresp.)*

● *Le conseil de l'enseignement général et technique* a repoussé ce vendredi matin 23 mai, par 33 voix contre 23 et 7 abstentions, l'avant-projet de loi de réforme de l'enseignement présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation. Refusant d'examiner le texte article par article, le conseil a procédé à un vote global.

● *Grève des cheminots à Saint-Etienne.* — Après l'échec des discussions, jeudi 22 mai, à la direction régionale de Lyon, le personnel roulant de Saint-Etienne qui est en grève depuis mardi 20 mai, a décidé de poursuivre, pour vingt-quatre heures, l'action revendicative. Le trafic de marchandises et les lignes secondaires, au départ de la ville, sont en grande partie paralysés. — *(Corr.)*

● *L'Organisation mondiale du tourisme,* agence spécialisée des Nations unies, aura son siège à Madrid, a décidé l'assemblée générale de l'organisation, réunie dans la capitale espagnole jeudi 22 mai. — *(U.P.I.)*

A Cannes

EXPLOSION D'UNE CHARGE DE PLASTIC DEVANT UN CABARET : UN MORT

(De notre correspondant.)

Nice. — Une charge de plastic a explosé, ce vendredi 23 mai, à 4 h. 50 du matin, devant le cabaret Le Distinguo, à Cannes. L'établissement, voisin du casino municipal, a subi des dégâts matériels importants, ainsi que le restaurant des Ambassadeurs et les locaux du Yacht-Club.

Le cadavre d'un homme déchiqueté par l'explosion a été découvert sur les lieux de l'attentat par les policiers, qui n'ont pas encore réussi à l'identifier ; ils avancent cependant l'hypothèse que la victime pourrait être le plastiqueur lui-même.

A Lyon

LES AVOCATS DES INSOUMIS EN GRÈVE DE LA FAIM S'INQUIÈTENT DU SORT DE LEURS CLIENTS

Les avocats des insoumis qui continuent, à Lyon, la grève de la faim (*le Monde* des 11-19 mai) ont publié un communiqué, le jeudi 22 mai, pour rappeler que M. Jacques Bessias en est à son vingt-septième jour de grève, M. Denis Berton à son trente-troisième jour, et M. Michel Albin à son cinquantième jour.

« *Face à cela,* dit le communiqué, *les avocats s'inquiètent du silence des autorités militaires. Ils rappellent qu'un détenu allemand, Holger Meins, est décédé des suites d'une grève de la faim après cinquante-trois jours. Les avocats s'étonnent qu'un seul insoumis, M. Jean-François Pras, ait été libéré dans l'attente d'une décision d'exemption imminente. Ils souhaitent voir rapidement aboutir les requêtes de leurs clients.* »

A Lille, un insoumis, M. Marc Thivolle, qui avait commencé la grève de la faim au moment de son arrestation, le 7 mai, a été réformé et mis en liberté le 22 mai, annonce l'ICI (Insoumission collective internationale) dont faisait partie M. Thivolle.

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1975 a été tiré à 554 749 exemplaires.

